UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01925560 3

# HEPTAMÉRON

# DES NOUVELLES

## DE LA ROINE DE NAVARRE

II

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lheptamrondes02marg

# L'HEPTAMÉRON
# DES NOUVELLES

*De très haute et très illustre princesse*

MARGUERITE D'ANGOULÊME

## ROINE DE NAVARRE

*Nouvelle édition*

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS

AVEC

PRÉFACE, NOTES, VARIANTES ET GLOSSAIRE-INDEX

PAR

BENJAMIN PIFTEAU

---

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
E. FLAMMARION, SUCCESSEUR
26, Rue Racine, 26

# HEPTAMERON

# DES NOUVELLES

## DE LA ROINE DE NAVARRE

---

### *PROLOGUE*

Madame Oisille, selon sa bonne coustume, se leva le lendemain beaucoup plus matin que les autres, et, en meditant son livre de la Saincte Escripture, attendit la compaignye, qui peu à peu se rassembla. Et les plus paresseux s'excuserent sur la parolle de Dieu, disans : « J'ay une femme, je n'y puis aller si tost. » Parquoy, Hircan et sa femme Parlamente trouverent la leçon bien commencée. Mais Oisille sceut très bien sercher le passaige où l'Escripture reprent ceulx qui sont negligens d'oyr ceste saincte parolle; et non seullement lisoyt le texte et leur faisoit tant de bonnes et sainctes expositions qu'il n'estoit possible de s'ennuyer à l'oyr. La leçon finye, Parlamente luy dist : « J'estois marrye d'avoir esté paresseuse quand je suis arrivée icy; mais puisque ma faulte est occasion de vous avoir faict si bien parler à moy, ma paresse m'a doublement proffité, car j'ay eu repos de corps à dor-

mir davantaige et d'esperit à vous oyr si bien dire. » Oisille luy dist : « Or, pour penitence, allons à la messe prier Nostre Seigneur nous donner la volunté et le moïen d'executer ses commandemens; et puis, qu'il commande ce qu'il luy plaira. » En disant ces parolles, se trouverent à l'eglise, où il oyrent la messe devotement; et après se misrent à table, où Hircan n'oblia point à se mocquer de la paresse de sa femme. Après le disner, s'en allerent reposer pour estudier leur rolle; et quand l'heure fut venue, se trouvèrent au lieu accoustumé. Oisille demanda à Hircan à qui il donnoyt sa voix pour commencer la Journée : « Si ma femme, dist-il, n'eust commencé celle d'hier, je luy eusse donné ma voix, car, combien que j'ay tousjours pensé qu'elle m'ayt aymé plus que tous les hommes du monde, si est-ce que à ce matin elle m'a monstré m'aymer mieulx que Dieu ne sa parolle, laissant vostre bonne leçon pour me tenir compaignye; mais, puisque je ne la puys bailler à la plus saige de la compaignye, je la bailleray au plus saige d'entre nous, qui est Geburon. Mais je le prie qu'il n'espargne point les religieux. » Geburon luy dist : « Il ne m'en falloyt point prier; je les avois bien pour recommandés, car il n'y a pas long temps que j'en ay oy faire ung compte à Monsieur de Saint Vincent, ambassadeur de l'Empereur, qui est digne de n'estre mys en obly et je le vous voys racompter. »

# LA QUATRIESME JOURNÉE

EN LA QUATRIESME JOURNÉE, ON DEVISE PRINCIPALEMENT DE LA VERTUEUSE PATIENCE ET LONGUE ATTENTE DES DAMES POUR GAINGNER LEURS MARYS; ET LA PRUDENCE DONT ONT USÉ LES HOMMES ENVERS LES FEMMES, POUR CONSERVER L'HONNEUR DE LEURS MAISONS ET LIGNAGE.

---

## TRENTE ET UNIESME NOUVELLE

Un monastère de cordeliers fut bruslé avec les moynes qui estoyent dedans, en memoire perpetuelle de la cruaulté dont usa un cordelier amoureux d'une damoyselle.

Aux terres subjectes à l'empereur Maximilian d'Autriche y avoyt ung couvent de cordeliers fort estimé, auprès duquel ung gentil homme avoit sa maison. Et avoit prins telle amitié aux religieux de ceans, qu'il n'avoit bien qu'il ne leur donnast pour avoir part en leurs bienfaicts, jeunes et disciplines. Et, entre autres, y avoit leans ung grand et beau cordelier que le dict gentil homme avoit prins pour son confesseur, lequel avoit telle puissance de commander en la maison du dict gentil homme, comme luy-mesmes. Ce cordelier, voyant la femme de ce gentil homme tant belle et

saige qu'il n'estoit possible de plus, en devint si fort amoureux, qu'il en perdit boyre, manger et toute raison naturelle. Et, ung jour, deliberant d'executer son entreprinse, s'en alla tout seul en la maison du gentil homme, et, ne le trouvant point, demanda à la damoiselle où il estoit allé. Elle lui dist qu'il estoit allé en une terre où il debvoyt demeurer deux ou trois jours, mais que, s'il avoit affaire à luy, qu'elle lui envoyroit homme exprès. Il dit que non et commencea à aller et venir par la maison, comme homme qui avoit quelque affaire d'importance en son entendement. Et, quand il fut sailly hors de la chambre, elle dist à l'une de ses femmes, dont elle n'avoit que deux : « Allez après le beau pere et sçachez que c'est qu'il veult, car je luy trouve le visaige d'un homme qui n'est pas contant. » La chamberiere s'en va, à la court, luy demander s'il voulloit riens; il luy dist que ouy, et, la tirant en ung coing, print ung poignart qu'il avoyt en sa manche, et luy mist dans la gorge. Ainsy qu'il eut achevé, arriva en la court ung serviteur à cheval, lequel venoit de querir la rente d'une ferme. Incontinant qu'il fut à pied, salua le cordelier, qui, en l'embrassant, luy mist par derriere le poignart en la gorge et ferma la porte du chasteau sur luy. La damoiselle, voyant que sa chamberiere ne revenoit point, s'esbahit pourquoy elle demeuroit tant avecq ce cordelier; et dist à l'autre chamberiere : « Allez veoir à quoy il tient que vostre compaigne ne vient? » La chamberiere s'en va, et, si tost que le beau pere la veyt, il la tira à part en ung coing, et feit comme de sa compaigne. Et, quand il se veid seul en la maison, s'en vint à la damoiselle et luy dist qu'il y avoit longtemps qu'il estoit amoureux d'elle et que l'heure estoit venue qu'il

falloit qu'elle luy obeist. La damoiselle, qui ne s'en fust jamais doubtée, luy dist : « Mon pere, je croy que si j'avois une volunté si malheureuse, que me vouldriez lapider le premier. » Le religieux luy dist : « Sortez en ceste court, et vous verrez ce que j'ay faict. » Quand elle veid ses deux chamberieres et son varlet mortz, elle fut si très effroyée de paour, qu'elle demeura comme une statue sans sonner mot. A l'heure, le meschant, qui ne vouloit point joyr pour une heure, ne la voulut prendre par force, mais lui dist : « Madamoiselle, n'ayez paour; vous estes entre les mains de l'homme du monde qui plus vous ayme. » Disant cela, il despouilla son grand habit, dessoubz lequel en avoit vestu ung petit, lequel il presenta à la damoiselle, en luy disant que, si elle ne le prenoit, il la mectroit au rang des trespassez qu'elle voyoit devant ses œilz.

La damoiselle, plus morte que vive, delibera de faindre luy vouloir obeyr, tant pour saulver sa vie que pour gaingner le temps qu'elle esperoit que son mary reviendroit. Et, par le commandement du dict cordelier, commença à se descoueffer le plus longuement qu'elle peut; et quand elle fut en cheveulx, le cordelier ne regarda à la beaulté qu'ilz avoient, mais les couppa hastivement; et ce faict, la feit despouiller tout en chemise et lui vestit le petit habit qu'il portoit, reprenant le sien accoustumé; et le plus tost qu'il peut, s'en part de leans, menant avecq luy son petit cordelier que si long temps il avoit désiré. Mais Dieu, qui a pitié de l'innocent en tribulation, regarda les larmes de ceste pauvre damoiselle, en sorte que le mary, ayant faict ses affaires plus tost qu'il ne cuydoit, retourna en sa maison par le mesme chemyn où sa femme s'en alloit. Mais, quand le corde-

lier l'apparceut de loing, il dist à la damoiselle : « Voici votre mary que je voy venir! Je sçay que, si vous le regardez, il vous vouldra tirer hors de mes mains; parquoy marchez devant moy et ne tournez la teste nullement du cousté de là où il yra, car, si vous faictes un seul signe, j'auray plus tost mon poignart en vostre gorge, qu'il ne vous aura delivrée de mes mains. » En ce disant, le gentil homme approcha et luy demanda dont il venoit; il luy dist : « De vostre maison, où j'ay laissé Madamoiselle qui se porte très-bien et vous attend. »

Le gentil homme passa oultre, sans apercevoir sa femme; mais ung serviteur, qui estoit avecq luy, lequel avoit tousjours accoustumé d'entretenir le compaignon du cordelier, nommé frere Jehan, commencea à appeler sa maistresse, pensant que ce fut frere Jehan. La pauvre femme, qui n'osoit tourner l'oeil du costé de son mary, ne luy respondit mot; mais son varlet, pour le veoir au visaige, traversa le chemyn, et, sans respondre rien, la damoiselle luy feit signe de l'oeil, qu'elle avoit tout plain de larmes. Le varlet s'en va après son maystre et luy dist : « Monsieur, en traversant le chemin, j'ay advisé le compaignon du cordelier, qui n'est point frere Jehan, mais ressemble tout à faict à Madamoiselle vostre femme, qui avecq un œil plain de larmes m'a gecté ung piteux regard. » Le gentil homme luy dit qu'il resvoit et n'en tint compte; mais le varlet, persistant, le suplia luy donner congé d'aller après et qu'il actendist au chemyn veoir si c'estoit ce qu'il pensoit. Le gentil homme luy accorda et demeura pour veoir que son varlet luy apporteroit. Mais quand le cordelier ouyt derriere luy le varlet qui appeloit frere Jehan, se doubtant que la

damoiselle eust esté cogneue, vint avecq ung grand baston ferré qu'il tenoit, et en donna ung si grand coup par le cousté au varlet, qu'il l'abbattit du cheval à terre; incontinant saillit sur son corps et luy coupa la gorge. Le gentil homme, qui de loing veit tresbucher son varlet, pensant qu'il fust tumbé par quelque fortune, court après pour le relever. Et, si tost que le cordelier le veit, il luy donna de son baston ferré, comme il avoit faict à son varlet, et le jeta par terre, et se jecta sur luy. Mais le gentil homme, qui estoit fort et puissant, embrassa le cordelier de telle sorte, qu'il ne luy donna povoir de luy faire mal, et luy feit saillir le poingnart des poingz, lequel sa femme incontinant alla prendre et le bailla à son mary, et de toute sa force tint le cordelier par le chapperon. Et le mary luy donna plusieurs coups de poingnart, en sorte qu'il luy requist pardon et confessa sa meschanceté. Le gentil homme ne le voulut point tuer, mais pria sa femme d'aller en sa maison querir ses gens et quelque charrette pour le mener, ce qu'elle feit : despouillant son habit, courut tout en chemise, la teste raze, jusques en sa maison. Incontinant accoururent tous ses gens pour aller à leur maistre luy aider à admener le loup qu'il avoit prins; et le trouverent dans le chemyn, où il fut prins, lyé et mené en la maison du gentil homme; lequel après le feit conduire en la justice de l'Empereur en Flandres, où il confessa sa mauvaise volunté. Et fut trouvé, par sa confession et preuve, qui fut faicte par commissaires, sur le lieu, que en ce monastere y avoit esté mené ung grand nombre de gentilz femmes et autres belles filles, par les moïens que ce cordelier y vouloit mener ceste damoiselle; ce qu'il eut faict, sans la grace de Nostre Seigneur, qui ayde

tousjours à ceulx qui ont esperance en luy. Et fut le dit monastere spolyé de ses larcins et des belles filles qui estoient dedans, et les moynes y enfermez dedans bruslerent avecq le dit monastere, pour perpetuelle memoire de ce crime, par lequel se peult congnoistre qu'il n'y a rien de plus dangereux qu'amour, quand il est fondé sur vice, comme il n'est rien plus humain ne louable, que quand il habite en ung cueur vertueulx.

« Je suis bien marry, mes dames, de quoy la verité ne nous amene des comptes autant à l'advantaige des cordeliers, comme elle faict à leur desadvantaige, car ce me seroit grand plaisir, pour l'amour que je porte à leur ordre, d'en sçavoir quelqu'un où je les puisse bien louer; mais nous avons tant juré de leur dire verité, que je suis contrainct, après le rapport de gens si dignes de foy, de ne la celer, vous asseurant, quand les religieux feront acte de memoire à leur gloire, que je mectray grand peyne à leur faire trouver beaucoup meilleur que je n'ay faict à dire la verité de ceste-cy. — En bonne foy, Geburon, dit Oisille, voila ung amour qui se debvoit nommer cruaulté? — Je m'esbahys, dist Simontault, comment il eut la patience, la voyant en chemise et au lieu où il en povoit estre maistre, qu'il ne la print par force. — Il n'estoit friant, dist Saffredent, mais il estoit gourmant, car, pour l'envye qu'il avoyt de s'en souller tous les jours, il ne se voulloit point amuser d'en taster. — Ce n'est point cela, dist Parlamente, mais entendez que tout homme furieux est tousjours paoureux, et la craincte qu'il avoit d'estre surprins et qu'on lui ostast sa proye, lui faisoit emporter son aigneau, comme un loup sa brebis, pour la menger à son

ayse. — Toutesfois, dist Dagoucin, je ne sçaurois croyre qu'il ne luy portast amour, et aussy que, en ung cueur si villain que le sien, ce vertueux dieu n'y eust sceu habiter. — Quoy que soit, dist Oisille, il en fut bien pugny. Je prie à Dieu que de pareilles entreprinses puissent saillir telles pugnitions. Mais à qui donnerez-vous vostre voix? — A vous, Madame, dist Geburon : vous ne fauldrez de nous en dire quelque bonne. — Puis que je suis en mon rang, dist Oisille, je vous en racompteray une bonne, pour ce qu'elle est advenue de mon temps et que celluy-mesmes qui l'a veue me l'a comptée. Je suis seure que vous ne ignorez point que la fin de tous noz malheurs est la mort, mais, mectant fin à nostre malheur, elle se peut nommer notre felicité et seur repos. Le malheur doncques de l'homme, c'est desirer la mort et ne la pouvoir avoir; parquoy la plus grande punicion que l'on puisse donner à ung malfaiteur n'est pas la mort, mais c'est de donner ung tourment continuel si grand, que il la face desirer, et si petit, qu'il ne la puisse avancer, ainsy que ung mary bailla à sa femme comme vous orez. »

## TRENTE DEUXIESME NOUVELLE

Bernage, ayant connu en quelle patience et humilité une damoiselle d'Allemagne recevoit l'estrange penitence que son mary luy faisoit faire pour son incontinence, gaingna ce poinct sur luy, qu'obliant le passé, eut pitié de sa femme, la reprint avec soy et en eut depuis de fort beaulx enfans.

Le Roy Charles, huictiesme de ce nom, envoya en Allemaigne ung gentil homme, nommé Bernage, sieur de Sivray, près Amboise, lequel, pour faire bonne diligence, n'epargnoit jour ne nuyct, pour advancer son chemyn, en sorte que, ung soir, bien tard, arriva en un chasteau d'un gentil homme, où il demanda logis : ce que à grant peyne peut avoir. Toutesfois, quant le gentil homme entendyt qu'il estoit serviteur d'un tel Roy, s'en alla au devant de luy, et le pria de ne se mal contanter de la rudesse de ses gens, car, à cause de quelques parens de sa femme qui luy vouloient mal, il estoit contrainct tenir ainsy la maison fermée. Aussi, le dict Bernage luy dist l'occasion de sa legation : en quoy le gentil homme s'offryt de faire tout service à luy possible au Roy son maistre, et le mena dedans sa maison, où il le logea et festoya honorablement.

Il estoit heure de soupper; le gentil homme le mena en une belle salle tendue de belle tapisserye. Et, ainsy que la viande fut apportée sur la table, veid sortir de derriere la tapisserye une femme, la plus belle qu'il estoit possible de regarder, mais elle avoit sa teste toute tondue, le demeurant du corps habillé de noir à l'Alemande. Après que le gentil homme eut lavé avecq le seigneur de Bernaige, l'on porta l'eaue à ceste dame,

qui lava et s'alla seoir au bout de la table, sans parler à nulluy, ny nul à elle. Le seigneur de Bernaige la regarda bien fort, et luy sembla une des plus belles dames qu'il avoit jamais veues, sinon qu'elle avoit le visaige bien pasle et la contenance bien triste. Après qu'elle eut mengé ung peu, elle demanda à boyre, ce que luy apporta ung serviteur de ceans dedans ung esmerveillable vaisseau, car c'estoit le teste d'ung mort, dont les oeilz estoient bouchez d'argent : et ainsy beut deux ou trois foys. La damoiselle, après qu'elle eut souppé et faict laver les mains, feit une reverence au seigneur de la maison et s'en retourna derriere la tapisserye, sans parler à personne. Bernaige fut tant esbahy de veoir chose si estrange, qu'il en devint tout triste et pensif. Le gentil homme, qui s'en apparçeut, luy dit : « Je voy bien que vous vous estonnez de ce que vous avez veu en ceste table ; mais, veu l'honnesteté que je treuve en vous, je ne vous veulx celer que c'est, afin que vous ne pensiez qu'il y ayt en moy telle cruaulté sans grande occasion. Ceste dame que vous avez veu est ma femme, laquelle j'ay plus aymée que jamais homme pourroit aymer femme, tant que, pour l'espouser, je oubliay toute craincte, en sorte que je l'amenay icy dedans, maulgré ses parens. Elle aussy, me monstroit tant de signes d'amour, que j'eusse hazardé dix mille vies pour la mectre ceans à son ayse et à la mienne ; où nous avons vescu ung temps à tel repos et contentement, que je me tenois le plus heureux gentil homme de la chrestienté. Mais, en ung voiage que je feis, où mon honneur me contraingnit d'aller, elle oblia tant son honneur, sa conscience et l'amour qu'elle avoit en moy, qu'elle fut amoureuse d'un jeune gentil homme que j'avois nourry ceans ;

dont, à mon retour, je me cuydai apercevoir. Si est-ce que l'amour que je lui portois estoit si grand, que je ne me povois desfier d'elle jusques à la fin que l'experience me creva les oeilz, et veiz ce que je craingnois plus que la mort. Parquoy, l'amour que je luy portois fut convertie en fureur et desespoir, en telle sorte que je la guettay de si près, que, ung jour, faingnant aller dehors, me cachay en la chambre où maintenant elle demeure, où, bientost après mon partement, elle se retira et y feit venir ce jeune gentil homme, lequel je veiz entrer avec la privaulté qui n'appartenoyt que à moi avoir à elle. Mais, quand je veiz qu'il vouloit monter sur le lict auprès d'elle, je saillys dehors et le prins entre ses bras, où je le tuay. Et, pour ce que le crime de ma femme me sembla si grand que une mort n'estoit suffisante pour la punir, je luy ordonnay une peyne que je pense qu'elle a plus desagreable que la mort : c'est de l'enfermer en une chambre où elle se retiroit pour prendre ses plus grands delices et en la compaignie de celluy qu'elle aymoit trop mieulx que moy; auquel lieu je lui ay mis dans une armoyre tous les oz de son amy, tenduz comme chose pretieuse en ung cabinet. Et, affin qu'elle n'en oblye la memoire, en beuvant et mangeant, luy fais servir à table, au lieu de couppe, la teste de ce meschant; et là, tout devant moy, afin qu'elle voie vivant celluy qu'elle a faict son mortel ennemy par sa faulte, et mort pour l'amour d'elle celluy dont elle avoit preferé l'amitié à la mienne. Et ainsy elle veoit à disner et à soupper les deux choses qui plus luy doibvent desplaire : l'ennemy vivant et l'amy mort, et tout, par son peché. Au demorant, je la traicte comme moy-mesmes, sinon qu'elle va tondue,

car l'arraiement des cheveulx n'appartient à l'adultere, ny le voyle à l'impudicque. Parquoy s'en va rasée, monstrant qu'elle a perdu l'honneur de la virginité et pudicité. S'il vous plaist de prendre la peyne de la veoir, je vous y meneray. »

Ce que feit voluntiers Bernaige : lesquelz descendirent à bas et trouverent qu'elle estoit en une tres belle chambre, assise toute seulle devant ung feu. Le gentil homme tira ung rideau qui estoyt devant une grande armoyre, où il veid penduz tous les oz d'un homme mort. Bernaige avoit grande envie de parler à la dame, mais, de paour du mary, il n'osa. Le gentil homme, qui s'en apparceut, luy dist : « S'il vous plaist luy dire quelque chose, vous verrez quelle grace et parolle elle a. » Bernaige luy dist à l'heure : « Madame, vostre patience est egalle au torment. Je vous tiens la plus malheureuse femme du monde. » La dame, ayant la larme à l'oeil, avecq une grace tant humble qu'il n'estoit possible de plus, luy dist : « Monsieur, je confesse ma faulte estre si grande, que tous les maulx, que le seigneur de ceans (lequel je ne suis digne de nommer mon mary) me sçauroit faire, ne me sont riens au prix du regret que j'ay de l'avoir offensé. » En disant cela, se print fort à pleurer. Le gentil homme tira Bernaige par le bras et l'emmena. Le lendemain au matin, s'en partyt pour aller faire la charge que le Roy luy avoit donnée. Toutesfois, disant adieu au gentil homme, ne se peut tenir de luy dire : « Monsieur, l'amour que je vous porte et l'honneur et privaulté que vous m'avez faicte en vostre maison, me contraingnent à vous dire qu'il me semble, veu la grande repentance de vostre pauvre femme, que vous luy debvez user de miséricorde; et aussy, vous estes

jeune, et n'avez nulz enfans; et seroit grand dommaige de perdre une si belle maison que la vostre, et que ceulx qui ne vous ayment peut-estre point, en fussent heritiers. » Le gentil homme, qui avoit deliberé de ne parler jamais à sa femme, pensa longuement aux propos que luy tint le seigneur de Bernaige; et enfin congneut qu'il disoit verité, et luy promist que, si elle perseveroit en ceste humilité, il en auroit quelquefois pitié. Ainsi s'en alla Bernaige faire sa charge. Et quand il fut retourné devant le Roi son maistre, luy feit tout au long le compte que le prince trouva tel comme il disoit; et, entre autres choses, ayant parlé de la beaulté de la dame, envoya son painctre, nommé Jehan de Paris, pour luy rapporter ceste dame au vif. Ce qu'il feit après le consentement de son mary, lequel, après longue penitence, pour le desir qu'il avoit d'avoir enfans et pour la pitié qu'il eut de sa femme, qui en si grande humilité receppvoit ceste penitence, il la reprint avecq soy, et en eut depuis beaucoup de beaulx enfans.

« Mes dames, si toutes celles à qui pareil cas est advenu beuvoient en telz vaisseaulx, j'aurois grand paour que beaucoup de couppes dorées seroient converties en testes de mortz. Dieu nous en veulle garder, car, si sa bonté ne nous retient, il n'y a aucun d'entre nous qui ne puisse faire pis; mais, ayant confiance en luy, il gardera celles qui confessent ne se pouvoir par ellesmesmes garder; et celles qui se confient en leurs forces sont en grand dangier d'estre tentées jusques à confesser leur infirmité. Et en ay veu plusieurs qui ont tresbuché en tel cas, dont l'honneur saulvoit celles que l'on estimoit les moins vertueuses; et dist le viel pro-

verbe : *Ce que Dieu garde est bien gardé.* — Je trouve, dist Parlamente, ceste pugnition autant raisonnable qu'il est possible; car, tout ainsy que l'offence est pire que la mort, aussy est la pugnition pire que la mort. » Dist Ennasuitte : « Je ne suis pas de vostre oppinion, car j'aymerois mieulx toute ma vie veoir les oz de tous mes serviteurs en mon cabinet, que de morir pour eulx, veu qu'il n'y a mesfaict qui ne se puisse amender; mais, après la mort, n'y a point d'amendement. — Comment sçauriez-vous amender la honte? dist Longarine, car vous sçavez que, quelque chose que puisse faire une femme après ung tel mesfaict, ne sçauroit reparer son honneur? — Je vous prie, dist Ennasuitte, dictes-moy si la Magdeleine n'a pas plus d'honneur entre les hommes maintenant, que sa sœur qui estoyt vierge? — Je vous confesse, dist Longarine, qu'elle est louée entre nous de la grande amour qu'elle a portée à Jesus Christ, et de sa grande penitence; mais si luy demeure le nom de *Pecheresse*. — Je ne soulcie, dist Ennasuitte, quel nom les hommes me donnent, mais que Dieu me pardonne et mon mary aussy. Il n'y a rien pourquoy je voulsisse morir. — Si ceste damoiselle aymoit son mary comme elle debvoit, dist Dagoucin, je m'esbahys comme elle ne mouroit de deuil, en regardant les oz de celluy, à qui, par son peché, elle avoit donné la mort. — Cependant, Dagoucin, dist Simontault, estes-vous encores à sçavoir que les femmes n'ont amour ny regret? — Je suis encores à le sçavoir, dist Dagoucin, car je n'ay jamais osé tenter leur amour, de paour d'en trouver moins que j'en desire. — Vous vivez donc de foy et d'esperance, dist Nomerfide, comme le pluvier, du vent? Vous estes bien aisé à

nourrir! — Je me contente, dist-il, de l'amour que je sens en moy et de l'espoir qu'il y a au cœur des dames, mais, si je le sçavois, comme je l'espere, j'aurois si extresme contentement, que je ne le sçaurois porter sans mourir. — Gardez-vous bien de la peste, dist Geouron, car, de ceste maladie là, je vous en asseure. Mais je vouldrois sçavoir à qui madame Oisille donnera sa voix? — Je la donne, dist-elle, à Symontault, lequel je sçay bien qu'il n'espargnera personne. — Autant vault, dist-il, que vous mectiez à sus que je suis ung peu medisant? Si ne lairrai-je à vous monstrer que ceulx que l'on disoit mesdisants ont dict verité. Je croy, mes dames, que vous n'estes pas si sottes que de croire en toutes les Nouvelles que l'on vous vient compter, quelque apparence qu'elles puissent avoir de saincteté, si la preuve n'y est si grande qu'elle ne puisse estre remise en doubte. Aussy, sous telles especes de miracles, y a souvent des abbuz; et, pour ce, j'ay eu envie de vous racompter ung miracle, qui ne sera moins à la louange d'un prince fidelle, que au deshonneur du meschant ministre d'eglise. »

# TRENTE TROISIESME NOUVELLE

L'ypocrisie d'un curé, qui, sous le manteau de saincteté, avoit engroissée sa seur, fut descouverte par la sagesse du comte d'Angoulesme, par le commandement du quel la justice en feit pugnition.

Le comte Charles d'Angoulesme, pere du Roy François, prince fidelle et craingnant Dieu, estoit à Coignac, que l'on luy racompta que, en ung villaige près de là, nommé Cherves, y avoit une fille vierge vivant si austerement, que c'estoit chose admirable, laquelle toutesfois estoit trouvée grosse. Ce que elle ne dissimuloit point, et asseuroit tout le peuple que jamais elle n'avoit congneu homme et qu'elle ne sçavoit comme le cas luy estoit advenu, sinon que ce fust oeuvre du Sainct Esperit; ce que le peuple croyoit facillement, et la tenoient et reputoient entre eulx comme pour une seconde vierge Marie, car chascun congnoissoit que dès son enfance elle estoit si saige, que jamais n'eut en elle ung seul signe de mondanité. Elle jeusnoit non seullement les jeusnes commandez de l'Eglise, mais plusieurs foys la sepmaine à sa devotion, et tant que l'on disoit quelque service en l'eglise, elle n'en bougeoit; parquoy sa vie estoit si estimée de tout le commun, que chacun par miracle la venoit veoir; et estoit bien heureux, qui luy povoit toucher la robbe. Le curé de la paroisse estoit son frere, homme d'aage et de bien austere vie, aymé et estimé de ses paroissiens et tenu pour ung sainct homme, lequel tenoit de si rigoureux propos à sa dicte seur, qu'il la feit enfermer en une maison, dont

tout le peuple estoit mal contant; et en fut le bruict si grand, que, comme je vous ay dict, les nouvelles en vindrent à l'oreille du Comte. Lequel, voyant l'abbus où tout le peuple estoit, desirant les en oster, envoya ung maistre des resquestes et ung aulmosnier, deux fort gens de bien, pour en sçavoir la verité. Lesquelz allerent sur le lieu et se informerent du cas le plus dilligemment qu'ilz peurent, s'adressans au curé, qui estoit tant ennuyé de cest affaire, qu'il les pria d'assister à la veriffication, laquelle il esperoit faire le lendemain.

Ledict curé, dès le matin, chanta la messe où sa seur assista, tousjours à genoulx, bien fort grosse. Et, à la fin de la messe, le curé print le *Corpus Domini*, et, en la presence de toute l'assistance dist à sa seur : « Malheureuse, que tu es, voici Celluy qui a souffert mort et passion pour toy; devant lequel je te demande si tu es vierge, comme tu m'as tousjours asseuré? » Laquelle hardiment luy respondit que ouy. « Et comment doncques est-il possible que tu sois grosse et demeurée vierge? » Elle respondit : « Je n'en puis rendre autre raison, sinon que ce soit la grace du Sainct Esperit, qui faict en moy ce qu'il lui plaist; mais, si ne puis-je nier la grace que Dieu m'a faicte, de me conserver vierge; et n'euz jamais volunté d'estre maryée. » A l'heure, son frere luy dist : « Je te bailleray le corps precieux de Jesus Christ, lequel tu prendras à ta damnation, s'il est autrement que tu me le dis, dont Messieurs, qui sont icy presens de par Monseigneur le Comte, seront tesmoings. » La fille, aagée de près de trante ans, jura par tel serment : « Je prendz le corps de Nostre Seigneur, icy present devant vous, à ma damnation, devant

vous, Messieurs, et vous, mon frère, si jamais homme m'atoucha non plus que vous! » Et, en ce disant, receut le corps de Nostre Seigneur. Le maistre des requestes et aulmosnier du Comte, ayans veu cela, s'en allerent tous confuz, croyans que avecq tel serment mensonge ne sçauroit avoir lieu. Et en feirent le rapport au Comte, le voulant persuader à croire ce qu'ilz croyoient. Mais luy, qui estoit sage, après y avoir bien pensé, leur fit derechef dire les parolles du jurement, lesquelles ayant bien pensées : « Elle vous a dict verité, et si vous a trompés, car elle a dict que jamais homme ne luy toucha, non plus que son frere; et je pense, pour verité, que son frere luy a faict cest enfant, et veult couvrir sa meschanceté soubz une si grande dissimulation. Mais, nous, qui croyons ung Jesus Christ venu, n'en debvons plus attendre d'autre. Parquoy allez-vous-en et mectez le curé en prison. Je suis seur qu'il confessera la verité. » Ce qui fut faict selon son commandement, non sans grandes remontrances pour le scandalle qu'ilz faisoient à cest homme de bien. Et, si tost que le curé fut prins, il confessa sa meschanceté, et comme il avoit conseillé à sa seur de tenir les propos qu'elle tenoit, pour couvrir la vie qu'ilz avoient menée ensemble, non seullement d'une excuse legiere, mais d'un faulx donné à entendre, par lequel ils demoroient honorez de tout le monde. Et dist, quant on luy meit au devant qu'il avoit esté si meschant de prendre le corps de Nostre Seigneur pour la faire jurer dessus, qu'il n'estoit pas si hardy et qu'il avoit prins ung pain non sacré, ny benist. Le rapport en fut faict au Comte d'Angoulesme, lequel commanda à la justice de faire ce qu'il appartenoit. L'on attendit que sa seur

fust accouchée; et, après avoir faict ung beau filz, furent bruslez le frere et la seur ensemble, dont tout le peuple eut ung merveilleux esbahissement, ayant veu soubz si sainct manteau ung monstre si horrible, et soubz une vie tant louable et saincte regner ung si detestable vice.

« Voilà, mes dames, comme la foy du bon Comte ne fut vaincue par signes ne miracles extérieurs, sçachant très bien que nous n'avons que ung Saulveur, lequel, en disant : *Consummatum est*, a monstré qu'il ne laissoit point de lieu à ung aultre successeur pour faire nostre salut. — Je vous promectz, dist Oisille, que voyla une grande hardiesse pour une extresme ypocrisie, de couvrir, du manteau de Dieu et des vrais chrestiens, ung peché si enorme. — J'ay oy dire, dist Hircan, que ceulx qui, soubz couleur d'une commission de Roy, font cruaultez et tirannies, sont puniz doublement pour ce qu'ilz couvrent leur injustice de la justice Roiale; aussi, voyez-vous que les ypocrites, combien qu'ilz prosperent quelque temps soubz le manteau de Dieu et de saincteté, si est-ce que, quand le Seigneur Dieu lieve son manteau, il les descouvre et les mect tous nudz. Et, à l'heure, leur nudité, ordure et villenye, est d'autant trouvée plus layde, que la couverture est dicte honnorable. — Il n'est rien plus plaisant, dist Nomerfide, que de parler naïfvement, ainsy que le cueur le pense! — C'est pour en gausser, respondit Longarine, et je croy que vous donnez vostre oppinion selon vostre condition. — Je vous diray, dist Nomerfide, je voy que les folz, si on ne les tue, vivent plus longuement que les saiges, et n'y entendz que une raison, c'est qu'ilz ne

dissimullent point leurs passions. S'ils sont courroucez, ilz frappent; s'ilz sont joieux, ilz rient; et ceulx qui cuydent estre saiges dissimullent tant leurs imperfections, qu'ilz en ont tous les cueurs empoisonnez. — Et je pense, dist Geburon, que vous dictes verité et que l'ypocrisie, soit envers Dieu, soit envers les hommes ou la Nature, est cause de tous les maulx que nous avons. — Ce seroit belle chose, dist Parlamente, que nostre cueur fust si remply, par foy, de Celluy qui est toute vertu et toute joye, que nous le puissions librement monstrer à chascun. — Ce sera à l'heure, dist Hircan, qu'il n'y aura plus de chair sur nos os. — Si est-ce, dist Oisille, que l'esperit de Dieu, qui est plus fort la mort, peut mortiffier nostre cueur, sans mutation ne ruyne de corps. — Ma dame, dist Saffredent, vous parlez d'un don de Dieu, qui n'est encores commun aux hommes. — Il est commun, dist Oisille, à ceulx qui ont la foy, mais, pour ce que ceste matiere ne se laisseroit entendre à ceulx qui sont charnelz, sçachons à qui Symontault donne sa voix. — Je la donne, dist Symontault, à Nomerfide; car, puis qu'elle a le cueur joieulx, sa parolle ne sera point triste. — Et vrayement, dist Nomerfide, puisque vous avez envie de rire, je vous en voys prester l'occasion, et, pour vous monstrer combien la paour et l'ignorance nuyst, et que faulte d'entendre un propos est souvent cause de beaucoup de mal, je vous diray ce qu'il advint à deux cordeliers de Nyort, lesquelz, pour mal entendre le langaige d'un boucher, cuyderent morir. »

## TRENTE QUATRIESME NOUVELLE

Deux cordeliers, escoutans le secret où l'on ne les avoit appelez, pour avoir mal entendu le langage d'un boucher, meirent leur vie en danger.

Il y a ung villaige entre Nyort et Fors, nommé Grip, lequel est au seigneur de Fors. Ung jour, advint que deux cordeliers, venans de Nyort, arriverent bien tard en ce lieu de Grip et logerent en la maison d'un boucher. Et, pour ce que entre leur chambre et celle de l'hoste n'y avoit que des aiz bien mal joincts, leur print envie d'escouter ce que le mary disoit à sa femme estans dedans le lict; et vindrent mectre leurs oreilles tout droict au chevet du lict du mary, lequel, ne se doubtant de ses hostes, parloit à sa femme privement de son mesnaige, en luy disant : « M'amye, il me fault demain lever matin pour aller veoir nos cordeliers, car il y en a ung bien gras, lequel il nous fault tuer; nous le sallerons incontinant et en ferons bien nostre proffict. » Et combien qu'il entendoit de ses pourceaux, lesquelz il appelloit *cordeliers*, si est-ce que les deux pauvres freres, qui oyoient ceste conjuration, se tindrent toute asseurez que c'estoit pour eulx, et, en grande paour et craincte, attendoient l'aube du jour. Il y en avoit ung d'eulx fort gras et l'autre assez maigre. Le gras se vouloit confesser à son compaignon, disant que ung boucher, ayant perdu l'amour et craincte de Dieu, ne feroit non plus de cas de l'assommer, que ung beuf ou autre beste. Et, veu qu'ilz estoient enfermez en leur chambre, de laquelle ilz ne povoient sortir sans

passer par celle de l'hoste, ilz se debvoient tenir bien seurs de leur mort, et recommander leurs ames à Dieu. Mais le jeune, qui n'estoit pas si vaincu de paour que son compaignon, luy dist que, puis que la porte leur estoit fermée, falloit essayer à passer par la fenestre, et que aussy bien ilz ne sçauroient avoir pis que la mort. A quoy le gras s'accorda. Le jeune ouvrit la fenestre, et, voyant qu'elle n'estoit trop haulte de terre, saulta legierement en bas et s'enfuyst le plus tost et le plus loing qu'il peut, sans attendre son compaignon, lequel essaya le dangier. Mais la pesanteur le contraingnit de demeurer en bas; car au lieu de saulter, il tumba si lourdement, qu'il se blessa fort en une jambe.

Et, quant il se veid abandonné de son compaignon et qu'il ne le povoit suyvre, regarda à l'entour de luy où il se pourroit cacher, et ne veit rien que un tect à pourceaulx où il se traina mieulx qu'il peut. Et, ouvrant la porte pour se cacher dedans, en eschappa deux grands pourceaulx, en la place desquelz se meist le pauvre cordelier et ferma le petit huys sur luy, esperant, quant il orroit le bruict des gens passans, qu'il appelleroit et troveroit secours. Mais, si tost que le matin fut venu, le boucher appresta ses grands cousteaulx et dist à sa femme qu'elle luy tint compaignie pour aller tuer son pourceau gras. Et quand il arriva au tect, auquel le cordelier s'estoit caché, commencea à cryer bien hault, en ouvrant la petite porte : « Saillez dehors, maistre cordelier, saillez dehors, car aujourd'huy j'auray de vos boudins! » Le pauvre cordelier, ne se pouvant soustenir sur sa jambe, saillyt à quatre piedz hors du tect, criant tant qu'il povoit misericorde. Et, si le pauvre frere eust grand paour, le boucher et

sa femme n'en eurent pas moins, car ilz pensoient que sainct François fust courroucé contre eulx de ce qu'ilz nommoient une beste *cordelier*, et se meirent à genoulx devant le pauvre frere, demandans pardon à sainct François et à sa religion, en sorte que le cordelier cryoit d'un costé misericorde au boucher, et le boucher, à luy, d'aultre, tant que les ungs et les aultres furent ung quart d'heure sans se povoir asseurer. A la fin, le beau pere, congnoissant que le boucher ne lui voloit point de mal, luy compta la cause pourquoy il s'estoit caché en ce tect, dont leur paour tourna incontinant en ris, sinon que le pauvre cordelier, qui avoit mal en la jambe, ne se povoit resjouyr. Mais le boucher le mena en sa maison où il le feit très bien panser. Son compaignon, qui l'avoit laissé au besoing, courut toute la nuict tant, que au matin il vint en la maison du seigneur de Fors, où il se plaingnoit de ce boucher, lequel il soupsonnoit d'avoir tué son compagnon, veu qu'il n'estoit point venu après luy. Ledict seigneur de Fors envoia incontinant au lieu de Grip, pour en sçavoir la verité, laquelle sceue ne se trouva point matiere de pleurer, mais ne faillyt à le racompter à sa maistresse, madame la duchesse d'Angoulesme, mère du Roy Françoys, premier de ce nom.

« Voila, mes dames, comment il ne faut pas bien escouter le secret là où on n'est point appelé, et entendre mal les parolles d'aultruy. — Ne sçavois-je pas bien, dist Simontault, que Nomerfide ne nous feroit point pleurer, mais bien fort rire; en quoy il me semble que chascun de nous s'est bien acquicté. — Et qu'est-ce à dire, dist Oisille, que nous sommes plus enclins à rire

d'une follye, que d'une chose saigement faicte ? — Pour ce, dist Hircan, qu'elle nous est plus agreable, d'autant qu'elle est plus semblable à nostre nature, qui de soy n'est jamais saige; et chascun prent plaisir à son semblable : les folz, aux follyes, et les saiges, à la prudence. Je croy, dist-il, qu'il n'y a ne saiges ne folz, qui se sceussent garder de rire de ceste histoire. — Il y en a, dist Geburon, qui ont le cueur tant adonné à l'amour de sapience, que, pour choses que sceussent oyr, on ne les sçauroit faire rire, car ilz ont une joye en leurs cueurs et ung contentement si moderé, que nul accident ne les peut muer. — Où sont ceulx-là ? dit Hircan. — Les philosophes du temps passé, respondit Geburon, dont la tristesse et la joye est quasi point sentie ; au moins, n'en monstroient-ilz nul semblant, tant ils estimoient grand vertu se vaincre eulx-mesmes et leur passion. — Et je trouve aussi bon, comme ilz font, dist Saffredent, de vaincre une passion vicieuse ; mais, d'une passion naturelle qui ne tend à nul mal, ceste victoire-là me semble inutile. — Si est-ce, dist Geburon, que les anciens estimoient ceste vertu grande. — Il n'est pas dict aussy, respondit Saffredent, qu'ilz fussent tous saiges, mais y en avoit plus d'apparence de sens et de vertu, qu'il n'y avoit d'effect. — Toutesfois, vous verrez qu'ilz reprennent toutes choses mauvaises, dist Geburon, et mesmes Diogenes marche sur le lict de Platon qui estoit trop curieux à son gré, pour monstrer qu'il desprisoit et vouloit mectre soubz le pied la vaine gloire et convoytise de Platon, en disant : « Je conculque et desprise l'orgueil de Platon. » — Mais vous ne dictes pas tout, dist Saffredent, car Platon luy respondit que c'estoit par ung aultre orgueil. — A dire la verité, dist

Parlamente, il est impossible que la victoire de nous-mesmes se face par nous-mesmes, sans ung merveilleux orgueil qui est le vice que chacun doibt le plus craindre, car il s'engendre de la mort et ruyne de toutes les aultres vertuz. — Ne vous ay-je pas leu au matin, dist Oisille, que ceulx qui ont cuydé estre plus saiges que les aultres hommes, et qui, par une lumiere de raison, sont venuz jusques à congnoistre ung Dieu createur de toutes choses, toutesfois, pour s'attribuer ceste gloire et non à Celluy dont elle venoit, estimans par leur labeur avoir gaingné ce sçavoir, ont esté faictz non seullement plus ignorans et desraisonnables que les aultres hommes, mais que les bestes brutes. Car, ayans erré en leurs esperitz, s'attribuans ce que à Dieu seul appartient, ont monstré leurs erreurs par le desordre de leurs corps, oblians et pervertissans l'ordre de leurs sexe, comme sainct Pol aujourd'huy nous monstre en l'epistre qu'il escripvoit aux Romains. — Il n'y a nul de nous, dist Parlamente, qui, par ceste epistre, ne confesse que tous les pechez extérieurs ne sont que les fruictz de l'infelicité interieure, laquelle plus est couverte de vertu et de miracles, plus est dangereuse à arracher. — Entre nous hommes, dist Hircan, sommes plus près de nostre salut, que vous autres, car, ne dissimulans point noz fruictz, congnoissons facillement nostre racine ; mais, vous qui ne les osez mectre dehors et qui faictes tant de belles œuvres apparantes, à grand peyne congnoistrez-vous ceste racine d'orgueil, qui croist soubz si belle couverture. — Je vous confesse, dist Longarine, que, si la parolle de Dieu ne nous monstre, par la foy, la lepre d'infidelité cachée en nostre cueur, Dieu nous faict grand grace, quand nous tresbuchons

en quelque offense visible, par laquelle nostre peste couverte se puisse clairement veoir. Et bien heureux sont ceulx que la foy a tant humilliez, qu'ilz n'ont point besoing d'experimenter leur nature pecheresse, par les effectz du dehors ! — Mais regardons, dist Simontault, de là où nous sommes venuz : en partant d'une très grande follye, nous sommes tombez en la philosophie et theologie. Laissons ces disputes à ceulx qui sçavent mieulx resver que nous, et sçachons de Nomerfide, à qui elle donne sa voix. — Je la donne, dist-elle, à Hircan, mais je luy recommande l'honneur des dames. — Vous ne le pouvez dire en meilleur endroict, dist Hircan, car l'histoire que j'ay apprestée est toute telle qu'il la fault pour vous obeir ; si est-ce que, par cela, je vous apprendray à confesser que la nature des femmes et des hommes est de soy encline à tout vice, si elle n'est preservée de Celluy à qui l'honneur de toute victoire doibt estre rendu ; et pour vous abbattre l'audace que vous prenez, quand on en dit à vostre honneur, je vous en diray une aultre, une très veritable. »

## TRENTE CINQUIESME NOUVELLE

L'oppinion d'une dame de Pampelune, qui, cuydant l'amour spirituelle n'estre point dangereuse, s'estoit efforcée d'entrer en la bonne grace d'un cordelier, fut tellement vaincue par la prudence de son mary, qui, sans luy declarer qu'il entendist rien de son affaire, luy feit mortellement hayr ce que plus elle avoit aymé, et s'adonna entierement à son mary.

En la ville de Pampelune, y avoit une dame estimée, belle et vertueuse, et la plus chaste et devote qui fust au pays. Elle aymoit son mary et luy obeissoit si bien, que entierement il se confioit en elle. Ceste dame frequentoit incessamment le service divin et les sermons, et persuadoit son mary et ses enfans à y demeurer comme elle. Laquelle, estant en l'aage de trente ans, que les femmes ont accoustumé de quicter le nom de belles pour estre nommées saiges, en ung premier jour de caresme, alla à l'eglise prendre la memoire de la mort, où elle trouva le sermon que commençoit un cordelier, tenu de tout le peuple ung sainct homme, pour sa très grande austerité et bonté de vie, qui le rendoit maigre et pasle, mais non tant, qu'il ne fust ung des beaulx hommes du monde. La dame escouta devotement son sermon, ayant les oeilz fermes à regarder ceste venerable personne, et l'oreille et l'esprit prestz à l'escouter. Parquoy, la doulceur de ses parolles penetra les oreilles de ladicte dame jusques au cueur, et la beaulté et grace de son visaige passa par les oeilz et blessa si fort l'esperit de la dame, qu'elle fut comme une personne ravie. Après le sermon, regarda soigneusement où le prescheur diroit la messe; et là assista et print

les cendres de sa main, qui estoit aussi belle et blanche que dame la sçauroit avoir. Ce que regarda plus la devote, que la cendre qu'il luy bailloit. Croyant asseurement que un tel amour spirituel et quelques plaisirs qu'elle en sentoit n'eussent sceu blesser sa conscience, elle ne failloit point tous les jours d'aller au sermon et d'y mener son mary; et l'un et l'autre donnoient tant de louange au prescheur, que en tables et ailleurs ilz ne tenoient aultres propos. Ainsy ce feu, soubz tiltre de spirituel, fut si charnel, que le cueur qui en fut si embrasé brusla tout le corps de ceste pauvre dame; et, tout ainsy qu'elle estoit tardive à sentir ceste flamme, ainsy elle fut prompte à enflamber, et sentyt plus tost le contentement de sa passion, qu'elle ne congneut estre passionnée; et, comme toute surprinse de son ennemy Amour, ne resista plus à nul de ses commandemens. Mais le plus fort estoit que le medecin de ses douleurs estoit ignorant de son mal. Parquoy, ayant mis dehors toute la craincte qu'elle debvoit avoir de monstrer sa follye devant ung si saige homme, son vice et sa meschanceté à ung si vertueux et homme de bien, se meit à luy escripre l'amour qu'elle luy portoit le plus doulcement qu'elle peut pour le commencement; et bailla ses lectres à ung petit paige, lui disant ce qu'il y avoit à faire, et que surtout il se gardast que son mary ne le veit aller aux Cordeliers. Le paige, serchant son plus direct chemyn, passa par la rue où son maistre estoit assis en une boutique. Le gentil homme, le voyant passer, s'advancea pour regarder où il alloit; et, quand le paige l'apparceut, tout estonné, se cacha dans une maison. Le maistre, voiant ceste contenance, le suivyt, et, en le prenant par le bras, luy demanda où

il alloit. Et, voiant ses excuses sans propos, et son visaige effroyé, le menassa de le bien battre, s'il ne lui disoit où il alloit. Le pauvre paige luy dist : « Helas, monsieur, si je le vous dis, madame me tuera. » Le gentil homme, doubtant que sa femme feit un marché sans luy, asseura le paige qu'il n'auroit nul mal s'il luy disoit verité, et qu'il luy feroit tout plain de bien; aussi, que, s'il mentoit, il le mectroit en prison pour jamais. Le petit paige, pour avoir du bien et pour éviter le mal, luy compta tout le faict et luy monstra les lectres que sa maistresse escripvoit au prescheur; dont le mary fut autant esmerveillé et marry, comme il avoit esté tout asseuré, toute sa vie, de la loyaulté de sa femme, où jamais n'avoit congneu faulte. Mais luy, qui estoit saige, dissimula sa collere, et, pour congnoistre du tout l'intention de sa femme, va faire une response, comme si le prescheur la mercioit de sa bonne volunté, luy declarant qu'il n'en avoit moins de son costé. Le paige, ayant juré à son maistre de mener saigement cest affaire, alla porter à sa maistresse la lectre contrefaicte, qui en eut telle joye que son mary s'apparceut bien qu'elle avoit changé son visaige, car, en lieu d'enmagrir, pour le jeusne du karesme, elle estoit plus belle et plus fresche que à karesme prenant.

Desja estoit la my karesme, que la dame ne laissa, ne pour Passion ne pour Sepmaine saincte, sa maniere accoustumée de mander par lectres au prescheur sa furieuse fantaisye. Et luy sembloit, quand le prescheur tournoit les oeilz du costé où elle estoit, ou qu'il parloit de l'amour de Dieu, que tout estoit pour l'amour d'elle ; et, tant que ses oeilz povoient monstrer ce qu'elle pensoit, elle ne les espargnoit pas. Le mary ne failloit

point à luy faire pareille response. Après Pasques, il luy rescripvit, au nom du prescheur, qui la prioit luy enseigner le moyen qu'il la peust veoir secrettement. Elle, à qui l'heure tardoit, conseilla à son mary d'aller visiter quelques terres qu'ilz avoient dehors; ce qu'il luy promist, et demeura caché en la maison d'ung sien amy. La dame ne faillyt point d'escripre au prescheur, qu'il estoit heure de la venir veoir, parce que son mary estoit dehors. Le gentil homme, volant experimenter jusques au bout le cueur de sa femme, s'en alla au prescheur, le priant pour l'amour de Dieu luy vouloir prester son habit. Le prescheur, qui estoit homme de bien, luy dist que leur reigle le defendoit, et que pour rien ne le presteroit pour servir en masques. Le gentil homme l'asseura qu'il n'en voloit point abuser et que c'estoit pour chose necessaire à son bien et salut. Le cordelier, qui le congnoissoit homme de bien et devot, luy presta; et, avecq cest habit qui couvroit tout le visaige, en sorte que l'on ne povoit voir les oeilz, print le gentil homme une fausse barbe et ung faulz nez semblables à ceulx du prescheur; aussy, avec du liege en ses souliers, se feit de la propre grandeur du prescheur. Ainsy habillé, s'en vint au soir en la chambre de sa femme qui l'attendoit en grand devotion. La pauvre sotte n'attendit pas qu'il vint à elle, mais, comme femme hors du sens, le courut embrasser. Luy, qui tenoit le visaige baissé, de paour d'estre congneu, commencea à faire le signe de la croix, faisant semblant de la fuyr, en disant tousjours, sans aultre propos : « Tentation! tentation! » La dame luy dist : « Helas, mon pere, vous avez raison; car il n'en est point de plus forte que celle qui vient d'amour, à laquelle vous m'avez

promis donner remede, vous priant, maintenant que nous en avons le temps et loisir, avoir pitié de moy. » Et en ce disant, s'esforceoit de l'embrasser, lequel, fuyant par tous les costez de la chambre avecq grands signes de croix, cryoit tousjours. « Tentation! tentation! » Mais, quand il veit qu'elle le serchoit de trop près, print ung gros baston qu'il avoit soubz son manteau et la battit si bien, qu'il luy feyt passer sa tentation, sans estre congneu d'elle. S'en alla incontinant rendre les habits au prescheur, l'asseurant qu'ilz luy avoient porté bonheur.

Le lendemain, faisant semblant de revenir de loing, retourna en sa maison, où il trouva sa femme au lict; et, comme ignorant sa maladie, luy demanda la cause de son mal, qui luy respondit que c'estoit ung caterre, et qu'elle ne se povoit aider de bras ne de jambes. Le mary, qui avoit belle envie de rire, feit semblant d'en estre bien marry; et, pour la resjouir, luy dist, sur le soir, qu'il avoit convié à soupper le sainct homme predicateur. Mais elle luy dist soubdain : « Jamais ne vous advienne, mon amy, de convier telles gens, car ilz portent malheur en toutes les maisons où ilz vont. — Comment, m'amye, dist le mary, vous m'avez tant loué cestuy-cy! Je pense, quant à moy, s'il y a ung sainct homme au monde, que c'est luy. » La dame luy respondit : « Ilz sont bons en l'eglise et en la predication, mais aux maisons sont Antechrist. Je vous prie, mon amy, que je ne le voye point, car ce seroit assez, avecq le mal que j'ay, pour me faire morir. » Le mary luy dist : « Puisque vous ne le volez veoir, vous ne le verrez point; mais si luy donneray-je à soupper ceans. — Faictes, dist-elle, ce qu'il vous plaira, mais que je

ne le voye point, car je hay telles gens comme diables. » Le mary, après avoir baillé à soupper au beau pere, luy dist : « Mon pere, je vous estime tant aymé de Dieu, qu'il ne vous refusera aucune requeste; parquoy je vous supplie avoir pitié de ma pauvre femme, laquelle depuis huict jours en ça est possedée du malin esperit, de sorte qu'elle veult mordre et esgratiner tout le monde. Il n'y a croix ne eaue benoiste, dont elle face cas. J'ay ceste foy, que, si vous mectez la main sur elle, que le diable s'en ira, dont je vous prie autant que je puis. » Le beau pere dist : « Mon fils, toute chose est possible au croyant. Croiez-vous pas fermement que la bonté de Dieu ne refuse nul qui en foy luy demande grace? — Je le croy, mon pere, dist le gentil homme. — Asseurez-vous aussy, mon filz, dist le cordelier, qu'il peut ce qu'il veut et qu'il n'est moins puissant que bon. Allons, fortz en foy, pour resister à ce lyon rugissant, et luy arracher la proye qui est acquise à Dieu par le sang de son filz Jesus Christ. » Ainsy le gentil homme mena cest homme de bien, où estoit sa femme couchée sur ung petit lict; qui fut si estonnée de le veoir, pensant que ce fust celluy qui l'avoit battue, qu'elle entra en merveilleuse collere; mais, pour la presence de son mary, baissa les oeilz et devint muette. Le mary dist au sainct homme : « Tant que je suis devant elle, le diable ne la tormente gueres; mais, si tost que je m'en iray, vous luy gecterez de l'eau benoiste, vous verrez à l'heure le malin esperit faire son office. » Le mary le laissa tout seul avecq sa femme et demora à la porte, pour veoir leur contenance. Quand elle ne veid plus personne que le beau pere, elle commencea à cryer comme femme hors du sens, en l'appelant meschant,

villain, meurtrier, trompeur. Le beau pere, pensant pour vray qu'elle fust possedée d'un malin esperit, luy voloit prendre la teste pour dire dessus les oraisons, mais elle l'esgratina et mordit de telle sorte qu'il fut contrainct de parler de plus loing; et, en gectant force eaue benoiste, disoit beaucoup de bonnes oraisons. Quand le mary veid qu'il en avoit bien faict son debvoir, entra en la chambre et le mercya de la peyne qu'il en avoit prinse; et, à son arrivée, sa femme cessa ses injures et maledictions, et baisa la croix bien doulcement, pour la contraincte qu'elle avoit de son mary. Mais le sainct homme, qui l'avoit veue tant enragée, croyoit fermement que, à sa priere, Nostre Seigneur eust gecté le diable dehors, et s'en alla louant Dieu de ce grand myracle. Le mari, voyant sa femme bien chastiée de sa folle fantaisie, ne luy volut poinct declairer ce qu'il avoit faict, car il se contentoit d'avoir vaincu son oppinion par sa prudence et l'avoir mise en telle sorte, qu'elle hayoit mortellement ce qu'elle avoit aymé. Et, detestant sa follye, se adonna du tout au mary et au mesnaige mieulx qu'elle n'avoit faict paravant.

« Par cecy, mes dames, povez-vous cognoistre le bon sens d'un mary et la fragilité d'une femme de bien, et je pense, quand vous avez bien regardé en ce mirouer, au lieu de vous fier à vos propres forces, vous aprendrez à vous retourner à Celluy en la main duquel gist vostre honneur. — Je suys bien ayse, dist Parlamente, de quoy vous estes devenu prescheur des dames; et le seriez encores plus si vous vouliez continuer ces beaulx sermons à toutes celles à qui vous parlez. — Toutes les foys, dist Hircan, que vous me vouldrez

escouter, je vous asseure que je n'en diray pas moins. — C'est à dire, dist Simontault, que, quand vous n'y serez pas, il dira aultrement. — Il en fera ce qu'il luy plaira, dist Parlamente, mais je veulx croire, pour mon contentement, qu'il dict tousjours ainsy. — A tout le moins, l'exemple qu'il a alleguée servira à celles qui cuydent que l'amour spirituelle ne soit point dangereuse. Mais il me semble qu'elle l'est plus que toutes les aultres. — Si me semble-il, dist Oisille, que aymer ung homme de bien, vertueux et craingnant Dieu, n'est point chose à despriser, et que l'on n'en peult que mieulx valloir. — Madame, dist Parlamente, je vous prie croire qu'il n'est rien plus sot, ne plus aysé à tromper, que une femme qui n'a jamais aymé. Car amour de soy est une passion qui a plus tost saisy le cueur, que l'on ne s'en advise; et est ceste passion si plaisante, que, si elle se peut ayder de la vertu, pour luy servir de manteau, à grand peyne sera-elle congneue, qu'il n'en vienne quelque inconvenient. — Quel inconvenient sçauroit-il venir, dist Oisille, d'aymer ung homme de bien? — Madame, respondit Parlamente, il y a assez d'hommes estimez hommes de bien; mais estre homme de bien envers les dames, garder leur honneur et conscience, je croy que de ce temps ne s'en trouveroit point jusques à ung; et celles qui se fient, le croyant autrement, s'en trouvent enfin trompées, et entrent en ceste amitié de par Dieu, dont bien souvent ilz en saillent de par le diable; car j'en ay assez veu, qui, soubz couleur de parler de Dieu, commençoient une amitié, dont à la fin se vouloient retirer, et ne povoient, pour ce que l'honneste couverture les tenoit en subjection; car une amour vitieuse, de soy-mesmes,

se defaict, et ne peut durer en ung bon cueur; mais la vertueuse est celle qui a les liens de soie si desliez, que l'on en est plus tost prinst que l'on ne les peut veoir. — Ad ce que vous dictes, dist Ennasuitte, jamais femme ne vouldroit aymer homme. Mais vostre loy est si aspre qu'elle ne durera pas. — Je le sçay bien, dist Parlamente, mais je ne lairray pas, pour cela, desirer que chascun se contentast de son mary, comme je faiz du mien. » Ennasuitte, qui par ce mot se sentyt touchée, en changeant de couleur, luy dist : « Vous debvez juger que chascun a le cueur comme vous, ou vous pensez estre plus parfaicte que toutes les autres. — Or, ce dist Parlamente, de paour d'entrer en dispute, sçachons à qui Hircan donnera sa voix. — Je la donne, dist-il, à Ennasuitte, pour la recompenser contre ma femme. — Or, puisque je suis en mon rang, dist Ennasuitte, je n'espargneray homme ne femme, afin de faire tout esgal, et voy bien que vous ne povez vaincre vostre cueur à confesser la vertu et bonté des hommes : qui me faict reprendre le propos dernier par une semblable histoire. »

# TRENTE SIXIESME NOUVELLE

Par le moyen d'une salade, un president de Grenoble se vengea d'un sien clerc, duquel sa femme s'estoit amourachée, et saulva l'honneur de sa maison.

C'est que en la ville de Grenoble y avoit ung president, dont je ne diray pas le nom, mais il n'estoit pas françois. Il avoit une bien belle femme, et vivoient ensemble en grande paix. Cette femme, voiant que son mary estoit viel, print en amour ung jeune clerc, nommé Nicolas. Quand le mary alloit au matin au palais, Nicolas entroit en sa chambre et tenoit sa place; de quoy s'apparceut ung serviteur du president, qui l'avoit bien servy trente ans; et, comme loyal à son maistre, ne se peut garder de luy dire. Le president, qui estoit saige, ne le voulut croire legierement, mais dist qu'il avoit envie de mectre division entre luy et sa femme, et que, si la chose estoit vraie comme il disoit, il la luy pourroit bien monstrer, et, s'il ne la luy monstroit, il estimeroit qu'il auroit controuvé ceste mensonge pour separer l'amitié de luy et de sa femme. Le varlet l'asseura qu'il luy feroit veoir ce qu'il luy disoit; et, ung matin, sitost que le president fut allé à la court et Nicolas entré en la chambre, le serviteur envoya l'un de ses compaignons mander à son maistre qu'il povoit bien venir, et se tint tousjours à la porte, pour guetter que Nicolas ne saillist. Le president, sitost qu'il veid le signe que luy feit ung de ses serviteurs, faingnant se trouver mal, laissa la Court et s'en alla hastivement en sa maison où il trouva son viel serviteur à la porte de la chambre,

l'asseurant pour vray que Nicolas estoit dedans, qui ne faisoit gueres que d'entrer. Le seigneur luy dist : « Ne bouge de ceste porte, car tu sçais bien qu'il n'y a autre entrée, ne yssue en ma chambre, que ceste-cy, si non ung petit cabinet, duquel moy seul porte la clef. » Le president entra dans la chambre et trouva sa femme et Nicolas couchez ensemble, lequel, en chemise, se gecta à genoux, à ses piedz, et luy demanda pardon : sa femme, de l'autre costé, se print à plorer. Lors dist le president : « Combien que le cas que vous avez faict soit tel que vous povez estimer, si est-ce que je ne veulx, pour vous, que ma maison soit deshonorée et les filles que j'ay eu de vous desavancées. Parquoy, dist-il, je vous commande que vous ne plorez point, et oyez ce que je feray; et vous, Nicolas, cachez-vous en mon cabinet et ne faictes ung seul bruict. » Quand il eut ainsy faict, va ouvrir la porte et appela son vieil serviteur, et luy dist : « Ne m'as-tu pas asseuré que tu me monstrerois Nicolas avec ma femme; et, sur ta parolle, je suys venu icy en dangier de tuer ma pauvre femme; je n'ay rien trouvé de ce que tu m'as dict. J'ay serché par toute ceste chambre, comme je te veulx montrer; et, en ce disant, feit regarder son varlet soubz les litcz et par tous coustez. » Et quant le varlet ne trova rien, tout estonné, dist à son maistre : « Il faut que le diable l'ait emporté, car je l'ay veu entrer icy, et si n'est point sailly par la porte, mais je voy bien qu'il n'y est pas. » A l'heure, le maistre luy dist : « Tu es bien malheureux serviteur, de voloir mectre entre ma femme et moy une telle division : parquoy, je te donne congé de t'en aller, et, pour tous les services que tu m'as faictz, te veulx paier ce que je te doibz et davantaige; mais va

t'en bien tost et te garde d'estre en ceste ville vingt quatre heures passées. » Le président luy donna cinq ou six paiemens des années à advenir, et, sçachant qu'il estoit loyal, esperoit luy faire autre bien. Quand le serviteur s'en fut allé plorant, le president feit saillir Nicolas de son cabinet, et, après avoir dict à sa femme et à luy ce qu'il luy sembloit de leur meschanceté, leur défendit de faire aucun semblant à personne; et commanda à sa femme de s'habiller plus gorgiasement qu'elle n'avoit accoustumé et se trouver en toutes compaignies, dances et festes, et à Nicolas, qu'il eust à faire meilleure chere qu'il n'avoit faict auparavant, mais que, si tost qu'il luy diroit à l'oreille : *Va t'en!* qu'il se gardast bien de demeurer à la ville trois heures après son commandement. Et, ce faict, s'en retourna au Palais, sans faire semblant de rien. Et durant quinze jours, contre sa coustume, se meit à festoier ses amys et voisins. Et, après le bancquet, avoit des tabourins pour faire dancer les dames. Ung jour, il voyoit que sa femme ne dansoit point, commanda à Nicolas de la mener dancer, lequel, cuydant qu'il eust oblyé les faultes passées, la mena dancer joieusement. Mais, quand la dance fut achevée, le president faingnant luy commander quelque chose en sa maison, luy dist à l'oreille : « Va t'en et ne retourne jamais! » Or, fut Nicolas bien marry de laisser sa dame, mais non moins joieulx d'avoir la vie saulve. Après que le president eut mis, en l'oppinion de tous ses parens et amys et de tout le païs, la grande amour qu'il portoit à sa femme, ung beau jour du moys de may, alla cuyllir en son jardin une sallade de telles herbes, que, si tost que sa femme en eust mangé, ne vesquit pas vingt quatre

heures : dont il feit si grand deuil par semblant, que nul ne povoit soupsonner qu'il fust occasion de ceste mort; et, par ce moïen, se vengea de son ennemy et saulva l'honneur de sa maison.

« Je ne veulx pas, mes dames, par cela, louer la conscience du president, mais, ouy bien, monstrer la legiereté d'une femme, et la grand patience et prudence d'un homme; vous suppliant, mes dames, ne vous courroucer de la verité qui parle quelquefois aussy bien contre nous que contre les hommes. Et les hommes et les femmes sont communs aux vices et vertuz. — Si toutes celles, dist Parlamente, qui ont aymé leurs varletz estoient contrainctes à manger de telles sallades, j'en congnois qui n'aymeroient point tant leurs jardins comme elles font, mais en arracheroient les herbes pour eviter celle qui rend l'honneur à la lignée par la mort d'une folle mere. » Hircan, qui devinoit bien pourquoy elle le disoit, respondit en collere : « Une femme de bien ne doibt jamais juger ung aultre de ce qu'elle ne vouldroit faire. » Parlamente respondit : « Sçavoir n'est pas jugement et sottize; si est-ce que ceste pauvre femme-là porta la peyne que plusieurs meritent. Et croy que le mary, puisqu'il s'en voloit venger, se gouverna avecq une merveilleuse prudence et sapience. — Et aussi avecques une grande malice, ce dist Longarine, et longue et cruelle vengeance, qui monstroit bien n'avoir Dieu ne conscience devant les oeilz. — Et que eussiez-vous doncq voulu qu'il eust faict, dist Hircan, pour se venger de la plus grande injure que la femme peut faire à l'homme? — J'eusse voulu, dist elle, qu'il l'eust tuée en sa collere, car les docteurs dient que le

peché est remissible, pour ce que les premiers mouvemens ne sont pas en la puissance de l'homme : parquoy il en eust peu avoir grace. — Ouy, dist Geburon; mais ses filles et sa race eussent à jamais porté ceste notte. — Il ne la debvoit point tuer, dist Longarine, car, puisque sa grande collere estoit passée, elle eust vescu avecq luy en femme de bien et n'en eust jamais esté memoire. — Pensez-vous, dist Saffredent, qu'il fust appaisé, pour tant qu'il dissimulast sa collere? Je pense, quant à moy, que, le dernier jour qu'il feit sa sallade, il estoit aussi courroucé que le premier, car il y en a aucuns, desquelz les premiers mouvemens n'ont jamais intervalle jusques ad ce qu'ilz ayent mys à effect leur passion; et me faictes grand plaisir de dire que les theologiens estiment ces pechez-là facilles à pardonner, car je suis de leur oppinion. — Il faict bon regarder à ses parolles, dist Parlamente, devant gens si dangereux que vous; mais ce que j'ay dict se doibt entendre quand la passion est si forte, que soubdainement elle occupe tant les sens, que la raison n'y peut avoir lieu. — Aussy, dist Saffredent, je m'arreste à vostre parolle et veulx par cela conclure que ung homme bien fort amoureux, quoy qu'il face, ne peut pecher, sinon de peché veniel; car je suis seur que, si l'amour le tient parfaictement lié, jamais la raison ne sera escoutée ny en son cueur ny en son entendement. Et, si nous voulons dire verité, il n'y a nul de nous qui n'ait experimenté ceste furieuse follye, que je pense non seullement estre pardonnée facillement, mais encores je croy que Dieu ne se courrouce point de tel peché, veu que c'est ung degré pour monter à l'amour parfaicte de luy, où jamais nul ne monta, qu'il n'ait passé par l'eschelle de l'amour

de ce monde. Car sainct Jehan dict : Comment aymerez-vous Dieu, que vous ne voyez point, si vous n'aymez celluy que vous voyez? — Il n'y a si beau passaige en l'Escripture, dist Oisille, que vous ne tirez à vostre propos. Mais gardez-vous de faire comme l'arignée qui convertyt tout bonne viande en venyn. Et si vous advisez qu'il est dangereux d'alleguer l'Escripture sans propos ne necessité! — Appelez-vous *dire verité* estre sans propos ne necessité? dist Saffredent. Vous voulez doncques dire que, quand, en parlant à vous aultres incredules, nous appellons Dieu à nostre ayde, nous prenons son nom en vain; mais, s'il y a peché, vous seules en debvez porter la peyne, car voz incredulitez nous contraingnent à sercher tous les sermens dont nous nous pouvons adviser. Et encore, ne povons-nous allumer le feu de charité en vos cueurs de glace. — C'est signe, dist Longarine, que tous vous mentez, car, si la verité estoit en vostre parolle, elle est si forte, qu'elle vous feroit croire. Mais il y a dangier que les filles d'Eve croyent trop tost ce serpent. — J'entends bien, Parlamente, dist Saffredent, que les femmes sont invincibles aux hommes; parquoy je me tairay, afin d'escouter à qui Ennasuitte donnera sa voix. — Je la donne, dist-elle, à Dagoucin, car je croy qu'il ne vouldrait point parler contre les dames. — Pleust à Dieu, dist Dagoucin, qu'elles respondissent autant à ma faveur, que je vouldrois parler pour la leur! Et, pour vous monstrer que je me suis estudié de honorer les vertueuses en ramentevant leurs bonnes oeuvres, je vous en voys racompter une; et ne veulx pas nier, mes dames, que la patience du gentil homme de Pampelune et du president de Grenoble n'ait esté grande, mais la

vengeance n'en a esté moindre. Et quand il fault louer ung homme vertueux, il ne fault point donner de gloire à une seulle vertu, qu'il faille la faire servir de manteau à couvrir ung très grand vice; mais celluy est louable, qui, pour l'amour de la vertu seule, faict œuvre vertueuse, comme j'espere vous faire veoir par la patience de vertu d'une dame, qui ne serchoit aultre fin en toute sa bonne œuvre, que l'honneur de Dieu et le salut de son mary. »

## TRENTE SEPTIESME NOUVELLE

Madame de Loue, par sa grand' patience et longue attente, gaingna si bien son mary, qu'elle le retira de sa mauvaise vie, et vescurent depuis en plus grande amitié qu'auparavant.

Il y avoit une dame en la maison de Loué, tant saige et vertueuse qu'elle estoit aymée et estimée de tous ses voisins. Son mary, comme il debvoit, se fioit en elle de tous ses affaires, qu'elle conduisoit si saigement, que sa maison, par son moyen, devint une des plus riches maisons et des mieulx meublées qui fust au pays d'Anjou ne de Touraine. Ayant vescu ainsy longuement avecq son mary, duquel elle porta plusieurs beaulx enfans, la felicité, à laquelle succede tousjours son contraire, commencea à se diminuer, pource que son mary, trouvant l'honneste repos insuportable, l'abandonna pour sercher son travail. Et print une coustume, que, aussy tost que sa femme estoit endormie, se levoit d'auprès d'elle et ne retournoit qu'il ne fust près du matin. La dame de Loué trouva ceste façon de faire mauvaise, tellement que, en entrant en une grande jalousie, de laquelle ne voloit faire semblant, oblia les affaires de la maison, sa personne et sa famille, comme celle qui estimoit avoir perdu le fruict de ses labeurs, qui estoit le grand amour de son mary, pour lequel continuer n'y avoir peyne qu'elle ne portast volontiers. Mais, l'ayant perdue, comme elle voyoit, fut si negligente de tout le demorant de la maison, que bientost l'on congneut le dommaige que son absence y faisoit, car son mary, d'un costé, despendoit sans ordre,

et elle ne tenoit plus la main au mesnaige, en sorte que la maison fut bien tost rendue si embrouillée, que l'on commenceoit à coupper les hauts boys et engaiger les terres. Quelqu'un de ses parens, qui congnoissoit la maladie, luy remonstra la faulte qu'elle faisoit et que, si l'amour de son mary ne luy faisoit aymer le proffict de sa maison, que au moins elle eust regard à ses pauvres enfans : la pitié desquelz luy feit reprendre ses espritz; et essaya par tous moyens de regaingner l'amour de son mary. Et, ung jour, feit le guet, quand il se leveroit d'auprès d'elle, et se leva pareillement avec son manteau de nuyct; faisoit faire son lict, et, en disant ses Heures, attendoit le retour de son mary; et, quand il entroit, alloit au devant de luy le baiser, et luy portoit ung bassin et de l'eaue pour laver ses mains. Luy, estonné de ceste nouvelle façon, luy dist qu'il ne venoit que du retraict, et que, pour cela, n'estoit mestier qu'elle se levast. A quoy elle respondit que, combien que ce n'estoit pas grand chose, si estoit-il honneste de laver ses mains, quand on venoit d'un lieu ord et sale, desirant par là luy faire congnoistre et abominer sa meschante vie. Mais, pour cela, il ne s'en corrigeoit point et continua ladicte dame bien ung an ceste façon de faire. Et quand elle veid que ce moïen ne luy servoit de rien, ung jour, actendant son mari qui demoroit plus qu'il n'avoit de coustume, lui print envie de l'aller sercher. Et tant alla de chambre en chambre, qu'elle le trouva couché en une arrière garderobbe et endormy avecq la plus layde, orde et sale chamberiere qui fut leans. Et, lors, se pensa qu'elle luy apprendroit à laisser une si honneste femme pour une si sale et orde : print de la paille et l'alluma au milieu de la

chambre ; mais, quand elle veid que la fumee eust aussitost tué son mary que esveillé, le tira par le bras, en criant : *Au feu ! au feu !* Si le mary fut honteux et marry estant trouvé par une si honneste femme avec une telle ordure, ce n'estoit pas sans grande occasion. Lors, sa femme lui dist : « Monsieur, j'ay essayé, ung an durant, à vous retirer de ceste malheurté, par doulceur et patience, et vous monstrer que, en lavant le dehors, vous deviez nectoier le dedans ; mais, quand j'ay veu que tout ce que je faisois estoit de nulle valeur, j'ay mis peyne de me ayder de l'element qui doibt mectre fin à toutes choses, vous asseurant, monsieur, que si ceste-cy ne vous courige, je ne sçay si une seconde fois je vous pourrois retirer du dangier, comme j'ai faict. Je vous supplie de penser qu'il n'est plus grand desespoir que l'amour, et, si je n'eusse eu Dieu devant les œilz, je n'eusse point enduré ce que j'ay faict. » Le mary, bien ayse d'en eschapper à si bon compte, luy promist jamais ne luy donner occasion de se tormenter pour luy, ce que très voluntiers la dame creut ; et, du consentement du mary, chassa dehors ce qu'il luy desplaisoit. Et, depuis ceste heure-là, vesquirent ensemble en si grande amitié, que mesmes les faultes passées, par le bien qui en estoit advenu, leur estoient augmentation de contentement.

« Je vous supplie, mes dames, si Dieu vous donne de tels mariz, que vous ne desesperiez point jusques ad ce que vous ayez longuement essaié tous les moiens pour les reduire, car il y a vingt quatre heures au jour, esquelles l'homme peut changer d'oppinion ; et une femme se doibt tenir plus heureuse d'avoir gaingné

son mary par patience et longue attente, que si la fortune et les parens luy en donnoient ung plus parfaict. — Voila, dist Oisille, un exemple qui doibt servir à toutes les femmes mariées. — Il prendra cest exemple, qui vouldra, dist Parlamente ; mais, quant à moy, il ne me seroit possible d'avoir si longue patience, car, combien que en tous estatz patience soit une belle vertu, j'ay oppinion que en mariage elle ameine enfin inimitié, pour ce que, en souffrant injure de son semblable, on est contrainct de s'en separer le plus que l'on peut, et, de ceste estrangeté-là, vient ung despris de la faulte du desloyal ; et, en ce despris, peu à peu l'amour diminue, car, d'autant ayme-l'on la chose, que l'on estime la valleur. — Mais il y a dangier, dist Ennasuitte, que la femme impatiente trouve ung mary furieux qui luy donnera douleur en lieu de patience. — Et que sçauroit faire ung mary, dist Parlamente, que ce qui a été racompté en ceste histoire? — Quoy? dist Ennasuitte ; battre très bien sa femme, la faire coucher en la couchette, et celle qu'il aymeroit, au grand lict. — Je croy, dist Parlamente, que une femme de bien ne seroit point si marrie d'estre battue par collere, que d'estre desprisée pour une qui ne la vault pas ; et, après avoir porté la peyne de la separation d'une telle amitié, ne sçauroit faire le mary chose dont elle se sceust plus soulcier. Et aussy, dit le compte, que la peyne qu'elle print à le retirer fut pour l'amour qu'elle avoit à ses enfans, ce que je croy. — Et trouvez-vous grand patience à elle, dist Nomerfide, d'aller mectre le feu soubz le lict où son mari dormoit? — Ouy, dist Longarine ; car, quand elle veid la fumée, elle l'esveilla, et par aventure, ce fut où elle feict plus de

faulte, car, de telz marys que ceulx-là, les cendres en seroient bonnes à faire la buée. — Vous estes cruelle, Longarine, ce dist Oisille, mais si n'avez-vous pas ainsy vescu avecq le vostre? — Non, dist Longarine, car Dieu mercy ne m'en a pas donné l'occasion, mais de le regreter toute ma vie, en lieu de m'en plaindre. — Et si vous eust esté tel, dist Nomerfide, qu'eussiez-vous faict? — Je l'aimois tant, dist Longarine, que je croy que je l'eusse tué et me fusse tuée, car morir après telle vengeance m'eust esté chose plus agreable, que vivre loyaulment avecq un desloyal. — Ad ce que je voy, dist Hircan, vous n'aymez vos maryz, que pour vous. S'ilz vous sont selon vostre desir, vous les aymez bien, et, s'ils vous font la moindre faulte du monde, ilz ont perdu le labeur de leur sepmaine pour un sabmedy. Par ainsy, voulez-vous estre maistresse; dont, quant à moy, j'en suis d'oppinion, mais que tous les mariz s'y accordent. — C'est raison, dist Parlamente, que l'homme nous gouverne comme nostre chef, mais non pas qu'il nous abandonne ou traicte mal. — Dieu a mis si bon ordre, dist Oisille, tant à l'homme que à la femme, que, si l'on n'en abuse, je tiens mariaige le plus beau et le plus seur estat qui soit au monde : et suis seure que tous ceulx qui sont icy, quelque myne qu'ilz en facent, en pensent autant. Et d'autant que l'homme se dict plus saige que la femme, il sera plus reprins, si la faulte vient de son costé. Mais, ayans assez mené ce propos, sçachons à qui Dagoucin donne sa voix? — Je la donne, dist-il, à Longarine. — Vous me faictes grand plaisir, dist-elle, car j'ay un compte qui est digne de suivre le vostre. Or, puisque nous sommes à louer la vertueuse patience des dames, je vous en monstreray

une plus louable que celle de qui a esté présentement parlé, et de tant plus est elle à estimer, qu'elle estoit femme de ville, qui de leur coustume ne sont nourryes si vertueusement que les autres. »

---

## TRENTE HUICTIESME NOUVELLE

Une bourgeoise de Tours, pour tant de mauvais traitemens qu'elle avoit receus de son mary, luy rendit tant de biens, que, quittant sa maistresse, qu'il entretenoit paisiblement, s'en-retourna vers sa femme.

En la ville de Tours, y avoit une bourgeoise belle et honneste, laquelle pour ses vertuz estoit non seullement aymée, mais craincte et estimée de son mary. Si est-ce que, suyvant la fragilité des hommes qui s'ennuyent de manger bon pain, il fut amoureux d'une mestayere qu'il avoit. Et souvent s'en partoit de Tours, pour aller visiter sa mestayrie, où il demeuroit tousjours deux ou trois jours; et, quand il retournoit à Tours, il estoit toujours si morfondu, que sa pauvre femme avoit assez à faire à le guarir. Et, si tost qu'il estoit sain, ne failloit point à retourner au lieu où pour le plaisir oblioit tous ses maulx. Sa femme, qui surtout aymoit sa vie et sa santé, le voiant revenir ordinairement en si mauvais estat, s'en alla à la mestayrie, où elle trouva la jeune femme que son mary aymoit, à laquelle, sans collere, mais d'un très gratieux courage, dist qu'elle sçavoit bien que son mary la venoit veoir souvent, mais qu'elle estoit mal contante de ce qu'elle le traictoit si mal, qu'il s'en retournoit tousjours morfondu en la maison. La pauvre femme, tant pour la reverence de sa dame que pour la force de la verité, ne luy peut nier le faict, duquel elle luy requist pardon. La dame voulut veoir le lit de la chambre où son mary couchoit, qu'elle trouva si froide et sale et mal

en point, qu'elle en eust pitié. Incontinent envoia querir ung bon lict, garny de linceulx, mante et courtepoincte, selon que son mary l'aymoit; feit accoustrer et tapisser la chambre, lui donna de la vaisselle honneste pour le servir à boire et à manger; une pippe de bon vin, des dragées et confitures; et pria la mestayere qu'elle ne luy renvoiast plus son mary si morfondu. Le mary ne tarda gueres qu'il ne retournast, comme il avoit accoustumé, veoir sa mestayere; et s'esmerveilla fort de trouver son pauvre logis si bien en ordre, et encores plus, quand elle luy donna à boire en une coupe d'argent; et luy demanda dont estoient venuz tous ses biens. La pauvre femme luy dist, en pleurant, que c'estoit sa femme, qui avoit eu tant de pitié de son mauvais traictement, qu'elle avoit ainsy meublé sa maison, et luy avoit recommandé sa santé. Luy, voiant la grande bonté de sa femme, que, pour tant de mauvais tours qu'il luy avoit faicts, lui rendoit tant de biens, estimant sa faulte aussy grande que l'honneste tour que sa femme luy avoit faict; après avoir donné argent à sa mestayere, la priant pour l'advenir vouloir vivre en femme de bien, s'en retourna à sa femme, à laquelle il confessa la debte; et que, sans le moien de ceste grande doulceur et bonté, il estoit impossible qu'il eust jamais laissé la vie qu'il menoit; et depuis vesquirent en bonne paix, laissant entierement la vie passée.

« Croyez, mes dames, qu'il y a bien peu de mariz que patience et amour de la femme ne puisse gaingner à la longue, ou ilz sont plus durs qu'une pierre que l'eaue foible et molle, par longueur de temps, vient à caver. » Ce dist Parlamente : « Voyla une femme sans

cueur, sans fiel et sans foie. — Que voullez-vous ? dist Longarine ; elle experimentoit ce que Dieu commande, de faire bien à ceulx qui font mal. — Je pense, dist Hircan, qu'elle estoit amoureuse de quelque cordelier, qui luy avoit donné en penitence de faire si bien traicter son mary aux champs, que, ce pendant qu'il yroit, elle eut le loisir de le bien traicter en la ville ! — Or ça, dist Oisille, vous monstrez bien la malice en vostre cueur : d'un bon acte, faictes ung mauvais jugement. Mais je croy plus tost qu'elle estoit si mortiffiée en l'amour de Dieu, qu'elle ne se soulcioit plus que du salut de l'ame de son mary. — Il me semble, dist Simontault, qu'il avoit plus d'occasion de retourner à sa femme quand il avoit froid en sa mestayrie, que quant il y estoit si bien traicté. — A ce que je voy, dist Saffredent, vous n'estes pas de l'oppinion d'un riche homme de Paris, qui n'eut sceu laisser son accoustrement, quand il estoit couché avecq sa femme, qu'il n'eust esté morfondu ; mais, quand il alloit veoir sa chamberiere en la cave, sans bonnet et sans souliers, au fons de l'yver, il ne s'en trouvoit jamais mal : et si estoit sa femme bien belle et sa chamberiere bien layde. — N'avez-vous pas oy dire, dist Geburon, que Dieu ayde tousjours aux folz, aux amoureux et aux yvroignes ? Peut estre que cestuy-là estoit luy seul tous les trois ensemble. — Par cela, vouldriez-vous conclure, dist Parlamente, que Dieu nuyroit aux sages, aux chastes et aux sobres ? Ceulx qui par eulx-mesmes se peuvent ayder n'ont point besoing d'ayde. Car Celluy qui a dist qu'il est venu pour les mallades, et non point pour les sains, est venu par la loy de sa misericorde secourir à noz infirmitez, rompant les arrestz de la rigueur de sa justice.

Et qui se cuyde saige est fol devant Dieu. Mais, pour finer nostre sermon, à qui donnera sa voix Longarine? — Je la donne, dist-elle, à Saffredent. — J'espere doncques, dist Saffredent, vous monstrer, par exemple, que Dieu ne favorise pas aux amoureux, car, nonobstant, mes dames, qu'il ait esté dict parcydevant que le vice est commun aux femmes et aux hommes, si est-ce que l'invention d'une finesse sera trouvée plus promptement et subtilement d'une femme que d'un homme, et je vous en diray un exemple. »

## TRENTE NEUFVIESME NOUVELLE

Le seigneur de Grignaulx delivra sa maison d'un esperit qui avoit tant tormenté sa femme, qu'elle s'en estoit absentée l'espace de deux ans.

Ung seigneur de Grignaulx, qui estoit chevalier d'honneur à la Royne de France Anne, duchesse de Bretagne, retournant en sa maison, dont il avoit esté absent plus de deux ans, trouva sa femme en une autre terre, là auprès: et, se enquerant de l'occasion, luy dist qu'il revenoit ung esperit en sa maison, qui les tormentoit tant, que nul n'y povoit demorer. Monsieur de Grignaulx, qui ne croyoit point en bourdes, luy dist que quand ce seroit le diable mesmes, qu'il ne le craingnoit; et emmena sa femme en sa maison. La nuict, feit allumer forces chandelles pour veoir plus clairement cest esperit. Et, après avoir veillé longuement sans rien oyr, s'endormyt; mais, incontinant, fut resveillé par ung grand soufflet qu'on luy donna sur la joue, et ouyt une voix criant : *Brenigue*, *Brenigue*, laquelle avait esté sa grand mere. Lors appela sa femme, qui couchoit auprès d'eulx, pour allumer de la chandelle, parce qu'elles estoient toutes estainctes, mais elle ne s'osa lever. Incontinant sentyt le seigneur de Grignaulx qu'on luy ostoit la couverture de dessus luy; et ouyt ung grand bruict de tables, tresteaulx et escabelles, qui tomboient en la chambre, lequel dura jusques au jour. Et fut le seigneur de Grignaulx plus fasché de perdre son repos, que de paour de l'esperit, car jamais ne creut que ce fust ung esperit. La nuict ensuyvant, se

delibera de prendre cest esperit. Et, ung peu après qu'il fut couché, feit semblant de ronfler très fort, et meit la main tout ouverte près de son visaige. Ainsy qu'il attendoit cet esperit, sentyt quelque chose approcher de luy; parquoy ronfla plus fort qu'il n'avoit accoustumé. Dont l'esperit s'esprivoya si fort, qu'il luy bailla ung grand soufflet. Et tout à l'instant print ledit seigneur de Grignaulx la main de dessus son visage, criant à sa femme : « Je tiens l'esperit. » Laquelle incontinant se leva et alluma de la chandelle, et trouverent que c'estoit la chamberiere qui couchoit en leur chambre, laquelle, se mectant à genoulx, leur demanda pardon, et leur promist confesser vérité, qui estoit que l'amour qu'elle avoit longuement portée à ung serviteur de ceans, luy avoit fait entreprendre ce beau mistere, pour chasser hors de la maison maistre et maistresse, afin que, eulx deux, qui en avoient toute la garde, eussent moien de faire grande chere : ce qu'ilz faisoient, quand ilz estoient tous seulz. Monseigneur de Grignaulx, qui estoit homme assez rude, commanda qu'ilz fussent batuz en sorte qu'il leur souvint à jamais de l'esperit; ce qui fut faict, et puis chassez dehors. Et, par ce moien, fut delivrée la maison du torment des esperitz qui deux ans durant y avoient joué leur rolle.

« C'est chose esmerveillable, mes dames, de penser aux effectz de ce puissant dieu Amour, qui, ostant toute craincte aux femmes, leur aprend à faire toute peyne aux hommes pour parvenir à leur intention. Mais, autant que est vituperable l'intention de la chamberiere, le bon sens du maistre est louable, qui sçavoit très bien que l'esperit s'en va et ne retourne plus. —

Vrayement, dist Geburon, Amour ne favorisa pas à ceste heure le varlet et la chamberiere; et confesse que le bon sens du maistre luy servyt beaucoup. — Toutesfois, dist Ennasuitte, la chamberiere vesquit longtemps, par sa finesse, à son ayse. — C'est ung ayse bien malheureux, dist Oisille, quand il est fondé sur peché, et prent fin par honte et pugnition. — Il est vray, ma dame, dist Ennasuitte, mais beaucoup de gens ont de la douleur et de la peyne pour vivre justement, qui n'ont pas le sens d'avoir en leur vie tant de plaisir que ceulx icy. — Si suis-je de ceste oppinion, dist Oisille, qu'il n'y a nul parfaict plaisir, si la conscience n'est en repos. — Comment? dist Simontault : l'Italien veult maintenir que tant plus le peché est grand, de tant plus il est plaisant. — Vrayement, celluy qui a inventé ce propos, dist Oisille, est luy-mesmes vray diable; parquoy laissons-le là, et sçachons à qui Saffredent donnera sa voix. — A qui? dist-il. Il n'y a plus que Parlamente à tenir son ranc, mais, quant il y en auroit un cent d'autres, je luy donnerois toujours ma voix d'estre celle de qui nous debvons aprendre. — Or, puisque je suis pour mectre fin à la Journée, dist Parlamente, et que je vous promeiz hier de vous dire l'occasion pourquoy le pere de Rolandine feit faire le chasteau où il la tint si longtemps prisonniere, je la voys doncques racompter. »

# QUARANTIESME NOUVELLE

La seur du comte de Jossebelin, après avoir espousé, au desceu de son frere, un gentil homme qu'il feit tuer, combien qu'il se l'eut souvent souhaité pour beau frere, s'il eust esté de mesme maison qu'elle, en grand patience et austerité de vie, usa le reste de ses jours en un ermitage.

Ce seigneur pere de Rolandine, qui s'appeloit le comte de Jossebelin, eut plusieurs seurs, dont les unes furent mariées bien richement, les autres religieuses; et une qui demeura en sa maison, sans estre maryée, plus belle sans comparaison que toutes les autres, laquelle aymoit tant son frere, que luy n'avoit femme ny enfans qu'il preferast à elle. Aussy, fut demandée en mariage de beaucoup de bons lieux; mais, de paour de l'esloigner et par trop aymer son argent, n'y voulut jamais entendre; qui fut la cause dont elle passa grande partie de son aage sans estre mariée, vivant tres honestement en la maison de son frere, où il y avoit ung jeune et beau gentil homme, nourry dès son enfance en la dicte maison, lequel creut en sa croissance tant en beaulté et vertu, qu'il gouvernoit son maistre tout paisiblement, tellement que, quant il mandoit quelque chose à sa seur, estoit toujours par cestuy-là. Et luy donna tant d'auctorité et de privaulté, l'envoyant soir et matin devers sa seur, que, à la longue frequentation, s'engendra une grande amitié entre eulx. Mais, craingnant le gentil homme sa vie, s'il offensoit son maistre, et la damoiselle, son honneur, ne prindrent en leur amitié autre contentement que de la parolle, jusques ad ce que le seigneur de Jossebelin [illegible] souvent à sa seur qu'il

vouldroit qu'il luy eust cousté beaucoup et que ce gentil homme eust esté de maison de mesme elle, car il n'avoit jamais veu homme qu'il aymast tant pour son beau frere, que luy. Il luy redist tant de foys ces propos, que, les ayans debattuz avecq le gentil homme, estimerent que, s'ilz se marioient ensemble, on leur pardonneroit aisement. Et Amour, qui croit voluntiers ce qu'il veult, leur feit entendre qu'il ne leur en pourroit que bien venir; et, sur ceste esperance, conclurent et perfeirent le mariage, sans que personne en sceut rien que un prebstre et quelques femmes.

Et apres avoir vescu quelques années au plaisir que homme et femme mariez peuvent prendre ensemble, comme l'un des plus beaux couples qui fut en la chrestienté et de la plus grande et parfaicte amitié, Fortune, envyeuse de veoir deux personnes si à leurs ayses, ne les y voulut souffrir, mais leur suscita ung ennemy, qui, espiant ceste damoiselle, apparceut sa grande felicité, ignorant toutesfoys le mariage. Et vint dire au seigneur de Jossebelin, que le gentil homme, auquel il se fyoit tant, alloit trop souvent en la chambre de sa sœur, et aux heures où les hommes ne doivent entrer. Ce qui ne fut creu pour la première foys, de la fiance qu'il avoit à sa seur et au gentil homme. Mais l'autre rechargea tant de foys, comme celluy qui aymoit l'honneur de la maison, qu'on y meist ung guet tel, que les pauvres gens, qui n'y pensoient en nul mal, furent surprins; car, ung soir, que le seigneur de Jossebelin fut adverty que le gentil homme estoit chez sa seur, s'y en alla incontinant, et trouva les deux pauvres aveuglez d'amour couchez ensemble. Dont le despit luy osta la parolle, et, en ostant son espée, courut après le gentil homme pour

le tuer. Mais luy, qui estoit aysé de sa personne, s'enfuyt tout en chemise, et, ne povant eschapper par la porte, se gecta par une fenestre dedans ung jardin. La pauvre damoiselle, tout en chemise, se gecta à genoulx devant son frere et luy dist : « Monsieur, saulvez la vie de mon mary, car je l'ay espousé ; et, s'il y a offense, n'en pugnissez que moy, par ce que ce qu'il en a faict a esté à ma requeste. » Le frere, oultré de courroux, ne luy respond, sinon : « Quand il seroit vostre mary cent mille foys, si le pugniray-je comme un meschant serviteur qui m'a trompé. » En disant cela, se mist à la fenestre et cria tout hault que l'on le tuast, ce qui fut promptement executé par son commandement et devant les oeilz de luy et de sa seur. Laquelle, voyant ce piteux spectacle auquel nulle priere n'avoit seu remedier, parla à son frere : « Je n'ay ne pere ne mere, et suis en tel aage, que je me puis marier à ma volunté; j'ay choisy celluy que maintesfoys vous m'avez dict que vouldriez que j'eusse espousé. Et, pour avoir faict par vostre conseil ce que je puis selon la loy faire sans vous, vous avez faict mourir l'homme du monde que vous avez le mieulx aymé! Or, presque ainsy est que ma priere ne l'a peu garantir de la mort, je vous suplie, pour toute l'amitié que vous m'avez jamais porté, me faire, en ceste mesme heure, compaigne de sa mort, comme j'ai esté de toutes ses fortunes. Par ce moien, en satisfaisant à vostre cruelle et injuste collere, vous mectrez en repos le corps et l'ame de celle qui ne veult ny ne peut vivre sans luy. » Le frere, nonobstant qu'il fust esmeu jusques à perdre la raison, si eut-il tant de pitié de sa seur, que, sans luy accorder ne nier sa requeste, la laissa. Et, après qu'il eut bien consideré ce qu'il avoit

foict et entendu que le gentil homme avoit espousé sa seur, eust bien voulu n'avoir point commis ung tel crime. Si est-ce que la crainte qu'il eut que sa seur en demandast justice ou vengeance, luy feit faire ung chasteau au milieu d'une forest, auquel il la meist; et defendit que aucun ne parlast à elle.

Après quelque temps, pour satisfaire à sa conscience, essaya de la regaingner et luy feit parler de mariage, mais elle luy manda qu'il luy en avoit donné ung si mauvais desjeuner, qu'elle ne vouloit plus souper de telle viande; et qu'elle esperoit vivre de telle sorte, qu'il ne seroit point l'homicide du second mary; car à peyne penseroit-elle qu'il pardonnast à ung autre, d'avoir faict ung si meschant tour à l'homme du monde qu'il aymoit le mieulx. Et que, nonobstant qu'elle fust faible et impuissante pour s'en venger, qu'elle esperoit en Celluy qui estoit vrai juge et qui ne laisse mal aucun impugny, avecq l'amour duquel seul elle vouloit user le demorant de sa vie en son hermitage. Ce qu'elle feyt, car, jusques à la mort, elle n'en bougea, vivant en telle patience et austerité, que après sa mort chacun y couroit comme à une sainte. Et, depuis qu'elle fut trespassée, la maison de son frere alloit tellement en ruyne, que de six filz qu'il avoit n'en demeura ung seul et morurent tous fort miserablement; et, à la fin, l'heritage demoura, comme vous avez oy en l'autre compte, à sa fille Rolandine, laquelle avoit succedé à la prison faicte pour sa tante.

« Je prie à Dieu, mesdames, que cest exemple vous soit si profitable, que nul ne vous ait envie de soy marier, pour son plaisir, sans le consentement de ceulx

à qui on doibt porter obeissance; car mariage est ung estat de si longue durée, qu'il ne doibt estre commencé legierement ne sans l'oppinion de noz meilleurs amys et parens. Encore ne le peult-on si bien faire, qu'il n'y ait pour le moins autant de peyne que de plaisir. — En bonne foy, dist Oisille, quand il n'y auroit point de Dieu ne loy pour aprendre les filles à estre saiges, cest exemple est suffisant pour leur donner plus de reverence à leurs parens, que de s'adresser à se marier à leur volunté. — Si est-ce, madame, dist Nomerfide, que qui a ung bon jour en l'an, n'est pas toute sa vie malheureux. Elle eut le plaisir de voir et de parler longuement à celluy qu'elle aymoit plus qu'elle-mesmes; et puis, en eut la joissance par mariage, sans scrupule de conscience. J'estime ce contentement si grand, qu'il me semble qu'il passe l'ennuy qu'elle porta. — Vous voulez doncques dire, dist Saffredent, que les femmes ont plus de plaisir de coucher avecq ung mary que de desplaisir de le veoir tuer devant leurs oeilz? — Ce n'est pas mon intention, dist Nomerfide, car je parlerois contre l'experience que j'ay des femmes, mais je entends que ung plaisir non accoustumé, comme d'espouser l'homme du monde que l'on ayme le mieulx, doibt estre plus grand, que de le perdre par mort, qui est chose commune. — Ouy, dist Geburon, par mort naturelle, mais ceste-cy estoit trop cruelle, car je trouve bien estrange, veu que le seigneur n'estoit son pere ny son mary, mais seullement son frere, et qu'elle estoit en l'aage que les lois permectent aux filles d'eulx marier à leur volunté, comme il osa exercer une telle cruaulté. — Je ne le trouve point estrange, dist Hircan, car il ne tua pas sa seur, qu'il aymoit tant et

sur qui il n'avoit point de justice, mais se print au gentil homme, lequel il avoit nourry comme filz et aymé comme frere ; et, après l'avoir honoré et enrichy à son service, pourchassa le mariage de sa seur, chose qui en rien ne luy apartenoit. — Aussy, dist Nomerfide, le plaisir n'est pas commun ny accoustumé que une femme de si grande maison espouse ung gentil homme serviteur par amour. Si la mort est estrange, le plaisir aussy est nouveau et d'autant plus grand qu'il a pour son contraire l'oppinion de tous les saiges hommes, et pour son ayde le contentement d'un cueur plain d'amour et le repos de l'ame, veu que Dieu n'y est point offensé. Et quant à la mort, que vous dictes cruelle, il me semble que, puisqu'elle est necessaire, que la plus briefve est la meilleure, car on sçait bien que ce passaige est indubitable : mais je tiens heureux ceulx qui ne demeurent point longuement aux faulxbourgs, et qui, de la felicité qui se peut seulle nommer en ce monde *felicité*, volent souldain à celle qui est eternelle. — Qu'appellez-vous les faulxbourgs de la mort? dist Simontault. — Ceulx qui ont beaucoup de tribulations en l'esperit, respondit Nomerfide ; ceulx aussi qui ont esté longuement malades, et qui, par extrémité de douleur corporelle ou spirituelle, sont venuz à despriser la mort et trouver son heure trop tardive ; je dis que ceulx-là ont passé par les faulxbourgs et vous diront les hostelleries où ilz ont plus cryé que reposé. Ceste dame ne povoit faillir de perdre son mary par mort, mais elle a esté exempte, par la collere de son frere, de veoir son mary longuement malade ou fasché. Et elle, convertissant l'ayse qu'elle avoit avecq luy au service de Nostre Seigneur, se povoit dire bien heu-

reuse. — Ne faictes-vous point cas de la honte qu'elle receut, dist Longarine, et de sa prison ? — J'estime, dist Nomerfide, que la personne qui ayme parfaictement d'un amour joinct au commandement de son Dieu, ne congnoist honte ni deshonneur, sinon quand elle default ou diminue de la perfection de son amour. Car la gloire de bien aymer ne congnoist nulle honte; et, quant à la prison de son corps, je croy que, pour la liberté de son cueur, qui estoit joinct à Dieu et à son mary, ne la sentoit point, mais estimoit la solitude très grande liberté; car qui ne peut veoir ce qu'il ayme n'a nul plus grand bien que d'y penser incessamment; et la prison n'est jamais estroicte où la pensée se peut pourmener à son ayse. — Il n'est rien plus vray que ce que dist Nomerfide, dist Simontault, mais celluy qui par fureur feit ceste separation se devoit dire malheureux, car il offensoit Dieu, l'amour et l'honneur. — En bonne foy, dist Geburon, je m'esbahys des differentes amours des femmes, et voy bien que celles qui en ont plus d'amour ont plus de vertu, mais celles qui en ont moins, se voulans faindre vertueuses, le dissimulent. — Il est vray, dist Parlamente, que le cueur honneste envers Dieu et les hommes, ayme plus fort que celluy qui est vitieux, et ne crainct point que l'on voye le fonds de son intention. — J'ay tousjours oy dire, dist Simontault, que les hommes ne doibvent point estre reprins de pourchasser les femmes, car Dieu a mis au cueur de l'homme l'amour et la hardiesse pour demander, et en celluy de la femme la crainte et la chasteté pour refuser. Si l'homme, ayant usé des puissances qui lui sont données, a esté puny, on luy faict tort. — Mais c'est grand cas, dist Longarine, de l'avoir longuement

loué à sa seur; et me semble que ce soit follye ou cruaulté à celluy qui garde une fontaine, de louer la beaulté de son eaue à ung qui languyt de soif en la regardant, et puis le tuer, quand il en veult prendre. — Pour vray, dist Parlamente, le frere fut occasion d'alumer le feu par si doulces parolles, qu'il ne debvoit point l'estaindre à coups d'espée. — Je m'esbahys, dist Saffredent, pourquoy l'on trouve mauvais que ung simple gentil homme, ne usant d'autre force que de service et non de suppositions, vienne à espouser une femme de grande maison, veu que les saiges philosophes tiennent que le moindre homme de tous vault mieulx que la plus grande et vertueuse femme qui soit? — Pour ce, dist Dagoucin, que pour entretenir la chose publicque en paix, l'on ne regarde que les degrez des maisons, les aages des personnes et les ordonnances des loix, sans peser l'amour et les vertuz des hommes, afin de ne confondre point la monarchie. Et de là vient que les mariages qui sont faictz entre pareils, et selon le jugement des parens et des hommes, sont bien souvent si differens de cueur, de complexions et de conditions, que, en lieu de prendre ung estat pour mener à salut, ilz entrent aux faulxbourgs d'enfer. — Aussy, en a-l'on bien veu, dist Geburon, qui se sont prins par amour, ayant les cueurs, les conditions et complexions semblables, sans regarder à la difference des maisons et de lignaige, qui n'ont pas laissé de s'en repentir; car ceste grande amitié indiscrete tourne souvent à jalousie et en fureur. — Il me semble, dist Parlamente, que ne l'une ne l'autre n'est louable, mais que les personnes qui se submectent à la volunté de Dieu ne regardent ny à la gloire, ni à l'avarice, ny à la volupté, mais par une

amour vertueuse et du consentement des parens, desirent de vivre en l'estat de mariage, comme Dieu et Nature l'ordonnent. Et combien que nul estat n'est sans tribulation, si ay-je veu ceulx-là vivre sans repentance ; et nous ne sommes pas si malheureux en ceste compaignie, que nul de tous les mariez ne soit de ce nombre-là. » Hircan, Geburon, Simontault et Saffredent jurerent qu'ilz s'estoient mariez en pareille intention et que jamais ilz ne s'en estoient repentiz; mais quoy qu'il en fust de la verité, celles à qui il touchoit en furent si contentes, que, ne povans oyr ung meilleur propos à leur gré, se leverent pour en aller rendre graces à Dieu où les religieux estoient prests à dire vespres. Le service finy, s'en allerent soupper, non sans plusieurs propos de leurs mariages, qui dura encores tout du long du soir, racomptans les fortunes qu'ilz avoient eues durant le pourchas du mariage de leurs femmes. Mais, parce que l'un rompoit la parolle de l'autre, l'on ne peut retenir les comptes du long, qui n'eussent esté moins plaisans à escripre que ceulx qu'ilz disoient dans le pré. Ils y prindrent si grand plaisir et se amuserent tant, que l'heure de coucher fut plus tost venue, qu'ilz ne s'en apparceurent. La dame Oisille departyt la compaignie, qui s'en alla coucher si joyeusement, que je pense que ceulx qui estoient mariez ne dormirent pas plus long temps que les aultres, racomptans leurs amitiez passées et desmontrans la presente. Ainsy se passa doulcement la nuyct jusques au matin.

FIN DE LA QUATRIESME JOURNÉE.

# LA CINQUIESME JOURNÉE

EN LA CINQUIESME JOURNÉE, ON DEVISE DE LA VERTU DES FILLES ET FEMMES QUI ONT EU LEUR HONNEUR EN PLUS GRANDE RECOMMANDATION QUE LEUR PLAISIR ; DE CELLES AUSSI QUI ONT FAIT LE CONTRAIRE, ET DE LA SIMPLICITÉ DE QUELQUES AUTRES.

---

## *PROLOGUE*

Quand le matin fut venu, ma dame Oisille leur prepara ung desjuner spirituel d'un si très bon goust, qu'il estoit suffisant pour fortifier le corps et l'esperit ; où toute la compaignie fut fort attentive, en sorte qu'il leur sembloit bien jamais n'avoir oy sermon qui leur proffitast tant. Et, quand ilz ouyrent sonner le dernier coup de la messe, s'alerent exercer à la contemplation des sainctz propos qu'ilz avoient entenduz. Après la messe oïe et s'estre ung peu pourmenez, se meirent à table, promectans la Journée presente debvoir estre aussi belle que nulle des passées. Et Saffredent leur dist qu'il vouldroit que le pont demorast encore ung mois à faire, pour le plaisir qu'il prenoit à la bonne chère qu'ilz faisoient ; mais l'abbé de ceans y faisait faire bonne diligence, car ce n'estoit pas sa

consolation de vivre entre tant de gens de bien, en la presence desquelz n'osait faire venir ses pelerines accoustumées. Et, quand ils se furent reposez quelque temps après disné, retournerent à leur passe temps accoustumé. Après que chascun eut prins son siege au pré, demanderent à Parlamente à qui elle donnoit sa voix. « Il me semble, dist-elle, que Saffredent sçaura bien commencer ceste Journée, car je luy voy le visaige qui n'a point d'envie de nous faire pleurer. — Vous serez doncq bien cruelles, mes dames, dist Saffredent, si vous n'aviez pitié d'un cordelier, dont je vous voys compter l'histoire; et, encores que, par celles que aucuns d'entre nous ont cy devant faictes des religieux, vous pourriez penser que sont cas advenus aux pauvres damoiselles, dont la facilité d'exécution a faict sans craincte commencer l'entreprinse. Mais, affin que vous congnoissiez que l'aveuglement de leur folle concupiscence leur oste toute craincte et prudente consideration, je vous en compteray d'un, qui advint en Flandres. »

# QUARANTE ET UNIESME NOUVELLE

La nuict de Noel, une damoiselle se presenta à un cordelier, pour estre oye en confession, lequel luy bailla une penitence si estrange, que, ne la voulant recevoir, elle se leva devant luy, sans absolution; dont sa maistresse avertie feit fouetter le cordelier en sa cuisine, puis le renvoya lié et garroté à son gardien.

L'année que madame Marguerite d'Autriche vint à Cambray, de la part de l'Empereur son nepveu, pour traicter la paix entre luy et le Roy très chrestien, de la part duquel se trouva sa mere madame Loïse de Savoie; et estoit en la compaignie de la dicte dame Marguerite la comtesse d'Aiguemont, qui emporta en ceste compaignie le bruict d'estre la plus belle de toutes les Flamandes. Au retour de ceste grande assemblée, s'en retourna la comtesse d'Aiguemont en sa maison, et, le temps des advens venu, envoya en ung couvent de cordeliers demander ung prescheur suffisant et homme de bien tant pour prescher que pour confesser elle et toute sa maison. Le gardien sercha le plus creu digne qu'il eut de faire tel office pour les grands biens qu'ilz recepvoient de la maison d'Aiguemont et de celle de Fiennes, dont elle estoit. Comme ceulx qui sur tous autres religieux desiroient gaingner la bonne estime et amitié des grandes maisons, envoyerent ung predicateur, le plus apparent de leur couvent; lequel, tout le long des advenz, feit très bien son debvoir; et avoit la Comtesse grand contentement de luy. La nuyct de Noël, que la comtesse vouloit recepvoir son Createur, feit venir son confesseur. Et, après s'estre confessée

en une chappelle bien fermée, afin que la confession fut plus secrette, laissa le lieu à sa dame d'honneur, laquelle, après soy estre confessée, envoya sa fille passer par les mains de ce bon confessur. Et, après qu'elle eut tout dict ce qu'elle sçavoit, congneut le beau pere quelque chose de son secret; qui luy donna envie et hardiesse de luy bailler une penitence non accoustumée. Et luy dist : « Ma fille, voz pechez sont si grandz, que, pour y satisfaire, je vous baille en penitence de porter ma corde sur vostre chair toute nue. » La fille, qui ne luy vouloit desobeir, lui dist : « Baillez-la-moy, mon pere, et je ne fauldrai de la porter. — Ma fille, dist le beau pere, il ne serait pas bon de vostre main ; il fault que les miennes propres, dont vous debvez avoir l'absolution, la vous aient premierement ceincte; puis après, vous serez absoulte de tous vos pechez. » La fille, en pleurant respond qu'elle n'en feroit rien. « Comment! dist le confesseur, estes-vous une heretique, qui refusez les penitences selon que Dieu et nostre mere saincte Eglise l'ont ordonné? — Je use de la confession, dist la fille, comme l'Église le commande, et veulx bien recepvoir l'absolution et faire la penitence, mais je ne veulx point que vous y mectiez les mains ; car, en ceste sorte, je refuse vostre penitence. — Par ainsy, dist le confesseur, ne vous puis-je donner l'absolution. » La damoiselle se leva de devant luy, ayant la conscience bien troublée, car elle estoit si jeune, qu'elle avoit paour d'avoir failly, au refuz qu'elle avoyt faict au pere. Quant ce vint après la messe, que la comtesse d'Aiguemont reçut le *corpus Domini*, la dame d'honneur, voulant aller après, demanda à sa fille si elle estoit preste. La fille, en pleurant, dist qu'elle

n'estoit point confessée. « Et qu'avez-vous tant faict avecq ce prescheur? dist la mere. - Rien, dist la fille, car, refusant la penitence qu'il m'a baillée, m'a refusé aussi l'absolution. » La mere s'enquist saigement, et congneut l'estrange façon de penitence que le beau pere vouloit donner à sa fille ; et, après l'avoir faict confesser à ung autre, receurent toutes ensemble. Et, retournée la Comtesse de l'eglise, la dame d'honneur lui feit la plaincte du prescheur, dont elle fut bien marrye et estonnée, veue la bonne oppinion qu'elle avoit de luy. Mais son courroux ne la peut garder, qu'elle ne rist bien fort, veu la nouvelleté de la penitence. Si est-ce que le rire n'empescha pas aussy, qu'elle ne le feit prendre et battre en sa cuisine, ou à force de verges, il confessa la verité. Et, après, elle l'envoya pieds et mains liez à son gardien, le priant que une aultre fois il baillast commission à plus gens de bien de prescher la parolle de Dieu.

« Regardez, mes dames, si en une maison si honorable ilz n'ont point de paour de declairer leurs follies, qu'ilz peuvent faire aux pauvres lieux où ordinairement ilz vont faire leurs questes, où les occasions leur sont presentées si facilles, que c'est miracle quand ilz eschappent sans scandalle. Qui me faict vous prier, mes dames, de tourner vostre mauvaise estime en compassion. Et pensez que celluy qui aveugle les cordeliers, n'espargne pas les dames, quand il le trouve à propos. — Vrayement, dist Oisille, voyla ung bien meschant cordelier! estre religieux, prestre et predicateur, et user de telle villenye, au jour de Noël, en l'eglise et soubz le manteau de confession, qui sont

toutes circonstances qui aggravent le peché! — Il semble à vous oyr parler, dist Hircan, que les cordeliers doibvent estre anges ou plus saiges que les aultres? Mais vous en avez tant oy d'exemples, que vous les debvez penser beaucoup pires; et il me semble que cestuy cy est bien à excuser, se trouvant tout seul, de nuyct enfermé avecq une belle fille. — Voyre, dist Oisille, mais c'estoict la nuyct de Noël. — Et voyla qui augmente son excuse, dist Simontault, car, tenant la place de Joseph auprès d'une belle vierge, il voulloit essayer à faire ung petit enfant, pour jouer au vif le mistere de la Nativité. — Vrayement, dist Parlamente, s'il eust pensé à Joseph et à la vierge Marie, il n'eut pas eu la volunté si meschante. Toutesfois, c'estoit ung homme de mauvais vouloir, veu que, pour si peu d'occasion, il faisoit une si meschante entreprinse. — Il me semble, dist Oisille, que la Comtesse en feit si bonne punition, que ses compaignons y povoient prendre exemple. — Mais assavoir-mon, dist Nomerfide, si elle fit bien de scandaliser ainsy son prochain; et, s'il eut pas mieulx vallu qu'elle luy eust remonstré ses faultes doulcement, que de divulguer ainsy son prochain. — Je croy, dist Geburon, que ce eust esté bien faict; car il est commandé de corriger notre prochain entre nous et luy, avant que le dire à personne ny à l'Eglise. Aussy, depuis que ung homme est eshonté à grand peyne, jamais se peut-il amender, parce que la honte retire autant de gens de peché, que la conscience. — Je croy, dist Parlamente, que envers chascun se doibt user le conseil de l'Evangile, sinon envers ceulx qui la preschent et font le contraire, car il ne fault point craindre à scandaliser ceulx qui scandalizent tout le monde. Et me semble que

c'est grand merite de les faire congnoistre telz qu'ilz sont, afin que nous ne prenons pas ung doublet pour ung bon rubis. Mais à qui donnera Saffredent sa voix? — Puis que vous le demandez, ce sera à vous-mesmes, dist Saffredent, à qui nul d'entendement ne la doibt refuser. — Or, puis que vous me la donnez, je vous en voys compter une, dont je puis servir de tesmoing. Et j'ay toujours oy dire que tant plus la vertu est en ung subject debile et foible, assaillie de son très fort et puissant contraire, c'est à l'heure qu'elle est plus louable et se monstre mieux telle qu'elle est; car si le fort se defend du fort, ce n'est chose esmerveillable, car si le foible en a victoire, il en a gloire de tout le monde. Pour congnoistre les personnes dont je veulx parler, il me semble que je ferais tort à la vertu que j'ai veu cachée soubz ung si pauvre vestement, que nul n'en tenoit compte, si je parlois de celle par laquelle ont esté faictz des actes si honnestes : qui me contrainct le vous racompter. »

## QUARANTE DEUXIESME NOUVELLE

Un jeune prince meit son affection en une fille, de laquelle, combien qu'elle fust de bas et pauvre lieu, ne peut jamais obtenir ce qu'il en avoit esperé, quelque poursuite qu'il en feit. Parquoy, le prince, congnoissant sa vertu et honnesteté, laissa son entreprinse, l'eut toute sa vie en bonne estime, et luy feit de grands biens, la mariant avec un sien serviteur.

En une des meilleures villes de Touraine, demouroit ung seigneur de grande et bonne maison, lequel y avoit esté nourry, de sa grande jeunesse. Des perfections, graces, beaulté et grandes vertuz de ce jeune prince, ne vous en diray aultre chose, sinon que en son temps ne trouva jamais son pareil. Estant en l'aage de quinze ans, il prenoit plus de plaisir à courir et chasser, que non pas regarder les belles dames. Un jour, estant en une eglise, regarda une jeune fille, laquelle avoit aultresfois en son enfance esté nourrye au chasteau où il demeuroit. Et, après la mort de sa mere, son pere se remaria; parquoy, elle se retira en Poictou, avec son frere. Ceste fille, qui avoit nom Françoise, avoit une seur bastarde, que son pere aymoit tres fort; et la maria en ung sommelier d'eschansonnerie de ce jeune prince, dont elle tint aussi grand estat que nul de sa maison. Le pere vint à morir et laissa pour le partage de Françoise ce qu'il tenoit auprès de ceste bonne ville : parquoy, après qu'il fut mort, elle se retira où estoit son bien. Et, à cause qu'elle estoit à marier et jeune de seize ans, ne se voulloit tenir seulle en sa maison, mais se mist en pension chez sa seur la sommeliere. Le jeune prince, voiant ceste

fille assez belle pour une claire brune, et d'une grace qui passoit celle de son estat, car elle sembloit mieulx gentil femme ou princesse, que bourgeoise, il la regarda longuement. Luy, qui jamais encor n'avoit aimé, sentyt en son cueur ung plaisir non accoustumé. Et quand il fut retourné en sa chambre, s'enquist de celle qu'il avoit vue en l'eglise, et recongneut que aultresfois en sa jeunesse estoit-elle allée au chasteau jouer aux poupines avecq sa seur, à laquelle il la feit recongnoistre. Sa seur l'envoya querir et luy feit fort bonne chere, la priant de la venir souvent veoir; ce qu'elle faisoit quand il y avoit quelques nopces ou assemblée, où le jeune prince la voyoit tant voluntiers qu'il pensa à l'aymer bien fort. Et, pour ce qu'il la congnoissoit de bas et pauvre lieu, espera recouvrer facillement ce qu'il en demandoit. Mais, n'aiant moien de parler à elle, luy envoya ung gentil homme de sa chambre, pour faire sa practique, auquel, elle, qui estoit saige, craingnant Dieu, dist qu'elle ne croyoit pas que son maistre, qui estoit si beau et honneste prince, se amusast à regarder une chose si layde qu'elle, veu que, au chasteau où il demeuroit, il en avoit de si belles, qu'il ne falloit point en chercher par la ville, et qu'elle pensoit qu'il le disoit de luy-mesmes sans le commandement de son maistre. Quand le jeune prince entendit cette response, amour, qui se attache plus fort où plus il trouve de resistance, luy faict plus chauldement qu'il n'avoit faict poursuivre son entreprinse. Et luy escripvit une lettre, la priant voulloir entierement croire ce que le gentil homme luy diroit. Elle, qui sçavoit très bien lire et escripre, leut sa lettre tout du long, à laquelle, quelque priere que luy en feist le

gentil homme, n'y voulust jamais respondre, disant qu'il n'appartenoit pas à si basse personne d'escripre à ung tel prince, mais qu'elle le supplioit ne la penser si sotte, qu'elle estimast qu'il eust une telle oppinion d'elle, que de luy porter tant d'amityé; et aussy, que, s'il pensoit, à cause de son pauvre estat, la cuyder avoir à son plaisir, il se trompoit, car elle n'avoit le cueur moins honneste que la plus grande princesse de la chrestienté, et n'estimoit tresor au monde au prix de l'honnesteté et de la conscience, le suppliant ne la vouloir empescher de toute sa vie garder ce tresor, car, pour morir, elle ne changeroit d'oppinion. Le jeune prince ne trouva pas ceste response à son gré; toutesfois, l'en ayma-il très fort et ne faillyt de faire mectre tousjours son siege à l'église où elle alloit à la messe; et, durant le service, addressoit tousjours ses oeilz à ceste ymaige. Mais, quand elle l'apparceust, changea de lieu et alla en une aultre chapelle, non pour fuyr de le veoir, car elle n'eust pas esté creature raisonnable, si elle n'eust pas prins plaisir à le regarder, mais elle craingnoit estre veue de luy, ne s'estimant digne d'en estre aymée par honneur ou par mariage, ne voulant aussy d'autre part que ce fut par follye et plaisir. Et, quand elle veid que, en quelque lieu de l'eglise qu'elle se peut mettre, le prince se faisoit dire la messe tout auprès, ne voulut plus aller en ceste eglise-là, mais allait tous les jours à la plus esloignée qu'elle povoit. Et quand quelques nopces allaient au chasteau, ne s'y vouloit plus retrouver, combien que la seur du prince l'envoyast querir souvent, s'excusant sur quelque maladie. Le prince, voïant qu'il ne povoit parler à elle, s'ayda de son sommelier et luy promist

de grands biens s'il luy aydoit en ceste affaire; ce que le sommelier s'offrit voluntiers, tant pour plaire à son maistre, que pour le fruict qu'il en esperoit. Et, tous les jours, comptoit au prince ce qu'elle disoit ou faisoit, mais que surtout fuyoit les occasions qui luy estoient possibles de le veoir. Si est-ce que la grande envie qu'il avoit de parler à elle à son ayse luy feit chercher ung expedient. C'est que, ung jour, il alla mener ses grandz chevaulx, dont il commençoit bien à sçavoir le mestier, en une grande place de la ville, devant la maison de son sommelier, où Françoise demeuroit. Et, après avoir faict maintes courses et saulx qu'elle povoit bien veoir, se laissa tumber de son cheval dedans une grand'fange, si mollement qu'il ne se feit point de mal : si est-ce qu'il se plaingnit assez et demanda s'il y avoit point de logis pour changer ses habillemens. Chascun presentoit sa maison; mais quelqu'un dist que celle du sommelier estoit la plus prochaine et la plus honneste; aussy, fut-elle choisie sur toutes. Il trouva chambre bien accoustrée et se despouilla en chemise, car tous ses habillemens estoient souillez de la fange; et se meist dedans ung lict. Et, quand il veid que chacun fut retiré pour aller querir ses habillemens, excepté le gentil homme, appela son hoste et son hostesse, et leur demanda où estoit Françoise. Ilz eurent bien à faire à la trouver, car, si tost qu'elle avoit veu ce jeune prince entrer en sa maison, s'en estoit allée cacher au plus secret lieu de leans. Toutesfois, sa seur la trouva, qui la pria ne craindre point venir parler à ung si honneste et vertueux prince. « Comment, ma seur, dist Françoise, vous que je tiens ma mere, me vouldriez-vous conseiller parler à ung jeune seigneur,

duquel vous sçavez que je ne puis ignorer la volunté?» Mais sa seur luy feit tant de remonstrances et promesses de ne la laisser seulle, qu'elle alla avecq elle, portant un visaige si pasle et desfaict, qu'elle estoit plus pour engendrer pitié, que concupiscence. Le jeune prince, quand il la veid près de son lict, il la print par la main, qu'elle avoit froide et tremblante, et luy dist : « Françoise, m'estimez-vous si mauvais homme, si estrange et cruel, que je menge les femmes en les regardant? Pourquoy avez-vous prins une si grande craincte de celluy qui ne cherche que vostre honneur et advantaige? Vous sçavez que en tous lieux qu'il m'a esté possible, j'ai serché de vous veoir et parler à vous; ce que je n'ai peu. Et, pour me faire plus de despit, avez fuy les lieux où j'avois accoustumé de vous veoir à la messe, afin que en tout je n'eusse non plus de contentement de la veue, que j'avois de la parolle. Mais tout cela ne vous a de rien servy, car je n'ay cessé que je ne soye venu icy par les moïens que vous avez peu veoir; et me suis mis au hazard de me rompre le col, me laissant tumber voluntairement, pour avoir le contentement de parler à vous à mon ayse. Parquoy, je vous prie, Françoise, puisque j'ai acquis ce loisir icy avecq ung si grand labeur, qu'il ne soit point inutille, et que je puisse par ma grande amour gaingner la vostre. » Et, quand il eut long temps attendu sa response, et veu qu'elle avoit les larmes aux oeilz, et la veue contre terre, la tyrant à luy le plus qu'il luy fust possible, la cuyda embrasser et baiser. Mais elle luy dist : « Non, Monseigneur, non; ce que vous serchez ne se peult faire, car, combien que je soye ung verre de terre au prix de vous, j'ay mon honneur si cher,

que j'aymerois mieulx morir, que de l'avoir diminué, pour quelque plaisir que ce soit en ce monde. Et la craincte que j'ay de ceulx qui vous ont veu venir ceans, se doubtans de ceste verité, me donne paour et tremblement que j'ay. Et, puisqu'il vous plaist de me faire cest honneur de parler à moy, vous me pardonnerez aussy, si je vous respond selon que mon honneur me le commande. Je ne suis point si sotte, Monseigneur, ne si aveuglée, que je ne voie et congnoisse bien la beaulté et graces que Dieu a mises en vous ; et que je ne tienne la plus heureuse du monde celle qui possedera le corps et l'amour d'un tel prince. Mais de quoy me sert tout cela, puisque ce n'est pour moy ne pour femme de ma sorte, et que seullement le desirer seroit à moy parfaicte folye? Quelle raison puis-je estimer qui vous faict adresser à moy, sinon que les dames de vostre maison (lesquelles vous aymez, si la beaulté et la grace est aymée de vous), sont si vertueuses, que vous n'osez leur demander ne esperer avoir d'elles ce que la petitesse de mon estat vous faict esperer avoir de moy? Et suis seure que, quand de telles personnes que moy auriez ce que demandez, ce seroit ung moïen pour entretenir vostre maistresse deux heures davantaige, en luy comptant voz victoires au dommaige des plus foibles. Mais il vous plaira, Monseigneur, penser que je ne suis de ceste condition. J'ay esté nourrye en vostre maison, où j'ay apprins que c'est d'aymer : mon pere et ma mere ont esté voz bons serviteurs. Parquoy, il vous plaira, puisque Dieu ne m'a faict princesse pour vous espouser, ne d'estat pour estre tenue à maistresse et amye, ne me vouloir mectre en rang des pauvres malheureuses, veu que je vous desire et estime celluy

des plus heureux princes de la chrestienté. Et, si pour vostre passe temps vous voulez des femmes de mon estat, vous en trouverez assez en ceste ville, de plus belles que moy sans comparaison, qui ne vous donneront la peyne de les prier tant. Arrestez-vous doncques à celles qui vous ferez plaisir en acheptant leur honneur, et ne travaillez plus celle qui vous ayme plus que soy-mesmes. Car, s'il falloit que vostre vie ou la mienne fust aujourd'huy demandée de Dieu, je me tiendrois bienheureuse d'offrir la mienne pour saulver la vostre, car ce n'est faulte d'amour qui me faict fuyr vostre presence, mais c'est plus tost pour en avoir trop à vostre conscience et à la mienne; car j'ay mon honneur plus cher que ma vie. Je demeureray, s'il vous plaist, Monseigneur, en vostre bonne grace, et prieray toute ma vie Dieu pour votre prospérité et santé. Il est bien vray que cest honneur que vous me faictes me fera entre les gens de ma sorte mieulx estimer, car qui est l'homme de mon estat, après vous avoir veu, que je daignasse regarder? Par ainsy, demeurera mon cueur en liberté, sinon de l'obligation, où je veulx à jamais estre, de prier Dieu pour vous, car aultre service ne vous puis-je jamais faire. » Le jeune prince, voïant ceste honneste response, combien qu'elle ne fust selon son desir, si ne la povoit moins estimer qu'elle estoit. Il feyt ce qu'il luy fut possible pour luy faire croire qu'il n'aymeroit jamais femme qu'elle; mais elle estait si saige, que une chose si desraisonnable ne povoit entrer en son entendement. Et, durant ces propos, combien que souvent on dist que ses habillemens estoient venuz du chasteau, avoit tant de plaisir et d'ayse, qu'il feit dire qu'il dormoit, jusques

ad ce que l'heure du souppé fut venue, où il n'osoit faillir à sa mere, qui estoit une des plus saiges dames du monde. Ainsy s'en alla le jeune homme de la maison de son sommelier, estimant plus que jamais l'honnesteté de ceste fille. Il en parloit souvent au gentil homme qui couchoit en sa chambre, lequel, pensant que argent faisoit plus que amour, lui conseilla de faire offrir à ceste fille quelque honneste somme pour se condescendre à son voulloir. Le jeune prince, duquel la mere estoit le tresorier, n'avoit que peu d'argent pour ses menuz plaisirs, qu'il print avecq tout ce qu'il peut empruncter, et se trouva la somme de cinq cents escuz, qu'il envoia à ceste fille par le gentil homme, la priant de vouloir changer d'oppinion. Mais quand elle veid le present, dist au gentilhomme : « Je vous prie, dictes à Monseigneur que j'ai le cueur si bon et si honneste, que, s'il falloit obeir ad ce qu'il me commande, la beaulté et les graces qui sont en luy m'auroient desja vaincue; mais, là où ilz n'ont eu puissance contre mon honneur, tout l'argent du monde n'y en sçauroit avoir, lequel vous luy remporterez, car j'ayme mieulx l'honneste pauvreté, que tous les biens qu'on sçauroit desirer. » Le gentil homme, voïant ceste rudesse, pensa qu'il la falloit avoir par cruaulté; et vint à la menasser de l'auctorité et puissance de son maistre. Mais, elle, en riant, luy dist : « Faictes paour de luy à celles qui ne le congnoissent point, car je sçay bien qu'il est si saige et si vertueux, que telz propos ne viennent de luy; et suis seure qu'il vous desadvouera, quant vous les compterez. Mais, quand il seroit ainsy que vous le dictes, il n'y a torment ne mort qui me sceut faire changer d'oppinion; car, comme je vous ay dict, puis qu'amour

n'a tourné mon cueur, tous les maulx ne tous les biens, que l'on sçauroit donner à une personne, ne me sçauroient destourner d'un pas du propos où je suis. » Ce gentil homme, qui avoit promis à son maistre de la luy gaingner, luy porta ceste response, avecq un merveilleux despit, et le persuada à poursuyvre par tous moïens possibles, luy disant que ce n'estoit point son honneur de n'avoir sceu gaingner une telle femme. Le jeune prince, qui ne vouloit point user d'autres moïens que ceulx que l'honnesteté commande, et craignant aussy que, s'il en estoit quelque bruict et que sa mere le sceut, elle auroit occasion de s'en courroucer bien fort, n'osoit rien entreprendre, jusques ad ce que son gentil homme lui bailla ung moïen si aysé qu'il pensoit desjà la tenir. Et, pour l'exécuter, parleroit au sommelier, lequel, deliberé de servir son maistre en quelque façon que ce fust, pria ung jour sa femme et sa belle seur d'aller visiter leurs vendanges en une maison qu'il avoit auprès de la forest : ce qu'elles luy promirent. Quand le jour fut venu, il le feit sçavoir au jeune prince, lequel se delibera d'y aller tout seul avecq ce gentil homme; et feit tenir sa mulle preste secretement, pour partir quand il en seroit heure. Mais Dieu voulut que ce jour-là sa mere accoustroit ung cabinet le plus beau du monde ; et, pour luy aider, avoit avecq elle tous ses enfans. Et là s'amusa ce jeune prince, jusques ad ce que l'heure promise fut passée. Si ne tint-il à son sommelier, lequel avoit mené sa seur en sa maison, en crouppe derriere luy, et feit faire la malade à sa femme, en sorte que, ainsi qu'ilz estoient à cheval, luy vint dire qu'elle n'y sçauroit aller. Et, quand il veid que l'heure tardoit que le prince

debvoit venir, dist à sa belle-seur : « Je croy bien que nous povons retourner à la ville. — Et qui nous en garde? dist Françoise. — C'est, ce dist le sommelier, que j'attendois icy Monseigneur, qui m'avoit promis de venir. » Quand sa seur entendit ceste meschanceté, luy dist : « Ne l'attendez point, mon frere, car je sçay bien que pour aujourd'huy il ne viendra point. » Le frere la creut et la ramena. Et, quand elle fut en la maison, monstra sa colere extresme, en disant à son beau frere qu'il estoit le varlet du diable, qu'il faisoit plus qu'on ne luy commandoit. Car elle estoit asseurée que c'estoit de son invention et du gentil homme, et non du jeune prince, duquel il aymoit mieulx gaingner de l'argent, en le confortant en ses follyes, que de faire office de bon serviteur; mais que, puis qu'elle le congnoissoit tel, elle ne demeureroit jamais en sa maison. Et, sur ce, elle envoïa querir son frere pour la mener en son pays et se deslogea incontinent d'avec sa seur. Le sommelier, aïant failly à son entreprinse, s'en alla au chasteau, pour entendre à quoy il tenoit que le jeune prince n'estoit venu; et ce ne fut gueres là, qu'il ne le trouvast sur sa mulle tout seul avecq le gentil homme, en qui il se fyoit, et luy demanda : « Et puis, est-elle encores là? » Il luy compta tout ce qu'il avoit faict. Le jeune prince fut bien marry d'avoir failly à sa deliberation qu'il estimoit estre le moïen dernier et extresme qu'il povoit prendre là. Et, voïant qu'il n'y avoit plus de remede, la chercha tant, qu'il la trouva en une compaignye où elle ne povoit fuir; qui se courroucea fort à elle des rigueurs qu'elle luy tenoit et de ce qu'elle vouloit laisser la compaignie de son frere; laquelle luy dist qu'elle n'en avoit jamais

trouvé une pire ne plus dangereuse pour elle; et qu'il estoit bien tenu à son sommelier, veu qu'il ne le servoit seullement du corps et des biens, mais aussy de l'ame et de la conscience. Quand le prince congnut qu'il n'y avoit aultre remede, delibera de ne l'en prescher plus et l'eut toute sa vie en bonne estime. Ung serviteur du dict prince, voïant l'honnesté de ceste fille, la voulut espouser: à quoy jamais ne se voulut accorder, sans le commandement et congé du jeune prince, auquel elle avoit mis toute son affection; ce qu'elle luy feit entendre. Et, par son bon vouloir, fut fait le mariage, où elle a vescu toute sa vie en bonne reputation. Et luy a fait le jeune prince beaucoup de grands biens.

« Que dirons-nous icy, mes dames? Avons-nous le cueur si bas, que nous facions noz serviteurs noz maistres, veu que ceste-cy n'a sceu estre vaincue ne d'amour ne de torment? Je vous prie que, à son exemple, nous demorions victorieuses de nous-mesmes, car c'est la plus louable victoire que nous puissions avoir. — Je ne voy que ung mal, dist Oisille : que les actes vertueux de ceste fille n'ont esté du temps des historiens, car ceulx qui ont tant loué leur Lucresse l'eussent laissé au bout de la plume, pour escripre bien au long les vertuz de ceste-cy. — Pour ce que je les trouve si grandes que je ne les pourrois croire, sans le grand serment que nous avons faict de dire verité, telle que vous la peignez, dist Hircan, car vous avez veu assez de malades desgouttez de laisser les bonnes et salutaires viandes, pour manger les mauvaises et dommageables. Aussy peult estre que

ceste fille avoit quelque gentil homme comme elle, qui luy faisoit despriser toute noblesse. » Mais Parlamente respondit à ce mot, que la vie et la fin de ceste fille monstroient que jamais n'avoit eu oppinion à homme vivant, que à celluy qu'elle aymoit plus que sa vie, mais non pas plus que son honneur. « Ostez ceste oppinion de vostre fantaisye, dist Saffredent, et entendez d'où est venu ce terme d'honneur quant aux femmes, car peult estre que celles qui en parlent tant, ne sçavent pas l'invention de ce nom. Sçachez que, au commencement, que la malice n'estoit trop grande entre les hommes, l'amour y estoit si naifve et forte que nulle dissimulation n'y avoit lieu. Et estoit plus loué celluy qui plus parfaictement aymoit. Mais, quand l'avarice et le peché vindrent saisir le cueur et l'honneur, ilz en chasserent dehors Dieu et l'amour; et, en leur lieu, prindrent amour d'eulx-mesmes, ypocrisie et fiction. Et, voïant les dames nourrir en leur cueur ceste vertu de vraye amour et que le nom d'*ypocrisie* estoit tant odieux entre les hommes, luy donnerent le surnom d'*honneur*, tellement que celles qui ne povoient avoir en elles ceste honnorable amour, disoient que l'honneur le leur deffendoit, et en ont faict une si cruelle loy, que mesmes celles qui ayment parfaictement, dissimullent, estimant vertu estre vice; mais celles qui sont de bon entendement et de sain jugement, ne tumbent jamais en telles erreurs, car ilz congnoissent la difference des tenebres et de lumière; et que leur vray honneur gist à monstrer la pudicité du cueur, qui ne doibt vivre que d'amour et non point se honorer du vice de dissimulation. — Toutesfois, dist Dagoucin, on dit que l'amour la plus secrete est

la plus louable. — Ouy, secrete, dist Simontault, aux oeilz de ceulx qui en pourroient mal juger, mais claire et congneue au moins aux deux personnes à qui elle touche. — Je l'entendz ainsy, Dagoucin; encores, vauldroit-elle mieulx d'estre ignorée d'un costé que entendue d'un tiers, et je croy que ceste femme-là aymoit d'autant plus fort, qu'elle ne le declaroit point. — Quoy qu'il y ait, dist Longarine, il fault estimer la vertu dont la plus grande est à vaincre son cueur. Et, voïant les occasions que ceste fille avoit d'oblier sa conscience et son honneur, et la vertu qu'elle eut de vaincre son cueur et sa volunté et celluy qu'elle aymoit plus qu'elle-mesmes avecq toutes les occasions et moïens qu'elle en avoit, je dis qu'elle se povoit nommer la forte femme. Puisque vous estimez la grandeur de la vertu par la mortisfication de soy-mesmes, je dis que ce seigneur estoit plus louable qu'elle, veu l'amour qu'il luy portoit, la puissance, occasion et moïen qu'il en avoit; et toutesfois, ne voulut point offenser la reigle de vraie amitié, qui esgalle le prince et le pauvre, mais usa des moïens que l'honnesteté permet. — Il y en a beaucoup, dist Hircan, qui n'eussent pas faict ainsy. — De tant plus est-il à estimer, dist Longarine, qu'il a vaincu la commune malice des hommes, car qui peut faire mal et ne le faict point, cestuy-là est bien heureux. — A ce propos, dist Geburon, vous me faictes souvenir d'une qui avoit plus de crainte d'offenser les oeilz des hommes, qu'elle n'avoit Dieu, son honneur ne l'amour. — Or, je vous prie, dist Parlamente, que vous nous la comptiez et je vous donne ma voix. — Il y a, dist Geburon, des personnes qui n'ont point de Dieu; ou, s'ilz en croyent

quelqu'un, l'estiment quelque chose si loing d'eulx qui ne peult veoir ny entendre les mauvaises œuvres qu'ilz font; et encore qu'ilz les voient, pensent qu'il soit nonchaillant, qu'il ne les pugnisse point, comme ne se soucyant des choses de ça bas. Et de ceste oppinion mesmes estoit une damoiselle, de laquelle, pour l'honneur de la race, je changeray le nom, et la nommeray Jambicque. Elle disoit souvent que la personne qui n'avoit à faire que de Dieu, estoit bien heureuse, si au demeurant elle povoit bien conserver son honneur devant les hommes. Mais vous verrez, mes dames, que sa prudence ne son ypocrisie ne l'a pas garantie que son secret n'ait esté revelé, comme vous verrez par son histoire où la verité sera dicte tout du long, horsmis les noms des personnes et des lieux qui seront changez. »

## QUARANTE TROISIESME NOUVELLE

Jambicque, preferant la gloire du monde à sa conscience. se voulut faire devant les hommes aultre qu'elle n'estoit: mais son amy et serviteur, descouvrant son ypocrisie par le moyen d'un petit trait de craye, revela à un chascun la malice qu'elle mectoit si grand peine de cacher.

En ung très beau chasteau, demoroit une grande princesse et de grande auctorité; et avoit en sa compaignie une damoiselle, nommée Jambicque, fort audacieuse, de laquelle la maistresse estoit si fort abusée, qu'elle ne faisoit rien que par son conseil, l'estimant la plus saige et vertueuse damoiselle qui fut point de son temps. Ceste Jambicque reprouvoit tant la folle amour, que, quand elle voyoit quelque gentil homme amoureux de l'une de ses compaignes, elle les reprenoit fort aigrement et en faisoit si mauvais rapport à sa maistresse que souvent elle les faisoit tanser; dont elle estoit beaucoup plus craincte que aymée de toute la compaignie. Et, quant à elle, jamais ne parloit à homme, sinon tout hault et avecq une grande audace, tellement qu'elle avoit le bruict d'estre ennemye mortelle de tout amour, combien que le contraire estoit en son cueur. Car il y avoit ung gentil homme au service de sa maistresse, dont elle estoit si fort esprinse, qu'elle n'en povoit plus porter. Si est-ce que l'amour qu'elle avoit à sa gloire et reputation la faisoit en tout dissimuller son affection. Mais, après avoir porté ceste passion bien ung an, ne se voulant soulaiger, comme les aultres qui ayment, par le regard et la parolle, brusloit si fort en son cueur, qu'elle vint

sercher le dernier remede. Et, pour conclusion, advisa qu'il valloit mieulx satisfaire à son desir et qu'il n'y eust que Dieu seul qui congneut son cueur, que de le dire à ung homme qui le povoit reveler quelquefois.

Après ceste conclusion prinse, ung jour qu'elle estoit en la chambre de sa maistresse regardant sur une terrasse, veid pourmener celluy qu'elle aymoit tant; et, après l'avoir regardé si longuement que le jour qui se couchoit en emportoit avec luy la veue, elle appella ung petit paige qu'elle avoit, et, en luy monstrant le gentil homme, luy dist : « Voyez-vous bien cestuy-là, qui a ce pourpoint de satin cramoisy, et ceste robbe fourrée de loups cerviers? Allez luy dire qu'il y a quelqu'un de ses amys qui veult parler à luy en la gallerie du jardin de ceans. » Et, ainsy que le paige y alla, elle passa par la garderobbe de sa maistresse, et s'en alla en ceste gallerie, ayant mis sa cornette basse et son touret de nez. Quand le gentil homme fut arrivé où elle estoit, elle va incontinant fermer les deux portes par où on povoit venir sur eulx, et, sans oster son touret de nez, en l'embrassant bien fort, luy va dire le plus bas qu'il luy fut possible : « Il y a long temps, mon amy, que l'amour que je vous porte m'a faict desirer de trouver lieu et occasion de vous povoir veoir; mais la craincte de mon honneur a esté pour un temps si forte, qu'elle m'a contraincte, malgré ma volunté, de dissimuller ceste passion. Mais, en la fin, la force d'amour a vaincu la craincte; et, par la congnoissance que j'ai de vostre honnesteté, si vous me voulez promectre de m'aymer et de jamais n'en parler à personne, ne vous vouloir enquerir de moy qui je suis, je vous

asseureray bien que je vous seray loyalle et bonne amye, et que jamais je n'aymeray autre que vous. Mais j'aymerois mieux morir, que vous sceussiez qui je suis. » Le gentil homme luy promist ce qu'elle demandoit; qui la rendit très facille à luy rendre la pareille : c'est de ne luy refuser chose qu'il voulsist prendre. L'heure estoit de cinq et six en yver, qui entierement lui ostoit la veue d'elle. En touchant ses habillemens, trouva qu'ilz estoient de veloux, qui en ce temps-là ne se portoit à tous les jours, sinon par les femmes de grande maison et d'auctorité. En touchant ce qui estoit dessoubz autant qu'il en povoit prendre jugement par la main, ne trouva rien qui ne fust en tres bon estat, nect et en bon point. Si mist peine de luy faire la meilleure chere qu'il luy fust possible. De son costé, elle n'en feit moins. Et congneut bien le gentil homme qu'elle estoit mariée.

Elle s'en voulut retourner incontinant de là où elle estoit venue, mais le gentil homme luy dist : « J'estime beaucoup le bien que sans merite vous m'avez donné, mais j'estimeray plus celluy que j'auray de vous à ma requeste. Je me tiens si satisfaict d'une telle grace, que je vous supplye me dire si je ne doibz pas esperer encores ung bien semblable, et en quelle sorte il vous plaira que j'en use, car, veu que je ne vous puis congnoistre, je ne sçay comment le pourchasser. — Ne vous soulciez, dist la dame, mais asseurez-vous que tous les soirs, avant le souper de ma maistresse, je ne fauldray de vous envoïer querir, mais que à l'heure vous soïez sur la terrace où vous estiez tantost. Je vous manderay seullement qu'il vous souvienne de ce que vous avez promis : par cela, en-

tendez-vous que je vous attendz en ceste gallerie. Mais, si vous oyez parler d'aller à la viande, pour pourrez bien, pour ce jour, vous retirer ou venir en la chambre de nostre maistresse. Et, sur tout, je vous prie ne serchez jamais de me congnoistre, si vous ne voulez la separation de nostre amitié. » La damoiselle et le gentil homme se retirerent tous deux, chacun en leur lieu. Et continuerent longuement ceste vie, sans ce qu'il s'apparceut jamais qui elle estoit : dont il entra en une grande fantaisye, pensant en luy-mesme qui se povoit estre; car il ne pensoit point qu'il y eut femme au monde, qui ne voullut estre vue et aymée. Et se doubta que ce fust quelque maling esperit, ayant oy dire à quelque sot prescheur que qui auroit veu le diable au visaige, ne l'aymeroit jamais. En ceste doubte-là, se delibera de sçavoir qui estoit ceste-là qui luy faisoit si bonne chere; et, une aultrefois qu'elle le manda, porta avecq luy de la craye, dont, en l'embrassant, luy en feit une marque sur l'espaulle, par derriere, sans qu'elle s'en apparceut; et, incontinant qu'elle fut partye, s'en alla hastivement le gentil homme en la chambre de sa maistresse, et se tint auprès de la porte pour regarder le derriere des espaules de celles qui y entroient. Entre autres, veit entrer ceste Jambicque avecq une telle audace, qu'il craingnoit de la regarder comme les aultres, se tenant très asseuré que ce ne povoit estre elle. Mais, ainsy qu'elle se tournoit, advisa sa craye blanche, dont il fut si estonné, qu'à peyne povoit-il croire ce qu'il voyoit. Toutesfois, ayant bien regardé sa taille, qui estoit semblable à celle qu'il touchoit, les façons de son visaige, qui au toucher se peuvent congnoistre, congneut certainement que c'estoit

elle ; dont il fut très ayse de veoir que une femme, qui jamais n'avoit eu le bruict d'avoir serviteur, mais avoit tant refusé d'honnestes gentilz hommes, s'estoit arrestée à luy seul. Amour, qui n'est jamais en ung estat, ne peult endurer qu'il vesquit longuement en ce repos ; et le meit en telle gloire et esperance, qu'il se delibera de faire congnoistre son amour, pensant que, quand elle seroit congneue, elle auroit occasion d'augmenter. Et ung jour que ceste grande dame alloit au jardin, la damoiselle Jambicque s'en alla pourmener en une aultre allée. Le gentil homme, la voïant seulle, s'advancea pour l'entretenir, et, faingnant ne l'avoir point veue ailleurs, luy dist : « Mademoiselle, il y a long temps que je vous porte une affection sur mon cueur, laquelle pour paour de vous desplaire ne vous ay osé reveler ; dont je suis si mal, que je ne puis plus porter ceste peyne sans morir, car je ne croy pas que jamais homme vous sceust tant aymer que je fais. » La damoiselle Jambicque ne le laissa pas achever son propos, mais luy dist avecq une tres grand collere : « Avez-vous jamais oy dire ne veu que j'aye eu amy ne serviteur? Je suis seure que non, et m'esbahys dont vous vient ceste hardiesse de tenir telz propos à une femme de bien comme moy, car vous m'avez assez hantée ceans, pour congnoistre que jamais je n'aymeray autre que mon mary ; et, pour ce, gardez-vous de plus continuer ces propos. » Le gentil homme, voyant une si grande fiction, ne se peut tenir de se prendre à rire et de luy dire : « Madame, vous ne m'estes pas tousjours si rigoureuse que maintenant. De quoy vous sert de user envers moy de telle dissimulation? Ne vault-il pas mieulx avoir une amitié parfaicte que imparfaicte? »

Jambicque luy respondit : « Je n'ay amitié à vous parfaicte ne imparfaicte, sinon comme aux autres serviteurs de ma maistresse; mais, si vous continuez les propos que vous m'avez tenu, je pourray bien avoir telle hayne, qu'elle vous nuyra. » Le gentil homme poursuivyt encores son propos et luy dist : « Et où est la bonne chere que vous me faictes quant je ne vous puis veoir? Pourquoy m'en privez-vous maintenant, que le jour me monstre vostre beaulté accompaignée d'une parfaicte et bonne grace? » Jambicque, faisant ung grand signe de la croix, luy dist : « Vous avez perdu vostre entendement, où vous estes le plus grand menteur du monde, car jamais en ma vie je ne pensay vous avoir faict meilleure ne pire chere que je vous fais; et vous prye de me dire comme vous l'entendez? » Alors le pauvre gentil homme, pensant la gaingner davantage, luy alla compter le lieu où il l'avoit veue et la marque de la craye qu'il avoit faicte pour la congnoistre; dont elle fut si oultrée de collere, qu'elle luy dist qu'il estoit le plus meschant homme; qu'il avoit controuvé contre elle une mensonge si villaine, qu'elle mectroit peyne de l'en faire repentir. Luy, qui sçavoit le credit qu'elle avoit envers sa maistresse, la voulut appaiser, mais il ne fut possible; car, en le laissant là furieusement, s'en alla là où estoit sa maistresse, laquelle laissa là toute la compaignie pour venir entretenir Jambicque, qu'elle aymoit comme elle-mesmes. Et, la trouvant en si grande collere, luy demanda qu'elle avoit : ce que Jambicque ne luy voulut celer, et luy compta tous les propos que le gentil homme luy avoit tenu, si mal à l'advantage du pauvre homme, que dès le soir sa maistresse luy manda qu'il eust à se retirer

en sa maison tout incontinant, sans parler à personne et qu'il y demorast jusques ad ce qu'il fust mandé. Ce qu'il feit hastivement, pour la craincte qu'il avoit d'avoir pis. Et, tant que Jambicque demoura avecq sa maistresse, ne retourna le gentil homme en ceste maison, ne oncques puis n'ouyt de nouvelles de celle qui luy avoit bien promis qu'il la perdroit, de l'heure qu'il la chercheroit.

« Parquoy, mes dames, povez veoir comme celle qui avoit preferé la gloire du monde à sa conscience, a perdu l'un et l'autre, car aujourd'hui est leu aux oeilz d'un chascun ce qu'elle vouloit cacher à ceulx de son amy, et, fuyant la mocquerie d'un, est tumbée en la mocquerie de tous. Et si ne peut estre excusée de simplicité, et amour naifve, de laquelle chascun doibt avoir pitié, mais, accusée doublement d'avoir couvert sa malice du double manteau d'honneur et de gloire, et se faire devant Dieu et les hommes aultre qu'elle n'estoit. Mais Celluy qui ne donne point sa gloire à aultruy, en descouvrant ce manteau, luy en a donné double infamye. — Voila, dist Oisille, une villenye inexcusable; car qui peut parler pour celle, quand Dieu, l'honneur et mesmes l'amour l'accusent? — Ouy, dist Hircan, le plaisir et la follye, qui sont deux grands advocatz pour les dames. — Si nous n'avions d'autres advocatz, dist Parlamente, que eulx avecq vous, nostre cause seroit mal soutenue; mais celles qui sont vaincues en plaisir ne se doibvent plus nommer femmes, mais hommes, desquelz la fureur et la concupiscence augmente leur honneur; car ung homme qui se venge de son ennemy et le tue pour ung desmentir en est estimé plus gentil

compaignon; aussy est-il quand il en ayme douzaine avecq sa femme. Mais l'honneur des femmes a autre fondement : c'est doulceur, patience et chasteté? — Vous parlez des saiges? dist Hircan. — Pour ce, respondit Parlamente, que je n'en veulx point congnoistre d'autres. — S'il n'y avoit point de folles, dist Nomerfide, ceulx qui veullent estre creuz de tout le monde auroient bien souvent menty! — Je vous prie, Nomerfide, dist Geburon, que je vous donne ma voix, et n'obliez que vous estes femme, pour sçavoir quelques gens estimez veritables, disans de leurs follyes. — Puisque la vertu m'y a contrainct et que vous me donnez le ranc, j'en diray ce que j'en sçay. Je n'ay oy nul ny nulle de ceans, qui se soit espargné à parler au desavantage des cordeliers; et, pour la pitié que j'en ay, je suis deliberée, par le compte que je vous voys faire, d'en dire du bien. »

## QUARANTE QUATRIESME NOUVELLE

Pour n'avoir dissimulé la verité, le seigneur de Sedan doubla l'aulmosne à un cordelier, qui eut deux pourceaux pour un.

En la maison de Sedan arriva ung cordelier, pour demander à madame de Sedan, qui estoit de la maison de Crouy, ung pourceau que tous les ans elle leur donnoit pour aulmosne. Monseigneur de Sedan, qui estoit homme saige et parlant plaisamment, feit manger ce beau pere à sa table. Et, entre autres propos, luy dist, pour le mectre aux champs : « Beau pere, vous faictes bien de faire vos questes tandis qu'on ne vous congnoist point, car j'ay grand paour que, si une fois vostre ypocrisie est descouverte, vous n'aurez plus le pain des pauvres enfans, acquis par la sueur des peres. » Le cordelier ne s'estonna point de ces propos, mais luy dist : « Monseigneur, nostre religion est si bien fondée, que, tant que le monde sera monde, elle durera, car nostre fondement ne fauldra jamais, tant qu'il y aura sur la terre homme et femme. » Monseigneur de Sedan, desirant sçavoir sur quel fondement estoit leur vie assignée, le pria bien fort de luy vouloir dire. Le cordelier, après plusieurs excuses, luy dist : « Puisqu'il vous plaist me commander de le dire, vous le sçaurez : sçachez, monseigneur, que nous sommes fondez sur la follye des femmes; et, tant qu'il y aura en ce monde de femme folle ou sotte, ne mourrons point de faim. » Madame de Sedan, qui estoit fort collere, oyant ceste parolle, se courroucea si fort, que, si son mary n'y eust esté, elle eust faict faire des-

plaisir au cordelier; et jura bien fermement qu'il n'auroit jà le pourceau qu'elle luy avoit promis; mais monsieur de Sedan, voïant qu'il n'avoit point dissimullé la verité, jura qu'il en auroit deux, et les feit mener en son couvent.

« Voylà, mes dames, comme le cordelier, estant seur que le bien des dames ne luy povoit faillir, trouva façon pour ne dissimuller point la verité d'avoir la grace et aulmosne des hommes : s'il eust esté flatteur et dissimulateur, il eut esté plus plaisant aux dames, mais non profitable à luy et aux siens. » La Nouvelle ne fut pas achevée sans faire rire toute la compaignie et principallement ceulx qui congnoissent le seigneur et la dame de Sedan. Et Hircan dist : « Les cordeliers doncques ne devroient jamais prescher pour faire les femmes saiges, veu que leur follye leur sert tant. » Ce dist Parlamente : « Ilz ne les preschent pas d'estre saiges, mais ouy bien pour le cuyder estre; car celles qui sont du tout mondaines et folles ne leur donnent pas de grandes aulmosnes, mais celles qui, pour frequenter leur couvent et porter les patenostres marquées de teste de mort et leurs cornettes plus basses que les autres, cuydent estre les plus saiges, sont celles que l'on peult dire folles. Car elles constituent leur salut en la confiance qu'elles ont en la saincteté des inicques, que pour ung petit d'apparance elles estiment demy dieux. — Mais qui se garderoit de croire à eulx, dist Ennasuitte, veu qu'ilz sont ordonnez de noz prelatz, pour nous prescher l'Evangille et pour nous reprendre de noz vices? — Ceulx, dist Parlamente, qui ont congneu leur ypocrisie et qui congnoissent la dif-

ference de la doctrine de Dieu et de celle du diable. — Jhesus! dist Ennasuitte, penserez-vous bien que ces gens-là osassent prescher une mauvaise doctrine? — Comment penser? dist Parlamente; mais suis-je seure qu'ilz ne croyent rien moins que l'Evangille, j'entens les mauvais, car je congnois beaucoup de gens de bien, lesquelz preschent purement et simplement l'Escripture et vivent de mesmes sans scandale, sans ambition ne convoitise, en chasteté, de pureté non faincte ne contraincte; mais de ceulx-là ne sont pas tant les rues pavées, que marquées de leurs contraires : et au fruict congnoist-on le bon arbre. — En bonne foy, je pensois, dist Ennasuitte, que nous fussions tenuz, sur peyne de peché mortel, de croire tout ce qu'ilz nous dient en chaire de verité : c'est quand ilz ne parlent que de ce qui est en la saincte Escripture ou qu'ilz alleguent les expositions des sainctz docteurs divinement inspirez. — Quant est de moy, dist Parlamente, je ne puis ignorer qu'il n'y en ait entre eulx de très mauvaise foy, car je sçay bien que ung d'entre eulx, docteur en theologie, nommé Colimant, grand prescheur et principal de leur ordre, voulut persuader à plusieurs de ses freres que l'Evangille n'estoit non plus croyable que les *Commentaires* de César ou autres histoires escriptes par docteurs autenticques; et, depuis l'heure que l'entendis, ne vouluz croire en parolle de prescheur, si je ne la trouve conforme à celle de Dieu, qui est la vraye touche pour sçavoir les parolles vraies ou mensongeres. — Croiez, dist Oisille, que ceulx qui humblement souvent la lisent, ne seront jamais trompez par fictions ny inventions humaines; car qui a l'esperit remply de verité ne peut recevoir le mensonge. —

Si me semble-il, dist Simontault, que une simple personne est plus aysée à tromper que une autre. — Ouy, dist Longarine, si vous estimez sottise estre simplicité. — Je vous diz, dist Simontault, que une femme bonne, doulce et simple est plus aysée à tromper que une fine et malitieuse. — Je pense, dist Nomerfide, que vous en sçavez quelqu'une trop plaine de telle bonté; parquoy, je vous donne ma voix pour la dire. — Puisque vous avez si bien deviné, dist Simontault, je ne fauldray à la vous dire, mais que vous me promectiez de ne pleurer point. Ceulx qui disent, mes dames, que vostre malice passe celle des hommes auroient bien à faire de mectre ung tel exemple en avant, que celluy que maintenant je vous voys racompter, où non-seullement je pretendz vous declarer la très grande malice d'un mary, mais la simplicité et bonté de sa femme. »

## QUARANTE CINQUIESME NOUVELLE

A la requeste de sa femme, un tapissier bailla les Innocens à sa chamberiere, de laquelle il estoit amoureux, mais ce fut de telle façon, qu'il luy donnoit ce qui appartenoit à sa femme seulle, qui estoit si simple, qu'elle ne put jamais croire que son mary luy tinst un tel tort, combien qu'elle en fut assez avertie par une sienne voisine.

En la ville de Tours y avoit ung homme de fort subtil et bon esperit, lequel estoit tapissier de feu Monsieur d'Orleans, filz du Roy Françoys premier. Et, combien que ce tapissier, par fortune de maladie, fut devenu sourd, si n'avoit-il diminué son entendement, car il n'y avoit de plus subtil de son mestier, et aux aultres choses : vous verrez comment il s'en sçavoit ayder. Il avoit espousé une honneste et femme de bien, avecq laquelle il vivoit en grande paix et repos. Il craingnoit fort à luy desplaire; elle, aussi, ne sercheoit qu'à luy obeir en toutes choses. Mais, avecq la bonne amitié qu'il luy portoit, estoit si charitable, que souvent il donnoit à ses voisines ce qui appartenoit à sa femme, combien que ce fut le plus secretement qu'il povoit. Ilz avoient en leur maison une chamberiere fort en bon point, de laquelle ce tapissier devint amoureux. Toutesfois, craingnant que sa femme ne le sceut, faisoit semblant souvent de la tanser et reprendre, disant que c'estoit la plus paresseuse garse que jamais il avoit veue, et qu'il ne s'en esbahissoit pas, veu que sa maistresse jamais ne la battoit. Et, ung jour qu'ilz parloient de donner les Innocens, le tapissier dist à sa femme : « Ce seroit belle aulmosne de les donner à ceste paresseuse

garse que vous avez, mais il ne fauldroit pas que ce fust de vostre main, car elle est trop foible et vostre cueur trop piteux; si est ce que, si je y voulois emploier la mienne, nous serions mieulx serviz d'elle que nous ne sommes. » La pauvre femme, qui n'y pensoit en nul mal, le pria d'en vouloir faire l'execution, confessant qu'elle n'avoit le cueur ne la force pour la battre. Le mary, qui accepta voluntiers ceste commission, faisant le rigoureux bourreau, feit achepter des verges des plus fines qu'il peut trouver; et, pour monstrer le grand desir qu'il avoit de ne l'espargner point, les feit tramper dedans de la saulmure, en sorte que sa pauvre femme eut plus de pitié de sa chamberiere, que de doubte de son mary. Le jour des Innocens venu, le tapissier se leva de bon matin, et s'en alla en la chambre haulte, où la chamberiere estoit toute seulle; et là, luy bailla les Innocens d'autre façon qu'il n'avoit dict à sa femme. La chamberiere se print fort à pleurer, mais rien ne luy vallut. Toutesfois, de paour que sa femme y survint, commencea à frapper des verges qu'il tenoit sur le bois du lict, tant qu'il les escorcha et rompit; et ainsy rompues les rapporta à sa femme, luy disant : « M'amye, je croy qu'il souviendra des Innocens à vostre chamberiere. » Après que le tapissier fut allé hors de la maison, la pauvre chamberiere se vint gecter à deux genoulx devant sa maistresse, luy disant que son mary luy avoit faict le plus grand tort que jamais on feit à chamberiere. Mais la maistresse, cuydant que ce fust à cause des verges qu'elle pensoit luy avoir esté données, ne la laissa pas achever son propos, mais luy dist : « Nostre mary a bien faict, car il y a plus d'ung mois que je suis après luy, pour l'en prier; et, si vous avez eu du

mal, j'en suis bien ayse, ne vous en prenez que à moy, et encores n'en a-il pas tant faict qu'il devoit. » La chamberiere, voïant que sa maistresse approuvoit ung tel cas, pensa que ce n'estoit pas ung si grand peché qu'elle cuydoit, veu que celle que l'on estimoit tant femme de bien en estoit l'occasion; et n'en osa plus parler depuis. Mais le maistre, voïant que sa femme estoit aussi contente d'estre trompée que luy de la tromper, delibera de la contanter souvent, et gaingna si bien ceste chamberiere qu'elle ne ploroit plus pour avoir les Innocens. Il continua ceste vie longuement, sans que sa femme s'en apparceut, tant que les grandes neiges vindrent; et tout ainsy que le tapissier avoit donné les Innocens sur l'herbe en son jardin, il luy en vouloit autant donner sur la neige; et ung matin, avant que personne fut esveillé en sa maison, la mena toute en chemise faire le crucifix sur la neige, et, en se jouant tous deux à se bailler de la neige l'un l'aultre, n'oblierent le jeu des Innocens. Ce que advisa une de leurs voisines, qui s'estoit mise à la fenestre qui regardoit tout droict sur le jardin, pour veoir quel temps il faisoit; et, voïant ceste villenye, fut si courroucée, qu'elle se delibera de le dire à sa bonne commere, afin qu'elle ne se laissast plus tromper d'un si mauvais mary, ny servir d'une si meschante garse. Le tapissier, après avoir faict ses beaulx tours, regarda à l'entour de luy si personne ne le povoit veoir; et advisa sa voisine à sa fenestre, dont il fut fort marry. Mais, luy, qui sçavoit donner couleur à toute tapisserie, pensa si bien colorer ce faict, que sa commere seroit aussy bien trompée que sa femme. Et, si tost qu'il fut recouché, feit lever sa femme du lict toute en chemise, et la

mena au jardin comme il avoit mené sa chamberiere; et se joua long temps avec elle de la neige, comme il avoit faict avecq l'autre, et puis luy bailla les Innocens tout ainsy qu'il avoit faict à sa chamberiere; et apres s'en allerent tous deux coucher. Quand ceste bonne femme alla à la messe, sa voisine et bonne amye ne faillyt de s'y trouver; et, du grand zele qu'elle avoit, luy pria, sans luy en vouloir dire davantaige, qu'elle voulsist chasser sa chamberiere, et que c'estoit une très mauvaise et dangereuse garse. Ce qu'elle ne voulut faire sans sçavoir pourquoy sa voisine l'avoit en si mauvaise estime; qui, à la fin, luy compta comme elle l'avoit veue au matin en son jardin avecq son mary. La bonne femme se print à rire bien fort, en luy disant : « Hé! ma commere, m'amye, c'estoit moy! — Comment, ma commere? Elle estoit toute en chemise, au matin, environ les cinq heures. » La bonne femme luy respondit : « Par ma foy, ma commere, c'estoit moy. » L'autre continuant son propos : « Ilz se bailloient de la neige l'un à l'aultre, puis aux tetins, puis en autre lieu, aussi privement qu'il estoit possible. » La bonne femme luy dist : « Hé! hé! ma commere, c'estoit moy. — Voire, ma commere, ce dist l'aultre, mais je les ay veu après, sur la neige, faire telle chose qui me semble n'estre belle ne honneste. — Ma commere, dist la bonne femme, je le vous ay dict et le vous diz encore que c'estoit moy et non aultre, qui ay faict tout cela que vous me dictes; mais mon bon mary et moy nous jouons ainsy privement. Je vous prie, ne vous en scandalisez point, car vous sçavez que nous debvons complaire à noz mariz. » Ainsy s'en alla la bonne commere, plus desirante d'avoir ung tel mary

qu'elle n'estoit à venir demander celluy de bonne commere. Et, quand le tapissier fut retourné à sa femme, luy feit tout au long le compte de sa commere : « Or regardez, m'amye, ce respondit le tapissier, si vous n'estiez femme de bien et de bon entendement, longtemps a que nous fussions separez l'un de l'aultre; mais j'espere que Dieu nous conservera en nostre bonne amitié, à sa gloire et à nostre bon contentement. — Amen, mon amy, dist la bonne femme; j'espere que de mon costé vous n'y trouverez jamais faulte. »

« Il seroit bien incredule, mes dames, celluy qui, après avoir veu une telle et veritable histoire, ne jugeroit que en vous il y ait une telle malice que aux hommes; combien que, sans faire tort à nul, pour bien louer à la vérité l'homme et la femme, l'on ne peult faillir de dire que le meilleur n'en vault rien. — Cest homme-là, dit Parlamente, estoit merveilleusement mauvais, car, d'un costé, il trompoit sa chamberiere, et, de l'autre, sa femme. — Vous n'avez doncques pas bien entendu le compte, dist Hircan, pour ce qu'il est dict qu'il les contenta toutes deux en une matinée; que je trouve ung grand acte de vertu, tant au corps que à l'esperit, de sçavoir dire et faire chose qui rend deux contraires contens. — Et cela est doublement mauvais, dist Parlamente, de satisfaire à la simplesse de l'une par sa mensonge, et à la malice de l'autre par son vice. Mais j'entends que ces pechez là mis devant telz juges, qu'ilz vous seront tousjours pardonnez. — Si vous asseuray-je, dist Hircan, que je ne feray jamais si grande ne si difficille entreprinse, car, mais que je vous rende contente, je n'auray pas mal employé ma journée. — Si

l'amour reciproque, dist Parlamente, ne contente le cueur, tout aultre chose ne le peult contenter. — De vray, dist Simontault, je croy qu'il n'y a au monde nulle plus grande peyne que d'aymer et n'estre point aymé. — Il fauldroit, pour estre aymé, dist Parlamente, s'addresser aux lieux qui ayment. Mais bien souvent celles qui sont les bien aymées et ne veulent aymer, sont les plus aymées, et ceulx qui sont le moins aymez, ayment plus fort. — Vous me faictes souvenir, dist Oisille, d'un compte que je n'avois pas déliberé de mectre au rang des bons. — Je vous prie, dist Simontault, que vous nous le dictes. — Et je le feray volontiers, » dist Oisille.

## QUARANTE SIXIESME NOUVELLE

De Vale, cordelier, convyé pour disner en la maison du juge des exempts d'Angoulesme, advisa que sa femme, dont il estoit amoureux, montoit toute seulle en son grainier, ou, la cuydant surprendre, alla apres, mais elle luy donna ung si grand coup de pied par le ventre, qu'il trebuscha du haut en bas et s'enfuyt hors la ville chez une damoiselle, qui aymoit si fort les gens de son ordre, que, par trop sottement croire plus de bien en eulx qu'il n'y en a, luy commeit la correction de sa fille, qu'il print par force, en lieu de la chastier du peché de paresse, comme il avoit promis à sa mere.

En la ville d'Angoulesme où se tenoit souvent le comte Charles, pere du Roy François, y avoit ung cordelier, nommé De Vale, estimé homme sçavant et grand prescheur, en sorte que ung advent il prescha en la ville devant le Comte : dont il acquist si grand bruict, que ceulx qui le congnoissoient le convyoient à grand requeste à disner en leur maison. Et entre aultres ung, qui estoit juge des exemptz de la comté, lequel avoit espousé une belle et honneste femme, dont le cordelier fut tant amoureux qu'il en moroit, mais il n'avoit la hardiesse de luy dire : dont elle qui s'en apparceut se mocquoit très fort. Après qu'il eut faict plusieurs contenances de sa folle intention, l'advisa ung jour qu'elle montoit en son grenier, toute seulle, et, cuydant la surprendre, monta après elle; mais, quand elle ouyt le bruict, elle se retourna et demanda où il alloit : « Je m'en voys, dist-il, après vous, pour vous dire quelque chose de secret. — N'y venez point, beau pere, dist la jugesse, car je ne veulx point parler à telles gens que vous en secret, et, si vous montez

plus avant en ce degré, vous vous en repentirez. » Luy, qui la voyoit seulle, ne tint compte de ses parolles, mais se haste de monter. Elle, qui estoit de bon esprit, le voyant au hault du degré, luy donna ung coup de pied par le ventre et, en luy disant : « Devallez, devallez, monsieur! » le gecta du hault en bas; dont le pauvre beau pere fut si honteux, qu'il oblia le mal qu'il s'estoit faict à cheoir, et s'enfuyt le plus tost qu'il peut hors de la ville, car il pensoit bien qu'elle ne le celeroit pas à son mary. Ce qu'elle ne feit, ne au Comte ne à la Comtesse; par quoy le cordelier ne se osa plus trouver devant eulx. Et, pour parfaire sa malice, s'en alla chez une damoiselle qui aymoit les cordeliers sur toutes gens; et, après avoir presché ung sermon ou deux devant elle, advisa sa fille qui estoit fort belle; et, pour ce qu'elle ne se levoit point au matin pour venir au sermon, la tansoit souvent devant sa mere, qui lui disoit : « Mon pere, pleust à Dieu qu'elle eust ung peu tasté des disciplines que entre vous religieux prenez! » Le beau pere luy jura que, si elle estoit plus si paresseuse, qu'il luy en bailleroit : dont la mere le pria bien fort. Au bout d'un jour ou deux, le beau pere entra dans la chambre de la damoiselle, et, ne voiant point sa fille, lui demanda où elle estoit. La damoiselle luy dist : « Elle vous crainct si peu, qu'elle est encores au lict. — Sans faulte, dist le cordelier, c'est une tres mauvaise coustume à jeunes filles d'estre paresseuses. Peu de gens font compte du peché de paresse, mais quant à moy, je l'estime ung des plus dangereux qui soit, tant pour le corps que pour l'ame : parquoy, vous l'en debvez bien chastier, et, si vous m'en donnez la charge, je la garderois bien d'estre au lict à l'heure

qu'il fault prier Dieu. » La pauvre damoiselle, croyant qu'il fust homme de bien, le pria de la vouloir corriger; ce qu'il feit incontinant, et, en montant en hault par ung petit degré de bois, trouva la fille toute seulle dedans le lict, qui dormoit bien fort; et, toute endormye, la print par force. La pauvre fille, en s'esveillant, ne sçavoit si c'estoit homme ou diable; et se mit à crier, tant qu'il luy fust possible, appelant sa mere à l'ayde: laquelle, au bout du degré, cryoit au cordelier : « N'en ayez point de pitié, monsieur, donnez-luy encores et chastiez ceste mauvaise garse. » Et, quand le cordelier eut parachevé sa mauvaise volunté, descendit où estoit la damoiselle et luy dit avecq ung visaige tout enflambé : « Je croy, ma damoiselle, qu'il souviendra à vostre fille de ma discipline. » La mere, après l'avoir remercié bien fort, monta en la chambre où estoit sa fille, qui menoit un tel deuil que debvoit faire une femme de bien à qui ung tel crime estoit advenu. Et, quand elle sceut la vérité, feit chercher le cordelier partout, mais il estoit desja bien loing; et oncques puis ne fut trouvé au royaulme de France.

« Vous voiez, mes dames, quelle seureté il y a à bailler telles charges à ceulx qui ne sont pour en bien user. La correction des hommes appartient aux hommes et des femmes aux femmes; car les femmes à corriger les hommes seroient aussi piteuses que les hommes à corriger les femmes seroient cruelz. — Jesus! ma dame, dist Parlamente, que voila ung vilain et meschant cordelier! — Mais dictes plustost, dist Hircan, que c'estoit une sotte et folle mere, qui, soubz couleur d'ypocrisie, donnoit tant de privaulté à ceulx

qu'on ne doibt jamais veoir que en l'eglise. — Vrayement, dist Parlamente, je la confesse une des sottes meres qui oncques fut, et, si elle eut esté aussi saige que la jugesse, elle luy eust plustost faict descendre le degré que de monter. Mais que voulez-vous? ce diable demi ange est le plus dangereux de tous; car il se sçaict si bien transfigurer en ange de lumiere, que l'on faict conscience de les soupsonner telz qu'ilz sont, et, me semble, la personne qui n'est point soupsonneuse doibt estre louée. — Toutesfois, dist Oisille, l'on doibt soupsonner le mal qui est à éviter, principalement ceulx qui ont charge; car il vault mieulx soupsonner le mal qui n'est point, que de tumber, par sottement croire, en icelluy qui est; et n'ay jamais veu femme trompée pour estre tardive à croire la parolle des hommes, mais ouy bien plusieurs, par trop bien promptement adjouster foy à la mensonge; par quoy, je diz que le mal qui peut advenir ne se peut trop soupsonner, voire ceulx qui ont charge d'hommes, de femmes, de villes et d'Estatz; car, encores quelque bon guet que l'on face, la meschanceté et les trahisons regnent assez, et le pasteur qui n'est vigilant sera tousjours trompé par les finesses du loup. — Si est-ce, dist Dagoucin, que la personne soupsonneuse ne peut entretenir ung parfaict amy; et assez sont separez par ung soupson. — Seullement, si vous en sçavez quelque exemple, dist Oisille, je vous donne ma voix pour la dire. — J'en sçay ung si veritable, dist Dagoucin, que vous prendrez plaisir à l'ouyr. Je vous diray ce que plus facillement rompt une bonne amitié, mes dames : c'est quand la seureté de l'amitié commence à donner lieu au soupson. Car, ainsy que croyre en amy est le

plus grand honneur que l'on puisse faire, aussy se doubter de luy est le plus grand deshonneur ; car, par cela, on l'estime aultre que l'on ne veult qu'il soit, qui est cause de rompre beaucoup de bonnes amitiez, et rendre les amys ennemys, comme vous verrez par le compte que je vous veulx faire. »

# QUARANTE SEPTIESME NOUVELLE

Deux gentilz hommes vecurent en si parfaicte amitié, qu'exceptée la femme, n'eurent long temps à departir jusques à ce que celluy qui estoit marié, sans occasion donnée, print soupson sur son compaignon, lequel, par despit de ce qu'il estoit à tort soupsonné, se separa de son amitié et ne cessa jamais qu'il ne l'eust fait coqu.

Auprès du pays du Perche y avoit deux gentilz hommes qui, dès le temps de leur enfance, avoient vescu en si grande et parfaicte amitié, que ce n'estoit que un cueur, que une maison, un lict, une table et une bource. Ilz vesquirent long temps, continuans ceste parfaicte amitié, sans que jamais il y eut entre eulx deux une volunté ou parolle où l'on peult veoir difference de personnes, tant ilz vivoient non seulement comme deux freres, mais comme ung homme tout seul. L'un des deux se maria; toutefois, pour cela, ne laissa-il à continuer sa bonne amitié et tousjours vivre, avec son bon compaignon, comme il avoit accoustumé; et, quand ilz estoient en quelque logis estroict, ne laissoit à le faire coucher avecq sa femme et luy : il est vray qu'il estoit au milieu. Leurs biens estoient tous en commun, en sorte que, pour le mariage ne cas qui peut advenir, ne sceut empescher ceste parfaicte amitié; mais, au bout de quelque temps, la felicité de ce monde, qui avecq soy porte une mutabilité, ne peut durer en la maison, qui estoit trop heureuse, car le mary oublia la seureté qu'il avoit à son amy, sans nulle occasion de luy et de sa femme, à laquelle il ne le peut dissimuller, et luy en tint quel-

ques fascheux propos; dont elle fut fort estonnée, car il luy avoit commandé de faire, en toutes ses choses, hors mys une, aussi bonne chere à son compaignon comme à luy, et neanmoins luy defendoit parler à luy, si elle n'estoit en grande compaignie. Ce qu'elle feit entendre au compaignon de son mary, lequel ne la creut pas, sçachant très bien qu'il n'avoit pensé de faire chose, dont son compaignon deust être marry; et aussy, qu'il avoit accoustumé de ne celer rien, luy dist ce qu'il avoit entendu, le priant de ne luy en celer la verité, car il ne vouldroit, en cela ne autre chose, luy donner occasion de rompre l'amitié qu'ilz avoient si longuement entretenue. Le gentil homme marié l'asseura qu'il ny avoit jamais pensé et que ceulx qui avoient faict ce bruict-là avoient meschamment menty. Son compaignon luy dist : « Je sçay bien que la jalousie est une passion aussi importable comme l'amour; et, quand vous auriez ceste oppinion, fusse de moy-mesmes, je ne vous en donne point de tort, car vous ne vous en sçauriez garder; mais, d'une chose qui est en vostre puissance aurois-je occasion de me plaindre, c'est que me voulsissiez celer vostre maladie, veu que jamais pensée, passion ne oppinion que vous ayez eue, ne m'a esté cachée. Pareillement de moy, si j'estois amoureux de vostre femme, vous ne me le devriez point imputer à meschanceté, car c'est ung feu que je ne tiens pas en ma main pour en faire ce qu'il me plaist; mais, si je le vous celois et cherchois de faire congnoistre à vostre femme par demonstrance de mon amitié, je serois le plus meschant compaignon qui oncques fut. De ma part, je vous asseure bien que, combien qu'elle soit honneste et femme de bien, c'est

la personne que je veis oncques, encores qu'elle ne fust vostre, où ma fantaisie se donneroit aussy peu. Mais, encores qu'il n'y ait point d'occasion, je vous requiers que, si en avez le moindre sentiment de soupson qui puisse estre, que vous le me dictes, à celle fin que je y donne tel ordre que nostre amitié qui a tant duré ne se rompe pour une femme. Car, quand je l'aymerois plus que toutes les choses du monde, si ne parlerois-je jamais à elle, pource que je prefere vostre honneur à tout autre. » Son compaignon lui jura, par tous les graves sermens qui luy fut possible, que jamais n'y avoit pensé, et le pria de faire en sa maison comme il avoit accoustumé. L'autre luy respondit : « Je le feray, mais je vous prie que, après cela, si vous avez oppinion de moy et que le me dissimullez ou que le trouvez mauvais, je ne demeureray jamais en vostre compaignie. » Au bout de quelque temps qu'ilz vivoient tous deux comme ilz avoient accoustumé, le gentil homme marié rentra en soupson plus que jamais et commanda à sa femme qu'elle ne lui feit plus le visaige qu'elle luy faisoit; ce qu'elle dist au compaignon de son mary, le priant de luy-mesmes se voulloir abstenir de parler plus à elle, car elle avoit commandement d'en faire autant de luy. Le gentil homme, entendant, par la parolle d'elle et par quelques contenances qu'il voyoit faire à son compaignon, qu'il ne luy avoit pas tenu sa promesse, luy dist en grande collere : « Si vous estes jaloux, mon compaignon, c'est chose naturelle; mais, après les sermens que vous avez faits, je ne me puis contenter de ce que vous me l'avez tant celé, car j'ay tousjours pensé qu'il n'y eust entre vostre cueur et le mien ung seul moïen

ny obstacle; mais, à mon très grand regret et sans qu'il y ait de ma faulte, je voy le contraire, pource que non seulement vous estes bien fort jaloux de vostre femme et de moy, mais le me voullez couvrir, afin que vostre maladie dure si longuement qu'elle tourne du tout en hayne; et ainsi que l'amour a esté la plus grande que l'on ait veu de nostre temps, l'inimitié sera la plus mortelle. J'ay faict ce que j'ay peu pour eviter cest inconvenient; mais, puisque vous me soupsonnez si meschant et le contraire de ce que je vous ay tousjours esté, je vous jure et promectz ma foy que je seray tel que vous m'estimez, et ne cesseray jamais jusques ad ce que j'ay eu de vostre femme ce que vous cuydez que j'en pourchasse; et doresnavant gardez-vous de moy, car, puisque le soupson vous a separé de mon amitié, le despit me separera de la vostre. » Et, combien que son compaignon lui voulust faire croire le contraire, si est-ce qu'il n'en creut plus rien; et retira sa part de ses meubles et biens, qui estoient tous en commun; et furent avecq leurs cueurs aussi separez, qu'ilz avoient esté uniz, en sorte que le gentilhomme qui n'estoit point marié ne cessa jamais qu'il n'eust faict son compaignon coqu, comme il luy avoit promis.

« Et ainsy en puisse-il prendre, mes dames, à ceulx qui à tort soupsonnent mal de leurs femmes. Car plusieurs sont causes de les faire telles qu'ilz les soupsonnent, pource que une femme de bien est plus tost vaincue par ung desespoir que par tous les plaisirs du monde. Et qui dist que le soupson est amour, je luy nye, car, combien qu'il en sorte comme la cendre du feu, ainsi le tue-il. — Je ne pense point, dist Hircan,

qu'il soit ung plus grand desplaisir à homme ou à femme que d'estre soupsonné du contraire de la verité. Et, quant à moy, il n'y a chose qui tant me feist rompre la compaignie de mes amys que ce soupson là. — Si n'est-ce pas excuse raisonnable, dist Oisille, à une femme de soy venger du soupson de son mary à la honte d'elles-mesmes; c'est faict comme celluy qui, ne pouvant tuer son ennemi, se donne un coup d'espée à travers le corps, ou, ne le povant esgratiner, se mord les doigtz; mais elle eust mieulx faict de ne parler jamais à luy, pour monstrer à son mary le tort qu'il avoit de la soupsonner, car le temps les eut tous deux appaisez. — Si estoit-ce faict en femme de cueur, dist Ennasuitte, et, si beaucoup de femmes faisoient ainsy, leurs maryz ne seroient pas si oultrageux qu'ilz sont. — Quoy qu'il y ait, dist Longarine, la patience rend enfin la femme victorieuse et la chasteté louable; et fault que là nous arrestions. — Toutesfois, dist Ennasuitte, une femme peult bien estre non chaste, sans peché. — Comment l'entendez-vous? dist Oisille. — Quand elle en prent ung aultre pour son mary. — Et qui est la sotte, dist Parlemente, qui ne congnoist bien la difference de son mary ou d'un aultre, en quelque habillement que se puisse desguiser? — Il y en a peu et encores, dist Ennasuitte, qui ont esté trompées, demourans innocentes et inculpables du peché. — Si vous en sçavez quelqu'une, dist Dagoucin, je vous donne ma voix, pour la dire, car je trouve bien estrange que innocence et peché puissent estre ensemble. — Or escoutez doncques, dist Ennasuitte, si, par les comptes precedens, mes dames, vous n'estes assez adverties qu'il faict dangereux loger chez soy ceulx qui nous

appellent *mondains* et qui s'estiment estre quelque chose saincte et plus digne que nous; j'en ay voulu encore icy mectre ung exemple, afin que, tout ainsy que j'entends quelque compte des faultes où sont tumbez ceulx qui s'y fient aussi souvent, je les vous veulx mectre devant les oeilz, pour vous monstrer qu'ilz sont non seulement hommes plus que les aultres, mais qu'ilz ont quelque chose diabolicque en eulx contre la commune malice des hommes, comme vous orrez par ceste histoire. »

# QUARANTE HUICTIESME NOUVELLE

Le plus viel et malicieux de deux cordeliers, logez en une hostellerie où l'on faisoit les noces de la fille de leans, voyans derober la mariée, alla tenir la place du nouveau marié, pendant qu'il s'amusoit à danser avec la compaignie.

Au païs de Perigort, dedans ung villaige, en une hostellerie, fut faicte une nopce d'une fille de ceans, où tous les parens et amis s'efforcerent faire la meilleure chere qu'il estoit possible. Durant le jour des nopces, arriverent ceans deux cordeliers, ausquelz on donna à soupper en leur chambre, veu que n'estoit point leur estat d'assister aux nopces. Mais le principal des deux, qui avoit plus d'auctorité et de malice, pensa, puisque on le separoit de la table, qu'il auroit part au lict, et qu'il leur joueroit un tour de son mestier. Et, quand le soir fut venu et que les dances commencerent, le cordelier, par une fenestre, regarda long temps la mariée, qu'il trouvoit fort belle et à son gré. Et, s'enquerant soigneusement aux chamberieres de la chambre où elle debvoit coucher, trouva que c'estoit auprès de la sienne : dont il fut fort ayse, faisant si bien le guet pour parvenir à son intention, qu'il veit desrober de la sale la mariée, que les vielles emmenerent, comme ilz ont de coustume. Et, pource qu'il estoit de fort bonne heure, le marié ne voulut laisser la dance, mais y estoit tant affectionné, qu'il sembloit qu'il eut oblié sa femme ; ce que n'avoit pas faict le cordelier, car, incontinant qu'il entendit que la mariée fut couchée, se despouilla de son habit gris, et s'en alla

tenir la place de son mary; mais, de paour d'y estre trouvé, n'y arresta que bien peu; et s'en alla jusques au bout d'une allée où estoit son compaignon qui faisoit le guet pour luy, lequel luy feit signe que le marié dansoit encores. Le cordelier, qui n'avoit pas achevé sa meschante concupiscence, s'en retourna encores coucher avecq la mariée jusques ad ce que son compaignon luy feit signe qu'il estoit temps de s'en aller. Le marié se vint coucher; et sa femme, qui avoit esté tant tormentée du cordelier, qu'elle ne demandoit que le repos, ne se peut tenir de luy dire : « Avez-vous deliberé de ne dormir jamais et de ne faire que me tormenter? » Le pauvre mary qui ne faisoit que de venir, fut bien estonné, et luy demanda quel torment il luy avoit faict, veu qu'il n'avoit party de la dance. « C'est bien dansé, dist la pauvre fille! voicy la troisiesme fois que vous estes venu coucher; il me semble que vous feriez mieulx de dormir. » Le mary oyant ce propos, fut bien fort estonné, et oblia toutes choses pour entendre la verité de ce faict. Mais, quant elle luy eut compté, soupsonna que c'estoient les cordeliers qui estoient logez ceans. Et se leva incontinant et alla en leur chambre, qui estoit tout auprès de la sienne. Et, quand il ne les trova point, se print à cryer à l'ayde si fort, qu'il assembla tous ses amys, lesquels, après avoir entendu le faict, luy ayderent, avecq chandelles, lanternes, et tous les chiens du village, à chercher les cordeliers. Et, quand ilz ne les trouverent point en leur maison, feirent si bonne dilligence qu'ils les attraperent dedans les vignes. Et là furent traictez comme il leur appartenoit; car, après les avoir bien battuz, leur coupperent les bras et les jambes, et les laissèrent dedans

les vignes à la garde du dieu Baccus et Venus, dont ilz estoient meilleurs disciples que de sainct François.

« Ne vous esbahissez point, mes dames, si telles gens separez de nostre commune façon de vivre font des choses que des Advanturiers auroient honte de faire. Esmerveillez-vous qu'ilz ne font pis quand Dieu retire sa main d'eulx, car l'habit est si loing de faire le moyne, que bien souvent par orgueil il le deffaict. Et, quant à moy, je me arreste à la religion que dict sainct Jacques : Avoir le cueur envers Dieu, pur et nect, et se exercer de tout son povoir à faire charité à son prochain. — Mon Dieu, dist Oisille, ne serons-nous jamais hors des comptes de ces fascheux cordeliers! » Ennasuitte dist : « Si les dames, princes et gentilz hommes ne sont point espargnez, il me semble que les cordeliers ont grand honneur, dont on daigne parler d'eulx; car ilz sont si très-inutiles, que, s'ilz ne font quelque mal digne de mémoire, on n'en parleroit jamais; et on dict qu'il vault mieulx mal faire, que ne faire rien. Et nostre boucquet sera plus beau, tant plus il sera remply de differentes choses. — Si vous me voullez promectre, dist Hircan, de ne vous courroucer point à moy, je vous en racompteray d'une grande dame si infame, que vous excuserez le pauvre cordelier d'avoir prins sa necessité où il l'a peu trouver, veu que celle qui avoit assez à manger serchoit sa friandise trop meschantement. — Puis que nous avons juré de dire la verité, dist Oisille, aussy avons-nous de l'escouter. Par quoy vous povez parler en liberté, car les maulx que nous disons des hommes et des femmes ne sont point pour la honte particuliere de ceulx dont est faict

le compte, mais pour oster l'estime de la confiance des creatures, en monstrant les miseres où ilz sont subjectz, afin que nostre espoir s'arreste et s'appuye à Celluy seul qui est parfaict et sans lequel tout homme n'est que imperfection. — Or doncques, dist Hircan, sans craincte je racompteray mon histoire. »

# QUARANTE NEUFVIESME NOUVELLE

Quelques gentilz hommes françoys, voyans que le Roy leur maistre estoit fort bien traité d'une Comtesse estrangere qu'il aymoit, se hazarderent de parler à elle, et la poursuyvirent, de sorte qu'ilz eurent l'ung après l'aultre ce qu'ilz en demandoient, pensant chascun avoir seul le bien où tous les autres avoient part. Ce qu'estant decouvert par l'un d'entre eux, prindrent tous ensemble complot de se venger d'elle; mais, à force de faire bonne mine et ne leur porter pire visage qu'auparavant, rapporterent en leur sein la honte qu'ilz luy cuydoient faire.

En la cour du Roy Charles, je ne diray point le quantiesme pour l'honneur de celle dont je veulx parler, laquelle je ne veulx nommer par son nom propre, y avoit une Comtesse de fort bonne maison, mais estrangiere. Et, pource que toutes choses nouvelles plaisent, ceste dame, à sa venue, tant pour la nouveauté de son habillement que pour la richesse dont il estoit plain, estoit regardée de chascun; et combien qu'elle ne fut des plus belles, si avoit-elle une grace avecq une audace tant bonne, qu'il n'estoit possible de plus, la parolle et la gravité de mesme, de sorte qu'il n'y avoit nul qui n'eust craincte à l'aborder, sinon le Roy, qui l'ayma très fort. Et, pour parler à elle plus priveement, donna quelque commission au Comte son mary, en laquelle il demeura longuement; et, durant ce temps, le Roy feit grand chere avec sa femme. Plusieurs gentilz hommes du Roy, qui congnurent que leur maistre en estoit bien traicté, prindrent hardiesse de parler à elle; et entre autres ung nommé Astillon, qui estoit fort audatieux et homme de bonne grace. Au commen-

cement, elle luy tint une si grande gravité, le menassant de le dire au Roy son maistre, qu'il en cuyda avoir paour; mais, luy, qui n'avoit point accoustumé de craindre les menasses d'un bien hardy capitaine, s'asseura des siennes; et il la poursuivyt de si près, qu'elle luy accorda de parler à luy seulle, luy enseignant la maniere comme il devoit venir en sa chambre. A quoi il ne faillyt; et, afin que le Roy n'en eut nul soupson, luy demanda congé d'aller en quelque voiage. Et s'en partit de la court; mais, la premiere journée, laissa tout son train, et s'en revint de nuict recepvoir les promesses que la Comtesse luy avoit faictes; ce qu'elle luy tint : dont il demeura si satisfaict, qu'il fut content de demeurer cinq ou six jours enfermé en une garderobbe, sans saillyr dehors; et là ne vivoit que de restaurans. Durant les huict jours qu'il estoit caché, vint ung de ses compaignons faire l'amour à la Comtesse, lequel avoit nom Durassier. Elle tint telz termes à ce serviteur, qu'elle avoit faict au premier : au commencement, en rudes et audatieux propos, qui tous les jours s'adoucissoient; et, quand c'estoit le jour qu'elle donnoit congé au premier prisonnier, elle mectoit ung serviteur en sa place. Et, durant qu'il y estoit, ung autre sien compaignon, nommé Valnebon, feit pareille office que les deux premiers; et, après eulx, en vindrent deux ou trois aultres, qui avoient part à la doulce prison.

Ceste vie dura assez longuement, et conduicte si finement, que les ungs ne sçavoient rien des aultres. Et combien qu'ils entendissent assez l'amour que chascun luy portoit, si n'y avoit-il nul qui ne pensast en avoir eu seul ce qu'il en demandoit : et se mocquoit

chascun de son compaignon, qu'il pensoit avoir failly à ung si grand bien. Ung jour que les gentilz hommes dessus nommez estoient en ung bancquet, où ilz faisoient fort grand chere, ilz commencerent à parler de leurs fortunes et prisons, qu'ilz avoient eues durant les guerres. Mais Valnebon, à qui il faisoit mal de celer si longuement une si bonne fortune que celle qu'il avoit eue, va dire à ses compaignons : « Je ne sçay quelles prisons vous avez eu, mais quant à moy, pour l'amour d'une où j'ay esté, je diray toute ma vie louange et bien des autres; car je pense qu'il n'y a plaisir en ce monde qui approche de celluy que l'on a d'estre prisonnier. » Astillon, qui avoit esté le premier prisonnier, se doubta de la prison qu'il vouloit dire, et luy respondit : « Valnebon, soubz quel geolier ou geoliere avez-vous esté si bien traicté, que vous aymez tant vostre prison? » Valnebon luy dist : « Quel que soit le geolier, la prison m'a esté si agreable, que j'eusse bien voulu qu'elle eut duré plus longuement, car je ne fuz jamais mieulx traicté ne plus contant. » Durassier, qui estoit homme peu parlant, congnoissant tres bien que l'on se debatoit de la prison où il avoit part comme les autres, dist à Valnebon : « De quelles viandes estiez-vous nourry en ceste prison, dont vous vous louez si fort? — De quelles viandes? dist Valnebon : le Roy n'en a poinct de meilleures ne plus norrissantes. — Mais encores faut-il que je sçache, dist Durassier, si celluy qui vous tenoit prisonnier vous faisoit bien gaingner vostre pain? » Valnebon, qui se doubta d'estre entendu, ne se peut tenir de jurer : « Ha, vertu Dieu! aurois-je bien des compaignons, où je pense estre tout seul? » Astillon voiant ce different, où il avoit part

comme les aultres, dist en riant : « Nous sommes tous à ung maistre! compaignons et amys dès nostre jeunesse; parquoy, si nous sommes compaignons d'une bonne fortune, nous avons occasion d'en rire. Mais, pour sçavoir si ce que je pense est vray, je vous prie que je vous interroge et que vous tous me confessiez la verité, car, s'il est advenu ainsy de nous comme je pense, ce seroit une adventure aussi plaisante que l'on en sçauroit trouver en nul livre. » Ilz jurerent tous dire verité, s'il estoit ainsy qu'ilz ne la peussent denyer. Il leur dist : « Je vous diray ma fortune, et vous me respondrez ouy ou nenny, si la vostre est pareille. » Ilz se accorderent tous, et alors il dist : « Je demanday congé au Roy d'aller en quelque voiage. » Ilz respondirent : « Et nous aussy. — Quant je fuz à deux lieues de la court, je laissay tout mon train et m'allay rendre prisonnier. » Ils respondirent : « Nous en fismes autant. — Je demouray, dist Astillon, sept ou huict jours, et couchay en une garderobbe, où l'on ne me fit manger que restaurans et les meilleures viandes que je mangeay jamais; et, au bout de huict jours, ceulx qui me tenoient me laisserent aller beaucoup plus foible que je n'estois arrivé. » Ilz jurerent tous que ainsy leur estoit advenu. « Ma prison, dist Astillon, commencea tel jour et fina tel jour. — La mienne, dist Durassier, commencea le propre jour que la vostre fina; et dura jusques à ung tel jour. » Valnebon, qui perdoit patience, commencea à jurer et dire : « Par le sang Dieu! à ce que je voy, je suis le tiers qui pensois estre le premier et le seul, car je y entray tel jour et en saillys tel jour. » Les aultres trois, qui estoient à la table, jurerent qu'ilz avoient bien gardé ce ranc. « Or, puisque

ainsy est, dist Astillon, je diray l'estat de nostre geoliere : elle est mariée et son mary est bien loing. — C'est ceste-là propre, respondirent-ilz tous. — Or, pour nous mectre hors de peyne, dist Astillon, moy qui suis le premier en roolle, la nommeray aussy le premier : c'est madame la Comtesse, qui estoit si audatieuse que, en gaingnant son amitié, je pensois avoir gaingné Cesar. — Que à tous les diables soit la villaine qui nous a faict d'une chose tant travailler, et nous reputer si heureux de l'avoir acquise! Il ne fut oncques une telle meschante, car, quand elle en tenoit ung en cache, elle praticquoit l'autre, pour n'estre jamais sans passe-temps; et aymerois-je mieulx estre mort, qu'elle demorast sans pugnition! » Ilz demanderent chascun qu'il leur sembloit quelle debvoit avoir, et qu'ilz estoient tous prestz de la luy donner. « Il me semble, dist-il, que nous le debvons dire au Roy nostre maistre, lequel en faict ung cas comme d'une deesse. — Nous ne ferons point ainsy, dist Astillon; nous avons assez de moïen pour nous venger d'elle, sans y appeller nostre maistre. Trouvons nous demain, quant elle ira à la messe; et que chascun de nous porte une chaine de fer au col; et, quand elle entrera en l'eglise, nous la saluerons comme il appartient. »

Ce conseil fut trouvé très bon de toute la compaignie; et feirent provision de chascun une chaine de fer. Le matin venu, tous habillez de noir, leurs chaisnes de fer tournées à l'entour de leur col, en façon de collier, vindrent trouver la Comtesse, qui alloit à l'eglise. Et, si tost qu'elle les veid ainsy habillez, se print à rire et leur dist : « Où vont ces gens si douloureux? — Madame, dist Astillon, nous vous venons accompagner

comme pauvres esclaves prisonniers qui sont tenuz à vous faire service. » La Comtesse, faisant semblant de n'y entendre rien, leur dist : « Vous n'estes point mes prisonniers, ne je n'entendz point que vous ayez occasion de me faire service plus que les aultres. » Valnebon s'advancea et luy dist : « Si nous avons mangé de vostre pain si longuement, nous serions bien ingratz si nous ne vous faisions service. » Elle feit si bonne mine de n'y rien entendre, qu'elle cuydoit par ceste gravité les estonner. Mais ilz poursuyvoient si bien leurs propos, qu'elle entendit que la chose estoit descouverte. Parquoy, trouva incontinant moïen de les tromper, car elle, qui avoit perdu l'honneur et la conscience, ne voulut point recepvoir la honte qu'ilz lui cuydoient faire; mais, comme elle qui preferoit son plaisir à tout l'honneur du monde, ne leur en feit pire visaige, ny n'en changea de contenance : dont ilz furent tant estonnez, qu'ilz rapporterent en leur sein la honte qu'ilz luy avoient voulu faire.

« Si vous ne trovez, mes dames, ce compte digne de faire congnoistre les femmes aussi mauvaises que les hommes, j'en chercheray d'aultres pour vous contenter; toutesfois, il me semble que cestuy-la suffise pour vous monstrer que une femme qui a perdu la honte est cent foys plus hardye à faire mal que n'est ung homme. » Il n'y eut femme en la compaignie, oiant racompter ceste histoire, qui ne fist tant de signes de croix, qu'il sembloit qu'elles voyoient tous les diables d'enfer devant leurs oeilz. Mais Oisille leur dist : « Mes dames, humilions-nous, quand nous oyons cest horrible cas, d'autant que la personne délaissée de Dieu se rend pa-

reille à celluy avecq lequel elle est jointe; car, puis que ceulx qui adherent à Dieu ont son esperit avec eulx, aussy sont ceulx qui adherent à son contraire; et n'est rien si bestial que la personne destituée de l'esperit de Dieu. — Quoy que ait faict ceste pauvre dame, dist Ennasuitte, si ne sçaurois-je louer ceulx qui se vantent de leur prison. — J'ay oppinion, dist Longarine, que la peyne n'est moindre à ung homme de celer sa bonne fortune, que de la pourchasser, car il n'y a veneur qui ne prenne plaisir à corner sa prise, ny amoureux, d'avoir la gloire de sa victoire. — Voila une oppinion, dist Simontault, que, devant tous les inquisiteurs de la Foy, je soutiendray hereticque, car il y a plus d'hommes secretz que de femmes; et sçay bien que l'on en trouveroit qui aymeroient mieulx n'en avoir bonne chere, que s'il falloit que creature du monde l'entendist. Et, pour ce, a l'Église, comme bonne mere, ordonné les prestres confesseurs et non pas les femmes, parce qu'elles ne peuvent rien celer. — Ce n'est pas pour ceste occasion, dist Oisille, mais c'est parce que les femmes sont tant ennemyes du vice, qu'elles ne donneroient pas si facilement absolution que les hommes, et seroient trop austeres en leurs penitences. — Si elles l'estoient autant, dist Dagoucin, qu'elles sont en leurs responces, elles feroient desesperer plus de pecheurs qu'elles n'en attireroient à salut; parquoy, l'Église, en toute sorte, y a bien pourveu. Mais si ne veulx-je pas, pour cela, excuser les gentilz hommes qui se vanterent ainsy de leur prison, car jamais homme n'eut honneur à dire mal des femmes. — Puis que le faict estoit commun, dist Hircan, il me semble qu'ilz faisoient bien de se consoler les ungs aux aultres. —

Mais, dist Geburon, ilz ne le devoient jamais confesser pour leur honneur mesme. Car les livres de la Table Ronde nous apprennent que ce n'est point honneur à ung bon chevalier d'en abattre ung qui ne vault rien. — Je m'esbahys, dist Longarine, que ceste pauvre femme ne moroit de honte devant ses prisonniers. — Celles qui l'ont perdue, dist Oisille, à grand peyne la peuvent-elles jamais reprendre, sinon celle que fort amour a faict oblier. De telles en ay-je veu beaucoup revenir. — Je croy, dist Hircan, que vous en avez veu revenir celles qui y sont allées, car forte amour qui est en une femme, est malaisée à trouver. — Je ne suis pas de vostre oppinion, dist Longarine, car je croy qu'il y en a qui ont aymé jusques à la mort. — J'ay tant d'envie d'oyr ceste nouvelle, dist Hircan, que je vous donne ma voix pour congnoistre aux femmes l'amour que je n'ay jamais estimé y estre. — Or, mais que vous l'oyez, dist Longarine, vous le croirez, et qu'il n'est nulle plus forte passion que celle d'amour. Mais, tout ainsy qu'elle faict entreprendre choses quasi impossibles, pour acquerir quelque contentement en ceste vie, aussy mene-elle, plus que autre passion, à desespoir celluy ou celle qui pert l'esperance de son desir, comme vous verrez par ceste histoire. »

# CINQUANTIESME NOUVELLE

Messire Jean Pierre poursuyvit longuement en vain une sienne voisine, de laquelle il estoit fort feru. Et, pour en divertir sa fantaysie, s'esloingna quelques jours de sa veue : qui luy causa une melencolie si grande, que les medecins lui ordonnerent la saignée. La dame, qui sçavoit d'ond procedoit son mal, cuydant saulver sa vie, advança sa mort, luy accordant ce que tousjours luy avoit refusé ; puis, considerant qu'elle estoit cause de la perte d'un si parfait amy, par un coup d'espée, se feit compaigne de sa fortune.

En la ville de Cremonne, n'y a pas long temps qu'il y avoit ung gentil homme nommé messire Jehan Pietre, lequel avoit aymé longuement une dame qui demoroit près de sa maison; mais, pour pourchaz qu'il sceut faire, ne povoit avoir d'elle la responce qu'il desiroit, combien qu'elle l'aymoit de tout son cueur. Dont le pauvre gentil homme fut si ennuyé et fasché, qu'il se retira en son logis, deliberé de ne poursuyvre plus en vain le bien dont la poursuicte consumoit sa vie. Et, pour en cuyder divertir sa fantaisie, fut quelques jours sans la veoir; dont il tumba en telle tristesse, que l'on mescongnoissoit son visaige. Ses parens feirent venir les medecins, qui, voyans que le visaige luy devenoit jaune, estimerent que c'estoit une oppilation de foye, et luy ordonnerent la saignée. Ceste dame, qui avoit tant faict la rigoureuse, sçachant très bien que la maladie ne luy venoit que par son refuz, envoia devers luy une

vielle en qui elle se fyoit, et luy manda que, puis qu'elle congnoissoit que son amour estoit veritable et non faincte, elle estoit deliberée de tout luy accorder ce que si long temps luy avoit refusé. Elle avoit trouvé moïen de saillir de son logis en ung lieu où privement il la povoit veoir. Le gentil homme, qui au matin avoit esté saigné au bras, se trouva par ceste parolle mieux guery qu'il ne faisoit par medecine ne saignée qu'il sceut prendre : luy manda qu'il n'y auroit point de faulte qu'il ne se trouvast à l'heure qu'elle luy mandoit; et qu'elle avoit faict ung miracle evident, car, par une seulle parolle, elle avoit guery ung homme d'une maladie où tous les medecins ne pouvoient trouver remede. Le soir venu qu'il avoit tant desiré, s'en alla le gentil homme au lieu qui luy avoit esté ordonné, avecq ung si extresme contentement qu'il falloit que bien tost il print fin, ne povant augmenter. Et ne demeura gueres, après qu'il fut arrivé, que celle qu'il aymoit plus que son ame le vint trouver. Il ne s'amusa pas à luy faire grande harangue, car le feu qui le brusloit le faisoit hastivement pourchasser ce que à peyne povoit-il croire avoir en sa puissance. Et, plus yvre d'amour et de plaisir qu'il ne luy estoit besoing, cuydant sercher par un costé le remede de sa vie, se donnoit par ung aultre l'advancement de sa mort; car, ayant pour s'amye mys en obly soy-mesmes, ne s'apparceut pas de son bras qui se desbanda, et la playe nouvelle, qui se vint à ouvrir, rendit tant de sang, que le pauvre gentil homme en estoit tout baigné. Mais, estimant que sa lasseté venoit à cause de ses excès, s'en cuyda retourner à son logis. Lors, amour, qui les avoit trop unys ensemble, feit en sorte que, en departant d'avecq

s'amye, son ame departyt de son corps; et, pour la grande effusion de sang, tumba tout mort aux pieds de sa dame, qui demoura si hors d'elle-mesmes par estonnement, en considerant la perte qu'elle avoit faicte d'un si parfaict amy, de la mort duquel elle estoit la seulle cause. Regardant d'aultre costé, avecq le regret et la honte en quoy elle demoroit, si on trouvoit ce corps mort en sa maison, afin de faire ignorer la chose, elle et une chamberiere en qui elle se fioit, porterent le corps mort dedans la rue, où elle ne le voulust laisser seul, mais, en prenant l'espée du trespassé, se voulut joindre à sa fortune, et, en pugnissant son cœur, cause de tout le mal, la passa tout au travers, et tumba son corps mort sur celluy de son amy. Le pere et la mere de ceste fille, en sortant au matin de leur maison, trouverent ce piteux spectacle; et, après en avoir faict tel deuil que le cas meritoit, les enterrerent tous deux ensemble.

« Ainsy veoit-on, mes dames, que une extremité d'amour ameine ung autre malheur. — Voyla qui me plaist bien, dist Symontault, quand l'amour est si egale, que, luy morant, l'autre ne vouloit plus vivre. Et si Dieu m'eust faict la grace d'en trouver une telle, je croy que jamais n'eust aymé plus parfaictement. — Si ay-je ceste oppinion, dist Parlamente, que amour ne vous a pas tant aveuglé, que vous n'eussiez mieulx lyé vostre bras qu'il ne feit; car le temps est passé que les hommes oblient leurs vies pour les dames. — Mais il n'est pas passé, dist Simontault, que les dames oblient la vie de leurs serviteurs pour leurs plaisirs. — Je croy, dist Ennasuitte, qu'il n'y a femme au monde qui

prenne plaisir à la mort d'un homme, encores qu'il fust son ennemy. Toutesfois, si les hommes se veullent tuer eulx-mesmes, les dames ne les en peuvent pas garder. — Si est-ce, dist Saffredent, que celle qui refuse son pain au pauvre mourant de faim, est estimé le meurtrier. — Si vos requestes, dist Oisille, estoient si raisonnables que celles du pauvre demandant sa necessité, les dames seroient trop cruelles de vous refuser; mais, Dieu mercy! ceste maladie ne tue que ceulx qui doibvent morir dans l'année. — Je ne treuve point, Madame, dist Saffredent, qu'il soit une plus grande necessité que celle qui faict oblier toutes les autres; car, quand l'amour est forte, on ne congnoist autre pain ne aultre viande que le regard et la parolle de celle que l'on ayme. — Qui vous laisseroit jeusner, dist Oisille, sans vous bailler aultre viande, on vous feroit bien changer de propos? — Je vous confesse, dist-il, que le corps pourroit defaillir, mais le cueur et la volunté non. — Doncques, dist Parlamente, Dieu vous a faict grand grace de vous faire addresser en lieu où avez si peu de contentement, qu'il vous fault reconforter à boire et à manger, dont il me semble que vous vous acquitez si bien, que vous devez louer Dieu d'une si doulce cruaulté. — Je suis tant nourry au torment, dist-il, que je commence à me louer des maulx dont les autres se plaingnent! — Peutestre, c'est, dist Longarine, que nostre plaincte vous recule de la compaignie où vostre contentement vous faict estre le bien venu; car il n'est rien si fascheux, que ung amoureux importun. — Mectez, dist Simontault, que une dame cruelle... — J'entendz bien, dist Oisille, que, si nous voulons entendre la fin des

raisons de Symontault, veu que le cas luy touche, nous pourrions trouver complies au lieu de vespres; parquoy, allons-nous en louer Dieu, dont ceste Journée est passée sans plus grand debat. » Elle commencea la première à se lever, et tous les aultres la suyvirent. Mais Simontault et Longarine ne cesserent de debatre leur querelle si doulcement, que, sans tirer espée, Simontault gaingna, monstrant que de la passion la plus forte estoit la necessité la plus grande. Et, sur ce mot, entrerent en l'eglise, où les moynes les attendoient. Vespres oyes, s'en allerent soupper autant de parolles que de viandes, car leurs questions durerent tant qu'ilz furent à table, et du soir jusques ad ce que Oisille leur dist qu'ilz pouvoient bien aller reposer leurs esperitz, et que les cinq Journées estoient accomplies de si belles histoires, qu'elle avoit grand paour que la sixiesme ne fut pareille; car il n'estoit possible, encores qu'on les voulut inventer, de dire de meilleurs comptes que veritablement ilz en avoient racomptez en leur compaignie. Mais Geburon luy dist que, tant que le monde dureroit, il se feroit cas dignes de memoire. « Car la malice des hommes mauvais est toujours telle qu'elle a esté, comme la bonté des bons. Tant que malice et bonté regneront sur la terre, ilz la rempliront tousjours de nouveaulx actes, combien qu'il est escript qu'il n'y a rien nouveau soubz le soleil. Mais, à nous, qui n'avons esté appellez au conseil privé de Dieu, ignorans les premieres causes, trouvons toutes choses nouvelles tant plus admirables, que moins nous les vouldrions ou pourrions faire : parquoy n'ayez point de paour que les Journées qui viendront ne suyvent bien celles qui sont passées, et pensez

de vostre part de bien faire vostre debvoir. » Oisille dist qu'elle se rendoit à Dieu, au nom duquel elle leur donnoit le bonsoir. Ainsi se retira toute la compaignie, mettant fin à la cinquiesme Journée.

FIN DE LA CINQUIESME JOURNÉE.

# LA SIXIESME JOURNÉE

EN LA SIXIESME JOURNÉE, ON DEVISE DES TROMPERIES QUI SE SONT FAITES D'HOMME A FEMME, DE FEMME A HOMME, OU DE FEMME A FEMME, PAR AVARICE, VENGEANCE ET MALICE.

---

## *PROLOGUE*

Le matin, plus tost que de coustume, madame Oisille alla preparer sa leçon en la salle; mais la compaignie, qui en fut advertye, pour le desir qu'elle avoit d'oyr sa bonne instruction, se diligenta tant de se habillier, qu'ils ne la feirent gueres attendre. Et elle, congnoissant la ferveur, leur va lire l'epitre de Sainct Jehan l'evangeliste, qui n'est plaine que d'amour, pour ce que les jours passez elle leur avoit declaré celle de Sainct Pol aux Romains. La compaignie trouva ceste viande si doulce, que, combien qu'ilz y fussent demye heure plus qu'ilz n'avoient esté les aultres jours, si leur sembloit-il n'y avoir pas esté ung quart. Au partir de là, s'en allerent à la contemplation de la messe, où chacun se recommanda au Sainct Esperit, pour satisfaire ce jour-là à leur plaisante audience. Et, après qu'ilz eurent reciné et prins ung peu de repos,

s'en allerent continuer le passetemps accoustumé. Et madame Oisille leur demanda qui commenceroit ceste Journée. Longarine leur respondit : « Je donne ma voix à madame Oisille; elle nous a ce jourd'hui faict une si belle leçon, qu'il est impossible qu'elle ne die quelque histoire digne de parachever la gloire qu'elle a meritée ce matin. — Il me desplaist, dist Oisille, que je ne puis vous dire, à ceste après disnée, chose aussy proffitable que j'ay faict à ce matin; mais, à tout le moins, l'intention de mon histoire ne sortira point hors de la doctrine de la saincte Escripture, où il est dict : « Ne vous confiez point aux princes, ne aux filz des hommes, auxquelz n'est nostre salut. » Et, afin que, par faulte d'exemple, ne mectez en obly ceste verité, je vous en voys dire ung très veritable et dont la memoire est si fresche, que à peyne en sont essuyez les oeilz de ceulx qui ont veu ce piteux spectacle. »

# CINQUANTE ET UNIESME NOUVELLE

Le duc d'Urbin, contre la promesse faite à sa femme, feit pendre une jeune damoiselle, par le moïen de laquelle son filz (qu'il ne vouloit marier pauvrement) faisoit entendre à s'amye l'affection qu'il luy portoit.

Le duc d'Urbin, nommé le Prefect, lequel espousa la seur du premier duc de Mantoue, avoit un filz de l'aage de diz huict à vingt ans, qui fut amoureux d'une fille d'une bonne et honneste maison, seur de l'abbé de Farse. Et, pour ce qu'il n'avoit pas la liberté de parler à elle comme il vouloit, selon la coustume du pays, se ayda du moïen d'ung gentil homme qui estoit à son service, lequel estoit amoureux d'une jeune damoiselle servant sa mere, fort belle et honneste, par laquelle faisoit declarer à s'amye la grande affection qu'il luy portoit. Et la pauvre fille ne pensoit en nul mal, prenant plaisir à luy faire service, estimant sa volunté si bonne et honneste, qu'il n'avoit intention dont elle ne peut avecq honneur faire le message. Mais le duc, qui avoit plus de regard au proffict de sa maison que à toute honneste amytié, eut si grand paour que les propos menassent son filz jusques au mariage, qu'il y feyt mectre ung grand guet. Et luy fut rapporté que ceste pauvre damoiselle s'estoit meslée de bailler quelques lettres de la part de son filz à celle que plus il aymoit : dont il fut tant courroucé, qu'il se delibera d'y donner ordre. Mais il ne peut si bien dissimuller son courroux, que la damoyselle n'en fut advertye, laquelle, congnoissant la malice du duc, qu'elle estimoit aussi

grande que sa conscience petite, eut une merveilleuse craincte. Et s'en vint à la duchesse, la suppliant luy donner congé de se retirer en quelque lieu hors de la veue de luy, jusques à ce que sa fureur fut passée. Mais sa maistresse luy dist qu'elle essaieroit d'entendre la volunté de son mary, avant que de luy donner congé. Toutesfois, elle entendit bien tost le mauvais propos que le duc en tenoit; et, congnoissant sa complexion, non seullement donna congé, mais conseilla à ceste damoiselle de s'en aller en ung monastère jusques ad ce que ceste tempeste fut passée. Ce qu'elle feit le plus secretement qu'il luy fut possible, mais non tant que le duc n'en fut adverty, qui, d'un visaige fainct et joyeux, demanda à sa femme où estoit cette damoiselle, laquelle, pensant qu'il en sçeut bien la verité, la luy confessa; dont il faingnyt estre marry, luy disant qu'il n'estoit besoing qu'elle fist ces contenances-là; et que de sa part il ne luy vouloit point de mal et qu'elle la fist retourner, car le bruict de telles choses n'estoit point bon. La duchesse luy dist que, si ceste pauvre fille estoit si malheureuse d'estre hors de sa bonne grace, il valloit mieulx, pour quelque temps, qu'elle ne se trouvast point en sa presence; mais il ne voulut point recepvoir toutes ses raisons, luy commandant qu'elle la feist revenir. La duchesse ne faillyt à declarer à la pauvre damoiselle la volunté du duc : dont elle ne se peut asseurer, la supliant qu'elle ne tentast point ceste fortune; et qu'elle sçavoit bien que le duc n'estoit pas si aysé à pardonner comme il en faisoit la mine. Toutesfois, la duchesse l'asseura qu'elle n'auroit nul mal, et la print sur sa vie et son honneur. La fille, qui sçavoit bien que sa maistresse l'aymoit et ne la voul-

droit point tromper pour ung rien, print sa fiance en sa promesse, estimant que le duc ne vouldroit jamais aller contre telle seureté où l'honneur de sa femme estoit engaigé; et ainsy s'en retourna avecques la duchesse. Mais, si tost que le duc le sceut, ne faillyt à venir en la chambre de sa femme, où, si tost qu'il eut apparceu ceste fille, disant à sa femme : « Voila une telle qui est revenue? » se retourna devers ses gentilz hommes, leur commandant la prendre et la mener en prison. Dont la pauvre duchesse, qui sur sa parolle l'avoit tirée hors de sa franchise, fut si desesperée, se mectant à genoulx devant luy, luy supplia que, pour l'amour de luy et de sa maison, il luy pleust ne faire ung tel acte, veu que, pour luy obéir, elle l'avoit tirée du lieu où elle estoit en seureté. Si est-ce que, quelque priere qu'elle sceust alleguer, ne sceut amolir le dur cueur, ne vaincre la forte oppinion qu'il avoit prinse de se venger d'elle; mais, sans respondre à sa femme, se retira incontinant le plus tost qu'il peut, et, sans forme de justice, obliant Dieu et l'honneur de sa maison, feit cruellement pendre ceste pauvre damoiselle. Je ne puis entreprendre de vous racompter l'ennuy de la duchesse, car il estoit tel que doibt avoir une dame d'honneur et de cueur, qui sur sa foy voyoit mourir celle qu'elle desiroit de saulver. Mais encores moins se peult dire l'extreme deuil du pauvre gentil homme, qui estoit son serviteur, qui ne faillit de se mectre en tout debvoir qu'il luy fut possible de saulver la vie de s'amie, offrant mectre la sienne en lieu. Mais nulle pitié ne sceut toucher le cueur de ce duc, qui ne cognoissoit aultre felicité que de se venger de ceulx qu'il hayssoit. Ainsi fut ceste damoiselle innocente mise à mort par ce cruel duc

contre toute la loy d'honnesteté, au très grand regret de tous ceulx qui la congnoissoient.

« Regardez, mes dames, quelz sont les effectz de la malice quand elle est jointe à la puissance! — J'avois bien ouy dire, ce dist Longarine, que les Italiens estoient subjects à trois vices par excellence; mais je n'eusse pas pensé que la vengeance et cruaulté fut allée si avant, que, pour une si petite occasion, elle eut donné si cruelle mort. » Saffredent, en riant, luy dist : « Longarine, vous nous avez bien dict l'un des trois vices; mais il faut sçavoir qui sont les deux autres? — Si vous ne les sçaviez, ce dist-elle, je les vous apprendrois, mais je suis seure que vous les sçavez tous. — Par ces parolles, dist Saffredent, vous m'estimez bien vitieux? — Non faiz, dist Longarine, mais si bien congnoissez la laideur du vice, que vous le povez mieulx que ung aultre eviter. — Ne vous esbahissez, dist Simontault, de ceste cruaulté; car ceulx qui ont passé par Italie en ont eu de si très incroyables, que ceste-cy n'est au prix qu'un petit pecadille. — Vrayement, dist Geburon, quand Rivolte fut prins des François, il y avoit ung capitaine Italien, que l'on estimoit gentil compaignon, lequel, voiant mort ung qui ne luy estoit ennemy que de tenir sa part contraire de Guelfe à Gibelin, luy arracha le cueur du ventre, et, le rotissant sur les charbons à grande haste, le mangea, et, respondant à quelques ungs qui luy demandoient quel gout il y trouvoit, dist que jamais n'avoit mangé si savoureux ne si plaisant morceau que de cestuy-là; et, non content de ce bel acte, tua la femme du mort, et, en arrachant de son ventre le fruict dont elle estoit

grosse, le froissa contre les murailles; et emplist d'avoyne les deux corps du mary et de la femme, dedans lesquels il feit manger ses chevaulx. Pensez si cestuy-là n'eut bien faict mourir une fille qu'il eut soupçonnée luy faire quelque desplaisir? -- Il fault bien dire, dist Ennasuitte, que ce duc Urbin avoit plus de paour que son fils fut marié pauvrement, qu'il ne desiroit luy bailler femme à son gré. — Je croy que vous ne debvez point, respondit Simontault, doubter que la nature de l'Italien, est d'aymer plus que nature ce qui est créé seulement pour le service d'icelle. — C'est bien pis, dist Hircan, car ilz font leur Dieu des choses qui sont contre nature. — Et voila, ce dist Longarine, les pechez que je voulois dire, car on sçait bien que aymer l'argent, sinon pour s'en ayder, c'est servir les idolles. » Parlamente dist que Saint Pol n'avoit poinct oblié les vices des Italiens, et de tous ceulx qui cuydent passer et surmonter les aultres en honneur, prudence et raison humaine, en laquelle ilz se fondent si fort, qu'ilz ne rendent point à Dieu la gloire qui lui appartient : parquoy, le Toutpuissant, jaloux de son honneur, rend plus insensez que les bestes enragées ceulx qui ont cuydé avoir plus de sens que tous les aultres hommes, leur faisant monstrer par oeuvres contre nature, qu'ilz sont en sens reprouvez. Longarine luy rompit la parolle, pour dire que c'est le troisiesme peché en quoy ilz sont subgectz. — Par ma foy, dist Nomerfide, je prens grand plaisir à ce propos, car, puis que les esperitz que l'on estime les plus subgectz et grands discoureux ont telle pugnition de devenir plus sotz que les bestes, il faut doncques conclure que ceulx qui sont humbles et bas et de petite portée,

comme le mien, sont rempliz de la sapience des anges. — Je vous asseure, dist Oisille, que je ne suis pas loing de vostre oppinion: car nul n'est plus ignorant que celluy qui cuyde sçavoir. — Je n'ai jamais veu, dist Geburon, mocqueur qui ne fut mocqué, trompeur qui ne fut trompé, et glorieux qui ne fut humillyé. — Vous me faictes souvenir, dist Simontault, d'une tromperie, que, si elle estoit honneste, je l'eusse voluntiers comptée. — Or, puis que nous sommes icy pour dire verité, dist Oisille, soit de telle qualité que vouldrez, je vous donne ma voix pour la dire. — Puis que la place m'est donnée, dist Simontault, je la vous diray. »

# CINQUANTE DEUXIESME NOUVELLE

Un varlet d'apothicaire, voyant venir derriere soy un avocat qui luy menoit tousjours la guerre, et duquel il avoit envie de se venger, laissa tomber de sa manche un etron gelé enveloppé dans du papier, en guise d'un pain de sucre, que l'avocat leva de terre et le cacha en son sein; puis, s'en alla desjeuner en une taverne, dont il ne sortit qu'avec la despense et honte qu'il pensoit faire au pauvre varlet.

Auprès de la ville d'Alençon y avoit ung gentil homme, nommé le seigneur de la Tireliere, qui vint, à ung matin, de sa maison jusques à la ville, à pied, tant pour ce qu'elle estoit près, que pour ce qu'il geloit à pierre fendant; et n'avoit oblié au logis sa grosse robe fourrée de renardz. Quand il eut faict ses affaires, trouva ung sien compere advocat, nommé Anthoine Bacheré; et, après luy avoir parlé de ses affaires, luy dist qu'il avoit envie de trouver quelque bon desjeuner, mais que ce fust aux despens d'aultruy. En parlant à ses propos, se asseyerent devant l'ouvrouer d'ung apothicaire, où estoit ung varlet qui les escoutoit, et pensa incontinant de leur donner à desjeuner. Il saillyt de sa bouticque dans une rue où chascun alloit faire ses necessitez; et trouva un grand estronc tout debout, si gellé qu'il sembloit ung petit pain de sucre fin; incontinant l'enveloppa dedans un beau papier blanc, en la façon qu'il avoit accoustumé, pour en faire envie aux gens; et le cacha en sa manche, et s'en vint passer par devant ce gentil homme et cest advocat, laissant tumber assez près d'eulx, comme par mesgarde, ce beau pain de sucre; et entre dans une maison

où il faingnoit de le porter. Le seigneur de la Tireliere se hasta de relever vistement ce qu'il cuydoit estre ung pain de sucre; et, ainsy qu'il le levoit, le varlet de l'apothicaire retourna, serchant et demandant son pain de sucre partout. Le gentil homme, qui le pensoit avoir bien trompé, s'en alla hastivement avecq son compere en une taverne, en luy disant : « Nostre desjeuné est payé aux despens de ce varlet. » Quant il fut en la maison, il demanda bon pain, bon vin et bonnes viandes, car il pensoit bien avoir de quoy paier. Ainsy qu'il commencea à se chauffer en mangeant, son pain de sucre commencea aussi à desgeler, qui remplit toute la chambre de telle senteur que le pain estoit. Dont celluy qui le portoit en son sein, se commencea à courroucer à la chamberiere, luy disant : « Vous estes les plus villaines gens en ceste ville, que je veis oncques, car vous ou voz petitz enfans ont jonché toute ceste chambre de merde. » La chamberiere respondit : « Par Sainct Pierre ! il n'y a ordure ceans, si vous ne l'y avez apporté. » Et, sur ce regard, se leverent, pour la grande puanteur qu'ilz sentoient. Et s'en vont auprès du feu, où le gentil homme tira ung mouchouer de son sein qui estoit tainct de sucre, qui estoit en gelée. Et, en ouvrant sa robe fourrée de regnardz, la trouva toute gastée; et ne sceut que dire à son compere, sinon que : « Le mauvais garson, que nous cuydions tromper, le nous a bien rendu ! » Et, en payant leur escot, s'en partirent aussi marryz qu'ilz estoient venuz joyeulx, pensans avoir trompé le varlet de l'apothicaire.

« Nous voions bien souvent, mes dames, cela advenir autant à ceulx qui prennent plaisir à user de telles

finesses. Si le gentil homme n'eut voulu manger aux despens d'aultruy, il n'eust pas beu aux siens ung si villain breuvaige. Il est vray, mes dames, que mon compte n'est pas très nect; mais vous m'avez donné congé de dire la verité, laquelle j'ay dicte pour montrer que, si ung trompeur est trompé, il n'y a nul qui en soit marry. — L'on dist voluntiers, dist Hircan, que les parolles ne sont jamais puantes; mais ceulx pour qui elles sont dictes n'en estoient pas quictes à si bon marché, qu'ilz ne les sentissent bien. — Il est vray, dist Oisille, que telles parolles ne puent point; mais il y en a d'autres que l'on appelle *villaines*, qui sont de mauvaise odeur, quand l'ame est plus faschée que le corps n'est de sentir ung tel pain de sucre que vous avez dict. — Je vous prie, dist Hircan, dictes-moy quelles parolles sont que vous savez si ordes, qu'elles font mal au cueur et à l'ame d'une honneste femme? — Il seroit bon, dist Oisille, que je vous disse ce que je ne conseille à nulle femme de dire! — Par ce mot-là, dit Saffredent, j'entens bien quelz termes ce sont, dont les femmes qui se veullent faire reputer saiges ne usent point communement; mais je demanderois voluntiers à toutes celles qui sont icy, pourquoy c'est, puis qu'elles n'en osent parler, qu'elles rient si voluntiers, quand on en parle devant elles? » Ce dist Parlamente : « Nous ne ryons pas pour oyr dire ces beaulx motz; mais il est vray que toute personne est encline à rire, ou quand elle veoit quelcun tresbucher, ou quant on dict quelque mot sans propos, comme souvent advient la langue fourche en parlant et faict dire ung mot pour l'autre, ce qui advient aux plus saiges et mieulx parlantes. Mais, quand entre vous, hom-

mes, parlez villainement pour vostre malice, sans nulle ignorance, je ne sçaiche telle femme de bien, qui n'en ait horreur, que non-seullement ne les veulle escouter, mais fuyr la compaignye d'icelles gens. — Il est bien vray, dist Geburon, j'ai bien veu des femmes faire le signe de la croix en oyant dire des parolles, qui ne cessoient, après qu'on les eut redictes. — Mais, dist Simontault, combien de foys ont-elles mis leur touret de nez pour rire en liberté autant qu'elles s'estoient courroucées en fainctes? — Encore valloit-il mieulx faire ainsy, dist Parlamente, que de donner à congnoistre que l'on trouvast le propos plaisant. — Vous louez doncques, dist Dagoucin, l'ypocrisie des dames autant que la vertu? — La vertu seroit bien meilleure, dist Longarine; mais, où elle default, se fault ayder de l'ypocrisie, comme nous faisons de pantoufles pour faire oblier nostre petitesse. Encores est-ce beaucoup, que nous puissions couvrir noz imperfections. — Par ma foy, dist Hircan, il vauldroit mieulx quelque foys monstrer quelque petite imperfection, que la couvrir si fort du manteau de vertu. — Il est vray, dist Ennasuitte, que ung accoustrement empruncté deshonore autant celluy qui est contrainct de le rendre, comme il luy a faict d'honneur en le portant: et y a telle dame sur la terre qui, par trop dissimuller une petite faulte, est tumbée en une plus grande. — Je me doubte, dist Hircan, de qui vous voulez parler, mais, au moins, ne la nommez poinct. — Ho, dist Geburon, je vous donne ma voix par tel si, que, après avoir faict le compte, vous nous direz les noms, et nous jurerons de n'en parler jamais. — Je le vous promectz, dist Ennasuitte, car il n'y a rien qui ne se puisse dire avecq honneur. »

# CINQUANTE TROISIESME NOUVELLE

Madame de Neufchastel, par sa dissimulation, meit le prince de Belhoste jusques à faire telle preuve d'elle, qu'elle tourna à son deshonneur.

Le Roy François premier estoit en ung beau chasteau et plaisant, où il estoit allé avec petite compaignie, tant pour la chasse que pour y prendre quelque repos. Il avoit en sa compaignie ung nommé le prince de Belhoste, autant honneste, vertueux, saige et beau prince qu'il y en avoit point en la court; et avoit espousé une femme qui n'estoit pas de grande maison. Mais si l'aymoit-il autant et la traictoit autant bien que mary peut faire sa femme, et se fyoit en elle. Quand il en aymoit quelqu'une, il ne luy celoit point, sçachant qu'elle n'avoit volunté que la sienne. Ce seigneur print une grande amitié en une dame vefve, qui s'appeloit madame de Neufchastel, et qui avoit la reputation d'estre la plus belle que l'on eust peu regarder. Et si le prince de Belhoste l'aymoit bien, sa femme ne l'aymoit pas moins, mais l'envoyoit souvent querir pour manger avecq elle, la trouvant si saige et honneste, que, en lieu d'estre marrye que son mary l'aymast, se rejouyssoit de le veoir addresser en si honneste lieu rempli d'honneur et de vertu. Ceste amitié dura longuement, en sorte que en tous les affaires de la dicte Neufchastel le prince de Belhoste s'employoit comme pour les siens propres, et la princesse sa femme n'en faisoit pas moins. Mais, à cause de sa beaulté, plusieurs grands seigneurs et gentilz hommes

serchoient fort sa bonne grace, les ungs pour l'amour seullement, les autres pour l'anneau : car oultre la beaulté, elle estoit fort riche. Entre aultres, il y avoit ung jeune gentil homme, nommé le seigneur des Cheriotz, qui la poursuivoit de si près, qu'il ne failloit d'estre à son habiller et son deshabiller, et tout le long du jour, tant qu'il povoit estre auprès d'elle. Ce qui ne pleut pas au prince de Belhoste, pource qu'il luy sembloit que ung homme de si pauvre lieu et de si mauvaise grace ne meritoit point avoir si honneste et gratieux recueil : dont souvent il faisoit des remonstrances à ceste dame. Mais, elle, qui estoit fille d'Eve, s'excusoit, disant qu'elle parloit à tout le monde generallement et que pour cela leur amitié en estoit d'autant mieulx couverte, qu'elle ne parloit point plus aux ungs que aux aultres. Mais, au bout de quelque temps, ce sieur des Cheriotz feit telle poursuicte, plus par importunité que par amour, qu'elle luy promit de l'espouser, le priant ne la presser point de declairer le mariage jusques ad ce que ses filles fussent mariées. A l'heure, sans craincte de conscience, alloit le gentil homme à toutes heures qu'il vouloit à sa chambre : et n'y avoit que une femme de chambre et ung homme qui sceussent leurs affaires. Le prince, voyant que de plus en plus le gentil homme se apprivoyoit en la maison de celle qu'il aymoit tant, le trouva si mauvais, qu'il ne se peut tenir de dire à la dame : « J'ay toujours aymé vostre honneur, comme celluy de ma propre seur; et sçavez les honnestes propos que je vous ay tenuz et le contantement que j'ay d'aimer une dame tant saige et vertueuse que vous estes : mais, si je pensois que ung aultre, qui ne le merite pas,

gaingnast par importunité ce que je ne veulx demander contre vostre vouloir, ce me seroit chose importable et non moins deshonorable pour vous. Je le vous dis, pour ce que vous estes belle et jeune, et que jusques icy vous avez esté en si bonne reputation : et vous commancez à acquerir ung tres mauvais bruict, car, nonobstant qu'il ne soit pareil ni de maison ni de biens, et moins d'auctorité, sçavoir et bonne grace, si est-ce qu'il vauldroit mieulx que vous l'eussiez espousé, que d'en mectre tout le monde en soupson. Parquoy, je vous prie, dictes-moy si vous estes deliberée de l'aymer, car je ne le veulx point avoir pour compaignon; et le vous lerrai tout entier et me retireray de la bonne volunté que je vous ay portée. » La pauvre dame se print à pleurer, craingnant de perdre son amitié; et luy jura qu'elle aymeroit mieulx mourir que d'espouser le gentilhomme dont il luy parloit; mais il estoit tant importun, qu'elle ne le povoit garder d'entrer en sa chambre, à l'heure que tous les aultres y entroient. « De ces heures-là, dist le prince, je ne parle point, car je y puis aussy bien aller que luy, et chascun veoit ce que vous faictes; mais on m'a dict qu'il y va, après que vous estes couchée, chose que je trouve si estrange, que, si vous continuez ceste vie et ne le declairez pour mary, vous estes la plus deshonorée femme que oncques fust. » Elle luy feit tous les sermens qu'elle peut, qu'elle ne le tenoit pour mary ne pour amy, mais pour ung aussi importun gentil homme qu'il n'en fust point. « Puisque ainsy est, dist le prince, qu'il vous fasche, je vous asseure que je vous en defferay. — Comment! dist-elle; le vouldriez vous bien faire morir? — Non, non, dist le

prince, mais je luy donneray à congnoistre que ce n'est point en tel lieu ny en telle maison que celle du Roy, où il faille faire honte aux dames; et vous jure, foy de tel amy que je suis, que, si après avoir parlé à luy, il ne se chastie, je le chastieray si bien, que les aultres y prendront exemples. » Sur ces parolles, s'en alla et ne faillit pas, au partir de la chambre, de trouver le seigneur des Cheriotz qui y venoit, auquel il tint les propos que vous avez oyz, l'asseurant que, la premiere fois qu'il se trouveroit hors de l'heure que les gentilz hommes doyvent aller veoir les dames, il luy feroit une telle paour, que à jamais il lui en souviendroit; et qu'elle estoit trop bien apparentée pour se jouer ainsy à elle. Le gentil homme l'asseura qu'il n'y avoit jamais esté, sinon comme les aultres, et que il luy donnoit congé, s'il l'y trouvoit, de luy faire du pis qu'il pourroit. Quelque jour après que le gentil homme cuydoit les parolles du prince estre mises en obly, s'en alla veoir au soir sa dame et demeura assez tard. Le prince dist à sa femme comme la dame Neufchastel avoit ung grand rhume; parquoy, sa bonne femme le pria de l'aller visiter pour tous deux, et de luy faire ses excuses, dont elle n'y povoit aller, car elle avoit quelque affaire necessaire en sa chambre. Le prince attendit que le Roy fut couché; et, après, s'en alla pour donner le bon soir à sa dame. Mais, en cuydant monter un degré, trouva ung varlet de chambre qui descendoit, auquel il demanda que faisoit sa maistresse; qui luy jura qu'elle estoit couchée et endormye. Le prince descendit le degré et soupsonna qu'il mentoit; parquoi il regarda derriere luy et veid le varlet qui retournoit en grande diligence. Il se pro-

mena en la court devant ceste porte, pour veoir si le varlet retourneroit point. Mais, ung quart d'heure après, le veid encore descendre et regarder de tous coustez pour veoir qui estoit en la court. A l'heure, pensa le prince que le seigneur des Cheriotz estoit en la chambre de sa dame, et que, pour craincte de luy, n'osoit descendre ; qui le feit encores promener longtemps. Se advisa que en la chambre de la dame y avoit une fenestre, qui n'estoit gueres haulte et regardoit dans ung petit jardin; il luy souvint du proverbe qui dict : *Qui ne peut passer par la porte saille par la fenestre*; dont soubdain appela ung sien varlet de chambre et luy dist : « Allez-vous-en en ce jardin là derrière, et si vous voyez ung gentil homme descendre par la fenestre, si tost qu'il aura mis le pied à terre, tirez vostre espée, et, en le frotant contre la muraille, cryez : *Tue, tue!* Mais gardez que vous ne le touchez. » Le varlet de chambre s'en alla où son maistre l'avoit envoyé, et le prince se promena jusques environ trois heures après minuyct. Quand le seigneur des Cheriotz entendit que le prince estoit tousjours en la court, delibera descendre par la fenestre; et, après avoir gecté sa cappe la premiere, avec l'ayde de ses bons amys, saulta dans le jardin. Et, sitost que le varlet de chambre l'advisa, il ne faillyt à faire bruict de son espée, et cria : *Tue, tue!* dont le pauvre gentil homme, cuydant que ce fust son maistre, eut si grand paour, que, sans adviser à prendre sa cappe, s'enfuyt en la plus grande haste qu'il luy fut possible. Il trouva les archers qui faisoient le guet, qui furent fort estonnez de le veoir ainsy courir; mais il ne leur osa rien dire, sinon qu'il les pria bien fort de luy vouloir ouvrir la porte, ou de

le loger avecq eulx jusques au matin, ce qu'ilz feirent, car ilz n'en avoient pas les clefz. A ceste heure-là, vint le prince pour se coucher et trouva sa femme dormant; la resveilla, luy disant : « Devinez, ma femme, quelle heure il est? » Elle luy dist : « Depuis au soir que je me couchay, je n'ay point ouy sonner l'orloge. » Il luy dist : « Ilz sont trois heures après minuict passées. — Pour lors, Monsieur, dist sa femme, et où avez-vous tant esté? J'ay grand paour que vostre santé en vauldra pis. — M'amye, dist le prince, je ne seray jamais mallade de veiller, quand je garde de dormir ceulx qui me cuydent tromper. » Et, en disant ces parolles, se print tant à rire, qu'elle le suplia luy vouloir compter ce que c'estoit, ce qu'il feit tout du long, en luy monstrant la peau du loup que son varlet de chambre avoit apportée. Et, après qu'ilz eurent passé le temps aux despens des pauvres gens, s'en allerent dormir d'aussi gratieux repos que les deux aultres travaillerent la nuyct et en paour et craincte que leur affaire fust revelé. Toutesfois, le gentil homme, sçachant bien qu'il ne povoit dissimuler devant le prince, vint au matin à son lever luy suplier qu'il ne le voullust point deceler et qu'il luy feist rendre sa cappe. Le prince feit semblant d'ignorer tout le faict et tint si bonne contenance, que le gentil homme ne sçavoit où il en estoit. Si est-ce que à la fin il oyt aultre leçon qu'il ne le pensoit, car le prince l'asseura, que, s'il y retournoit jamais, qu'il le diroit au Roy et le feroit bannir de la court.

« Je vous prie, mes dames, juger s'il n'eust pas mieulx vallu à ceste pauvre dame d'avoir parlé fran-

chement à celluy qui luy faisoit tant d'honneur de l'aymer et estimer, que de le mectre par dissimuliation jusques à faire une preuve qui luy fut si honteuse! — Elle sçavoit, dist Geburon, que, si elle luy confessoit la verité, elle perdroit entierement sa bonne grace, ce qu'elle ne vouloit pour rien perdre. — Il me semble, dist Longarine, puis qu'elle avoit choisy un mary a sa fantaisye, qu'elle ne debvoit craindre de perdre l'amitié de tous les aultres? — Je croy bien, ce dist Parlamente, que, si elle eust osé declairer son mariage, elle se fust contentée du mary; mais, puis qu'elle le voloit dissimuller jusques ad ce que ses filles fussent mariées, elle ne voloit point laisser une si honneste couverture. — Ce n'est pas cela, dist Saffredent, mais c'est que l'ambition des femmes est si grande, qu'elles ne se contentent jamais d'en avoir ung seul. Mais j'ay oy dire que celles qui sont les plus saiges en ont voluntiers trois, c'est assavoir ung pour l'honneur, ung pour le profit, ung pour le plaisir; et chascun des trois pense estre le mieulx aymé. Mais les deux premiers servent au dernier. — Vous parlez de celles, dist Oisille, qui n'ont ny amour ny honneur. — Madame, dist Saffredent, il y en a telles de la condition que je vous paincts et que vous estimez bien des plus honnestes femmes du païs. — Croiez, dist Hircan, que une femme fine sçaura vivre où toutes les aultres mourront de faim. — Aussy, ce dist Longarine, quand leur finesse est congneue, c'est bien la mort. — Mais la vie, dist Simontault, car elles n'estiment pas petite gloire d'estre reputées plus fines que leurs compaignes. Et ce nom-là de *fines*, qu'elles ont acquis à leurs despens, faict plus hardiment venir les serviteurs à leur obeissance, que la beaulté. Car

ung des plus grands plaisirs qui sont entre ceulx qui ayment, c'est de conduire leur amitié finement. — Vous parlez, dist Ennasuitte, d'ung amour meschant, car la bonne amour n'a besoin de couverture. — Ha, dist Dagoucin, je vous suplie oster ceste oppinion de vostre teste, pour ce que tant plus la drogue est pretieuse et moins se doibt eventer, pour la malice de ceulx qui ne se prennent que aux signes exterieurs, lesquelz en bonne et loialle amitié sont tous pareilz: parquoy les fault aussy bien cacher quand l'amour est vertueuse, que si elle estoit au contraire, pour ne tomber au mauvais jugement de ceulx qui ne peuvent croire que ung homme puisse aymer une dame par honneur; et leur semble que, s'ils sont subjectz à leur plaisir, que chacun est semblable à eulx. Mais, si nous estions tous de bonne foy, le regard et la parolle n'y seroient point dissimulez, au moins à ceulx qui aymeroient mieulx mourir que d'y penser quelque mal. — Je vous asseure, Dagoucin, dist Hircan, que vous avez une si haulte philosophie, qu'il n'y a homme icy qui l'entende ne le croye; car vous nous vouldriez faire acroire que les hommes sont anges, ou pierres, ou diables. — Je sçay bien, dist Dagoucin, que les hommes sont hommes et subjectz à toutes passions; mais si est-ce qu'il y en a qui aymeroient mieulx mourir, que pour leur plaisir leur dame feist chose contre sa conscience. — C'est beaucoup que mourir, dist Geburon; je ne croiray ceste parolle, quand elle seroit dicte de la bouche du plus austere religieux qui soit. — Mais je croy, dist Hircan, qu'il n'y en a point qui ne desire le contraire. Toutesfois, ilz font semblant de n'aymer point les raisins quand ilz sont

si haults, qu'ilz ne les peuvent cueillir. — Mais, dist Nomerfide, je croy que la femme de ce prince fut bien ayse, dont son mary apprenoit à congnoistre les femmes. — Je vous asseure que non fut, dist Ennasuitte, mais en fut très marrye pour l'amour qu'elle luy portoit. — J'aymerois autant, dist Saffredent, celle qui ryoit quand son mary baisoit sa chamberiere. Vrayement, dist Ennasuitte, vous en ferez le compte; je vous donne ma place. — Combien que ce compte soit court, dist Saffredent, je le vous voys dire, car j'ayme mieulx vous faire rire que parler longuement. »

## CINQUANTE QUATRIESME NOUVELLE

La femme de Thogas, pensant que son mary n'eust amitié à aultre qu'à elle, trouvoit bon que sa servante luy feit passer le temps, et rioit quand, à son veu et sceu, il la baisoit devant elle.

Entre les montz Pyrenées et les Alpes, y avoit ung gentil homme, nommé Thogas, lequel avoit femme et enfans, et une fort belle maison, et tant de biens et de plaisirs, qu'il avoit occasion de vivre content, sinon qu'il estoit subject à une grande douleur au dessoubz de la racine des cheveulx: tellement que les medecins luy conseillerent de descoucher d'avecques sa femme : à quoy elle se consentit très voluntiers, n'aiant regard comme à la vie et à la santé de son mary. Et feit mectre son lict en l'autre coing de la chambre, viz à viz de celluy de son mary, en ligne si droicte, que l'un ne l'autre n'eust sceu mectre la teste dehors sans se veoir tous deux. Ceste damoiselle tenoit avecq elle deux chamberieres; et souvent, quand le seigneur et la damoiselle estoient couchez, prenoient chacun d'eulx quelque livre de passetemps pour lire en son lict; et leurs chamberieres tenoient la chandelle, c'est assavoir la jeune au sieur et l'autre à la damoiselle. Ce gentil homme, voiant sa chamberiere plus jeune et plus belle que sa femme, prenoit si grand plaisir à la regarder, qu'il interrompoit sa lecture pour l'entretenir. Ce que très bien oyoit sa femme et trouvoit bon que ses serviteurs et servantes feissent passer le temps à son mary, pensant qu'il n'eust amitié à aultre que à elle. Mais, ung soir qu'ilz eurent leu plus longuement

que de coustume, regardant la damoiselle de loing du costé du lict de son mary où estoit la jeune chamberiere qui tenoit la chandelle, laquelle elle ne voyoit que par derriere; et ne povoit veoir son mary, sinon que du costé de la cheminée qui retournoit devant son lict; et estoit une muraille blanche où reluisoit la clarté de la chandelle; et contre la dicte muraille voyoit très bien le portraict du visaige de son mary et de celluy de sa chamberiere; s'ilz s'esloignoient, s'ilz s'approchoient, ou s'ilz ryoient, elle en avoit bonne congnoissance, comme si elle les eust veu. Le gentil homme, qui ne se donnoit de garde, estant seur que sa femme ne les povoit veoir, baisa sa chamberiere : ce que pour une foys sa femme endura sans dire mot, mais quand elle veid que les umbres retournoient soubvent à ceste union, elle eut paour que la verité fut couverte dessoubz; parquoy elle se print tout hault à rire, en sorte que les umbres eurent paour de son ris, et se separerent. Et le gentil homme luy demanda pourquoy elle ryoit si fort, et qu'elle luy donnast part de sa joieuseté. Elle luy respondit : « Mon mary, je suis si sotte, que je ris à mon umbre. » Jamais, quelque enqueste qu'il en sceut faire, ne luy en confessa autre chose; si est-ce qu'il laissa ceste face umbrageuse.

« Et voyla de quoy il m'est souvenu quand vous avez parlé de la dame qui aymoit l'amye de son mary. — Par ma foy, dist Ennasuitte, si ma chamberiere m'en eust faict aultant, je me fusse levé et luy eusse tué la chandelle sur le nez. — Vous estes bien terrible, dist Hircan, mais ce eust esté bien emploié, si vostre

mary et la chamberiere se fussent mis contre vous, et vous eussent très bien battue; car, pour ung baiser, ne fault pas faire si grand cas. Encores eut bien faict sa femme de ne luy en dire mot et luy laisser prendre sa recreation, qui eut peu garir sa maladie. — Mais, dist Parlamente, elle avoit paour que la fin du passe-temps le feit plus mallade. — Elle n'est pas, dist Oisille, de ceulx contre qui parle Nostre Seigneur : « *Nous vous avons lamenté et vous n'avez point pleuré; nous vous avons chanté et vous n'avez dancé;* » car, quand son mary estoit mallade, elle ploroit, et quand il estoit joieux, elle ryoit. Ainsy toutes femmes de bien deussent avoir la moictié du bien, du mal, de la joye et de la tristesse de son mary, et l'aymer, servir et obeir comme l'Eglise à Jesus Christ. — Il fauldroit doncques, mes dames, dist Parlamente, que noz mariz fussent envers nous, comme Christ envers son Eglise. — Aussy faisons-nous, dist Saffredent, et, si possible estoit, nous le passerions, car Christ ne morut que une fois pour son Eglise; nous morons tous les jours pour noz femmes. — Morir! dist Longarine: il me semble que vous et les aultres qui sont icy, vallez mieulx escuz que ne valliez grands blancs quand vous fustes mariez. — Je sçay bien pourquoy, dist Saffredent : c'est pour ce que souvent nostre valeur est esprouvée, mais si se sentent bien nos espaules d'avoir longement porté la cuyrasse. — Si vous aviez esté contrainctz, dist Ennasuitte, de porter, ung mois durant, le harnoys et coucher sur la dure, vous auriez grand desir de recouvrer le lict de vostre bonne femme, et porter la cuyrasse dont vous vous plaingnez maintenant. Mais l'on dict que toutes choses se peuvent

endurer, sinon l'ayse, et ne congnoist-on le repos, sinon quand on l'a perdu. Ceste vaine femme, qui ryoit quand son mary estoit joieux, aymoit bien à trouver son repos partout. — Je croy, dist Longarine, qu'elle aymoit mieulx son repos que son mary, veu qu'elle ne prenoit bien à cueur chose qu'il feist. — Elle prenoit bien à cueur, dist Parlamente, ce qui povoit nuyre à sa conscience et sa santé, mais aussy ne se vouloit point arrester à petite chose. — Quand vous parlez de la conscience, vous me faictes rire, dist Simontault; c'est une chose dont je ne vouldrois jamais que une femme eust soulcy. — Il seroit bien employé, dist Nomerfide, que vous eussiez une telle femme que celle qui monstra bien, après la mort de son mary, d'aymer mieulx son argent que sa conscience. — Je vous prie, dist Saffredent, dictes-nous ceste nouvelle, et vous donne ma voix. — Je n'avois pas deliberé, dist Nomerfide, de racompter une si courte histoire; mais, puis qu'elle vient à propos, je la dirai. »

## CINQUANTE CINQUIESME NOUVELLE

La vefve d'un marchant accomplit le testament de son mary, interpretant son intention au proffict d'elle et de ses enfans.

En la ville de Sarragoce y avoit ung riche marchant, lequel, voyant sa mort approcher, et qu'il ne povait plus tenir ses biens, que peut estre avoit acquis avecq mauvaise foy, pensa que, en faisant quelque petit present à Dieu, il satisferoit, après sa mort, en partye à ses pechez : comme si Dieu donnoit sa grace pour argent! Et, quand il eut ordonné du faict de sa maison, dist qu'il voloit que ung beau cheval d'Espagne qu'il avoit fust vendu le plus que l'on pourroit, et que l'argent fust distribué aux pauvres, priant sa femme, qu'elle ne voulust faillir, incontinant qu'il seroit trespassé, de vendre son cheval, et distribuer cet argent selon son ordonnance. Quand l'enterrement fut faict et les premieres larmes gectées, la femme, qui n'estoit non plus sotte que les Espagnolles ont accoustumé d'estre, s'en vint au serviteur qui avoit comme elle entendu la volunté de son maistre : « Il me semble que j'ay assez faict de pertes de la personne du mary que j'ay tant aymé, sans maintenant perdre les biens. Si est-ce que je ne vouldrois desobeir à sa parolle, mais ouy bien faire meilleure son intention; car le pauvre homme, seduict par l'avarice des prestres, a pensé faire grand sacrifice à Dieu de donner après sa mort une somme dont en sa vie n'eust pas voulu donner ung escu en extreme necessité, comme vous sçavez. Parquoy, j'ay avisé que nous ferons ce qu'il a

ordonné par sa mort, et encores mieulx qu'il n'eust faict, s'il eut vescu quinze jours davantaige; mais il fault que personne du monde n'en sçache rien. » Et, quand elle eut promesse du serviteur de le tenir secret, elle luy dist : « Vous irez vendre son cheval, et à ceulx qui vous diront combien, vous leur direz un ducat; mais j'ai ung fort bon chat que je veulx aussy mectre en vente, que vous vendrez quant et quant pour quatre vingt dix neuf ducatz : et ainsy le chat et le cheval feront tous deux les cent ducatz que mon mary vouloit vendre son cheval seul. » Le serviteur promptement accomplit le commandement de sa maistresse. Et ainsy qu'il promenoit son cheval par la place, tenant son chat entre ses bras, quelque gentil homme qui autrefois avoit veu le cheval et desiré l'avoir, luy demanda combien il en vouloit avoir; il luy respondit ung ducat. Le gentil homme luy dist : « Je te prie, ne te moque point de moy. — Je vous asseure, monsieur, dist le serviteur, qu'il ne vous coustera que ung ducat. Il est vray qu'il faut achepter le chat quant et quant, duquel il fault que j'en aye quatre vingt et dix neuf ducatz. » A l'heure, le gentil homme, qui estimoit avoir raisonnable marché, luy paia promptement ung ducat pour le cheval et quatre vingt dix neuf pour le chat, comme il luy avoit demandé, et emmena sa marchandise. Le serviteur, d'autre costé, emporta son argent, dont sa maistresse fut fort joieuse; et ne faillit pas de donner le ducat, que le cheval avait esté vendu, aux pauvres mendians, comme son mari avoit ordonné, et retint le demorant pour subvenir à elle et à ses enfans.

« A vostre advis, si celle-là n'estoit pas bien plus saige que son mary, et si elle se soucioit tant de sa conscience, comme du proffict de son mesnaige? — Je pense, dist Parlamente, qu'elle aymoit bien son mary, mais, voiant que à la mort la plus part des hommes resvent, elle qui congnoissoit son intention, l'avoit voulu interpreter au proffict des enfans : dont je l'estime très saige. — Comment, dist Geburon, n'estimez-vous pas une grande faulte de faillir d'accomplir les testamens des amyz trespassez! — Si faict, dea, dist Parlamente, par ainsy que le testateur soit en bon sens et qu'il ne resve point. — Appelez vous resverye de donner son bien à l'Eglise et aux pauvres mendians? — Je n'appelle point resverie, dist Parlamente, quand l'homme distribue aux pauvres ce que Dieu a mis en sa puissance, mais de faire aulmosne du bien d'aultruy, je ne l'estime pas à grand sapiance, car vous verrez ordinairement les plus grands usuriers qui soient point, faire les plus belles et triomphantes chappelles que l'on sçauroit veoir, voulans appaiser Dieu, pour cent mille ducatz de larcin, de dix mille ducatz de edifices, comme si Dieu ne sçavoit compter. — Vrayement, je m'en suis maintesfois esbahye, dist Oisille, comment ilz cuydent apaiser Dieu par les choses que luy-mesmes estant sur terre a reprouvées, comme grands bastimens, dorures, fars et painctures? Mais, s'ilz entendoient bien que Dieu a dict, à ung passaige, que pour toute oblation il nous demande le cueur contrict et humilié, et, en ung aultre, sainct Pol dist que nous sommes le temple de Dieu où il veult habiter, ilz eussent mys peyne d'orner leur conscience durant leur vie, et n'atendre pas à l'heure que l'homme ne

peut plus faire bien ne mal, et encores, qui pis est, charger ceulx qui demeurent, à faire leurs aulmosnes à ceulx qu'ilz n'eussent pas daigné regarder leur vie durant. Mais Celluy qui congnoist le cueur ne peut estre trompé; et les jugera non seullement selon les œuvres, mais selon la foy et charité qu'ilz ont eues à luy. — Pourquoy doncques est-ce, dist Geburon, que ces cordeliers et mendians ne nous chantent, à la mort, que de faire beaucoup de biens à leurs monasteres, nous asseurans qu'ilz nous mectront en paradis, veullons ou non? — Comment, Geburon! dist Hircan, avez-vous oblyé la malice que vous nous avez comptée des cordeliers, pour demander comment il est possible que telles gens puissent mentir? Je vous declare que je ne pense point qu'il y ait au monde plus grands mensonges que les leurs. Et encores ceulx-ci ne peuvent estre reprins, qui parlent pour le bien de toute la communaulté ensemble; mais il y en a qui oblient leur veu de pauvreté, pour satisfaire à leur avarice. — Il me semble, Hircan, dist Nomerfide, que vous en sçavez quelqu'un? Je vous prie, s'il est digne de ceste compaignie, que vous nous le veuilliez dire? — Je le veulx bien, dist Hircan, combien qu'il me fasche de parler de ces gens là, car il me semble qu'ilz sont du rang de ceulx que Virgille dict à Dante : « Passe oultre, et n'en tiens compte. » Toutesfois, pour vous monstrer qu'ilz n'ont pas laissé leurs passions avecq leurs habitz mondains, je vous diray ce qui advint.

## CINQUANTE SIXIESME NOUVELLE

Une devote dame s'adressa à ung cordelier, pour, par son conseil, pourvoir sa fille d'un bon mary, auquel elle faisoit si honneste party, que le beau pere, soubz l'esperance d'avoir l'argent qu'elle bailleroit à son gendre, feit le mariage de sa fille avec un sien jeune compaignon, qui tous les soirs venoit souper et coucher avec sa femme, et le matin, en habit d'escolier, s'en retournoit en son couvent; où sa femme l'apparceut et le monstra, ung jour, qu'il chantoit la messe, à sa mere, qui ne put croire que ce fut luy, jusqu'à ce qu'estant dedans le lit elle luy osta sa coiffe de la teste, et congneut à sa couronne la verité et tromperie de son pere confesseur.

En la ville de Padoue, passa une dame françoise, à laquelle fut rapporté que, dans les prisons de l'evesque, il y avoit ung cordelier; et, s'enquerant de l'occasion, pource qu'elle voyoit que chascun en parloit par mocquerie, luy fut asseuré que ce cordelier, homme ancien, estoit confesseur d'une fort honneste dame et devote, demorée vefve, qui n'avoit que une seule fille qu'elle aymoit tant, qu'il n'y avoit peine qu'elle print pour luy amasser du bien et luy trouver un bon party. Or, voiant sa fille devenir grande, estoit continuellement en soulcy de luy trouver party qui peut vivre avecq elles deux en paix et en repos, c'est à dire qui fut homme de conscience, comme elle s'estimoit estre. Et, pource qu'elle avoit oy dire à quelque sot prescheur qu'il valloit mieulx faire mal par le conseil des docteurs, que faire bien, croyant l'inspiration du Sainct Esperit, s'adressa à son beau pere, confesseur, homme desja ancien, docteur en theologie, estimé bien vivant de toute la ville, se as-

seurant, par son conseil et bonnes prieres, ne povoir faillir de trouver le repos d'elle et de sa fille. Et, quand elle l'eut bien fort prié de choisir ung mary pour sa fille tel qu'il congnoissoit que une femme aymant Dieu et son honneur debvoit soubhaister, il luy respondit que premierement falloit implorer la grace du Sainct Esperit par oraisons et jeusnes, et puis, ainsy que Dieu conduiroit son entendement, il esperoit de trouver ce qu'elle demandoit. Et ainsy s'en alla le cordelier, d'un costé, penser à son affaire. Et, pour ce qu'il entendoit de la dame, qu'elle avoit amassé cinq cens ducatz pour donner au mary de sa fille, et prenoit sur sa charge la nourriture des deux, les fournissans de maison, meubles et accoustremens, il s'advisa qu'il avoit ung jeune compaignon de belle taille et agreable visaige, auquel il donneroit la belle fille, la maison, les meubles et sa vie et nourriture asseurée, et que les cinq cens ducatz luy demeureroient pour soullager son ardente avarice; et, après qu'il eut parlé à son compaignon, se trouverent tous deux d'accord. Il retourna devant la dame et luy dist : « Je croy sans faulte que Dieu m'a envoyé son ange Raphaël, comme il feit à Thobie, pour trouver ung parfaict espoux à vostre fille, car je vous asseure que j'ai en ma maison le plus honneste gentil homme qui soit en Italie, lequel quelquefois veit vostre fille, et en est si bien prins, que aujourd'huy, ainsi que j'estois en oraison, Dieu le m'a envoyé, et m'a declaré l'affection qu'il avoit au mariage; et moy, qui congnois sa maison et ses parens, et qu'il est de race notable, luy ay promis de vous en parler. Vray est qu'il y a ung inconvenient que seul je congnois en luy : c'est

que, en voulant saulver ung de ses amys que ung aultre vouloit tuer, tira son espée, pensant les despartir; mais la fortune advint, que son amy tua l'autre; parquoy luy, combien qu'il n'ait frappé nul coup, est fugitif de sa ville, pource qu'il assista au meurtre et avoit tiré l'espée; et, par le conseil de ses parens, s'est retiré en ceste ville en habit d'escolier, où il demeure incongneu, jusques ad ce que ses parens ayent mis fin à son affaire, ce qu'il espere estre de brief. Et, par ce moyen, fauldroit le mariage estre faict secretement, et que vous fussiez contante qu'il allast le jour aux lectures publiques, et tous les soirs venir souper et coucher ceans. A l'heure, la bonne femme luy dist : « Monsieur, je trouve que ce que vous me dictes m'est grand avantaige, car au moins j'auray auprès de moy ce que je desire le plus en ce monde. » Ce que le cordelier feit; et luy admena bien en ordre, avecq ung beau pourpoinct de satin cramoisy, dont elle fut bien ayse. Et, après qu'il fut venu, feirent les fiançailles, et incontinant que minuyct fut passé, feirent dire une messe et espouserent; puis, allerent coucher ensemble jusques au point du jour, que le marié dist à sa femme, que, pour n'estre congneu, il estoit contrainct d'aller au college. Ayant prins son pourpoinct de satin cramoisy et sa robbe longue, sans oblier sa coiffe de soye noire, vint dire adieu à sa femme, qui encores estoit au lict, et l'asseura que tous les soirs il viendroit souper avecq elle, mais que pour le disner ne le falloit attendre. Ainsy s'en partyt et laissa sa femme, qui s'estimoit la plus heureuse du monde d'avoir trouvé ung si très bon party. Et ainsy s'en retourna le jeune cordelier marié à son vieil pere, auquel il porta les cinq cens

ducatz, dont ilz avoient convenu ensemble par l'accord du mariage. Et, au soir, ne faillyt de retourner souper avecq celle qui le cuydoit estre son mary; et s'entretint si bien en l'amour d'elle et de sa belle mere, qu'ils n'eussent pas voulu avoir change au plus grand prince du monde.

Ceste vie continua quelque temps; mais, ainsy que la bonté de Dieu a pitié de ceulx qui sont trompez par bonne foy, par sa grace et bonté, il advint que ung matin il print grand devotion à ceste dame et à sa fille d'aller oyr la messe à Sainct-François, et visiter leur bon pere confesseur, par le moyen duquel elles pensoient estre si bien pourvues l'une de beau filz et l'autre de mary. Et, de fortune, ne trouvant le dit confesseur, ne aultre de leur connaissance, furent contantes d'oyr la grande messe qui se commenceoit, attendant s'il viendroit point. Et ainsy que la jeune femme regardoit ententivement au service divin et au mystère d'icelluy, quand le prestre se retourna pour dire *Dominus vobiscum*, ceste jeune mariée fut toute surprinse d'estonnement, car il luy sembla que c'estoit son mary ou pareil de luy; mais, pour cela, ne voulut sonner mot, et attendit encores qu'il se retournast encore une aultre foys, où elle l'advisa beaucoup mieulx : ne doubta point que ce fust luy; parquoi elle tira sa mere, qui estoit en grande contemplation, en luy disant : « Helas, ma dame, qui est-ce que je voy? » La mere luy demanda quoy? « C'est celluy, mon mary, qui dict la messe, ou la personne du monde qui mieulx luy ressemble. » La mere, qui ne l'avoit point bien regardé, luy dist : « Je vous prie, ma fille, ne mectez point ceste oppinion dedans vostre teste, car

c'est une chose totallement impossible que ceulx qui sont si sainctes gens eussent faict une telle tromperie; vous pescheriez grandement contre Dieu d'adjouster foy à une telle oppinion. » Toutesfois, ne laissa pas la mere d'y regarder, et, quand ce vint à dire *Ite missa est*, congneut veritablement que jamais deux freres d'une ventrée ne fussent si semblables. Toutesfois elle estoit si simple, qu'elle eust volontiers dict : « Mon Dieu, gardez-moy de croire ce que je voy! » Mais, pource qu'il touchoit à sa fille, ne voulut pas laisser la chose ainsi incongneue, et se delibera d'en sçavoir la verité. Et, quand ce vint le soir que le mary debvoit retourner, lequel ne les avoit aucunement aparceues, la mere vint à dire à sa fille : « Nous sçaurons, si vous voulez, maintenant la verité de vostre mary, car, ainsy qu'il sera dedans le lict, je l'iray trouver, et, sans qu'il y pense, par derriere, vous luy arracherez sa coiffe; et nous verrons s'il a telle couronne que celluy qui a dict la messe. » Ainsy qu'il fut deliberé, il fut faict, car, si tost que le meschant mary fut couché, arriva la vielle dame, en luy prenant les deux mains comme par jeu; sa fille luy osta sa coiffe, et demeura avecq sa belle couronne, dont mere et fille furent tant estonnées, qu'il n'estoit possible de plus. Et, à l'heure, appellerent des serviteurs de ceans, pour le faire prendre et lyer jusques au matin; et ne servit nulle excuse ne beau parler. Le jour venu, la dame envoya querir son confesseur, feignant avoir quelque grand secret à luy dire, lequel y vint hastivement; et elle le feit prendre comme le jeune, luy reprochant la tromperie qu'il luy avoit faicte; et, sur cela, envoia querir la Justice, entre les mains de laquelle elle

les mist tous deux. Il est à presumer que, s'il y eut gens de bien pour juges, ilz ne laisserent pas la chose impugnye.

« Voyla, mes dames, pour vous monstrer que ceulx qui ont voué pauvreté ne sont pas exemptz d'estre tentez d'avarice, qui est l'occasion de faire tant de maulx. — Mais tant de biens ! dist Saffredent; car, des cinq cents ducatz dont la vieille vouloit faire tresor, il en fut faict beaucoup de bonnes cheres, et la pauvre fille qui avoit tant actendu ung mary, par ce moien, en povoit avoir deux et sçavoit mieulx parler, à la verité, de toutes hierarchies. — Vous avez tousjours les plus faulses oppinions, dist Oisille, que je vis jamais; car il vous semble que toutes les femmes soient de vostre complexion. — Ma dame, saŭf vostre grace, dist Saffredent, car je vouldrois qu'il m'eust cousté beaucoup, qu'elles fussent aussy aysées à contenter que nous. — Voyla une mauvaise parolle, dist Oisille, car il n'y a nul icy qui ne sçache bien le contraire de vostre dire; et, qu'il ne soit vrai, le compte qui est fait maintenant monstre bien l'ignorance des pauvres femmes et la malice de ceulx que nous tenons bien meilleurs que vous aultres hommes; car, ny elle, ny sa fille, ne vouloient rien faire à leur fantaisye, mais soubzmectoient le desir à bon conseil. — Il y a des femmes si difficiles, dist Longarine, qu'il leur semble qu'elles doibvent avoir des anges. — Et voyla pourquoy, dist Simontault, elles trouvent souvent des diables, principallement celles qui, ne se confians en la grace de Dieu, cuydent, par leur bon sens ou celluy d'aultruy, povoir trover en ce monde quelque felicité qui n'est

donnée ny ne peut venir que de Dieu. — Comment, Simontault? dist Oisille; je ne pensois que vous sceussiez tant de bien! — Ma dame, dist Simontault, c'est dommaige que je ne suis bien experimenté, car, par faulte de me congnoistre, je voy que vous avez desja mauvais jugement de moy; mais si puis-je bien faire le mestier d'un cordelier, puisque le cordelier s'est meslé du mien. — Vous appelez doncques vostre mestier, dist Parlamente, de tromper les femmes? Par ainsy, de vostre bouche mesmes vous vous jugez. — Quand j'en aurois trompé cent mille, dist Simontault, je ne serois pas encores vengé des peines que j'ay eues pour une seulle. — Je sçay, dist Parlamente, combien de foys vous vous plaingnez des dames: et toutefoys, nous vous voyons si joyeux et en bon point, qu'il n'est pas à croire que vous avez eu tous les maulx que vous dictes. Mais la *Belle Dame sans mercy* respond qu'*il siet bien que l'on le die, pour en tirer quelque confort*. — Vous alleguez ung notable docteur, dist Simontault, qui non seullement est facheux, mais le faict estre toutes celles qui ont leu et suivy sa doctrine. — Si est sa doctrine, dist Parlamente, autant profitable aux jeunes dames, que nulle que je sçache. — S'il estoit ainsy, dist Simontault, que les dames fussent sans mercy, nous pourrions bien faire reposer nos chevaulx et faire rouller noz harnoys jusques à la premiere guerre, et ne faire que penser du mesnaige. Et, je vous prie, dictes-moy si c'est chose honneste à une dame d'avoir le nom d'estre sans pitié, sans charité, sans amour et sans mercy? — Sans charité et amour, dist Parlamente, ne faut-il pas qu'elles soient; mais ce mot de *mercy* sonne si mal entre les

femmes, qu'elles n'en peuvent user sans offenser leur honneur; car proprement *mercy* est accorder la grace que l'on demande, et l'on sçait bien celle que les hommes desirent. — Ne vous deplaise, ma dame, dist Simontault, il y en a de si raisonnables, qu'ilz ne demandent rien que la parolle. — Vous me faictes souvenir, dist Parlamente, de celluy qui se contentoit d'un gand. — Il fault que nous sçachions qui est ce gratieux serviteur, dist Hircan, et, pour ceste occasion, je vous donne ma voix. — Ce me sera plaisir de la dire, dist Parlamente, car elle est plaine d'honnesteté. »

## CINQUANTE SEPTIESME NOUVELLE

Un millor d'Angleterre fut sept ans amoureux d'une dame, sans jamais luy en oser faire semblant, jusques à ce qu'ung jour, la regardant dans un pré, il perdit toute couleur et contenance, par ung soudain batement de cueur qui le print; lors, elle, se monstrant avoir pitié de luy, à sa requeste, meit sa main gantée sur son cueur, qu'il serra si fort, en luy declarant l'amour que si long temps luy avoit portée, que son gand demeura en la place de sa main : que depuis il enrichit de pierreries et l'attacha sur son saye, à costé du cueur; et fut si gracieux et honneste serviteur, qu'il n'en demanda oncques plus grand privauté.

Le Roy Lois unziesme envoia en Angleterre le seigneur de Montmorency pour son ambassadeur, lequel y fut tant bien venu, que le Roy et tous les princes l'estimoient et aymoient fort et mesmes luy communicquoient plusieurs de leurs affaires secretz pour avoir son conseil. Ung jour, estant en ung bancquet que le Roy luy feit, fut assis auprès de luy ung millor de grande maison, qui avoit sur son saye attaché un petit gand comme pour femme, à crochetz d'or; et dessus les joinctures des doigs y avoit force diamans, rubiz, aymerauldes et perles, tant que ce gand estoit estimé à ung grand argent. Le seigneur de Montmorency le regarda si souvent, que le millor s'apparceut qu'il avoit vouloir de luy demander la raison pourquoy il estoit si bien en ordre. Et, pource qu'il estimoit le compte estre bien fort à sa louange, il commencea à dire : « Je voy bien que vous trouvez estrange de ce que si gorgiasement j'ay accoustré ung pauvre gand; ce que j'ay encores plus d'envye de vous

dire, car je vous tiens tant homme de bien et congnoissant quelle passion c'est que amour, que, si j'ay bien faict, vous m'en louerez, ou sinon, vous excuserez l'amour qui commande à tous honnestes cueurs. Il fault que vous entendiez que j'ay aymé toute ma vie une dame, ayme et aymeray encores après sa mort; et, pource que mon cueur eut plus de hardiesse de s'adresser en ung bon lieu, que ma bouche n'eut de parler, je demoray sept ans sans luy oser faire semblant, craingnant que, si elle s'en apparcevoit, je perdrois le moien que j'avois de souvent la frequenter, dont j'avois plus de paour que de ma mort. Mais, ung jour, estant dedans ung pré, la regardant, me print ung si grand batement de cueur, que je perdis toute couleur et contenance, dont elle s'apparceut très bien, et en demandant que j'avois, je luy dis que c'estoit une douleur de cueur importable. Et elle, qui pensoit que ce fut de maladie d'autre sorte que d'amour, me monstra avoir pitié de moy; qui me feit luy suplier vouloir mectre la main sur mon cueur pour veoir comme il debatoit : ce qu'elle feit plus par charité que par autre amitié; et, quand je luy tins la main dessus mon cueur, laquelle estoit gantée, il se print à debatre et tormenter si fort, qu'elle sentit que je disois verité. Et, à l'heure, luy serray la main contre mon esthomac, en luy disant : « Helas, ma dame, recepvez le cueur qui veult rompre mon esthomac pour saillir en la main de celle dont j'espere grace, vie et misericorde; lequel me contrainct maintenant de vous declairer l'amour que tant long temps ay celée, car luy ne moy ne sommes maistres de ce puissant dieu. » Quand elle entendit ce propos que luy tenois, le trouva fort es-

trange. Elle voulut retirer sa main ; je la tins si ferme que le gand demeura en la place de sa cruelle main. Et, pource que jamais je n'avois eu ny ay eu depuis plus grande privaulté d'elle, j'ai attaché ce gand comme l'emplastre la plus propre que je puis donner à mon cueur, et l'ay aorné de toutes les plus riches bagues que j'avois, combien que les richesses viennent du gand que je ne donnerois pour le royaulme d'Angleterre, car je n'ay bien en ce monde que je n'estime tant, que le sentir sur mon esthomac. » Le seigneur de Montmorency, qui eut mieulx aymé la main que le gand d'une dame, luy loua fort sa grande honnesteté, luy disant qu'il estoit le plus vray amoureux que jamais il avoit veu, et digne de meilleur traictement, puis que de si peu il faisoit tant de cas, combien que, veu sa grand amour, s'il eut eu mieulx que le gand, peut estre qu'il fut mort de joye. Ce qu'il accorda au seigneur de Montmorency, ne soupsonnant point qu'il le dist par mocquerye.

« Si tous les humains du monde estoient de telle honnesteté, les dames se y pourroient bien fyer, quand il ne leur en cousteroit que le gand. — J'ay bien congneu le seigneur de Montmorency, dist Geburon, que je suis seur qu'il n'eut point voulu vivre à l'angloise ; et, s'il se fust contanté de si peu, il n'eust pas eu les bonnes fortunes qu'il a eues en amour, car la vieille chanson dit :

Jamais d'amoureux couard
N'oyez bien dire.

— Pensés que ceste povre dame, dit Saffredent, retira sa main bien hatifvement quand elle sentit que le cueur

luy batoit; car elle cuydoit qu'il peust trespasser, et l'on dist qu'il n'est rien que les femmes hayssent plus que de toucher les mortz. — Si vous aviez autant hanté les hospitaulx que les tavernes, ce luy dist Ennasuitte, vous ne tiendriez pas ce langaige, car vous verriez celles qui ensepvelissent les trespassez, dont souvent les hommes, quelque hardiz qu'ilz soient, craingnent à toucher. — Il est vray, dist Saffredent, qu'il n'y a nul à qui l'on ne donne penitence, qui ne faict le rebours de ce à quoy ilz ont prins plus de plaisir; comme une damoiselle que je veiz en une bonne maison, qui, pour satisfaire au plaisir qu'elle avoit eu au baiser de quelqu'un qu'elle aymoit, fut trouvée, au matin, à quatre heures, baisant le corps mort d'un gentil homme qui avoit esté tué le jour de devant, lequel elle n'avoit point plus aymé que ung aultre; et à l'heure, chascun congneut que c'estoit penitence des plaisirs passez. Comme toutes les bonnes oeuvres que les femmes font sont estimées mal entre les hommes, je suis d'oppinion que, mortz ou vivans, on ne les doibt jamais baiser, si ce n'est ainsy que Dieu le commande. — Quant à moy, dist Hircan, je me soulcye si peu de baiser les femmes, hors mys la mienne, que je m'accorde à toutes lois que l'on vouldra; mais j'ay pitié des jeunes gens à qui vous voulez oster ung si petit contentement, et faire nul le commandement de sainct Pol, qui veult que l'on baise *in osculo sancto*. — Si sainct Pol eut esté tel homme que vous, dist Nomerfide, nous eussions bien demandé l'experience de l'esperit de Dieu, qui parloit en luy. — A la fin, dist Geburon, vous aymerez mieulx doubter de la saincte Escripture que de faillir à l'une de voz petites serymonies. — Jà,

à Dieu ne plaise, dist Oisille, que nous doubtions de la saincte Escripture, veu que si peu nous croyons à voz mensonges, car il n'y a nulle qui ne sçache bien ce qu'elle doibt croire; c'est de jamais ne mectre en doubte la parole de Dieu et moins adjouster foy à celle des hommes. — Si croy-je, dist Simontault, qu'il y a eu plus d'hommes trompez par les femmes, que par les hommes. Car la petite amour qu'elles ont à nous les garde de croire nos veritez, et la tres grande amour que nous leur portons nous faict tellement fier en leurs mensonges, que plus tost nous sommes trompez, que soupsonneux de le povoir estre. — Il semble, dist Parlamente, que vous ayez oy la plaincte de quelque sot deçu par une folle. car vostre propos est de si petite auctorité, qu'il a besoing d'estre fortiffié d'exemple; parquoy, si vous en sçavez quelqu'un, je vous donne ma place pour le racompter. Et si ne dis pas que, pour ung mot, nous soyons subjectes de vous croire, mais pour vous escouter dire mal de nous, noz oreilles n'en sentiront point de douleur, car nous sçavons ce qui en est. — Or, puisque j'ay lieu de parler, dist Dagoucin, je la diray. »

# CINQUANTE HUICTIESME NOUVELLE

Ung gentil homme, par trop croire de verité en une dame qu'il avoit offensée, la laissant pour d'aultres, à l'heure qu'elle l'aymoit plus fort, fut, sous une faulse assignation, trompé d'elle et mocqué de toute la cour.

En la court du Roy Françoys premier, y avoit une dame, de fort bon esperit, laquelle pour sa bonne grace, honnesteté et parolle agreable, avoit gaigné le cueur de plusieurs serviteurs, dont elle sçavoit fort bien passer le temps, l'honneur saufve, les entretenant si plaisamment qu'ils ne sçavoient à quoy se tenir; car les plus asseurez estoient desesperez et les plus desesperez en prenoient asseurance. Toutefois, en se mocquant de la plus grande partye, ne se peut garder d'en aymer bien fort ung, qu'elle nommoit son cousin, lequel nom donnoit couleur à plus long entendement. Et, comme nulle chose n'est stable, souvent leur amitié tournoit en courroux, et puis se revenoit plus fort que jamais, en sorte que toute la court ne le povoit ignorer. Ung jour, la dame tant pour donner à congnoistre qu'elle n'avoit affection en rien, aussy pour donner peyne à celluy pour l'amour duquel elle avoit porté beaucoup de fascherye, luy va faire meilleur semblant que jamais n'avoit faict. Parquoy, le gentil homme, qui n'avoit ny en armes ny en amours nulle faulte de hardiesse, commencea à pourchasser vivement celle dont maintesfois l'avoit priée; laquelle, feignant ne povoir soustenir tant de pitié, lui accorda sa demande, et lui dist que, pour ceste occasion, elle s'en alloit en sa chambre, qui estoit

en galletas, où elle sçavoit bien qu'il n'y avoit personne, et que, si tost qu'il la verroit partye, il ne faillit d'aller après, car il la trouveroit seule. De la bonne volunté qu'elle luy portoit, le gentil homme, qui crut à sa parolle, fut si content qu'il se mit à jouer avecq les aultres dames, actendant qu'il la veit partye, pour bien tost aller après. Et, elle, qui n'avoit faulte de nulle finesse de femme, s'en alla à Madame Marguerite, fille du Roy, et à la duchesse de Montpensier et leur dist : « Si vous voulez, je vous monstreray le plus beau passetemps que vous veistes oncques?» Elles qui ne serchoient point de melencolye, la prierent de luy dire que c'estoit. « C'est, ce dist-elle, ung tel que vous congnoissez autant homme de bien qu'il en soit point, et non moins audacieux. Vous sçavez combien de mauvais tours il m'a faict, et que, à l'heure que je l'aymois le plus fort, il en a aymé d'aultres, dont j'en ay porté plus d'ennuy que je n'en ay fait de semblant. Or, maintenant Dieu m'a donné le moien de m'en venger : c'est que je m'en voys en ma chambre, qui est sur ceste-cy; incontinant, s'il vous plaist y faire le guet, vous le verrez venir après moy; et quand il aura passé les galleries, qu'il vouldra monter le degré, je vous prie vous mectre toutes deux à la fenestre et m'ayder à cryer au larron; et vous verrez sa collere : à quoy je croy qu'il n'aura pas mauvaise grace; et, s'il ne me dict des injures tout hault, je m'atends bien qu'il n'en pensera moins en son cueur. » Ceste conclusion ne se feit pas sans rire, car il n'y avoit gentil homme qui menast plus la guerre aux dames que cestuy-là; et estoit tant aymé et estimé d'un chascun, que l'on n'eust pour rien voulu tumber au dan-

ger de sa mocquerye, et sembla bien aux dames qu'elles avoient part à la gloire que une seulle esperoit d'emporter sur ce gentil homme. Parquoy, si tost qu'elles veirent partir celle qui avoit faict l'entreprinse, commencerent à regarder la contenance du gentil homme, qui ne demoura gueres sans changer de place; et, quand il eut passé la porte, les dames sortirent à la gallerye pour ne le perdre point de veue. Et, luy, qui ne s'en doubtoit pas, va mettre sa cappe à l'entour de son col pour se cacher le visaige; et descendit le degré jusques à la court, puis remonta; mais, trouvant quelqu'un qu'il ne vouloit point pour tesmoing, redescendit encore en la court et retourna par ung aultre costé. Les dames veirent tout, et ne s'en aparceut oncques; et, quand il parvint au degré où il povoit seurement aller en la chambre de sa dame, les deux dames se vont mectre à la fenestre, et incontinant elles aparceurent la dame qui estoit en hault, qui commencea à crier au larron, tant que sa teste en povoit porter; et les deux dames du bas lui respondirent si fort, que leurs voix furent ouyes de tout le chasteau. Je vous laisse à penser en quel despit le gentilhomme s'enfuyt en son logis, non si bien couvert qu'il ne fut congneu de celles qui sçavoient ce mistere, lesquelles luy ont souvent reproché, mesmes celle qui luy avoit faict ce mauvais tour, luy disant qu'elle s'estoit bien vengée de luy. Mais il avoit ses responces et defaictes si propres, qu'il leur feit accroire qu'il se doubtoit bien de l'entreprinse, et qu'il avoit accordé à la dame de l'aller veoir pour leur donner quelque passetemps, car, pour l'amour d'elle, n'eust-il prins ceste peyne, pour ce qu'il y avoit long temps que l'amour en estoit dehors. Mais les dames ne

voulurent recepvoir ceste verité, dont encores en est la matiere en doubte ; mais si ainsi estoit qu'il eust creu ceste dame, comme il est vraisemblable, veu qu'il estoit tant saige et hardy, que de son aage et de son temps a eu peu de pareils, et point qui le passast, comme le nous a faict veoir sa très hardye et chevaleureuse mort.

« Il me semble qu'il fault que vous confessiez que l'amour des hommes vertueux est telle, que, par trop croire de verité aux dames, sont souvent trompez. — En bonne foy, dist Ennasuitte, j'advoue ceste dame du tort qu'elle a faict; car, puisque ung homme est aymé d'une dame et la laisse pour une aultre, ne s'en peut trop venger. — Voyre, dist Parlamente, si elle en est aymée; mais il y en a qui ayment des hommes, sans estre asseurées de leur amitié; et, quand elles congnoissent qu'ilz aiment ailleurs, elles disent qu'ils sont muables. Parquoy, celles qui sont saiges ne sont jamais trompées de ces propos, car elles ne s'arrestent ni croyent à ceulx qui sont veritables, afin de ne tumber au danger des menteurs, pource que le vray et le faulx n'ont que ung mesme langaige. — Si toutes estoient de vostre oppinion, dist Simontault, les gentilz hommes pourroient bien mectre leurs oraisons dedans leurs coffres ; mais que vous ne voz semblables en sceussent dire, nous ne croirons jamais que les femmes soient aussi incredules comme elles sont belles. Et ceste oppinion nous fera vivre aussi contentz, que vous vouldriez par voz raisons nous mectre en peine. — Et vrayement, dist Longarine, sçachant très bien qui est la dame qui a faict ce bon tour au bon gentil homme,

je ne treuve impossible nulle finesse à croire d'elle, car, puis qu'elle n'a pas espargné son mary, elle n'a pas espargné son serviteur. — Comment son mary? dist Simontault; vous en sçavez doncques plus que moy? Parquoy, je vous donne ma place pour en dire vostre oppinion. — Puisque le voulez, et moy aussy, dist Longarine. »

## CINQUANTE NEUFVIESME NOUVELLE

Ceste mesme dame, voyant que son mary trouvoit mauvais qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle passoit le temps, son honneur saufve, l'espia si bien, qu'elle s'apparceut de la bonne chere qu'il faisoit à une sienne femme de chambre, qu'elle gaingna, de sorte qu'accordant à son mary ce qu'il en pretendoit, le surprint finement en telle faute, que, pour la reparer, fut contraint lui confesser qu'il meritoit plus grande pugnition qu'elle; et, par ce moyen, vescut depuis à sa fantasye.

La dame de qui vous avez faict le compte, avoit espousé ung mary de bonne et ancienne maison et riche gentil homme; et, par grande amitié de l'ung et de l'autre, se feit le mariage. Elle, qui estoit une des femmes du monde parlant aussi plaisamment, ne dissimulloit point à son mary qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle se mocquoit et passoit son temps, dont son mary avoit sa part du plaisir; mais, à la longue, cette vie luy fascha, car, d'un costé, il trouvoit mauvais qu'elle entretenoit longuement ceulx qu'il ne tenoit pour ses parens et amys, et, d'aultre costé, luy faschoit fort la despence qu'il estoit contrainct de faire pour entretenir sa gorgiaseté et pour suivre la court. Parquoy, le plus souvent qu'il povoit, se retiroit en sa maison, où tant de compaignies l'alloient veoir, que sa despence n'amoindrissoit gueres en son mesnage; car sa femme, en quelque lieu qu'elle fust, trouvoit toujours moyens de passer son temps à quelques jeux, à dances et à toutes choses, auxquelles honnestement les jeunes dames se peuvent exercer. Et quelquesfoys que son mary luy disoit, en riant, que leur despence

estoit trop grande, elle luy faisoit responce qu'elle l'asseuroit de ne le faire jamais coqu, mais ouy bien coquin, car elle aymoit si très fort les acoutremens, qu'il falloit des plus beaulx et riches qui fussent en la court : où son mary la menoit le moins qu'il povoit, et où elle faisoit tout son possible d'aller; et, pour ceste occasion, se rendoit toute complaisante à son mary, qui d'une chose plus difficile ne la vouloit pas refuser.

Or, ung jour, voiant que toutes ses inventions ne le povoient gaingner à faire ce voiage de la court, s'apparceut qu'il faisoit fort bonne chere à une femme de chambre à chapperon qu'elle avoit, dont elle pensoit bien faire son proffict. Et retira à part ceste fille de chambre et l'interrogea si finement, tant par finesse que par menasses, que la fille luy confessa que, depuis qu'elle estoit en sa maison, il n'estoit jour que son maistre ne la sollicitast de l'aymer; mais qu'elle aymeroit mieulx mourir que de faire rien contre Dieu et son honneur; et encores veu l'honneur qu'elle luy avoit faict de la retirer en son service : qui seroit double meschanceté. Ceste dame, entendant la desloyauté de son mary, fut soubdain esmeue de despit et de joye, voiant que son mary, qui faisoit tant semblant de l'aymer, luy pourchassoit secretement telle honte en sa compaignye, combien qu'elle s'estimoit plus belle et de trop meilleure grace, que celle pour laquelle il la vouloit changer. Mais la joie estoit qu'elle esperoit prendre son mary en si grande faulte, qu'il ne luy reprocheroit plus ses serviteurs ny le demeure de la court: et, pour y parvenir, pria ceste fille d'accorder petit à petit à son mary ce qu'il luy demandoit, avecq les con-

ditions qu'elle lui dist. La fille en cuida faire difficulté, mais, estant asseurée par sa maistresse de sa vie et de son honneur, accorda de faire tout ce qu'il lui plairoit.

Le gentil homme, continuant sa poursuicte, trouva cette fille d'oeil et de contenance toute changée. Parquoy, la pressa plus vifvement qu'il n'avoit accoustumé; mais elle, qui sçavoit son roole par cueur, lui remonstra sa pauvreté, et que, en luy obeissant, perdroit le service de sa maistresse, auquel elle s'attendoit bien de gaingner ung bon mary. A quoi luy fut bientost respondu par le gentil homme, qu'elle n'eut soulcy de toutes ces choses, car il la marieroit mieulx et plus richement que sa maistresse ne sçauroit faire; et qu'il conduiroit son affaire si secretement, que nul n'en pourroit parler. Sur ces propos, feirent leur accord, et, en regardant le lieu le plus propre pour faire ceste belle oeuvre, elle va dire qu'elle n'en sçavoit point de meilleur ne plus loing de tout soupson, que une petite maison qui estoit dedans le parc, où il y avoit chambre et lict tout à propos. Le gentil homme, qui n'eust trouvé nul lieu mauvais, se contenta de cestuy-là; et luy tarda bien que le jour et heure n'estoient venuz. Ceste fille ne faillit pas de promesse à sa maistresse; et luy compta tout le discours de son entreprinse bien au long, et comme ce debvoit estre le lendemain après disner, et qu'elle ne fauldroit point, à l'heure qu'il y fauldroit aller, de luy faire signe. A quoy elle la suplioit prendre bien garde et ne faillir point de se trover à l'heure, pour la garder du danger où elle se mectoit en luy obeissant. Ce que la maistresse luy jura, la priant n'avoir nulle craincte et que jamois ne l'abandonneroit,

et si la deffenderoit de la fureur de son mary. Le lendemain venu, après qu'ilz eurent disné, le gentil homme faisoit meilleure chere à sa femme qu'il n'avoit point encores faict, qu'elle n'avoit pas trop agreable, mais elle feignoit si bien, qu'il ne s'en apparcevoit. Après disner, elle luy demanda à quoy il passeroit le temps. Il luy dist qu'il n'en sçavoit point de meilleur que de jouer au cent. Et à l'heure feirent dresser le jeu; mais elle faingnyt qu'elle ne vouloit point jouer et qu'elle avoit assez de plaisir à les regarder. Et, ainsy qu'il se vouloit mectre au jeu, il ne faillit de demander à ceste fille qu'elle n'obliast sa promesse. Et, quand il fut au jeu, elle passa par la salle, faisant signe à sa maistresse, du pelerinage qu'elle avoit à faire; qui l'advisa très bien, mais le gentil homme ne congneut rien. Toutesfois, au bout d'une heure que ung de ses varletz luy feit signe de loing, dist à sa femme que la teste luy faisoit un peu de mal et qu'il estoit contrainct de s'aller reposer et prendre l'air. Elle, qui sçavoit aussi bien sa malladie que luy, luy demanda s'il vouloit qu'elle jouast son jeu? Il luy dist que ouy et qu'il reviendroit bien tost. Toutesfois, elle l'asseura que pour deux heures elle ne s'ennuyroit point de tenir sa place. Ainsi s'en alla le gentil homme en sa chambre, et de là par une allée, en son parc. La damoiselle, qui sçavoit bien autre chemyn plus court, actendit ung petit, puis soubdain feit semblant d'avoir une tranchée et bailla son jeu à ung autre; et, si tost qu'elle fut saillye de la salle, laissa ses haultz patins et s'en courut le plus tost qu'elle peut au lieu où elle ne vouloit que le marché se feist sans elle. Et y arriva à si bonne heure, qu'elle entra par une aultre porte en la

chambre où son mary ne faisoit que arriver; et, se cachant derriere l'huys, escouta les beaulx et honnestes propos que son mary tenoit à sa chamberiere. Mais quand elle veid qu'il approchoit du criminel, le prit par derriere, en luy disant: « Je suis trop près de vous, pour en prendre une aultre. » Si le gentil homme fut courroucé jusques à l'extremité, il ne le fault demander, tant pour la joye qu'il esperoit recepvoir et s'en veoir frustré, que de veoir sa femme le congnoistre plus qu'il ne le vouloit : de laquelle il avoit grande paour perdre pour jamais l'amitié. Mais, pensant que ceste menée venoit de la fille, sans parler à sa femme, courut après elle de telle fureur, que, si sa femme ne la luy eut ostée des mains, il l'eust tuée, disant que c'estoit la plus meschante garse qu'il avoit jamais veue, et que, si sa femme eut actendu à veoir la fin, elle eut bien congneu que ce n'estoit que mocquerye, car, en lieu de luy faire ce qu'elle pensoit, il luy eut baillé des verges pour la chastier. Mais, elle, qui se congnoissoit en tel metail, ne le prenoit pas pour bon; et luy feit là de telles remonstrances, qu'il eut grand paour qu'elle le voulust abandonner. Il luy feyt toutes les promesses qu'elle voulut, et confessa, voiant les belles remonstrances de sa femme, qu'il avoit tort de trouver mauvais qu'elle eut des serviteurs; car une femme belle et honneste n'est point moins vertueuse pour estre aymée, par ainsy qu'elle ne face ne dye chose qui soit contre son honneur; mais ung homme merite bien grande punition, qui prent la peyne de pourchasser une qui ne l'ayme point pour faire tort à sa femme et à sa conscience. Parquoy jamais ne l'empescheroit d'aller à la court, ny ne trouveroit maulvais qu'elle

eut des serviteurs, car il sçavoit bien qu'elle parloit plus à eulx par mocquerie, que par affection. Ce propos-là ne desplaisoit pas à la dame, car il luy sembloit bien avoir gaingné ung grand point; si est-ce qu'elle dist tout au contraire, feingnant de prendre desplaisir d'aller à la court, veu qu'elle pensoit n'estre plus en son amitie, sans laquelle toutes compagnies luy faschoient, disant que une femme, estant bien aymée de son mary et l'aymant de son costé comme elle faisoit, portoit un saufconduict de parler à tout le monde et n'estre mocquée de nul. Le pauvre gentil homme meit si grande peyne à l'asseurer de l'amitié qu'il luy portoit, que enfin ilz partirent de ce lieu là bons amys; mais, pour ne retournez plus en telz inconveniens, il la pria de chasser ceste fille, à l'occasion de laquelle il avoit eu tant d'ennuy. Ce qu'elle feit, mais ce fut en la mariant tres bien et honnestement, aux despens toutesfois de son mary. Et, pour faire oblier entierement à la damoiselle ceste folye, la mena bientost à la court en tel ordre et si gorgiase, qu'elle avoit occasion de s'en contanter.

« Voyla, mes dames, qui m'a faict dire que je ne trouve point estrange le tour qu'elle avoit faict à l'un de ses serviteurs, veu celluy que je sçavois de son mary. — Vous nous avez painct une femme bien fyne et ung mary bien sot, dist Hircan, car, puisqu'il en estoit venu tant que là, il ne debvoit pas demeurer en si beau chemyn. — Et que eust-il faict? dist Longarine. — Ce qu'il avoit entreprins, dist Hircan; car autant estoit courroucée sa femme contre luy pour sçavoir qu'il vouloit mal faire, comme s'il eut mys le mal

à execution; et peut estre que sa femme l'eust mieulx estimé, si elle l'eust congneu plus hardy et gentil compaignon. — C'est bien, dist Ennasuitte; mais où trouverez-vous ung homme qui force deux femmes à la foys? Car sa femme eut deffendu son droict, et la fille, sa virginité. — Il est vray, dist Hircan, mais ung homme fort et hardy ne crainct point d'en assaillir deux foibles, et ne fault point d'en venir à bout. — J'entens bien, dist Ennasuitte, que, s'il eust tiré son espée, il les eut bien tuées toutes deux, mais aultrement ne voy-je pas qu'il en eust sceu eschapper. Parquoy je vous prie nous dire que vous eussiez faict? — J'eusse embrassé ma femme, dist Hircan, et l'eusse emportée dehors; et puis, eusse faict de sa chamberiere ce qu'il m'eust pleu par amour ou par force. — Hircan, dist Parlamente, il suffit assez que vous sçachiez faire mal. — Je suis seur, Parlamente, dist Hircan, que je ne scandalize point l'innocent devant qui je parle, et si ne veulx, par cela, soutenir ung mauvais faict. Mais je m'estonne de l'entreprinse, qui de soy ne vault rien, et je ne loue l'entreprenant, qui ne l'a mise à fin, plus par craincte de sa femme que par amour. Je loue que ung homme ayme sa femme comme Dieu le commande, mais, quand il ne l'ayme point, je n'estime guere de la craindre. — A la verité, luy respondit Parlamente, si l'amour ne vous rendoit bon mary, j'estimerois bien peu ce que vous feriez par craincte. — Vous n'avez garde, Parlamente, dist Hircan, car l'amour que je vous porte me rend plus obeissant que la craincte de mort ny d'enfer. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, dist Parlamente, mais j'ay occasion de me contanter de ce que j'ay veu et congneu

de vous; et de ce que je n'ay point sceu, n'en ay-je point voulu doubter ny encores moins m'en enquerir. — Je trouve une grande follye, dist Nomerfide, à celles qui s'enquerent de si près de leurs mariz, et les mariz aussy, des femmes; car il suffise au jour de sa malice, sans avoir tant de soulcy du lendemain. — Si est-il aucunes foys necessaire, dist Oisille, de s'enquerir des choses qui peuvent toucher l'honneur d'une maison pour y donner ordre, mais non pour faire mauvais jugement des personnes, car il n'y a nul qui ne faille. — Aucunes foys, dist Geburon, il est advenu des inconveniens à plusieurs, par faulte de bien et soingneusement s'enquerir de la faulte de leurs femmes. — Je vous prie, dist Longarine, si vous en sçavez quelque exemple, que vous ne nous le vueillez celer. — J'en sçay bien ung, dist Geburon; puis que vous le voulez, je le diray. »

## SOIXANTIESME NOUVELLE

Un Parisien, faulte de s'estre bien enquis de sa femme, qu'il pensoit estre morte, combien qu'elle feit bonne chere avec un chantre du Roy, espousa en secondes noces une autre femme qu'il fut contraint laisser, après en avoir eu plusieurs enfants et demeuré ensemble quatorze ou quinze ans, pour reprendre sa premiere femme.

En la ville de Paris, y avoit ung homme de si bonne nature, qu'il eut faict conscience de croire ung homme estre couché avecq sa femme, quand encores il l'eut veu. Ce pauvre homme-là espousa une femme de si mauvais gouvernement, qu'il n'estoit possible de plus, dont jamais il ne s'aparceut, mais la traictoit comme la plus femme de bien du monde. Un jour que le Roy Louis XII alla à Paris, sa femme s'alla abandonner à ung des chantres dudit seigneur. Et quand elle veit que le Roy s'en alloit de la ville de Paris et ne povoit plus veoir le chantre, se delibera d'abandonner son mary et de le suyvre. A quoy le chantre s'accorda et la mena en une maison qu'il avoit auprès de Bloys, où ils vesquirent ensemble long temps. Le pauvre mary trouvant sa femme adirée, la chercha de tous costez; mais, en fin, luy fut dict qu'elle s'en estoit allée avecq le chantre. Luy, qui vouloit recouvrer sa brebis perdue, dont il avoit faict très mauvaise garde, luy rescrivit force lettres, la priant retourner à luy et qu'il la reprendroit si elle vouloit estre femme de bien. Mais, elle, qui prenoit si grand plaisir d'oyr le chant du chantre avecq lequel elle estoit, qu'elle avoit oblyé la voix de son mary, ne tint compte de toutes ses bonnes

parolles, mais s'en mocqua; dont le mary courroucé luy feit sçavoir qu'il la demanderoit par justice à l'Eglise, puis que aultrement ne vouloit retourner avecq luy. Ceste femme, craignant que si la justice y mectoit la main, elle et son chantre en pourroient avoir à faire, pensa une cautelle digne d'une telle main. Et, feignant d'estre malade, envoia querir quelques femmes de bien de la ville pour la venir visiter; ce que voluntiers elles feirent, esperans par ceste malladie la retirer de sa mauvaise vie; et, pour ceste fin, chascun luy faisoit les plus belles remonstrances. Lors, elle, qui faingnoit estre griefvement malade, feit semblant de plourer et de congnoistre son peché, en sorte qu'elle faisoit pitié à toute la compaignie, qui cuydoit fermement qu'elle parlast du fond de son cueur. Et, la voiant ainsy reduicte et repentante, se meirent à la consoler, en luy disant que Dieu n'estoit pas si terrible comme beaucoup de prescheurs le peignoient, et que jamais il ne luy refuseroit sa misericorde. Sur ce bon propos, envoyerent querir ung homme de bien pour la confesser; et le lendemain vint le curé du lieu pour luy administrer le sainct sacrement, qu'elle receut avecq tant de bonnes mynes, que toutes les femmes de bien de ceste ville, qui estoient presentes, pleuroient de veoir sa devotion, louans Dieu qui par sa bonté avoit eu pitié de ceste pauvre creature. Après, faingnant de ne povoir plus menger, l'extreme unction par le curé luy fut apportée, par elle receue avec plusieurs bons signes, car à peyne povoit-elle avoir sa parolle, comme l'on estimoit. Et demora ainsy bien long temps, et sembloit que peu à peu elle perdist la veue, l'ouye et les autres sens; dont chacun se print à crier *Jesus!* A cause de la nuyct qui estoit

prochaine, et que les dames estoient de loing, se retirerent toutes. Et ainsy qu'elles sortoient de la maison, on leur dist qu'elle estoit trespassée, et, en disant leur *de profundis* pour elle, s'en retournerent en leurs maisons. Le curé demanda au chantre où il voulloit qu'elle fust enterrée, lequel luy dist qu'elle avoit ordonné d'estre enterrée au cimetiere, et qu'il seroit bon de la y porter la nuyct. Ainsy fut ensepvelye ceste pauvre malheureuse, par une chamberiere qui se gardoit bien de luy faire mal. Et, depuis, avecq belles torches, fut portée jusques à la fosse que le chantre avoit faict faire. Et quand le corps passa devant celles qui avoient assisté à la mectre en unction, elles saillirent toutes de leurs maisons et accompaignerent jusques à la terre; et bientost la laisserent femmes et prestres. Mais le chantre ne s'en alla pas, car incontinant qu'il veid la compaignie un peu loing, avec sa chamberiere desfouyrent sa fosse où il avoit s'amye plus vive que jamais; et l'envoya secretement en sa maison, où il la tint longuement cachée.

Le mary qui la poursuivoit vint jusques à Bloys demander justice; et trouva qu'elle estoit morte et enterrée, par l'estimation de toutes les dames de Bloys, qui luy compterent la belle fin qu'elle avoit faicte. Dont le bon homme fut bien joieux de croire que l'ame de sa femme estoit en paradis, et luy despeché d'un si meschant corps. Et avecq ce contentement, retourna à Paris, où il se maria avecq une belle honneste jeune femme de bien et bonne mesnagiere, de laquelle il eut plusieurs enfans. Et demeurerent ensemble quatorze ou quinze ans; mais, à la fin, la renommée, qui ne peut rien celer, le vint advertir que sa femme n'estoit pas

morte, mais demouroit avecq ce meschant chantre, chose que le pauvre homme dissimula tant qu'il peut, faingnant de rien sçavoir et desirant que ce fust ung mensonge. Mais sa femme, qui estoit saige, en fut advertye; dont elle portoit une si grande angoisse, qu'elle en cuyda mourir d'ennuy. Et, s'il eut esté possible, sa conscience saulve, eust voluntiers dissimullé sa fortune, mais il luy fut impossible, car incontinant l'Église y voulut mectre ordre; et, pour le premier, les separa tous deux jusques ad ce que l'on sceut la verité de ce faict. Alors fut contrainct ce pauvre homme laisser la bonne, pour pourchasser la mauvaise; et vint à Bloys, ung peu après que le Roy François I^er^ fut Roy, auquel lieu il trouva la Royne Claude et Madame la Regente, devant lesquelles vinct la plaincte; demandant celle qu'il eust bien voulu ne trouver point, mais force luy estoit, dont il faisoit grande pitié à toute la compaignie. Et, quand sa femme luy fut presentée, elle voulut soustenir longuement que ce n'estoit point son mary, ce qu'il eust voluntiers creu s'il eust peu. Elle, plus marrye que honteuse, lui dist qu'elle aymoit mieulx mourir que retourner avecq luy; dont il estoit très contant. Mais les dames, devant qui elle parloit si deshonnestement, la condamnerent qu'elle retourneroit, et prescherent si bien ce chantre par force menasses, qu'il fut contrainct de dire à sa layde amye qu'elle s'en retournast avec son mary et qu'il ne la vouloit plus veoir. Ainsy, chassée de tous costez, se retira la pauvre malheureuse où elle debvoit mieulx estre traictée de son mary qu'elle n'avoit merité.

« Voyla, mes dames, pourquoy je dis que, si le pau-

vre mary eut esté bien vigillant après sa femme, il ne l'eust pas ainsi perdue, car la chose bien gardée est difficillement perdue, et l'abandon faict le larron. — C'est chose estrange, dist Hircan, comme l'amour est fort, où il semble moins raisonnable! — J'ay ouy dire, dist Simontault, que l'on auroit plus tost faict rompre deux mariages, que separer l'amour d'un prestre et de sa chamberiere. — Je croy bien, dist Ennasuitte; car ceulx qui lyent les autres par mariage, sçavent si bien faire le neud, que rien que la mort n'y peut mectre fin; et tiennent les docteurs, que le langaige spirituel est plus grand que nul autre; par consequent, aussi l'amour spirituelle passe toutes les aultres. — C'est une chose, dist Dagoucin, que je ne sçaurois pardonner aux dames d'abandonner ung mary honneste ou ung amy, pour un prestre, quelque beau et honneste que sceut estre. — Je vous prye, Dagoucin, dist Hircan, ne vous meslez point de parler de nostre mere saincte Église; mais croyez que c'est grand plaisir aux pauvres femmes crainctives et secrettes de pecher avecq ceulx qui les peuvent absouldre, car il y en a qui ont plus de honte de confesser une chose, que de la faire. — Vous parlez, dist Oisille, de celles qui n'ont point congnoissance de Dieu, et qui cuydent que les choses secrettes ne soient pas une foys revelées devant la Compaignie celeste: mais je croy que ce n'est pas pour chercher la confession, qu'ilz cherchent les confesseurs, car l'Ennemy les a tellement aveuglez, qu'elles regardent à s'arrester au lieu qu'il leur semble le plus couvert et le plus seur, que de se soulcyer d'avoir absolution du mal dont elles ne se repentent point. — Comment repentir? dist Saffredent, mais s'estiment plus sainctes que les

autres femmes; et suis seur qu'il y en a qui se tiennent honorées de perseverer en leur amitié. — Vous en parlez de sorte, dist Oisille à Saffredent, qu'il semble que vous en sçachiez quelqu'une? Parquoy je vous prie que demain, pour commancer la journée, vous nous en veullez dire ce que vous en sçavez, car voyla déjà le dernier coup de vespres qui sonnent, pour ce que noz religieux sont partiz, incontinant qu'ils ont oy la dixiesme nouvelle et nous ont laissé parachever noz debatz. » En ce disant, se leva la compaignie; et arriverent à l'eglise, où ils trouverent qu'on les avoit actenduz. Et, après avoir oy leurs vespres, souppa la compaignie toute ensemble, parlant de plusieurs beaulx comptes. Après soupper, selon leurs coustumes, s'en allerent ung peu esbattre au pré, et reposerent, pour avoir le lendemain meilleure memoire.

FIN DE LA SIXIESME JOURNÉE.

# LA SEPTIESME JOURNÉE

EN LA SEPTIESME JOURNÉE, ON DEVISE DE CEULX QUI ONT FAIT TOUT LE CONTRAIRE DE CE QU'ILZ DEVOIENT OU VOULOIENT.

---

## *PROLOGUE*

Au matin, ne faillit madame Oisille de leur administrer la salutaire pasture qu'elle print en la lecture des Actes et vertueux faictz des glorieux chevaliers et apostres de Jesus Christ, selon sainct Luc, leur disant que ces comptes-là debvoient estre suffisans pour desirer veoir ung tel temps et pleurer la difformité de cestuy-cy envers cestuy-là. Et, quand elle eut suffisamment leu et exposé le commencement de ce digne livre, elle les pria d'aller à l'eglise, en l'unyon que les apostres faisoient leur oraison, demandans à Dieu sa grace, laquelle n'est jamais refusée à ceulx qui en foy la requierent. Ceste oppinion fut trouvée d'un chascun très bonne. Et arrivèrent à l'eglise, ainsy que l'on commençoit la messe du Sainct Esperit, qui sembloit chose venir à leur propos, qui leur feit oyr le service en grand devotion. Et, après, allerent disner, ramentevans ceste vie apostolicque; en quoy ils prindrent tel plaisir, que quasi leur entreprinse estoit

oblyée; de quoy s'advisa Nomerfide, comme la plus jeune, et leur dist : « Madame Oisille nous a tant boutez en devotion, que nous passons l'heure accoustumée de nous retirer, pour nous preparer à racompter noz nouvelles. » Sa parolle fut occasion de faire lever toute la compaignie; et, après avoir bien demeuré en leurs chambres, ne faillirent point se trouver au pré, comme ilz avoient faict le jour de devant. Et, quant ilz furent bien à leur ayse, madame Oisille dist à Saffredent : « Encores que je suis asseurée que vous ne direz rien à l'advantaige des femmes, si est-ce qu'il fault que je vous advise de dire la Nouvelle, que dès hier soir vous aviez preste. — Je proteste, madame, respondit Saffredent, que je n'acquerray point l'honneur de mesdisant, pour dire verité; ny ne perdray point la grace des dames vertueuses, pour racompter ce que les folles ont faict; car j'ay experimenté que c'est que d'estre eslongnée de leur veue; et, si je l'eusse esté autant de leur bonne grace, je ne fusse pas à ceste heure en vie. » Et, en ce disant, tourna les oeilz au contraire de celle qui estoit cause de son bien et de son mal; mais, en regardant Ennasuitte, la feit aussi bien rougir, que si ce eust esté à elle à qui le propos se fust addressé; si est-ce qu'il n'en fut moins entendu du lieu où il desiroit estre oy. Madame Oisille l'asseura qu'il povoit dire verité librement, aux despens de qui il appartiendroit. A l'heure, commencea Saffredent, et dist.

# SOIXANTE ET UNIESME NOUVELLE

Un mary se réconcilie avec sa femme, après qu'elle eust vescu quatorze ou quinze ans avec ung chanoine d'Authun.

Auprès de la ville d'Authun, y avoit une fort belle femme, grande, blanche et d'autant belle façon de visaige que j'en aye point veu. Et avoit espousé ung très honneste homme, qui sembloit estre plus jeune qu'elle; lequel l'aymoit et traictoit tant bien, qu'elle avoit cause de s'en contanter. Peu de temps après qu'ilz furent mariez, la mena en la ville d'Authun pour quelques affaires; et, durant le temps que le mary pourchassoit la justice, sa femme alloit à l'eglise prier Dieu pour luy. Et tant frequenta ce lieu sainct, que ung chanoine fort riche fut amoureux d'elle, et la poursuivyt si fort, que la pauvre malheureuse s'accorda à luy, dont le mary n'avoit nul soupson et pensoit plus à garder son bien que sa femme. Mais quand ce vint au departir et qu'il fallut retourner en la maison qui estoit loing de la dicte ville sept grandes lieues, ce ne fut sans ung trop grand regret. Mais le chanoine luy promist que souvent la iroit visiter : ce qu'il feit, feingnant aller en quelque voiage, où son chemyn s'addressoit tousjours par la maison de cest homme; qui ne fut pas si sot, qu'il ne s'en apparceut, et y donna si bon ordre, que quand le chanoyne y venoit, il n'y trovoit plus sa femme, et la faisoit si bien cacher, qu'il ne povoit parler à elle. La femme, congnoissant la jalousie de son mary, ne feit semblant qu'il luy despleust. Toutesfois, se pensea qu'elle y donneroit ordre, car elle estimoit ung

enfer perdre la vision de son Dieu. Ung jour que son mary estoit allé dehors de sa maison, empescha si bien les chamberieres et varletz, qu'elle demeura seulle en sa maison. Incontinant, prend ce qui luy estoit necessaire et sans autre compaignie que de sa folle amour qui la portoit, s'en alla de pied à Authun, où elle n'arriva pas si tard, qu'elle ne fut recongneue de son chanoine, qui la tint enfermée et cachée plus d'ung an, quelques monitions et excommunications qu'en fit gecter son mary, lequel, ne trouvant aultre remede, en feit la plaincte à l'evesque, qui avoit ung archediacre autant homme de bien qu'il en fust point en France. Et luy-mesmes chercha si diligemment en toutes les maisons des chanoines, qu'il trouva celle que l'on tenoit perdue, laquelle il mist en prison et condamna le chanoyne en grosse penitence. Le mary, sçachant que sa femme estoit retournée par l'admonition du bon archediacre et de plusieurs gens de bien, fut contant de la reprandre, avecq les sermens qu'elle luy feit de vivre, en temps advenir, en femme de bien; ce que le bon homme creut volontiers, pour la grande amour qu'il luy portoit. Et la ramena en sa maison, la traictant aussi honnestement que paravant, sinon qu'il luy bailla deux vielles chamberieres qui jamais ne la laissoient seulle, que l'une des deux ne fust avecq elle. Mais, quelque bonne chere que luy fist son mary, la meschante amour qu'elle portoit au chanoyne luy faisoit estimer tout son repos en tourment; et, combien qu'elle fust très belle femme, et, luy, homme de bonne complexion, fort et puissant, si est-ce qu'elle n'eut jamais enfans de luy, car son cueur estoit tousjours à sept lieues de son corps, ce qu'elle dissimulloit si bien

qu'il sembloit à son mary qu'elle eut oblyé tout le passé comme il avoit faict de son costé. Mais la malice d'elle n'avoit pas ceste oppinion, car, à l'heure qu'elle veid son mary mieulx l'aimant et moins la soupsonnant, va feindre d'estre mallade; et continua si bien ceste faincte, que son pauvre mary estoit en merveilleuse peyne, n'espargnant bien ne chose qu'il eut, pour la secourir. Toutesfois, elle joua si bien son roolle, que luy et tous ceulx de la maison la pensoient malade à l'extrémité, et que peu à peu elle s'affoiblissoit; et, voyant que son mary en estoit aussi marry qu'il en debvoit estre joieux, le pria qu'il luy pleust l'auctoryser de faire son testament; ce qu'il feit voluntiers en pleurant. Et elle, ayant puissance de tester, combien qu'elle n'eut enfans, donna à son mary ce qu'elle luy povoit donner, luy requerant pardon des faultes qu'elle luy avoit faictes; apres, envoya querir le curé, se confessa, receut le sainct Sacrement de l'autel tant devotement que chascun ploroit de veoir une si glorieuse fin. Et, quand ce vint le soir, elle pria son mary de luy envoier querir l'extreme unction, et qu'elle s'affoiblissoit tant, qu'elle avoit paour de ne la povoir recepvoir vive. Son mary, en grande dilligence, la luy feit apporter par le curé: et elle, qui la receut en grande humilité, incitoit chascun à la louer. Quand elle eut faict tous ses beaulx mysteres, elle dist à son mary que, puisque Dieu luy avoit faict la grace d'avoir prins tout ce que l'Eglise commande, elle sentoit sa conscience en si tres grande paix, qu'il luy prenoit envye de s'y reposer ung petit, priant son mary de faire le semblable, qui en avoit bon besoing, pour avoir tant pleuré et veillé avecq elle. Quand son mary s'en fut allé et tous ses varletz

avecq luy, deux pauvres vielles, qui en sa santé l'avoient si longuement gardée, ne se doubtans plus de la perdre, sinon par mort, se vont très bien coucher à leur ayse. Et quand elle les ouyt dormir et ronfler bien hault, se leva toute en chemise et saillist hors de sa chambre, escoutant si personne de ceans faisoit point de bruict. Mais, quand elle fut asseurée de son baston, elle sceut tres bien passer par ung petit huys d'un jardin qui ne fermoit point; et, tant que la nuyct dura, toute en chemise et nudz piedz, feist son voiage à Authun devers le sainct qui l'avoit gardée de morir. Mais, pour ce que le chemin estoit long, n'y peut aller tout d'une traicte, que le jour ne la surprint. A l'heure, regardant par tout le chemyn, advisa deux chevaulcheurs qui couroient bien fort; et, pensant que ce fust son mary qui la chercheast, se cacha tout le corps dedans ung maraiz et la teste entre les jongs; et son mary, passant près d'elle, disoit à ung sien serviteur, comme un homme desesperé : « Ho! la meschante! Qui eust pensé que, soubz le manteau des sainctz sacremens de l'Eglise, l'on eut peu couvrir ung si villain et abominable cas! » Le serviteur luy respondit : « Puis que Judas, prenant ung tel morceau, ne craingnit à trahir son maistre, ne trouvez point estrange la trahison d'une femme! » En ce disant, passe oultre le mary; et la femme demoura plus joyeuse, entre les jongs, de l'avoir trompé, qu'elle n'estoit en sa maison, en ung bon lict, en servitude. Le pauvre mary la serchea par toute la ville d'Authun; mais il sceut certainement qu'elle n'y estoit point entrée; parquoy s'en retourna sur ses brisées, ne faisant que se complaindre d'elle et de sa grande perte; ne la menassant point

moins que de la mort, s'il la trovoit, dont elle n'avoit paour en son esperit, non plus qu'elle sentoit de froid en son corps, combien que le lieu et la saison meritoient de la faire repentir de son damnable voiage. Et qui ne sçauroit comment le feu d'enfer eschauffe ceulx qui en sont rempliz, l'on debvroit estimer à merveille comme ceste pauvre femme, saillant d'un lict bien chault, peut demeurer tout ung jour en si extresme froidure. Si ne perdit-elle point le cueur ny l'aller, car, incontinant que la nuyct fut venue, reprint son chemyn; et, ainsy que l'on vouloit fermer la porte d'Authun, y arriva ceste pelerine, et ne faillit d'aller tout droict où demoroit son corps sainct, qui fut tant esmerveillé de sa venue, que à peyne povoit-il croire que ce fut elle. Mais, quant il l'eut bien regardée et visitée de tous costez, trouva qu'elle avoit oz et chair, ce que ung esperit n'a point; et ainsy se asseura que ce n'estoit fantosme, et dès l'heure, furent si bien d'accord, qu'elle demoura avecq luy quatorze ou quinze ans. Et, si quelque temps elle fut cachée, à la fin elle perdit toute craincte, et, qui pis est, print une telle gloire d'avoir un tel amy, qu'elle se mectoit à l'eglise devant la plus part des femmes de bien de la ville, tant d'officiers que aultres. Elle eut des enfans du chanoyne, et entre autres une fille qui fut mariée à un riche marchant; et si gorgiase à ses nopces, que toutes les femmes de la ville en murmuroient très fort, mais n'avoient pas la puissance d'y mectre ordre. Or, advint que en ce temps-là, la Royne Claude, femme du Roy François, passa par la ville d'Authun, ayant en sa compaignie madame la Regente, mere du dict Roy et la duchesse d'Alençon, sa fille. Vint une femme de cham-

bre de la Royne, nommée Perrette, qui trouva la dicte duchesse et luy dist : « Madame, je vous suplye, escoutez-moy, et vous ferez œuvre plus grande que d'aller oyr tout le service du jour. » La duchesse s'arresta voluntiers, sçachant que d'elle ne povoit venir que tout bon conseil. Perrette luy alla racompter incontinant comme elle avoit prins une petite fille, pour luy ayder à savonner le linge de la Royne; et, en luy demandant des nouvelles de la ville, luy compta la peyne que les femmes de bien avoient de veoir ainsy aller devant elles la femme de ce chanoyne, de laquelle luy compta une partie de sa vie. Tout soubdain, s'en alla la duchesse à la Royne et à madame la Regente, leur compter ceste histoire; qui, sans autre forme de procès, envoierent querir ceste pauvre malheureuse, laquelle ne se cachoit point, car elle avoit changé sa honte en gloire d'estre dame de la maison d'ung si riche homme. Et, sans estre estonnée ny honteuse, se vint presenter devant les dictes dames, lesquelles avoient si grande honte de sa hardiesse, que soubdain elles ne luy sceurent que dire. Mais, après, luy feit madame la Regente telles remontrances, qui deussent avoir faict pleurer une femme de bon entendement. Ce que point ne feit ceste pauvre femme, mais, d'une audace très grande, leur dist : « Je vous supplie, mes dames, que voulez garder que l'on ne touche point à mon honneur, car, Dieu mercy! j'ay vescu avec monsieur le chanoyne si bien et si vertueusement, qu'il n'y a personne vivant qui m'en sceut reprendre. Et, s'il ne fault point que l'on pense que je vive contre la volunté de Dieu, car il y a trois ans qu'il ne me fut riens, et vivons aussy chastement et en aussy grande amour, que deux beaulx petitz

anges, sans que jamais entre nous deux y eut eu parolle ne volunté au contraire. Et, qui nous separera fera grand peché, car le bon homme, qui a bien près de quatre vingz ans, ne vivra pas longuement sans moy, qui en ay quarante cinq. » Vous pouvez penser comme à l'heure les dames ne peurent tenir; et les remonstrances que chascun luy feit, voiant l'obstination qui n'estoit amollye pour parolles que l'on luy dist, pour l'aage qu'elle eut, ne pour l'honnorable compaignye. Et, pour l'humilier plus fort, envoierent querir le bon archediacre d'Authun, qui la comdemna d'estre en prison ung an, au pain et à l'eaue. Et les dames envoyerent querir son mary, lequel par leur bon exhortement fut contant de la reprendre, après qu'elle auroit faict sa penitence. Mais, se voiant prisonniere et le chanoyne deliberé de jamais ne la reprendre, mercyant les dames de ce qu'elles luy avoient gecté ung diable de dessus les espaulles, eut une si grande et si parfaicte contriction, que son mary, en lieu d'actendre le bout de l'an, l'alla reprendre, et n'attendit pas quinze jours, qu'il ne la vint demander à l'archediacre; et depuis ont vescu en bonne paix et amitié.

« Voyla, mes dames comment les chaisnes de sainct Pierre sont converties par les mauvais ministres en celles de Sathan, et si fortes à rompre, que les sacremens qui chassent les diables des corps sont à ceulxcy les moiens de les faire plus longuement demorer en leur conscience. Car les meilleures choses sont celles, quand on en abuse, dont l'on faict plus de maulx. — Vrayement, dist Oisille, ceste femme estoit bien malheureuse, mais aussy fut-elle bien pugnye de venir

devant telz juges que les dames que vous avez nommées, car le regard seul de madame la Regente estoit de telle vertu, qu'il n'y avoit si femme de bien, qui ne craingnist de se trouver devant ses oeilz indigne de sa veue. Celle qui en estoit regardée doulcement s'estimoit meriter grand honneur, sçachant que femmes autres que vertueuses ne povoit ceste dame veoir de bon cueur. — Il seroit bon, dist Hircan, que l'on eust plus de craincte des oeilz d'une femme, que du sainct Sacrement, lequel, s'il n'est receu en foi et charité, est en condamnation eternelle. — Je vous prometz, dist Parlamente, que ceulx qui ne sont point inspirez de Dieu craingnent plus les puissances temporelles, que les spirituelles. Encores je croy que la pauvre creature se chastia plus par la prison et l'oppinion de ne plus veoir son chanoyne, qu'elle ne feit pour remonstrance qu'on luy eut sceu faire. — Mais, dist Simontault, vous avez oblyé la principale cause qui la feit retourner à son mary. C'est que le chanoyne avoit quatre vingtz ans, et son mary estoit plus jeune qu'elle. Ainsy gaingna ceste bonne dame en tous ses marchez; mais, si le chanoyne eut esté jeune, elle ne l'eust point voulu abandonner. Les enseignemens des dames n'y eussent pas eu plus de valleur, que les sacremens qu'elle avoit prins. — Encores, ce dist Nomerfide, me semble qu'elle faisoit bien de ne confesser point son peché si aysement, car ceste offense se doibt dire à Dieu humblement et la nyer fort et ferme devant les hommes, car, encores qu'il soit vray, à force de mentir et jurer, on engendre quelque doubte à la verité. — Si est-ce, dist Longarine, qu'ung peché à grand peyne peut estre si secret, qu'il ne soit revellé, sinon quand Dieu par sa miseri-

corde le couvre dans ceulx qui pour l'amour de luy en ont vraye repentence. — Et que direz-vous, dist Hircan, de celles qui n'ont pas plus tost faict une follye, qu'elles ne la racomptent à quelqu'un ? — Je le trouve bien estrange, respondist Longarine ; et est signe que le peché ne leur desplaist pas ; et, comme je vous ay dict, celluy qui n'est couvert de la grace de Dieu ne se sçauroit nyer devant les hommes, et y en a maintes, qui, prenans plaisir à parler de telz propos, se font gloire de publier leurs vices, et aultres, qui, en se coupant, s'accusent. — Je vous prie, dist Saffredent, si vous en savez quelqu'une, je vous donne ma place, et que nous la dictes? — Or, escoutez doncques, dist Longarine. »

## SOIXANTE DEUXIESME NOUVELLE

Une damoiselle, faisant, soubz le nom d'un aultre, un compte à quelque grande dame, se coupa si lourdement, que son honneur en demora tellement taché, que jamais elle ne le peut reparer.

Au temps du Roy François premier, y avoit une dame du sang roial, accompaignée d'honneur, de vertu et de beaulté, et qui sçavoit bien dire ung compte et de bonne grace, et en rire aussy, quand on luy en disoit quelqu'un. Ceste dame, estant en l'une de ses maisons, tous ses subgects et voisins la vindrent veoir, pour ce qu'elle estoit autant aymée que femme pourroit estre. Entre aultres, vint une damoiselle, qui escoutoit que chascun luy disoit tous les comptes qu'ilz pensoient, pour luy faire passer le temps. Elle s'advisa qu'elle n'en feroit moins que les aultres et luy dist : « Madame, je voys faire ung beau compte, mais vous me promectez que vous n'en parlerez point. » A l'heure, luy dist : « Madame, le compte est très veritable, je le prens sur ma conscience. C'est qu'il y avoit une damoyselle maryée, qui vivoit avec son mary très honnestement, combien qu'il fut viel et elle jeune. Ung gentil homme, son voisin, voyant qu'elle avoit espouzé ce viellard, fut amoureuz d'elle et la pressa par plusieurs années, mais jamais il n'eut responce d'elle, sinon telle que une femme de bien doibt faire. Ung jour, se pensa le gentil homme, que, s'il la povoit trouver à son advantaige, que par adventure elle ne luy seroit si rigoureuse; et, après avoir longuement debattu avecq la

craincte du danger où il se mectoit, l'amour qu'il avoit à la damoiselle luy osta tellement la craincte, qu'il se delibera de trouver le lieu et l'occasion. Et feit si bon guet, que ung matin, ainsi que le gentil homme, mary de ceste damoiselle, s'en alloit en quelque aultre de ses maisons, et partoit dès le point du jour pour le chault, le jeune folastre vint à la maison de ceste jeune damoiselle, laquelle il trouva dormant en son lict; et advisa que les chamberieres s'en estoient allées dehors de la chambre. A l'heure, sans avoir le sens de fermer la porte, s'en vint coucher tout houzé et esperonné dedans le lict de la damoiselle; et quand elle s'esveilla, fut autant marrye qu'il estoit possible. Mais, quelques remonstrances qu'elle luy sceut faire, il la print par force, luy disant que, si elle reveloit ceste affaire, il diroit à tout le monde qu'elle l'avoit envoyé querir; dont la damoiselle eut si grand paour, qu'elle n'osa crier. Après, arrivant quelques des chamberieres, se leva hastivement. Et ne s'en fust personne apparceu, sinon l'esperon qui s'estoit attaché au linceul de dessus l'emporta tout entier; et demeura la damoiselle toute nue sur son lict. » Et combien qu'elle feit le compte d'une aultre ne se peut garder de dire à la fin : « Jamais femme ne fust si estonnée que moy, quand je me trouvay toute nue. » Alors, la dame, qui avoit oy le compte sans rire, ne s'en peut tenir à ce dernier mot, en luy disant : « Ad ce que je voy, vous en povez bien racompter l'histoire. » La pauvre damoiselle chercha ce qu'elle peut pour cuyder reparer son honneur, mais il estoit vollé desja si loing, qu'elle ne le povoit plus rappeller.

« Je vous asseure, mes dames, que, si elle eut grand desplaisir à faire ung tel acte, elle en eust voulu avoir perdu la memoire. Mais, comme je vous ay dict, le peché seroit plus tost descouvert par elle-mesme, qu'il ne pourroit estre sceu, quand il n'est point couvert de la couverture que David dict rendre l'homme bien heureux. — En bonne foy, dist Ennasuitte, voyla la plus grande sotte, dont je oy jamais parler, qui faisoit rire les autres à ses despens. — Je ne trouve point estrange, dist Parlamente, de quoy la parolle ensuict le faict, car il est plus aysé à dire que à faire. — Dea, dist Geburon, quel peché avoit-elle faict? Elle estoit endormye en son lict; il la menassoit de mort et de honte : Lucresse, qui estoit tant louée, en feit bien aultant. — Il est vray, dist Parlamente; je confesse qu'il n'y a si juste à qui il ne puisse mescheoir; mais, quand on a prins grand desplaisir à l'euvre, l'on en prent aussi à la memoire, pour laquelle effacer Lucresse se tua; et ceste sotte a voulu faire rire les aultres. — Si semble-il, dist Nomerfide, qu'elle fut femme de bien, veu que par plusieurs fois elle avoit esté priée et elle ne se voulut jamais consentir; tellement qu'il fallut que le gentil homme s'aysdat de tromperie et de force pour la decepvoir. — Comment! dist Parlamente; tenez-vous une femme quicte de son honneur, quand elle se laisse aller, mais qu'elle ait usé deux ou trois foys de refuz? Il y auroit doncques beaucoup de femmes de bien, qui sont estimées le contraire, car l'on en a assez veu, qui ont longuement reffusé celluy où leur cueur s'estoit adonné, les unes pour craincte de leur honneur, les aultres pour plus ardemment se faire aymer et estimer. Parquoy l'on ne doibt point faire cas d'une femme,

si elle ne tient ferme jusques au bout. — Et si ung homme refuse une belle fille, dist Dagoucin, estimerez-vous grande vertu ? — Vrayement, dist Oisille, si ung homme jeune et sain usoit de ce reffuz, je le trouverois fort louable, mais non moins difficile à croire. — Si en congnois-je, dist Dagoucin, qui ont refusé des advantures que tous les compaignons serchoient. — Je vous prie, dist Longarine, que vous prenez ma place pour le nous racompter, mais souvenez-vous qu'il fault icy dire verité. — Je vous promectz, dist Dagoucin, que je vous la diray si purement, qu'il n'y aura nulle coulleur pour la desguiser. »

## SOIXANTE TROISIESME NOUVELLE

Le refuz qu'un gentilhomme feit d'une adventure que tous ses compaignons serchoient, luy fut imputé à bien grande vertu; et sa femme l'en ayma et estima beaucoup plus qu'elle n'avoit fait.

En la ville de Paris, se trouverent quatre filles, dont les deux estoient sœurs, de si grande beaulté, jeunesse et frescheur, qu'elles avoient la presse de tous les amoureux. Mais ung gentil homme, qui pour lors avoit esté faict prevost de Paris par le Roy, voyant son maistre jeune et de l'aage pour desirer telle compaignye, practiqua si bien toutes les quatre, que, pensant chascune estre pour le Roy, s'accorderent à ce que le dist prevost voulut, qui estoit de se trouver ensemble en ung festin où il convia son maistre, auquel il compta l'entreprinse, qui fut trouvée bonne du dict seigneur et de deux aultres bons personnages de la court; et s'accorderent tous trois avant d'avoir part au marché. Mais, en serchant le quatriesme compaignon, va arriver un seigneur beau et honneste, plus jeune de dix ans que tous les autres, lequel fut convié en ce bancquet: lequel l'accepta de bon visaige, combien que en son cueur il n'en eut aucune volunté; car, d'un costé, il avoit une femme qui luy portoit de beaulx enfans, dont il se contentoit très fort, et vivoient en telle paix que pour rien il n'eut voulu qu'elle eut prins mauvais soupsons de luy; d'autre part, il estoit serviteur d'une des plus belles dames qui fut de son temps en France, laquelle il aymoit, estimoit tant, que toutes les aultres luy sem-

bloient laydes auprès d'elle: en sorte que, au commencement de sa jeunesse, et avant qu'il fut marié, n'estoit possible de luy faire veoir ne hanter aultres femmes, quelque beaulté qu'elles eussent; et prenoit plus de plaisir à veoir s'amye et de l'aymer parfaictement que de tout ce qu'il sceut avoir d'une aultre. Ce seigneur s'en vint à sa femme et luy dist en secretz l'entreprinse que son maistre faisoit; et que de luy il aymoit autant morir, que d'accomplir ce qu'il avoit promis: car, tout ainsy que, par collere, n'y avoit homme vivant qu'il n'osast bien assaillir, aussy, sans occasion, par ung guet à pans, aymeroit mieulx morir, que de faire ung meurdre, si l'honneur ne le y contraingnoit; et pareillement, sans une extresme force d'amour, qui est l'aveuglement des hommes vertueux, il aymeroit mieulx mourir, que rompre son mariage, à l'apetit d'aultruy; dont sa femme l'ayma et estima plus que jamais n'avoit faict, voiant en une si grande jeunesse habiter tant d'honnesteté; et, en luy demandant comme il se pourroit excuser, veu que les princes trouvent souvent mauvais ceulx qui ne louent ce qu'ilz ayment. Mais il luy respondit : « J'ay tousjours oy dire que le saige a le voiage ou une malladie en la manche, pour s'en ayder à sa necessité. Parquoy, j'ay deliberé de faindre, quatre ou cinq jours devant, estre fort malade : à quoy vostre contenance me pourra bien fort servir. — Voyla, dist sa femme, une bonne et saincte ypocrisie; à quoy je ne fauldray de vous servir de myne la plus triste dont je me pourray adviser; car qui peut eviter l'offense de Dieu et l'ire du prince est bien heureux. » Ainsy qu'ilz delibererent ils feirent; et fut le Roy fort marry d'entendre, par la femme, la malladye

de son mary, laquelle ne dura gueres, car, pour quelques affaires qui vindrent, le Roy oblya son plaisir pour regarder à son debvoir, et partyt de Paris. Or, ung jour, ayant memoire de leur entreprinse qui n'avoit esté mise à fin, dist à ce jeune seigneur : « Nous sommes bien sotz d'estre ainsy partiz si soubdain, sans avoir veu les quatre filles que l'on nous avoit promises estre les plus belles de mon royaulme. » Le jeune seigneur luy respondit : « Je suis bien ayse dont vous y avez failly, car j'avois grand paour, veu ma malladie, que moy seul eusse failly à une si bonne advanture. » A ces parolles ne s'aparceut jamais le Roy de la dissimulation de ce jeune seigneur, lequel depuis fut plus aymé de sa femme, qu'il n'avoit jamais esté.

A l'heure se print à rire Parlamente et ne se peut tenir de dire : « Encores il eust mieulx aymé sa femme, si ce eut esté pour l'amour d'elle seulle. En quelque sorte que ce soit, il est très louable. — Il me semble, dist Hircan, que ce n'est pas grand louange à ung homme de garder chasteté pour l'amour de sa femme; car il y a tant de raisons, que quasi il est contrainct : premierement, Dieu luy commande, son serment le y oblige, et puis Nature qui est soulle, n'est point subjecte à tentation ou desir, comme la necessité; mais l'amour libre qu'on porte à s'amye, de laquelle on n'a point la jouissance ne autre contentement que le veoir et parler et bien souvent mauvaise response, quand elle est si loyalle et ferme, que, pour nulle advanture qui puisse advenir, on ne la peut changer, je dis que c'est une chasteté non seulement louable, mais miraculeuse. — Ce n'est point

de miracle, dist Oisille, car où le cueur s'adonne, il n'est rien impossible au corps. — Non aux corps, dist Hircan, qui sont desja angelisez. » Oisille luy respondit : « Je n'entens point seullement parler de ceulx qui sont par la grace de Dieu tout transmuez en luy, mais des plus grossiers esperitz que l'on voye ça bas entre les hommes. Et, si vous y prenez garde, vous trouverez ceulx qui ont mys leur cueur et affection à sercher la perfection des sciences, non seulement avoir oblyé la volupté de la chair, mais les choses les plus necessaires, comme le boire et le manger ; car, tant que l'ame est par affection dedans son corps, la chair demeure comme insensible; et de là vient que ceulx qui ayment femmes belles, honnestes et vertueuses, ont tel contentement à les veoir et à les oyr parler; et ont l'esperit si contant, que la chair est appaisée de tous ses desirs. Et ceulx qui ne peuvent experimenter ce contentement sont les charnelz, qui, trop enveloppez de leur graisse, ne congnoissent s'ilz ont ame ou non. Mais, quand le corps est subject à l'esperit, il est quasi insensible aux imperfections de la chair, tellement que leur forte oppinion les peult randre insensibles. Et j'ai congneu ung gentil homme qui, pour monstrer avoir plus fort aymé sa dame que nulle autre, avoit faict preuve à tenir une chandelle avecq les doigtz tout nudz, contre tous ses compaignons; et, regardant sa dame, tint si ferme, qu'il se brusla jusques à l'oz; encores, disoit-il n'avoir point senty de mal. — Il me semble, dist Geburon, que le diable, dont il estoit martyr, en debvoit faire ung sainct Laurent, car il y en a peu de qui le feu d'amour soit si grand, qu'il ne craigne celluy de la moindre

bougye; et, si une damoiselle m'avoit laissé tant endurer pour elle, je demanderois grande recompense, ou j'en retirerois ma fantaisye. — Vous vouldriez doncques, dist Parlamente, avoir vostre heure, après que vostre dame auroit eu la sienne, comme feit ung gentil homme d'auprès de Valence en Espagne, duquel ung commandeur, fort homme de bien, m'a fait le compte? — Je vous prie, ma dame, dist Dagoucin, prenez ma place et le nous dictes, car je croy qu'il doibt estre bon. — Par ce compte, dist Parlamente, mes dames, vous regarderez deux fois ce que vous vouldrez refuser, et ne vous fier au temps present, qu'il soit tousjours ung; parquoy, congnoissans sa mutation, donnerez ordre à l'advenir. »

# SOIXANTE QUATRIESME NOUVELLE

Après qu'une damoiselle eut, l'espace de cinq ou six ans, experimenté l'amour que luy portoit ung gentil homme, desirant en avoir plus grande preuve, le meit en tel desespoir que, s'estant rendu religieux, ne le peut recouvrer quand elle voulut.

En la cité de Valence, y avoit ung gentil homme, qui, par l'espace de cinq ou six ans, avoit aymé une dame si parfaictement, que l'honneur et la conscience de l'un et de l'autre n'y estoient point blessés, car son intention estoit de l'avoir pour femme; ce qui estoit chose fort raisonnable, car il estoit beau, riche et de bonne maison. Et si ne s'estoit point mys en son service, sans premierement avoir sceu son intention, qui estoit de s'accorder à mariage par la volunté de ses amys, lesquelz, estans assemblez pour cest effect, trouverent le mariage fort raisonnable, par ainsy que la fille y eut bonne volunté; mais elle, ou cuydant trouver mieulx, ou voulant dissimuler l'amour qu'elle luy avoit portée, trouva quelque difficulté; tellement que la compaignye assemblée se departyt, non sans regret, et qu'elle n'y avoit peu mettre quelque bonne conclusion, congnoissant le party, d'un costé et d'autre, fort raisonnable; mais sur tout fut ennuyé le pauvre gentil homme, qui eut porté son mal patiemment, s'il eut pensé que la faulte fut venue des parens, et non d'elle. Et congnoissant la verité, dont la creance luy causoit plus de mal que la mort, sans parler à s'amye ne à aultre, se retira en sa maison.

Et, après avoir donné quelque ordre à ses affaires, s'en alla en ung lieu sollitaire, où il meit peyne d'oblyer ceste amitié, et la convertit entierement en celle de Nostre Seigneur, à laquelle il estoit plus obligé. Et, durant ce temps-là, il n'eut aucunes nouvelles de sa dame ne de ses parens; parquoy print resolution, puis qu'il avoit failly à la vie la plus heureuse qu'il povoit esperer, de prendre et choisir la plus austere et desagreable qu'il pourroit ymaginer. Et, avecq ceste triste pensée qui se povoit nommer desespoir, s'en alla randre religieux en ung monastere de sainct Françoys, non loing de plusieurs de ses parens, lesquelz, entendans sa desesperance, feirent tout leur effort d'empescher sa deliberation; mais elle estoit si très fermement fondée en son cueur, qu'il n'y eut ordre de l'en divertir. Toutesfois, congnoissans d'ond son mal estoit venu, penserent de chercher la medecine et allerent devers celle qui estoit cause de ceste soubdaine devotion. Laquelle, fort estonnée et marrye de cest inconvénient, ne pensant que son refuz pour quelque temps luy servist seullement d'experimenter sa bonne volonté et non de le perdre pour jamais, dont elle voyoit le danger evident, luy envoya une epistre, laquelle, mal traduicte, dict ainsy :

Pour ce qu'amour, s'il n'est bien esprouvé
Ferme et loial, ne peut estre approuvé,
J'ay bien voulu par le temps esprouver
Ce que j'ay tant desiré de trouver :
C'est ung mary remply d'amour parfaict,
Qui par le temps ne peut estre desfaict.
Cela me feit requerir mes parens
De retarder, pour ung ou pour deux ans,
Ce grand lien, qui jusqu'à la mort dure.
Qui à plusieurs engendre peyne dure.

Je ne feis pas de vous avoir refuz;
Certes jamais de tel vouloir ne fuz,
Car oncques nul que vous ne sceuz aymer,
Ny pour mary et seigneur estimer.
O quel malheur ! Amy, j'ay entendu
Que, sans parler à nulluy, t'es rendu
En ung couvent et vie trop austere,
Dont le regret me garde de me taire,
Et me contrainct de changer mon office,
Faisant celluy dont as usé sans vice :
C'est requerir celluy dont fuz requise,
Et d'acquerir celluy dont fuz acquise.
Or doncq, amy, la vie de ma vie,
Lequel perdant, n'ay plus de vivre envie,
Las! plaise-toy vers moi tes oeilz tourner,
Et, du chemin où tu es, retourner.
Laisse le gris et son austerité;
Viens recepvoir cette félicité
Qui tant de foys par toy fut desirée.
Le temps ne l'a deffaicte ou emportée :
C'est pour toy seul, que gardée me suis,
Et sans lequel plus vivre je ne puis.
Retourne doncq, veulle t'amye croire,
Rafreichissant la plaisante memoire
Du temps passé, par un sainct mariage.
Croy moy, amy, et non point ton courage,
Et sois bien seur que oncques ne pensay
De faire rien où tu fusses offensé,
Mais esperois te rendre contanté
Après t'avoir bien experimenté.
Or ay-je faict de toy l'experience :
Ta fermeté, ta foy, ta patience
Et ton amour, sont cogneuz clairement,
Qui m'ont acquise à toy entierement.
Viens doncq, amy, prendre ce qui est tien :
Je suis à toy, sois doncques du tout mien.

Ceste epistre, portée par ung sien amy, avecq toutes les remonstrances qu'il fut possible de faire, fut receue et leue du gentil homme cordelier, avecq une contenance tant triste, accompaignée de souspirs et de

larmes, qu'il sembloit qu'il vouloit noyer et brusler ceste pauvre epistre, à laquelle ne feit nulle responce, sinon dire au messagier que la mortification de sa passion extresme luy avoit cousté si cher, qu'elle luy avoit osté la volunté de vivre et la craincte de morir: parquoy requeroit celle qui en estoit l'occasion, puis qu'elle ne l'avoit pas voulu contanter en la passion de ses grands desirs, qu'elle ne le voulut tormenter à l'heure qu'il en estoit dehors, mais se contanter du mal passé, auquel il ne peut trouver remede que de choisir une vie si aspre, que la continuelle penitence luy faict oblier sa douleur; et, à force de jeusnes et disciplines, affoiblir tant son corps, que la memoire de la mort luy soit pour souveraine consolation. Et que surtout il la prioit qu'il n'eut jamais nouvelle d'elle, car la memoire de son nom seullement luy estoit ung importable purgatoire. Le gentil homme retourna avecq ceste triste responce et en feit le rapport à celle qui ne le peut entendre sans l'importable regret. Mais amour, qui ne veult permectre l'esperit faillir jusques à l'extremité, luy meist en fantaisye, que, si elle le povoit veoir, que la veue et la parolle auroient plus de force que n'avoit eu l'escripture. Parquoy, avecq son pere et ses plus proches parens, s'en allerent au monastere où il demeuroit, n'aiant rien laissé en sa boueste qui peust servir à sa beaulté, se confiant que, s'il la povoit une foys regarder et oyr, que impossible estoit que le feu, tant longuement continué en leurs cueurs, ne se ralumast plus fort que devant. Ainsy, entrant au monastere, sur la fin de vespres, le feit appeler en une chappelle dedans le cloistre. Luy, qui ne sçavoit qui le demandoit, s'en

alla ignoramment à la plus forte bataille où jamais avoit esté. Et, à l'heure qu'elle le veid tant palle et desfaict, que à peyne le peut-elle recongnoistre, neantmoins remply d'une grace non moins amyable que auparavant, l'amour la contraignit d'avancer ses bras pour le cuyder embrasser; et la pitié de le veoir en tel estat luy feit tellement affoiblir le cueur, qu'elle tomba esvanouye. Mais le pauvre religieux, qui n'estoit destitué de la charité fraternelle, la releva et assist dedans ung siege de la chappelle. Et, luy, qui n'avoit moins de besoing de secours, faignit ignorer sa passion, en fortiffiant son cueur en l'amour de son Dieu contre les occasions qu'il voyoit presentes, tellement qu'il sembloit à sa contenance ignorer ce qu'il voyoit. Elle, revenue de sa foiblesse, tournant ses oeilz tant beaulx et piteux vers luy, qui estoient suffisans de faire amolir un rocher, commencea à luy dire tous les propos qu'elle pensoyt dignes de le retirer du lieu où il estoit. A quoy respondit le plus vertueusement qu'il luy estoit possible; mais, à la fin, feit tant le pauvre religieux, que son cueur s'amolissoit par l'abondance des larmes de s'amye, comme celluy qui voyoit Amour, ce dur archer, dont tant longuement il auoit porté la douleur, ayant sa fleche dorée preste à luy faire nouvelle et plus mortelle playe; s'enfuyt de devant l'Amour et l'amye, comme n'aiant autre povoir que parfouyr. Et, quand il fut dans sa chambre enfermé, ne la voullant laisser aller sans quelque resolution, luy va escripre trois motz en espagnol, que j'ay trouvé de si bonne substance que je ne les ay voulu traduire pour en diminuer leur grace; lesquelz luy envoia par ung petit novice, qui la trouva encores

à la chapelle, si desesperée, que, s'il eust esté licite de se rendre cordeliere, elle y fut demourée; mais, en voiant l'escripture : *Volvete don venesti, anima mia, que en las tristas vidas es la mia*, pensa bien que toute esperance luy estoit faillye; et se delibera de croire le conseil et de ses amys, et s'en retourna en sa maison mener une vie aussi melancolicque, comme son amy la mena austere en la religion.

« Vous voyez, mes dames, quelle vengeance le gentil homme feit à sa rude amye, qui, en le pensant experimenter, le desespera, de sorte que, quand elle le voulut, elle ne le peut recouvrer. — J'ay regret, dist Nomerfide, qu'il ne laissa son habit pour l'aller espouser; je croy que ce eut esté ung parfaict mariage. — En bonne foy, dit Simontault, je l'estime bien sage; car qui a bien pensé le faict de mariage, il ne l'estimera moins fascheux que une austere religion; et luy, qui estoit tant affoibly de jeusnes et d'abstinences, craignoit de prendre une telle charge qui dure toute la vie. — Il me semble, dist Hircan, qu'elle faisoit tort à ung homme si foible, de le tenter de mariage; car c'est trop pour le plus fort homme du monde. Mais, si elle luy eust tenu propos d'amitié sans l'obligation que de volunté, il n'y a corde qui n'eust esté desnouée. Et, veu que pour l'oster de purgatoire, elle luy offroit ung enfer, je dis qu'il eut grande raison de la refuser et luy faire sentir l'ennuy qu'il avoit porté de son refuz. — Par ma foy, dit Ennasuitte, il y en a beaucoup qui, pour cuyder mieulx faire que les aultres, font pis ou bien le rebours de ce qu'ilz veullent. — Vrayement, dist Geburon, combien que

ce ne soit à propos, vous me faictes souvenir d'une qui faisoit le contraire de ce qu'elle vouloit; dont il vint ung grand tumulte à l'église Sainct Jehan de Lyon. — Je vous prie, dist Parlamente, prenez ma place et le nous racomptez. — Mon compte, dist Geburon, ne sera pas long ne si piteux que celluy de Parlamente. »

## SOIXANTE CINQUIESME NOUVELLE

La fausseté d'un miracle que les prestres Saint Jean de Lyon vouloient cacher, fut decouverte par la congnoissance de la sottise d'une vieille.

En l'eglise Sainct Jehan de Lyon, y a une chappelle fort obscure, et, dedans, ung Sepulcre faict de pierre à grans personnages eslevez, comme le vif; et sont à l'entour du sepulcre plusieurs hommes d'armes couchez. Ung jour, ung souldart se pourmenant dans l'eglise, au temps d'esté qui faict grand chault, luy print envye de dormir. Et, regardant ceste chappelle obscure et fresche, pensa d'aller garder le Sepulcre, en dormant comme les aultres, auprès desquels il se coucha. Or advint-il que une bonne vielle fort devote arriva au plus fort de son sommeil, et, après qu'elle eut dict ses devotions, tenant une chandelle ardante en sa main, la voulut attacher au Sepulcre. Et, trouvant le plus près d'icelluy cest homme endormy, la luy voulut mectre au front, pensant qu'il fut de pierre. Mais la cire ne peut tenir contre la pierre; la bonne dame, qui pensoit que ce fust à cause de la froideure de l'ymage, luy va mectre le feu contre le front, pour y faire tenir sa bougye. Mais l'ymage, qui n'estoit insensible, commencea à crier; dont la bonne femme eut si grand paour, que, comme toute hors du sens, se print à cryer miracle, tant que tous ceulx qui estoient dedans l'eglise coururent, les ungs à sonner les cloches, les aultres à veoir le miracle. Et la bonne femme les mena veoir l'ymaige qui estoit remuée; qui donna

occasion à plusieurs de rire, mais les plusieurs ne s'en povoient contanter, car ilz avoient bien deliberé de faire valloir ce Sepulcre et en tirer autant d'argent que du crucifix qui est sur leur pupiltre, lequel on dict avoir parlé, mais la comedie print fin pour la congnoissance de la sottise d'une femme.

« Si chascun congnoissoit quelles sont leurs sottises, elles ne seroient pas estimées sainctes ny leurs miracles verité. Vous priant, mes dames, doresnavant regarder à quelz sainctz vous baillerez vos chandelles. — C'est grande chose, dist Hircan, que, en quelque sorte que ce soit, il fault tousjours que les femmes facent mal. — Est-ce mal faict, dist Nomerfide, de porter des chandelles au Sepulcre? — Ouy, dist Hircan, quand on mect le feu contre le front aux hommes, car nul bien ne se doibt dire bien, s'il est faict avecq mal. — Pensez que la pauvre femme cuydoit avoir faict ung beau present à Dieu d'une petite chandelle! ce dist madame Oisille. Je ne regarde point la valleur du present, mais le cueur qui le presente. Peut estre que ceste bonne femme avoit plus d'amour à Dieu, que ceulx qui donnent les grandz torches, car, comme dist l'Evangile, elle donnoit de sa necessité. — Si ne croy-je pas, dist Saffredent, que Dieu, qui est souveraine sapience, peut avoir agreable la sottise des femmes; car, nonobstant que la simplicité luy plaise, je voy, par l'Escripture, qu'il desprise l'ignorant; et, s'il commande d'estre simple comme la coulombe, il ne commande moins d'estre prudent comme le serpent. — Quant est de moy, dit Oisille, je n'estime point ignorante celle qui porte devant Dieu sa

chandelle, ou cierge ardant, comme faisant amende honorable, les genoulx en terre et la torche au poing devant son souverain Seigneur, auquel confesse sa damnacion, demandant en ferme esperance la misericorde et salut. — Pleut à Dieu, dist Dagoucin, que chascun l'entendist aussy bien que vous, mais je croy que ces pauvres sottes ne le font pas à ceste intention. » Oisille leur respondit : « Celles qui moins en sçavent parler sont celles qui ont plus de sentiment de l'amour et volunté de Dieu; parquoy ne fault juger que soy-mesmes. » Ennasuitte, en riant, luy dist : « Ce n'est pas chose estrange que d'avoir faict paour à ung varlet qui dormoit, car aussy basses femmes qu'elle ont bien faict paour à de bien grands princes, sans leur mectre le feu au front. — Je suis seur, dist Geburon, que vous en sçavez quelque histoire que vous voulez racompter? Parquoy, vous tiendrez mon lieu, s'il vous plaist. — Le compte ne sera pas long, dist Ennasuitte, mais, si je le povois representer tel que advint, vous n'auriez point envye de pleurer. »

# SOIXANTE SIXIESME NOUVELLE

Monsieur de Vendome et la princesse de Navarre, reposans ensemble, furent une apres disnée surpris, par une vieille chamberiere, pour un prothonotaire et une damoiselle qu'elle doubtoit se porter quelque amitié. Et, par ceste belle justice, fut declaré aux estrangers ce que les plus privez ignoroient.

L'année que monsieur de Vendosme espousa la princesse de Navarre, après avoir festoyé à Vendosme les Roy et Royne, leur pere et mere, s'en allerent en Guyenne avecq eulx, et, passans par la maison d'un gentil homme où il y avoit beaucoup d'honnestes et belles dames, danserent si longuement avecq la bonne compagnye, que les deux nouveaulx mariez se trouverent lassez; qui les feit retirer en leur chambre; et, tous vestuz, se mirent sur leur lict, où ilz s'endormirent, les portes et fenestres fermées, sans que nul demourast avecq eulx. Mais, au plus fort de leur sommeil, ouyrent ouvrir leur porte par dehors, et, en tirant le rideau, regarda le dict seigneur, qui ce povoit estre, doubtant que ce fut quelqu'un de ses amys, qui le voulsist surprandre. Mais il veid entrer une grande vielle chamberiere, qui alla tout droict à leur lict; et, pour l'obscurité de la chambre, ne les povoit congnoistre; mais, les entrevoyant bien près de l'autre, se print à cryer : « Meschante, villaine, infame que tu es! il y a long temps que je t'ay soupçonnée telle, mais, ne le povant prouver, l'ay esté dire à ma maistresse! A ceste heure, est ta villenye si congneue, que je ne suis point deliberée de la dissimuller. Et toy, villain apostat, qui as pourchassé en ceste maison

une telle honte, de mectre à mal ceste pauvre garse, si ce n'estoit pour la craincte de Dieu, je t'assommerois de coups là où tu es! Lieve-toy, de par le diable! lieve-toy, car encores semble-il que tu n'as point de honte! » Monsieur de Vendosme et madame la princesse, pour faire durer le propos plus longuement, se cachoient le visaige l'un contre l'autre, rians si très fort que l'on ne povoit dire mot. Mais la chamberiere, voyant que pour ses menasses ne se vouloient lever, s'approcha plus près pour les tirer par les bras. A l'heure, elle congneut tant aux visaiges que aux habillemens, que ce n'estoit point ce qu'elle cherchoit. Et, en les recongnoissant, se gecta à genoulx, les supliant luy pardonner la faulte qu'elle avoit faicte de leur oster leur repos. Mais monsieur de Vendosme, non contant d'en sçavoir si peu, se leva incontinant, et pria la vielle de luy dire pour qui elle les avoit prins; ce que soubdain ne voulut dire, mais, en fin, après avoir prins son serment de ne jamais le reveler, luy declara que c'estoit une damoiselle de ceans, dont ung prothonotaire estoit amoureux; et que long temps elle y avoit faict le guet, pour ce qu'il lui desplaisoit que sa maistresse se confiast en ung homme qui luy pourchassoit ceste honte. Ainsy laissa les prince et princesse enfermez, comme elle les avoit trouvez, qui furent long temps à rire de leur adventure. Et, combien qu'ilz ayent racompté l'histoire, si est-ce que jamais ne voulurent nommer personne à qui elle touchast.

« Voyla, mes dames, comme la bonne dame, cuydant faire une belle justice, declara aux princes estrangiers

ce que jamais les varletz privez de la maison n'avoient entendu. — Je me doubte bien, dist Parlamente, en quelle maison c'est, et qui est le prothonotaire, car il a gouverné desja assez de maisons de dames; et quand il ne peult avoir la grace de la maistresse, il ne fault point de l'avoir de l'une des damoiselles; mais, au demorant, il est honneste et homme de bien. — Pourquoy dictes-vous *au demorant*, dist Hircan, veu que c'est l'acte qu'il face, dont je l'estime autant homme de bien? » Parlamente luy respondit : « Je voy bien que vous congnoissez la malladye et le patient, et que, s'il avoit besoing d'excuse, vous ne luy fauldriez d'avocat; mais si est-ce que je ne me vouldrois fier en la maniere d'un homme qui n'a sceu conduire la sienne, sans que les chamberieres en eussent congnoissance. — Et pensez-vous, dist Nomerfide, que les hommes se soulcient que l'on le sçache, mais qu'ilz viennent à leur fin? Croiez, quand nul n'en parleroit que eulx-mesmes, encores faudroit-il qu'il fust sceu. » Hircan leur dist en collere : « Il n'est pas besoing que les hommes aient dict tout ce qu'ilz sçavent. » Mais elle, rougissant, luy respondit : « Peut estre qu'ilz ne diroient chose à leur advantage. — Il semble, à vous oyr parler, dist Simontault, que les hommes prennent plaisir à oyr mal dire des femmes, et suis seur que vous me tenez de ce nombre-là? Parquoy, j'ay grande envye d'en dire bien d'une, afin de n'estre de tous les autres tenu pour mesdisant. — Je vous donne ma place, dist Ennasuitte, vous priant de contraindre vostre naturel, pour faire vostre debvoir à nostre honneur. » A l'heure, Simontault commencea : « Ce n'est chose si nouvelle, mes dames, d'oyr dire de vous quel-

que acte vertueulx qui me semble ne debvoir estre celé, mais plus tost escript en lettres d'or, afin de servir aux femmes d'exemple et aux hommes d'admiration. Voyant en sexe fragille ce que la fragillité refuse, c'est l'occasion qui me fera racompter ce que j'ay ouy dire au cappitaine Robertval et à plusieurs de sa compaignye. »

# SOIXANTE SEPTIESME NOUVELLE

Une pauvre femme, pour saubver la vie de son mary, hasarda la sienne, et ne l'abandonna jusqu'à la mort.

C'est que faisant le dict Robertval ung voiage sur la mer, duquel il estoit chef par le commandement du Roy son maistre, en l'isle de Canadas ; auquel lieu avoit deliberé, si l'air du païs eut esté commode, de domourer et faire villes et chasteaulx; en quoy il fit tel commencement, que chacun peut sçavoir. Et, pour habituer le pays de chrétiens, mena avecq luy de toutes sortes d'artisans, entre lesquelz y avoit ung homme qui fut si malheureux, qu'il trahit son maistre et le mist en danger d'estre prins des gens du pays. Mais Dieu voulut que son entreprinse fut si tost congneue, qu'elle ne peut nuyre au cappitaine Robertval, lequel feit prendre ce meschant traistre, le voulant pugnir comme il l'avoit merité ; ce qui eut esté faict, sans sa femme qui avoit suyvi son mary par les perilz de la mer ; et ne le voulut abandonner à la mort, mais, avecq force larmes, feit tant, avecq le cappitaine et toute la compaignye, que, tant pour la pitié d'icelle que pour le service qu'elle leur avoit faict, luy accorda sa requeste, qui fut telle : que le mary et la femme furent laissez en une petite isle, sur la mer, où il n'habitoit que bestes sauvaiges; et leur fut permis de porter avecq eulx ce dont ilz avoient necessité. Les pauvres gens, se trouvans tous seulz en la compaignye des bestes saulvaiges et cruelles, n'eurent recours que à Dieu seul, qui avoit esté toujours le ferme espoir de

ceste pauvre femme. Et, comme celle qui avoit toute consolation en Dieu, porta pour sa saulve garde, norriture et consolation le Nouveau Testament, lequel elle lisoit incessamment. Et, au demourant, avecq son mary, mectoit peine d'accoustrer ung petit logis le mieulx qu'il leur estoit possible; et, quand les lyons et aultres bestes en aprochoient pour les devorer, le mary avecq sa harquebuze, et elle, avecq des pierres, se defendoient si bien, que, non seullement les bestes ne les osoient approcher, mais bien souvent en tuerent de très bonnes à manger; ainsy, avecq telles chairs et les herbes du païs, vesquirent quelque temps, quand le pain leur fut failly. A la longue, le mary ne peut porter telle norriture; et, à cause des eaues qu'ilz buvoient, devint si enflé, que en peu de temps il morut, n'aiant service ne consolation que de sa femme, laquelle le servoit de medecin et de confesseur; en sorte qu'il passa joieusement de ce desert en la celeste patrie. Et la pauvre femme, demourée seulle, l'enterra le plus profond en terre qu'il fut possible; si est-ce que les bestes en eurent incontinant le sentyment, qui vindrent pour manger la charogne. Mais la pauvre femme, en sa petite maisonnette, de coups de harquebuze, defendoit que la chair de son mary n'eust tel sepulcre. Ainsy vivant, quant au corps de vie bestiale, et, quant à l'esperit, de vie angelicque, passoit son temps en lectures, contemplations, prieres et oraisons, ayant ung esperit joieux et content dedans ung corps emmaigry et demy mort. Mais Celluy qui n'abandonne jamais les siens, et qui, au desespoir des autres, monstre sa puissance, ne permist que la vertu qu'il avoit myse en ceste femme fut ignorée des hom-

mes, mais voulut qu'elle fut congneue à sa gloire; et feit que, au bout de quelque temps, ung des navires de ceste armée passant devant ceste isle, les gens, qui estoient dedans adviserent quelque fumée qui leur feit souvenir de ceulx qui y avoient esté laissez, et delibererent d'aller veoir ce que Dieu en avoit faict. La pauvre femme, voiant approcher le navire, se tira au bort de la mer, auquel lieu la trouverent à leur arrivée. Et, après en avoir rendu louange à Dieu, les mena en sa pauvre maisonnette, et leur monstra de quoy elle vivoit durant sa demeure; ce que leur eust esté incroïable, sans la congnoissance qu'ilz avoient que Dieu est puissant de norrir en ung desert ses serviteurs, comme aux plus grandz festins du monde. Et, ne povant demeurer en tel lieu, emmenerent la pauvre femme avecq eulx droict à la Rochelle, où, après ung navigage, ilz arriverent. Et quand ilz eurent faict entendre aux habitans la fidélité et perseverance de ceste femme, elle fut receue à grand honneur de toutes les dames, qui voluntiers luy baillerent leurs filles pour aprendre à lire et à escripre. Et, à cest honneste mestier-là, gaigna le surplus de sa vie, n'aiant autre desir que d'exhorter ung chacun à l'amour et confiance de Nostre Seigneur, se proposant pour exemple la grande misericorde dont il avoit usé envers elle.

« A ceste heure, mes dames, ne povez-vous pas dire que je ne loue bien les vertuz que Dieu a mises en vous, lesquelles se monstrent plus grandes que le subject est plus infime? — Mais ne sommes pas maryes, dist Oisille, dont vous louez les graces de Nostre

Seigneur, car, à dire vray, toute vertu vient de luy; mais il fault passer condemnation que aussy peu favorise l'homme à l'ouvrage de Dieu, que la femme, car ne l'ung ne l'autre, par son cueur et son vouloir, ne faict rien que planter, et Dieu seul donne l'accroissement. — Si vous avez bien veu l'Escripture, dist Saffredent, sainct Pol dist que : « Apollo a planté, et qu'il a arrousé »; mais il ne parle point que les femmes ayent mis les mains à l'ouvrage de Dieu. — Vous vouldriez suyvre, dist Parlamente, l'oppinion des mauvais hommes qui prennent ung passaige de l'Escripture pour eulx et laissent celluy qui leur est contraire. Si vous avez leu sainct Pol jusques au bout, vous trouverez qu'il se recommande aux dames, qui ont beaucoup labouré avecq luy en l'Evangile. — Quoy qu'il ait, dist Longarine, ceste femme est bien digne de louange, tant pour l'amour qu'elle a porté à son mary, pour lequel elle a hazardé sa vie, que pour la foy qu'elle a eu à Dieu, lequel, comme nous voyons, ne l'a pas abandonnée. — Je croy, dist Ennasuitte, quant au premier, il n'y a femme icy qui n'en voulust faire autant pour saulver la vie de son mary. — Je croy, dist Parlamente, qu'il y a des mariz qui sont si bestes, que celles qui vivent avecq eulx ne doibvent point trouver estrange de vivre avecq leurs semblables. » Ennasuitte ne se peut tenir de dire, comme prenant le propos pour elle : « Mais que les bestes ne me mordent point, leur compaignye m'est plus plaisante que des hommes qui sont colleres et insuportables. Mais je suyvrai mon propos, que, si mon mary estoit en tel dangier, je ne l'abandonnerois, pour morir. — Gardez-vous, dist Nomerfide, de l'aymer

tant : trop d'amour trompe et luy et vous, car partout il y a le moien; et, par faulte d'estre bien entendu, souvent engendre hayne pour amour. — Il me semble, dist Simontault, que vous n'avez point mené ce propos si avant, sans le confirmer de quelque exemple. Parquoy, si vous en sçavez, je vous donne ma place pour le dire. — Or doncques, dist Nomerfide, selon ma coustume, je vous le dirai court et joieulx. »

## SOIXANTE HUICTIESME NOUVELLE

La femme d'un apothicaire, voyant que son mary ne faisoit pas grand compte d'elle, pour en estre mieulx aymée, pratiqua le conseil qu'il avoit donné à une sienne commere, malade de mesme malladye qu'elle, dont elle ne se trouva si bien qu'elle; et s'engendra hayne pour amour.

En la ville de Pau en Bearn, eust ung appothicaire que l'on nommoit maistre Estienne, lequel avoit espousé une femme bonne mesnagiere et de bien; et assez belle pour le contenter. Mais, ainsy qu'il goustoit de differentes drogues, aussy faisoyt-il de differentes femmes, pour sçavoir mieulx parler de toutes complexions; dont sa femme estoit tant tormentée, qu'elle perdoit toute patience, car il ne tenoit compte d'elle, sinon la sepmaine saincte par penitence. Ung jour, estant l'apothicaire en sa boutique, et sa femme cachée derrière luy, escoutant ce qu'il disoit, vint une femme, commere de cest apothicaire, frappée de mesme malladye comme sa femme, laquelle, soupirant, dist à l'apothicaire : « Helas, mon compere, mon amy, je suis la plus malheureuse femme du monde, car j'ayme mon mary plus que moy-mesme, et ne fais que penser à le servir et obeir; mais tout mon labeur est perdu, pour ce qu'il ayme mieulx la plus meschante, la plus orde et sale de la ville que moy. Et je vous prie, mon compere, si vous sçavez point quelque drogue qui luy peut changer sa complexion, m'en vouloir bailler; car, si je suis bien traictée de luy, je vous asseure de le vous randre de tout mon povoir. » L'apothicaire, pour la consoler, luy dist qu'il sçavoit

d'une pouldre que, si elle en donnoit avecq un bouillon ou une rostie, comme pouldre de duc, à son mary, il luy feroit la plus grande chere du monde. La pauvre femme, desirant veoir ce miracle, lui demanda ce que c'estoit et si elle en pourroit recouvrer. Il luy declara qu'il n'y avoit rien comme de la pouldre de cantarides, dont il avoit bonne provision; et, avant que partir d'ensemble, le contraingnit d'accoustrer ceste poudre; et en print ce qu'il luy en faisoit de mestier, dont depuis elle le mercia plusieurs foys, car son mary, qui estoit fort et puissant et qui n'en print pas trop, ne s'en trouva point pis. La femme de l'apothicaire entendit tout ce discours; et pensa en elle-mesme qu'elle avoit necessité de ceste recette aussi bien que sa commere. Et, regardant au lieu où son mary mectoit le demourant de la pouldre, pensa qu'elle en useroit quand elle en verroit l'occasion; ce qu'elle feit avant trois ou quatre jours, que son mary sentyt une froideur d'esthomac, la priant luy faire quelque bon potage; mais elle luy dict que une rostie à la pouldre de duc luy seroit plus profitable. Et luy commanda de luy en aller bientost faire une et prendre de la synammome et du sucre en la bouticque; ce qu'elle feit et n'oblia le demourant de la pouldre, qu'il avoit baillée à sa commere, sans regarder doze, poix ne mesure. Le mary mangea la rostie, et la trouva très-bonne; mais bientost s'apparceut de l'effet, qu'il cuida appaiser avec sa femme; ce qu'il ne fut possible, car le feu le brusloit si très-fort, qu'il ne sçavoit de quel costé se tourner, et dist à sa femme, qu'elle l'avoit empoisonné et qu'il vouloit sçavoir qu'elle avoit mys en ceste rostie. Elle luy confessa la verité et qu'elle avoit aussy

bon mestier de ceste recette, que sa commere. Le pauvre apothicaire ne la sceut batre que d'injures, pour le mal en quoy il estoit; mais la chassa de devant luy et envoya prier l'apothicaire de la Royne de Navarre de le venir visiter. Lequel lui bailla tous les remedes propres pour le guerir; ce qu'il feit en peu de temps, le reprenant très-aprement, dont il estoit si sot de conseiller à aultruy de user des drogues qu'il ne vouloit prendre pour luy; et que sa femme avoit faict ce qu'elle debvoit, veu le desir qu'elle avoit de se faire aymer de luy. Ainsi fallut que le pauvre homme print patience de sa follye et qu'il recongneust avoir esté justement pugny de faire tumber sur luy la mocquerie qu'il preparoit à aultruy.

« Il me semble, mes dames, que l'amour de ceste femme n'estoit moins indiscrète que grande. — Appelez-vous aymer son mary, dist Hircan, de luy faire sentir du mal, pour le plaisir qu'elle esperoit avoir? — Je croy, dict Longarine, qu'elle n'avoit intention que de recouvrer l'amour de son mary, qu'elle pensoit bien esgarée. Pour ung tel bien, il n'y a rien que les femmes ne facent. — Si est-ce, dist Geburon, que une femme ne doibt donner à boire et à manger à son mary, pour quelque occasion que ce soit, qu'elle ne sçaiche, tant par expérience que par gens sçavans, qu'il ne lui puisse nuyre: mais il faut excuser l'ignorance. Ceste-là est excusable, car la passion plus aveuglante, c'est l'amour, et la personne la plus aveuglée, c'est la femme qui n'a pas la force de conduire saigement ung si grand faiz. — Geburon, dist Oisille, vous saillez hors de vostre bonne coustume, pour vous rendre de l'op-

pinion de voz compaignons. Mais si a-il des femmes qui ont porté l'amour et la jalousie patiemment. — Ouy, dict Hircan, et plaisamment, car les plus saiges sont celles qui prennent autant de passetemps à se mocquer des œuvres de leurs mariz, comme les mariz de les tromper secretement. et, si vous me voulez donner le rang, afin que madame Oisille ferme le pas à ceste Journée, je vous en diray une dont toute la compaignye a congneu la femme et le mary. — Or commencez doncques, dist Nomerfide. » Et Hircan, en riant, leur dist :

## SOIXANTE NEUFVIESME NOUVELLE

Une damoyselle fut si saige, qu'ayant trouvé son mary belutant en l'habit de sa chamberiere, qu'il attendoit soubz espoir d'en obtenir ce qu'il en pourchassoit, ne s'en feit que rire et passa joyeusement son temps de sa follye.

Au chasteau d'Odoz en Bigorre, demoroit ung escuier d'escuyrie du Roy, nommé Charles, Italien, lequel avoit espousé une damoiselle, fort femme de bien et honneste; mais elle estoit devenue vieille, après luy avoir porté plusieurs enfans. Luy aussy n'estoit pas jeune; et vivoit avecq elle en bonne paix et amitié. Quelques foys, il parloit à ses chamberieres, dont sa bonne femme ne faisoit nul semblant; mais doulcement leur donnoit congé quand elle les congnoissoit trop privées en la maison. Elle en print un jour une qui estoit saige et bonne fille, à laquelle elle dist les complexions de son mary et les siennes, qui les chassoit, aussitost qu'elle les congnoissoit folles. Ceste chamberiere, pour demourer au service de sa maistresse en bonne estime, se delibera d'estre femme de bien. Et, combien que souvent son maistre luy tint quelques propos, au contraire, n'en voulut tenir compte, et le racompta tout à sa maistresse: et toutes deux passoient le temps de la follye de luy. Un jour que la chamberiere belutoit en la chambre de derriere, ayant son sarot sur la teste, à la mode du pays (qui est faict comme un cresmeau, mais il couvre tout le corps et les espaulles par derriere), son maistre, la trouvant en cest habillement, vient bien fort la presser. Elle, qui, pour mourir n'eust

faict ung tel tour, feit semblant de s'accorder à luy; toutesfoys, luy demanda congé d'aller veoir, premier, si sa maistresse s'estoit point amusée à quelque chose, afin de n'estre tous deux surprins; ce qu'il accorda. Alors, elle le pria de mectre son sarot en sa teste et de beluter en son absence, afin que sa maistresse ouyst toujours le son de son beluteau. Ce qu'il feit fort joieusement, aiant esperance d'avoir ce qu'il demandoit. La chamberiere, qui n'estoit point melancolicque, s'en courut à sa maistresse, lui disant: « Venez veoir vostre bon mary, que j'ay aprins à beluter pour me deffaire de luy. » La femme feit bonne diligence pour trouver ceste nouvelle chamberiere. En voiant son mary le sarot en la teste et le belluteau entre ses mains, se print si fort à rire, en frappant des mains, que à peine luy peut-elle dire : « Goujate, combien veulx-tu par moys de ton labeur? » Le mary, oiant ceste voix et congnoissant qu'il estoit trompé, gecta par terre ce qu'il portoit et tenoit, pour courir sus à la chamberiere, l'appelant mille fois meschante, et si, sa femme ne se fut mise au devant, il l'eut payée de son quartier. Toutefois, le tout s'appaisa au contentement des partyes; et puis vesquirent ensemble sans querelles.

« Que dictes-vous, mes dames, de ceste femme? N'estoit-elle pas bien sage de passer tout son temps du passetemps de son mary? — Ce n'est pas passetemps, dist Saffredent, pour le mary d'avoir failly à son entreprinse. — Je croy, dist Ennasuitte, qu'il eut plus de plaisir de rire avecq sa femme, que de se aller tuer, en l'aage où il estoit, avec sa chamberiere. — Si me fascheroit-il bien fort, dit Simontault, que l'on me trou-

vast avecq ce beau cresmeau. — J'ay oy dire, dist Parlamente, qu'il n'a pas tenu à vostre femme, qu'elle ne vous ait trouvé bien près de cest habillement, quelque finesse que vous ayez, dont oncques puis elle n'eut repos. — Contentez-vous des fortunes de vostre maison, dist Simontault, sans venir chercher les miennes. Combien que ma femme n'ait cause de se plaindre de moy, et encores que ce fut tel que vous dictes, elle ne s'en sçauroit apparcevoir, pour necessité de chose dont elle ait besoing. — Les femmes de bien, dist Longarine, n'ont besoing d'autre chose que de l'amour de leurs mariz, qui seullement les peuvent contenter; mais celles qui cherchent ung contentement bestial, ne le trouveront jamais où honnesteté le commande. — Appelez-vous contentement bestial, dit Geburon, si la femme veult avoir de son mary ce qui luy appartient? » Longarine lui respondit : « Je dis que la femme chaste, qui a le cueur remply de vray amour, est plus satisfaicte d'être aymée parfaitement, que de tous les plaisirs que le corps peut desirer. — Je suis de vostre oppinion, dist Dagoucin, mais ces seigneurs icy ne le veullent entendre ny confesser. Je pense que, si l'amour reciproque ne contente pas une femme, le mary seul ne la contentera pas; car, en vivant de l'honneste amour des femmes, fault qu'elle soit tentée de l'infernale cupidité des bestes. — Vrayement, dit Oisille, vous me faictes souvenir d'une dame belle et bien maryée, qui, par faulte de vivre de ceste honneste amitié, devint plus charnelle que les pourceaulx et plus cruelle que les lyons. — Je vous requiers, ma dame, ce dist Simontault, pour mectre fin à ceste Journée, la nous vouloir compter. — Je ne puis, dist Oisille, pour deux rai-

sons : l'une pour sa grande longueur ; l'autre, pour ce que n'est pas de nostre temps ; et si a esté escripte par ung autheur, qui est bien croyable, et nous avons juré de ne rien mectre icy qui ait esté escript. — Il est vray, dit Parlamente, mais, me doubtant du compte que c'est, il a esté escript en si viel langaige, que je croys que, hors mis nous deux, il n'y a icy homme ne femme qui en ait ouy parler ; parquoy sera tenu pour nouveau. » Et, à sa parolle, toute la compaignye la pria de le voloir dire, et qu'elle ne craingnist la longueur, car encores une bonne heure pouvoient demorer avant vespres. Madame Oisille à leur requeste commencea ainsy :

## SOIXANTE DIXIESME NOUVELLE

La duchesse de Bourgogne, ne se contentant de l'amour que son mary lui portoit, print en telle amitié ung jeune gentil homme, que, ne luy ayant peu faire entendre par mynes et oeillades son affection, luy declara par paroles : dont elle eut mauvaise issue.

En la duché de Bourgongne, y avoit ung duc, très honneste et beau prince, aiant espousé une femme dont la beaulté le contentoit si fort, qu'elle luy faisoit ignorer ses conditions, tant, qu'il ne regardoit que à luy complaire ; ce qu'elle faingnoit très bien luy rendre. Or avoit le duc en sa maison ung gentil homme, tant accomply de toutes les perfections que l'on peut demander à l'homme, qu'il estoit de tous aymé, et principallement du duc, qui dès son enfance l'avoit nourry près sa personne ; et, le voiant si bien conditionné, l'aymoit parfaictement et se confyoit en luy de toutes les affaires, que selon son aage il povoit entendre. La duchesse, qui n'avoit pas le cueur de femme et princesse vertueuse, ne se contantant de l'amour que son mary lui portoit, et du bon traictement qu'elle avoit de luy, regardoit souvent ce gentil homme, et le trovoit tant à son gré, qu'elle l'aymoit oultre raison ; ce que à toute heure mectoit peyne de luy faire entendre, tant par regardz piteux et doulx, que par souspirs et contenances passionnés. Mais le gentil homme, qui jamais n'avoit estudyé que à la vertu, ne povoit congnoistre le vice en une dame qui en avait si peu d'occasion ; tellement que oeillades et mynes de ceste pauvre folle n'apportoient aultre fruict que ung furieux desespoir ; lequel, ung

jour, la poussa tant, que, obliant qu'elle estoit femme qui debvoit estre priée et refuser, princesse qui debvoit estre adorée, desdaignant telz serviteurs, print le cueur d'un homme transporté, pour descharger le feu qui estoit importable. Et, ainsy que son mary alloit au conseil, où le gentil homme, pour sa jeunesse, n'estoit point, luy fit signe qu'il vint devers elle ; ce qu'il feit, pensant qu'elle eust à luy commander quelque chose. Mais, en s'appuyant sur son bras, comme femme lasse de trop de repos, le mena pourmener en une gallerie, où elle luy dist : « Je m'esbahys de vous, qui estes tant beau, jeune et tant plain de toute bonne grace, comme vous avez vescu en ceste compaignye, où il y a si grand nombre de belles dames, sans que jamais vous ayez esté amoureux ou serviteur d'aucune? » Et, en le regardant du meilleur oeil qu'elle povoit, se teut pour lui donner lieu de dire : « Madame, si j'estois digne que votre haultesse se peut abbaisser à penser à moy, ce vous seroit plus d'occasion d'esbahissement de veoir ung homme, si indigne d'estre aymé que moy, presenter son service, pour en avoir refuz ou mocquerie. » La duchesse, ayant oy ceste sage response, l'ayma plus fort que paravant, et luy jura qu'il n'y avoit dame en sa court, qui ne fut trop heureuse d'avoir ung tel serviteur; et qu'il se povoit bien essayer telle advanture, car, sans peril, il en sortiroit à son honneur. Le gentil homme tenoit toujours les oeils baissés, n'osant regarder ses contenances qui estoient assez ardantes pour faire brusler une glace ; et ainsy qu'il se vouloit excuser, le duc demanda la duchesse pour quelque affaire, au conseil, qui luy touchoit, où avec grand regret elle alla. Mais le gentil homme ne feit jamais ung seul semblant

d'avoir entendu parolle qu'elle luy eust dicte; dont elle estoit si troublée et faschée, qu'elle n'en sçavoit à qui donner le tort de son ennuy, sinon à la sotte craincte, dont elle estimoit le gentil homme trop plain. Peu de jours après, voiant qu'il n'entendoit point son langaige, se delibera de ne regarder craincte ny honte, mais luy declarer sa fantaisye, se tenant seure, que une telle beaulté que la sienne ne porroit estre que bien receue; mais elle eust bien desiré d'avoir eu l'honneur d'estre priée. Toutesfois, laissa l'honneur à part, pour le plaisir; et, après avoir tenté par plusieurs foys de luy tenir semblables propos que le premier, et n'y trouvant nulle response à son gré, le tira ung jour par la manche et luy dist qu'elle avoit à parler à luy d'affaires d'importance. Le gentil homme, avec l'humilité et reverance qu'il luy debvoit, s'en va devers elle en une profonde fenestre où elle s'estoit retirée. Et, quand elle veid que nul de la chambre ne la povoit veoir, avecq une voix tremblante, contraincte entre le desir et la craincte, luy va continuer les premiers propos, le reprenant de ce qu'il n'avoit encores choisy quelque dame en sa compaignye, l'asseurant que, en quelque lieu que ce fust, luy ayderoit d'avoir bon traictement. Le gentil homme, non moins fasché que estonné de ses parolles, luy respondit : « Ma dame, j'ay le cueur si bon, que, si j'estois une foys refusé, je n'aurois jamais joye en ce monde; et je me sens tel, qu'il n'y a dame en ceste court qui daignast accepter mon service. » La duchesse, rougissant, pensant qu'il ne tenoit plus à rien qu'il ne fust vaincu, luy jura que, s'il voulloit, elle sçavoit la plus belle dame de sa compaignye qui le recepvroit à grand joye et dont il auroit parfaict contentement. « Helas, ma

dame, je ne croy pas qu'il y ait si malheureuse et aveugle femme en ceste compaignye, qui me ait trouvé à son gré! » La duchesse, voiant qu'il n'y vouloit entendre, luy va entreouvrir le voille de sa passion; et, pour la craincte que lui donnoit la vertu du gentil homme, parla par maniere d'interrogation, luy disant: « Si Fortune vous avoit tant favorisé que ce fut moy qui vous portast ceste bonne volunté, que diriez-vous? » Le gentil homme, qui pensoit songer, d'oyr une telle parolle, luy dist, le genoulx à terre : « Madame, quand Dieu me fera la grace d'avoir celle du duc mon maistre et de vous, je me tiendray le plus heureux du monde, car c'est la recompense que je demande de mon loial service, comme celuy qui plus que nul autre est obligé à mectre la vie pour le service de vous deux; estant seur, ma dame, que l'amour que vous portez à mon dict seigneur est accompagnée de telle chasteté et grandeur, que non pas moy, qui ne suis que ung verre de terre, mais le plus grand prince et parfaict homme que l'on sçauroit trouver ne sçauroit empescher l'unyon de vous et de mon dict seigneur. Et quant à moy, il m'a nourry dès mon enfance et m'a faict tel que je suis; parquoy il ne sçauroit avoir femme, fille, seur ou mère, desquelles, pour mourir, je voulsisse avoir autre pensée que doibt à son maistre un loial et fidele serviteur. » La duchesse ne le laissa pas passer oultre, et, voiant qu'elle estoit en danger d'un refuz deshonorable, lui rompit soubdain son propos, en lui disant : « O meschant, glorieux et fol, et qui est-ce qui vous en prie? Cuydez-vous, par vostre beaulté, estre aymé des mouches qui vollent? Mais, si vous estiez si oultrecuydé de vous adresser à moy, je vous monstrerois que je n'ayme et

ne veulx aymer autre que mon mary; et les propos que je vous ay tenu n'ont esté que pour passer mon temps à sçavoir de voz nouvelles, et m'en mocquer comme je fais des sotz amoureux. — Ma dame, dist le gentil homme, je l'ay creu et croy comme vous le dictes. » Lors, sans l'escouter plus avant, s'en alla hastivement en sa chambre, et voiant qu'elle estoit suivye de ses dames, entra en son cabinet où elle feit ung deuil qui ne se peut racompter; car, d'un costé, l'amour où elle avoit failly luy donna une tristesse mortelle; d'autre costé, le despit, tant contre elle d'avoir commencé ung si sot propos, que contre luy d'avoir si saigement respondu, la mectoit en une telle furie, que une heure se vouloit deffaire, l'autre elle vouloit vivre pour se venger de celluy qu'elle tenoit son mortel ennemy.

Après qu'elle eut longuement pleuré faingnit d'estre mallade, pour n'aller point au souper du duc, auquel ordinairement le gentil homme servoit. Le duc, qui plus aymoit sa femme que luy-mesmes, la vint visiter: mais, pour mieulx venir à la fin qu'elle pretendoit, lui dist qu'elle pensoit estre grosse et que sa grossesse luy avoit faict tomber ung rume dessus les oeilz, dont elle estoit en fort grand peyne. Ainsy passerent deux ou trois jours, que la duchesse garda le lict, tant triste et melancolicque, que le duc pensa bien qu'il y avoit autre chose que la grossesse. Et vint coucher la nuyct avecq elle, et luy faisant toutes les bonnes cheres qu'il luy estoit possible, congnoissant qu'il n'empeschoit en riens ses continuels souspirs, luy dist : « M'amie, vous sçavez que je vous porte autant d'amour que à ma propre vie; et que, defaillant la vostre, la mienne ne peut durer; parquoy, si vous voulez conserver ma santé, je

vous prie, dictes-moy la cause qui vous faict ainsy souspirer, car je ne puis croire que tel mal vous vienne seullement de la grossesse. » La duchesse, voiant son mary tel envers elle qu'elle l'eut sceu demander, pensa qu'il estoit temps de se venger de son despit, et, en embrassant son mary, se print à pleurer, luy disant : « Helas, monsieur, le plus grand mal que j'aye, c'est de vous veoir trompé de ceulx qui sont tant obligez à garder vostre bien et honneur. » Le duc, entendant ceste parolle, eut grand desir de sçavoir pourquoy elle lui disoit ce propos; et la pria fort de luy declarer sans craincte la vérité. Et, après en avoir faict plusieurs refuz, luy dist : « Je ne m'esbahiray jamais, monsieur, si les estrangiers font guerre aux princes, quand ceulx qui sont les plus obligez l'osent entreprendre si cruelle, que la perte des biens n'est rien au prix. Je le dis, monsieur, pour ung tel gentil homme (nommant celluy qu'elle hayssoit), lequel, estant nourry de vostre main, et traicté plus en parent et en filz que en serviteur, a osé entreprendre chose si cruelle et miserable, que de pourchasser à faire perdre l'honneur de vostre femme où gist celluy de vostre maison et de vos enfanz. Et, combien que longuement m'ait faict des mynes tendant à sa meschante intention, si est-ce que mon cueur, qui n'a regard que à vous, n'y povoit rien entendre; dont à la fin s'est declaré par parolle. A quoy je lui ay faict telle responce, que mon estat et ma chasteté devoient. Ce neantmoins, je luy porte telle hayne, que je ne le puis regarder : qui est la cause de m'avoir faict demorer en ma chambre et perdre le bien de vostre compaignye, vous suppliant, monsieur, de ne tenir une telle peste auprès de vostre personne; car, après ung tel

crime, craignant que je vous le dye, pourroit bien entreprendre pis. Voyla, monsieur, la cause de ma douleur, qui me semble estre très juste et digne que promptement y donniez ordre. » Le duc, qui d'un costé aymoit sa femme et se sentoit fort injurié, d'austre costé aymant son serviteur, duquel il avoit tant experimenté la fidelité, que à peine povoit-il croyre ceste mensonge estre verité, fut en grand peyne et remply de colere : s'en alla en sa chambre, et manda au gentil homme, qu'il n'eut plus à se trouver devant luy, mais qu'il se retirast en son logis pour quelque temps. Le gentil homme, ignorant de ce l'occasion, fut tant ennuyé qu'il n'estoit possible de plus, sçachant avoir merité le contraire d'ung si mauvais traictement. Et, comme celluy qui estoit asseuré de son cueur et de ses oeuvres, envoya ung sien compaignon parler au duc et porter une lettre, le supliant très humblement que, si par mauvais rapport, il estoit esloigné de sa presence, il lui pleut suspendre son jugement jusques après avoir entendu de lui la verité du faict; et qu'il troveroit que, en nulle sorte, il ne l'avoit offensé. Voiant ceste lettre, le duc rapaisa ung peu sa collere et secretement l'envoia querir en sa chambre, auquel il dist d'un visaige furieux : « Je n'eusse jamais pensé que la peyne que j'ay prins de vous nourrir, comme enfant, se deut convertir en repentance de vous avoir tant advancé, veu que vous m'avez pourchassé ce qui m'a esté plus dommageable que la perte de la vie et des biens, d'avoir voulu toucher à l'honneur de celle qui est la moictié de moy, pour rendre ma maison et ma lignée infame à jamais. Vous pouvez penser que telle injure me touche si avant au cueur, que, si ce n'estoit le doubte que je fais

s'il est vray ou non, vous fussiez desja au fond de l'eaue, pour vous rendre en secret la pugnition du mal que en secret m'avez pourchassé. » Le gentil homme ne fut point estonné de ces propos, car son ignorance le faisoit constamment parler; et luy suplia luy vouloir dire qui estoit son accusateur, car telles parolles se doibvent plus justifier avecq la lance, que avec la langue. « Vostre accusateur, dist le duc, ne porte autres armes que la chasteté: vous asseurant que nul austre que ma femme mesmes ne me l'a declaré, me priant la venger de vous.» Le pauvre gentil homme, voyant la très-grande malice de la dame, ne la voulut toutesfois accuser, mais respondit : « Mon seigneur, ma dame peut dire ce qui lui plaist. Vous la congnoissez mieulx que moi; et sçavez si jamais je l'ay veue hors de vostre compaignie, sinon une fois qu'elle parla bien peu à moy. Vous avez aussy bon jugement que prince qui soit; parquoy je vous suplie, mon seigneur, juger si jamais vous avez veu en moy contenance qui vous ait peu engendrer quelque soupson. Si est-ce un feu qui ne se peut si longuement couvrir, que quelquefois ne soit congneu de ceulx qui ont pareille malladye. Vous supliant, mon seigneur, croire deux choses de moi : l'une que je vous suis si loial, que, quand madame vostre femme seroit la plus belle créature du monde, si n'auroit amour la puissance de mectre tache à mon amour et fidelité; l'autre est que, quand elle ne seroit point vostre femme, c'est celle que je veis oncques, dont je serois aussi peu amoureux; et y en a assez d'aultres, où je mectrois plus tost ma fiance. » Le duc commencea à s'adoulcir, oyant ce veritable propos, et luy dist : « Je vous asseure aussy que je ne l'ay pas

creue; parquoy faictes comme vous aviez accoustumé, vous asseurant que, si je congnois la verité de vostre costé, vous aymeray mieux que je ne feiz oncques; aussi, par le contraire, vostre vie est en ma main. » Dont le gentil homme le mercia, se soubmectant à toute peyne et punition, s'il estoit trouvé coulpable.

La duchesse, voiant le gentil homme servir comme il avoit accoustumé, ne le peut porter en patience, mais dist à son mary : « Ce seroit bien employé, monsieur, si vous estiez empoisonné, veu que vous avez plus de fiance en vos ennemys mortelz, que en voz amys. — Je vous prie, m'amye, ne vous tormentez point de ceste affaire : car, si je congnois que ce que vous m'avez dict soit vray, je vous asseure qu'il ne demeurera pas en vie vingt-quatre heures; mais il m'a tant juré le contraire, veu aussy que jamais ne m'en suis aparceu, que je ne le puis croire sans grand preuve. — En bonne foy, monsieur, lui dist-elle, vostre bonté rend sa meschanceté plus grande. Voulez-vous plus grande preuve, que de veoir ung homme tel que luy, sans jamais avoir bruict d'estre d'amoureux? Croiez, monsieur, que sans la grande entreprinse qu'il avoit mise en sa teste de me servir, il n'eut tant demeuré à trouver maistresse, car oncques jeune homme ne vesquit en si bonne compaignye, ainsy solitaire, comme il faict, sinon qu'il ait le cueur en si hault lieu, qu'il se contante de sa vaine esperance. Et, puis que vous pensez qu'il ne vous cele verité, je vous supplie, mectez-le à serment de son amour, car, s'il en aymoit une aultre, je suis contente que vous le croyez; et sinon, pensez que je vous dis verité. » Le duc trouva les raisons de sa femme très-bonnes, et mena le gentil homme aux champs, auquel

il dist : « Ma femme me continue tousjours ceste oppinion et m'allegue une raison qui me cause ung grand soupson contre vous ; c'est que l'on s'esbabit que, vous estant si honneste et jeune, n'avez jamais aymé, que l'on ayt sceu : qui me faict penser que vous avez l'oppinion qu'elle dict, de laquelle l'esperance vous rend si content, que vous ne povez penser en une autre femme. Parquoy, je vous prie, comme amy, et vous commande, comme maistre, que vous aiez à me dire, si vous estes serviteur de nulle dame de ce monde. » Le pauvre gentil homme, combien qu'il eut voulu dissimuller son affection autant qu'il tenoit chere sa vie, fut contraint, voiant la jalousie de son maistre, lui jurer que veritablement il en aymoit une, de laquelle la beaulté estoit telle, que celle de la duchesse ne toute sa compaignye n'estoit que laydeur auprès, le supliant ne le contraindre jamais de la nommer ; car l'accord de luy et de s'amye estoit de telle sorte, qu'il ne se povoit rompre, sinon par celluy qui premier le declareroit. Le duc luy promit de ne l'en presser point, et fut tant content de luy, qu'il luy feit meilleure chere qu'il n'avoit point encore faict. Dont la duchesse s'aparceut très-bien, et, usant de finesse accoustumée, mist peyne d'entendre l'occasion. Ce que le duc ne lui cela : d'où avecque sa vengeance s'engendra une forte jalousie, qui la feit supplier le duc de commander au gentil homme de luy nommer ceste amye, l'asseurant que c'estoit ung mensonge et le meilleur moien que l'on pourroit trouver pour l'asseurer de son dire, mais que, s'il ne luy nommoit celle qu'il estimoit tant belle, il estoit le plus sot prince du monde, s'il adjoustoit foy à sa parolle. Le pauvre seigneur, duquel la femme tournoit l'oppinion

comme il luy plaisoit, s'en alla promener tout seul avec ce gentil homme, luy disant qu'il estoit encores en plus grande peyne qu'il n'avoit esté, car il se doubtoit fort qu'il luy avoit baillé une excuse pour le garder de soupsonner la verité, qui le tormentoit plus que jamais; pourquoy lui pria autant qu'il estoit possible de luy declarer celle qu'il aymoit si fort. Le pauvre gentil homme le suplia de ne luy faire faire une telle faute envers celle qu'il aymoit, que de luy faire rompre la promesse qu'il luy avoit faicte et tenue si long temps, et de luy faire perdre ung jour ce qu'il avoit conservé plus de sept ans; et qu'il aymoit mieulx endurer la mort, que de faire ung tel tort à celle qui luy estoit si loiale. Le duc, voiant qu'il ne luy voulloit dire, entra en une si forte jalousie, que avecq ung visaige furieux luy dist : « Or, choisissez de deux choses l'une : ou de me dire celle que vous aymez plus que toutes, ou de vous en aller banny des terres où j'ay auctorité, à la charge que, si je vous y trouve huict jours passez, je vous feray morir de cruelle mort. » Si jamais douleur saisit cueur de loial serviteur, elle print celuy de ce pauvre gentil homme, lequel povoit bien dire : *Angustiæ sunt mihi undique*, car d'un costé il voyoit que en disant verité il perdroit s'amye, si elle sçavoit que par sa faulte luy failloit de promesse; aussy, en ne la confessant, il estoit banny du pays où elle demoroit et n'avoit plus de moien de la veoir. Ainsy, pressé des deux costez, luy vint une sueur froide comme celle qui par tristesse approchoit de la mort. Le duc, voiant sa contenance, jugea qu'il n'aymoit nulle dame, fors que la sienne, et que, pour n'en povoir nommer d'autre, il enduroit telle passion; parquoi luy dist assez durement : « Si vostre dire

estoit veritable, vous n'auriez tant de peine à la me declarer, mais je croy que vostre offence vous tourmente. » Le gentil homme, picqué de ceste parolle et poulsé de l'amour qu'il luy portoit, se delibere de luy dire verité, se confiant que son maistre estoit tant homme de bien, que pour rien ne le vouldroit reveler. Se mectant à genoulx, devant luy, et les mains joinctes, luy dist : « Mon seigneur, l'obligation que j'ay à vous et le grand amour que je vous porte me force plus que la paour de nulle mort, car je vous voy telle fantaysie et faulse oppinion de moy, que, pour vous oster d'une si grande peyne, je suis deliberé de faire ce que pour nul torment je n'eusse faict; vous supliant, mon seigneur, en l'honneur de Dieu, me jurer et promectre en foy de prince et de chrestien, que jamais vous ne revelerez le secret que, puisqu'il vous plaist, je suis contrainct de dire. » A l'heure, le duc luy jura tous les sermens qu'il se peut adviser, de jamais à creature du monde n'en reveler riens, ne par parolles, ne par escript, ne par contenance. Le jeune homme, se tenant asseuré d'un si vertueux prince, comme il le congnoissoit, alla bastir le commencement de son malheur, en luy disant : « Il y a sept ans passez, mon seigneur, que, aiant congneu vostre niepce, la dame du Verger, estre vefve et sans parens, mys peyne d'acquerir sa bonne grace. Et, pour ce que n'estois de maison pour l'espouser, je me contentois d'estre receu pour serviteur; ce que j'ay esté. Et a voulu Dieu que notre affaire jusques icy fut conduicte si saigement, que jamais homme ou femme qu'elle et moy n'en a rien entendu; sinon maintenant vous, mon seigneur, entre les mains duquel je mectz ma vie et mon honneur; vous supliant le tenir

secret et n'en avoir en moindre estime madame vostre niepce, car je ne pense soubz le ciel une plus parfaicte creature. » Qui fut bien aise, ce fut le duc; car, congnoissant la tres-grande beaulté de sa niepce, ne doubtant plus qu'elle ne fust plus agreable que sa femme, mais ne povant entendre que ung tel mistere se peust conduire sans moien, luy pria de luy dire comment il le pourroit veoir. Le gentil homme luy compta comme la chambre de sa dame sailloit dans ung jardin; et que, le jour qu'il y debvoit aller, on luy laissoit une petite porte ouverte, par où il entroit à pied, jusques à ce qu'il ouyt japper ung petit chien que sa dame laissoit aller au jardin, quand toutes ses femmes estoient retirées. A l'heure, il s'en alloit parler à elle toute la nuict; et, au partir luy assignoit le jour qu'il debvoit retourner; où, sans trop grande excuse, n'avoit encores failly. Le duc, qui estoit le plus curieux homme du monde, et qui en son temps avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son soupson, que pour entandre une si estrange histoire, le pria de le vouloir mener avecq luy la premiere fois qu'il iroit, non comme maistre, mais comme compaignon. Le gentil homme, pour en estre si avant, luy accorda et luy dist comme ce jour-là mesme estoit son assignation; dont le duc fut plus ayse que s'il eut gaigné ung royaulme. Et, faingnant s'en aller reposer en sa garderobbe, feit venir deux chevaulx pour luy et le gentil homme, et toute la nuyct se mirent en chemyn pour aller depuis Argilly où le duc demoroit, jusques au Vergier. Et laissans leurs chevaulx hors l'enclosture, le gentil homme feit entrer le duc au jardin par le petit huys, le priant demorer derriere ung noyer, duquel lieu il povoit veoir s'il disoit vray ou non. Il n'eut

gueres demeuré au jardin, que le petit chien commencea à japper, et le gentil homme marcha devers la tour où sa dame ne failloit à venir au devant de luy, et, le saluant, luy dist qu'il luy sembloit avoir esté mille ans sans le veoir, et à l'heure entrerent dans la chambre et fermerent la porte sur eux. Le duc, ayant veu tout ce mistere, se tint pour plus que satisfaict et attendit là non trop longuement, car le gentil homme dist à sa dame qu'il estoit contrainct de retourner plus tost qu'il n'avoit accoustumé, pour ce que le duc debvoit aller dès quatre heures à la chasse, où il n'osoit faillir. La dame, qui aymoit plus son honneur que son plaisir, ne le voulloit retarder de faire son debvoir, car la chose que plus elle estimoit en leur honneste amitié estoit qu'elle estoit secrete devant tous les hommes. Ainsy partit ce gentil homme, à une heure après minuict; et sa dame, en manteau et en couvrechef le conduisit, non si loing qu'elle vouloit, car il la contraignoit de retourner, de paour qu'elle ne trouvast le duc; avecq lequel il monta à cheval et s'en retourna au chasteau d'Argilly. Et, par les chemyns, le duc juroit incessamment au gentil homme mieulx aymer morir, que de reveler son secret; et print telle fiance et amour en luy, qu'il n'y avoit nul en sa court qui fut plus en sa bonne grace; dont la duchesse devint toute enragée. Mais le duc luy defendit de jamais plus luy en parler; et qu'il en sçavoit la verité, dont il se tenoit contant, car la dame qu'il aymoit estoit plus aimable qu'elle. Ceste parolle navra si avant le cueur de la duchesse, qu'elle en print une malladie pire que la fiebvre. Le duc l'alla veoir, pour la consoler, mais il n'y avoit ordre, s'il ne luy disoit qui estoit ceste belle dame tant aymée; dont elle luy faisoit une impor-

tunée presse, tant que le duc s'en alla hors de sa chambre, en luy disant : « Si vous me tenez plus de telz propos, nous nous separerons d'ensemble. » Ces parolles augmenterent la malladie de la duchesse, qu'elle faingnyt sentir bouger son enfant : dont le duc fut si joieux, qu'il s'en alla coucher auprès d'elle. Mais, à l'heure qu'elle le veid plus amoureux d'elle, se tournoit de l'autre costé, luy disant : « Je vous suplye, monsieur, puisque vous n'avez amour ne à femme ne à enfant, laissez-nous morir tous deux. » Et, avecq ces parolles, geta tant de larmes et de criz, que le duc eut grand paour, qu'elle ne perdist son fruict. Parquoy, la prenant entre ses bras, la pria de luy dire que c'estoit qu'elle vouloit, et qu'il n'avoit rien que ce ne fust pour elle. « Ha, monsieur, ce luy respondit-elle en pleurant, quelle esperance puis-je avoir que vous fassiez pour moy une chose difficille, quand la plus facille et raisonnable du monde, vous ne la voulez pas faire, qui est de me dire l'amye du plus meschant serviteur que vous eustes oncques ? Je pensois que vous et moy n'eussions que ung cueur, une ame et une chair. Mais maintenant je congnois bien que vous me tenez pour une estrangiere, veu que vos secretz qui ne me doibvent estre celez, vous les cachez, comme à personne estrange. Helas, monsieur, vous m'avez dict tant de choses grandes et secrettes, desquelles jamais n'avez entendu que j'en aye parlé; vous avez tant experimenté ma volunté estre esgale à la vostre, que vous ne povez doubter que je ne soys plus vous-mesme que moy. Et, si vous avez juré de ne dire à aultruy le secret du gentilhomme, en le me disant, ne faillez à vostre serment, car je ne suis ny ne puis estre aultre que vous : je vous

ay en mon cueur, je vous tiens entre mes bras, j'ay ung enfant en mon ventre, auquel vous vivez, et ne puis avoir vostre cueur, comme vous avez le mien! Mais tant plus je vous suis loiale et fidelle, plus vous m'estes cruel et austere : qui me faict mille foys le jour desirer, par une soubdaine mort, delivrer vostre enfant d'ung tel pere, et moy, d'ung tel mary : ce que j'espere bien tost, puisque preferez ung serviteur infidelle à vostre femme telle que je vous suis, et à la vie de la mere d'ung fruict qui est vostre, lequel s'en va perir, ne pouvant obtenir de vous ce que plus desire de sçavoir. » En ce disant, embrassa et baisa son mary, arrousant son visaige de ses larmes, avec telz criz et souspirs, que le bon prince, craingnant de perdre sa femme et son enfant ensemble, se delibera de luy dire vray du tout; mais, avant, luy jura que, si jamais elle le reveloit à creature du monde, elle ne mourroit d'autre main que de la sienne : à quoy elle se condamna et accepta la pugnition. A l'heure, le pauvre deceu mary luy racompta tout ce qu'il avoit veu depuis ung bout jusques à l'aultre : dont elle feit semblant d'estre contente; mais en son cueur pensoit bien le contraire. Toutesfois, pour la crainte du duc, dissimulla le plus qu'elle peut sa passion.

Et le jour d'une grande feste, que le duc tenoit sa court, où il avoit mandé toutes les dames du pays, et entre aultres sa niepce, les dances commencerent, où chacun feit son debvoir. Mais la duchesse, qui estoit tormentée, voiant la beaulté et bonne grace de sa niepce du Vergier, ne se povoit resjoyr ny moins garder son despit d'aparoistre. Car, ayant appelé toutes les dames qu'elle feit asseoir à l'entour d'elle, commencea à rele-

ver propos d'amour, et, voyant que madame du Vergier n'en parloit point, luy dist, avec ung cueur creu de jalousie : « Et vous, belle niepce, est-il possible que vostre beauté soit sans amy ou serviteur? — Ma dame, ce luy respondit la dame du Vergier, ma beaulté ne m'a point faict de tel acquest, car, depuis la mort de mon mary, n'ay voulu autres amys, que ses enfans, dont je me tiens pour contante. — Belle niepce, belle niepce, ce luy respondit madame la duchesse par ung execrable despit, il n'y a amour si secrette, qu'il ne soit sceue, ne petit chien si affaité et faict à la main, duquel on n'entende le japper. » Je vous laisse penser, mes dames, quelle doulleur sentyt au cueur ceste pauvre dame du Vergier, voiant une chose tant longuement couverte estre à son grand deshonneur declarée; l'honneur, si soingneusement gardé et si malheureusement perdu, la tormentoit, mais encore plus le soupson qu'elle avoit que son amy luy eust failly de promesse; ce qu'elle ne pensoit jamais qu'il peust faire, sinon par aymer quelque dame plus belle qu'elle, à laquelle la force d'amour auroit faict declarer tout son faict. Toutesfois, sa vertu fut si grande, qu'elle n'en feit ung seul semblant, et respondit, en riant, à la duchesse qu'elle ne se congnoissoit point au langaige des bestes. Et, soubz ceste saige dissimullation, son cueur fut si plein de tristesse, qu'elle se leva, et, passant par la chambre de la duchesse, entra en une garde-robbe où le duc qui se pourmenoit la veid entrer. Et, quand la pauvre dame se trouva au lieu où elle pensoit estre seulle, se laissa tumber sur ung lict avec si grande foiblesse, que une damoiselle, qui estoit assise en la ruelle pour dormir, se leva, en regardant par à travers

le rideau qui ce povoit estre; mais, voiant que c'estoit madame du Vergier, laquelle pensoit estre seulle, n'osa luy dire riens, et escouta le plus paisiblement qu'elle peut. Et la pauvre dame, avec une voix demye morte, commencea à plaindre et dire : « O malheureuse, quelle parolle est-ce que j'ay ouye? Quel arrest de ma mort ay-je entendu? Quelle sentence de ma fin ai-je receue? O le plus aymé qui oncques fut, est-ce la recompense de ma chaste, honneste et vertueuse amour! O mon cueur, avez-vous faict une si perilleuse election et choisy pour le plus loial le plus infidelle, pour le plus veritable, le plus fainct, et pour le plus secret, le plus mesdisant? Helas! est-il possible que une chose cachée aux yeux de tous les humains ait esté revelée à madame la duchesse? Helas! mon petit chien tant bien aprins, le seul moien de ma longue et vertueuse amitié, ce n'a pas esté vous, qui m'avez decelé, mais celluy qui a la voix plus criante que le chien abbayant, et le cueur plus ingrat que nulle beste. C'est luy qui, contre son serment et sa promesse, a descouvert l'heureuse vie, sans tenir tort à personne, que nous avons longuement menée! O mon amy, l'amour duquel seul est entrée dedans mon cueur, avecq lequel ma vie a esté conservée, faut-il maintenant que, en vous declarant mon mortel ennemy, mon honner soit mis au vent, mon corps en la terre, et mon âme où éternellement elle demorera! La beaulté de la duchesse est-elle si extresme, qu'elle vous a transmué comme faisoit celle de Circée? Vous a-t-elle faict venir de vertueux vicieux, de bon mauvays, et d'homme beste cruelle? O mon amy, combien que vous me faillez de promesse, si vous tiendray de la mienne, c'est de jamais

ne vous veoir, après la divulgation de nostre amitié; mais aussy, ne povant vivre sans vostre veue, je m'accorde voluntiers à l'extresme douleur que je sens, à laquelle ne veulx chercher remede ne par raison ne par medecine; car la mort seulle mectra la fin, qui me sera trop plus plaisante, que demorer au monde sans amy, sans honneur et sans contantement. La guerre ne la mort ne m'ont pas osté mon amy; mon péché ne ma coulpe ne m'ont pas osté mon honneur; ma faulte et mon demerite ne m'ont poinct faict perdre mon contantement; mais c'est l'Infortune cruelle, qui rendant ingrat le plus obligé de tous les hommes, me faict recepvoir le contraire de ce que j'ay deservy. Ha! madame la duchesse, quel plaisir ce vous a esté, quand, par mocquerye, m'avez allegué mon petit chien! Or, joyssez-vous du bien qui à moy seule appartient! Or, vous mocquez de celle qui pense par bien celer et vertueusement aymer estre exempte de toute mocquerye! O! que ce mot m'a serré le cueur, qui m'a faict rougir de honte et paslir de jalousye. Helas! mon cueur, je sens bien que vous n'en povez plus : l'amour qui m'a recongneue vous brusle; la jalousie et le tort, que l'on vous tient, vous glace et admortit, et le despit et le regret ne me permectent de vous donner consolation. Helas! ma pauvre ame, qui, par trop avoir adoré la creature, avez oblié le Createur, il fault retourner entre les mains de Celluy duquel l'amour vaine vous avoit ravie. Prenez confiance, mon ame, de le trover meilleur pere, que n'avez trouvé amy celluy pour lequel l'avez souvent oblié. O mon Dieu, mon createur, qui estes le vray et parfaict amour, par la grace du quel l'amour que j'ay portée à mon amy n'a

esté tachée de nul vice, sinon de trop aymer, je suply vostre misericorde de recepvoir l'ame et l'esperit de celle qui se repent avoir failly à vostre premier et très-juste commandement; et, par le merite de Celluy duquel l'amour est incomprehensible, excusez la faulte que trop d'amour m'a faict faire; car en vous seul j'ay ma parfaicte confiance. Et adieu, amy, duquel nom sans effect me creve le cueur! » A ceste parolle, se laissa tumber tout à l'envers, et lui devint la couleur blesme, les levres bleues et les extremitez froides. En cest instant, arriva en la salle le gentil homme qu'elle aymoit; et, voiant la duchesse qui dansoit avecq les dames, regarda partout où estoit s'amye; mais, ne la voiant point, entra en la chambre de la duchesse, et trouva le duc qui se pourmenoit, lequel, devinant sa pensée, luy dist en l'oreille : « Elle est allée en ceste garderobbe, et sembloit qu'elle se trouvoit mal. » Le gentil homme luy demanda s'il lui plaisoit bien qu'il y allast; le duc l'en pria. Ainsi qu'il entra dedans la garderobbe, trouva madame du Vergier, qui estoit au dernier pas de sa mortelle vie; laquelle il embrassa luy disant : « Qu'est-cecy, m'amye? Me voulez vous laisser? » La pauvre dame, oiant la voix que tant bien elle congnoissoit, print un peu de vigueur, et ouvrit l'oeil, regardant celluy qui estoit cause de sa mort; mais, en ce regard, l'amour et le despit creurent si fort, que avec ung piteux souspir rendit son ame à Dieu. Le gentil homme, plus mort que la morte, demanda à la damoiselle comme ceste malladie luy estoit prinse. Elle luy compta du long les parolles qu'elle luy avoit oy dire. A l'heure, il congneut que le duc avoit revelé son secret à sa femme; dont il sentit une telle fureur, que, embrassant

le corps de s'amye, l'arrousa longuement de ses larmes, en disant : « O moy, traistre, meschant et malheureux amy, pourquoy est-ce que la pugnition de ma trahison n'est tumbée sur moy, et non sur elle, qui est innocente? Pourquoi le ciel ne me fouldroya-il pas le jour que ma langue revela la secrette et vertueuse amitié de noz deux? Pourquoy la terre ne s'ouvrit pour engloutir ce faulseur de foy? O ma langue, pugnye sois-tu comme celle du Mauvais Riche en enfer! O mon cueur, trop crainctif de mort et de banissement, deschiré sois-tu des aigles perpetuellement comme celluy de Ixion! Helas! m'amye, le malheur des malheurs, le plus malheureux qui oncques fut, m'est advenu! Vous cuydant garder, je vous ay perdue; vous cuydant veoir longuement vivre avec honneste et plaisant contentement, je vous embrasse morte, mal content de moy, de mon cueur et de ma langue jusques à l'extremité! O la plus loialle et fidelle femme qui oncques fut, je passe condamnation d'estre le plus déloyal, muable et infidelle de tous les hommes! Je me vouldrois voluntiers plaindre du duc, soubz la promesse duquel me suis confié, esperant par là faire durer nostre heureuse vie; mais, hélas! je debvois sçavoir que nul ne povoit garder mon secret mieulx que moy-mesmes. Le duc a plus de raison de dire le sien à sa femme que moy à luy. Je n'accuse que moy seul de la plus grande meschanceté qui oncques fut commise entre amys. Je debvois endurer estre jecté en la rivière, comme il me menassoit; au moins, m'amye, vous fussiez demorée vefve et moy glorieusement mort, observant la loy que vraye amitié commande; mais, l'ayant rompue, je demeure vif; et vous, par aymer parfaictement, estes

morte, car vostre cueur tant pur et nect n'a sceu porter, sans mort, de sçavoir le vice qui estoit en vostre amy. O mon Dieu! pourquoy me creastes-vous homme, aiant l'amour si legiere et cueur tant ignorant? Pourquoy ne me creastes-vous le petit chien, qui a fidellement servy sa maistresse? Helas, mon petit amy, la joye que me donnoit vostre japper est tournée en mortelle tristesse, puis que aultre que nous deux a oye vostre voix! Si est-ce, m'amye, que l'amour de la duchesse ne de femme vivant ne m'a faict varier, combien que par plusieurs foys la meschante m'en ait requis et pryé; mais ignorance m'a vaincu; pensant à jamais asseurer nostre amitié. Toutesfois, pour estre ignorant, je ne laisse d'estre coulpable, car j'ay revelé le secret de m'amye; j'ai faulsé ma promesse, qui est la seulle cause dont je la voy morte devant mes œilz. Helas! m'amye, me sera la mort moins cruelle que à vous, qui par amour avez mis fin à vostre innocente vie. Je croy qu'elle ne daignerait toucher à mon infidelle et miserable cueur, car la vie deshonorée et la memoire de ma perte, par ma faulte, est plus importable que dix mille mortz. Helas, m'amye, si quelqu'un, par malheur ou malice, vous eust osé tuer, promptement j'eusse mis la main à l'espée pour vous venger. C'est doncques raison que je ne pardonne à ce meurtrier, qui est cause de vostre mort par ung acte plus meschant que de vous donner ung coup d'espée. Si je sçavois un plus infame bourreau que moy-mesmes, je le prierois d'executer vostre traistre amy. O amour! par ignoramment aymer, je vous ay offensé : aussy vous ne me voulez secourir, comme vous avez faict celle qui a gardé toutes vos loix. Ce n'est pas raison,

que, par si honneste moyen, je define, mais raisonnable, que ce soit par ma propre main. Puisque avecq mes larmes j'ay lavé vostre visaige et avecq ma langue vous ay requis pardon, il ne reste plus qu'avecq ma main je rende mon corps semblable au vostre et laisse aller mon ame où la vostre ira, sçachant que ung amour vertueux et honneste n'a jamais fin en ce monde ne en l'aultre. » Et, à l'heure, se levant de dessus le corps, comme ung homme forcené et hors du sens, tira son poignard, et, par grande violence, s'en donna au travers du cueur; et de rechef print s'amye entre ses bras, la baisant par telle affection, qu'il sembloit plus estre attaint d'amour que de la mort. La damoiselle, voiant ce coup, s'en courut à la porte cryer à l'ayde. Le duc, oiant ce cry, doubtant le mal de ceulx qu'il aymoit, entra le premier dedans la garderobbe; et, voiant ce piteux couple, s'essaya de les separer, pour saulver, s'il eust été possible, le gentil homme. Mais il tenait s'amye si fortement qu'il ne fut possible de la luy oster jusques ad ce qu'il fut trespassé. Toutesfois, entendant le duc qui parloit à luy, disant : « Helas ! qui est cause de cecy? » avecq ung regard furieux, luy respondit : « Ma langue et la vostre, monsieur. » Et, en ce disant, trespassa, son visaige joint à celluy de s'amye. Le duc, desirant en sçavoir plus avant, contraingnit la damoiselle de luy dire ce qu'elle en avoit veu et entendu; ce qu'elle feit tout du long, sans en espargner rien. A l'heure, le duc, congnoissant qu'il estoit cause de tout le mal, se gecta sur les deux amans mortz; et, avecq grandz criz et pleurz, leur demanda pardon de sa faulte, en les baisant tous deux par plusieurs foys. Et puis, tout

furieux, se leva, tira le poignard du corps du gentil homme, et, tout ainsy que ung sanglier estant navré d'un espieu court d'une impetuosité contre celluy qui a faict le coup, ainsy s'en alla le duc chercher celle qui l'avoit navré jusques au fond de son ame; laquelle il trouva dansant dans la salle, plus joieuse qu'elle n'avoit accoustumé, comme celle qui pensoit estre bien vengée de la dame du Vergier. Le duc la print au milieu de la dance et luy dist : « Vous avez prins le secret sur vostre vie, et sur vostre vie tombera la pugnition. » En ce disant, la print par la coeffure et luy donna ung coup de poignard dedans la gorge, dont toute la compaignie fut si estonnée, que l'on pensoit que le duc fut hors de sens. Mais, après qu'il eut parachevé ce qu'il voulloit, assembla en la salle tous ses serviteurs et leur compta l'honneste et piteuse histoire de sa niepce et le meschant tour que luy avoit faict sa femme, qui ne fut, sans faire pleurer les assistans. Après, le duc ordonna que sa femme fust enterrée en une abbaye qu'il fonda en partie pour satisfaire au peché qu'il avoit faict de tuer sa femme; et feit faire une belle sepulture où les corps de sa niepce et du gentil homme furent mys ensemble, avec ung epitaphe declarant la tragedie de leur histoire. Et le duc entreprint ung voiage sur les Turcs, où Dieu le favorisa tant, qu'il en rapporta honneur et proffict, et trouva à son retour son filz aisné suffisant de gouverner son bien, luy laissa tout, et s'en alla rendre religieux en l'abbaye où estoit enterrée sa femme et les deux amans, et là passa sa vieillesse heureusement avecq Dieu.

« Voila, mes dames, l'histoire que vous m'avez priée de vous racompter; que je congnois bien à vos oeilz n'avoir esté entendue sans compassion. Il me semble que vous debvez tirer exemple de cecy, pour vous garder de mectre vostre affection aux hommes, car, quelque honneste ou vertueuse qu'elle soit, elle a tousjours à la fin quelque mauvais desboire. Et vous voiez que sainct Pol encores, aux gens mariez, ne veult qu'ilz aient ceste grande amour ensemble. Car, d'autant que nostre cueur est affectionné à quelque chose terrienne, d'autant s'esloigne-il de l'affection celeste; et plus difficille en est à rompre le lien, qui me faict vous prier, mes dames, de demander à Dieu son Sainct Esperit, par lequel vostre amour soit tant enflambée en l'amour de Dieu, que vous n'aiez point de peyne, à la mort, de laisser ce que vous aymez trop en ce monde. — Puisque l'amour estoit si honneste, dist Geburon, comme vous nous la plaignez, pourquoy la falloit-il tenir si secrette? — Pour ce, dist Parlamente, que la malice des hommes est telle, que jamais ne pensent que grande amour soit joincte à honnesteté; car ilz jugent les hommes et les femmes vitieux, selon leurs passions. Et, pour ceste occasion, il est besoing, si une femme a quelque bon amy, oultre ses plus grands prochains parents, qu'elle parle à luy secretement, si elle y veult parler longuement; car l'honneur d'une femme est aussi bien mys en dispute, pour aymer par vertu, comme par vice, veu que l'on ne se prent que ad ce que l'on voyt. — Mais, dist Geburon, quand ce secret-là est decelé, l'on pense beaucoup pis. — Je le vous confesse, dist Longarine; parquoy, c'est le meilleur du tout de n'aymer point. — Nous

appellons de ceste sentence, dist Dagoucin, car, si nous pensions les dames sans amour, nous vouldrions estre sans vie. J'entendz de ceux qui ne vivent que pour l'acquerir; et, encores qu'ilz n'y adviennent, l'esperance les soustient et leur faict faire mille choses honnorables jusques ad ce que la vieillesse change ces honnestes passions en autres peynes. Mais qui penseroit que les dames n'aymassent point, il fauldroit, en lieu d'hommes d'armes, faire des marchans; et, en lieu d'acquerir honneur, ne penser que à amasser du bien. — Doncques, dist Hircan, s'il n'y avoit point de femmes, vous vouldriez dire que nous serions tous meschans? Comme si nous n'avions cueur que celluy qu'elles nous donnent! Mais je suis bien de contraire oppinion, qu'il n'est rien qui plus abate le cueur d'un homme que de hanter ou trop aymer les femmes. Et, pour ceste occasion, defendoient les Hebrieux, que, l'année que l'homme estoit marié, il n'allast point à la guerre, de paour que l'amour de sa femme ne le retirast des hazardz que l'on y doibt sercher. — Je trouve, dist Saffredent, ceste loy sans grande raison, car il n'y a rien qui face plustost sortir l'homme hors de sa maison, que d'estre marié, pource que la guerre du dehors n'est pas plus importable que celle de dedans, et croy que, pour donner envye aux hommes d'aller en pays estranges et ne se amuser en leurs foyers, il les fauldroit marier. — Il est vray, dist Ennasuitte, que le mariage leur oste le soing de leur maison; car ilz s'en fyent à leurs femmes et ne pensent que à acquerir honneur, estans seurs que leurs femmes auront assez de soing du proffict. » Saffredent luy respondist : « En quelque sorte que ce soit, je suis bien ayse

que vous estes de mon oppinion. — Mais, ce dist Parlamente, vous ne debatez de ce qui est le plus à considerer : c'est pourquoy le gentil homme qui estoit cause de tout le mal ne mourut aussi tost de desplaisir, comme celle qui estoit innocente. — Nomerfide luy dist : « C'est pource que les femmes ayment mieulx que les hommes. — Mais c'est, ce dist Simontault, pource que la jalousie des femmes et le despit les faict crever, sans sçavoir pourquoy ; et la prudence des hommes les faict enquerir de la verité : laquelle congneue, par bon sens, monstrent leur grand cueur, comme feit ce gentil homme, et, après avoir entendu qu'il estoit l'occasion du mal de s'amye, monstra combien il l'aimoit, sans espargner sa propre vie. — Toutesfois, dist Ennasuitte, elle morut par vraye amour, car son ferme et loial cueur ne povoit endurer d'estre si villainement trompée. — Ce fut sa jalousie, dist Simontault, qui ne donna lieu à la raison ; et creut le mal qui n'estoit point en son amy, tel comme elle le pensoit ; et fut sa mort contrainete, car elle n'y povoit remedier ; mais celle de son amy fut voluntaire, après avoir congneu son tort. — Si, fault-il, dist Nomerfide, que l'amour soyt grande, qui cause une telle douleur. — N'en ayez point de paour, dist Hircan, car vous ne morrez point d'une telle fiebvre. — Non plus, dit Nomerfide, que vous ne vous tuerez, après avoir congneu vostre offence. » Parlamente, qui se doubtoit le debat estre à ses despens, leur dist, en riant : « C'est assez que deux soient mortz d'amour, sans que l'amour en face battre deux autres, car voyla le dernier son de vespres qui nous departira, veuillez ou non. » Par son conseil, la compaignie se leva, et allerent oyr vespres, n'obliant

en leurs bonnes prieres les ames des vraiz amans, pour lesquelz les religieux, de leur bonne volunté, dirent ung *de Profundis*. Et, tant que le soupé dura, n'eurent aultres propos que de madame du Vergier; et, après ung peu passé leur temps ensemble, chascun se retira en sa chambre, et ainsi meirent fin à la septiesme Journée.

FIN DE LA SEPTIESME JOURNÉE.

# LA HUICTIESME JOURNÉE

EN LA HUICTIESME JOURNÉE ON DEVISE DES PLUS GRANDES ET PLUS VERITABLES FOLLYES DONT CHASCUN SE PEUT AVISER.

---

## *PROLOGUE*

Le matin venu, s'enquirent si leur pont s'advançoit fort, et trouverent que, dedans deux ou trois jours, il pourroit estre achevé, ce qui despleut à quelques ungs de la compaignie, car ilz eussent bien desiré que l'ouvrage eust duré plus longuement, pour faire durer le contantement qu'ilz avoient de leur heureuse vie; mais, voians qu'ilz n'avoient plus que deux ou trois jours de bon temps, se delibererent de ne le perdre pas, et prierent madame Oisille de leur donner la pasture spirituelle, comme elle avoit accoustumé; ce qu'elle feit. Mais elle les tint plus long temps que auparavant; car elle vouloit, avant partir, avoir mis fin à la Canonicque de Sainct Jehan. A quoy elle s'acquicta si très bien, qu'il sembloit que le Sainct Esperit, plain d'amour et de doulceur, parlast par sa bouche. Et, tous enflambez de ce feu, s'en allerent oyr la grand messe, et, après, disner ensemble, parlans encores de la Journée passée,

se defians d'en povoir faire une aussy belle. Et, pour y donner ordre, se retirerent chascun en son logis jusques à l'heure qu'ilz allerent en leur chambre des comptes, sur le bureau de l'herbe verte, où desjà trouvèrent les moynes arrivez, qui avoient prins leurs places. Quand chascun fut assis, l'on demanda qui commenceroit; Saffredent dist : « Vous m'avez faict l'honneur d'avoir commencé deux Journées; il me semble que nous ferions tort aux dames, si une seule n'en commençoit deux. — Il faudra doncques, dist madame Oisille, que nous demeurions icy longuement, ou que ung de vous et une de nous soit sans avoir commancé une Journée. — Quant à moy, dist Dagoucin, si j'eusse esté esleu, j'eusse donné ma place à Saffredent. — Et moy, dist Nomerfide, j'eusse donné la mienne à Parlamente, car j'ay tant accoustumé de servir, que je ne sçaurois commander. » A quoy toute la compaignye s'accorda, et Parlamente commencea ainsy : « Mes dames, nos Journées passées ont esté plaines de tant de saiges comptes, que je vous vouldrois prier que ceste-cy le soit de toutes les plus grandes follyes, et les plus veritables, que nous nous pourrons adviser. Et, pour vous mectre en train, je voys commencer. »

## SOIXANTE ONZIESME NOUVELLE

La femme d'un scellier, griefvement malade, se guerit et recouvra la parole, qu'elle avoit perdue l'espace de deux jours, voyant que son mary retenoit sur un lict trop privement sa chamberiere, pendant qu'elle tiroit à sa fin.

En la ville d'Amboise, il y avoit ung scellier, nommé Brimbaudier, lequel estoit scellier de la Royne de Navarre, homme duquel on povoit juger la nature, à veoir la coulleur du visaige, estre plus serviteur de Bachus que des prestres de Diane. Il avoit espousé une femme de bien, qui gouvernoit son mesnaige très saigement : dont il se contentoit. Ung jour, on luy dist que sa bonne femme estoit mallade et en grand dangier, dont il monstra estre autant courroucé qu'il estoit possible. Il s'en alla en grande diligence, pour la secourir. Et trouva sa pauvre femme si bas, qu'elle avoit plus de besoing de confesseur que de medecin ; dont il feit ung deuil le plus piteux du monde. Mais pour bien le représenter, fauldroit parler gras comme luy, et encores seroit-ce plus qui pourrait paindre son visaige et sa contenance. Après qu'il luy eut faict tous les services qu'il luy fut possible, elle demanda la croix, que on luy feyst apporter. Quoy voiant, le bon homme s'alla gecter sur ung lict, tout desesperé, criant et disant avec sa langue grasse : « Helas ! mon Dieu, je perdz ma pauvre femme ! Que feray-je, moy malheureux ! » et plusieurs telles complainctes. A la fin, regardant qu'il n'y avoit personne en la chambre, que une jeune chamberiere assez belle et en bon poinct, l'appela tout bas à luy, en luy disant : « M'amye, je me meurs, je

suis pis que trespassé de veoir ainsi morir ta maistresse! Je ne sçay que faire, ne que dire, sinon que je me recommande à toy; et te prie prendre le soing de ma maison et de mes enfans. Tiens les clefz, que j'ay à mon costé. Donne ordre au mesnaige, car je n'y sçaurois plus entendre. » La pauvre fille, qui en eut pitié, le reconforta, le priant ne se voloir desesperer, et que, si elle perdoit sa maistresse, elle ne perdist son bon maistre. Il luy respondist : « M'amye, il n'est possible, car je me meurs. Regarde comme j'ay le visage froid, approche tes joues des miennes, pour les me rechauffer. » Et, en ce faisant, il luy mist la main au tetin, dont elle cuyda faire quelque difficulté, mais la pria n'avoir point de craincte, car il fauldroit bien qu'ilz se veissent de plus près. Et, sur ces mots, la print entre ses bras, et la gecta sur le lict. Sa femme, qui n'avoit compaignye que de la croix et l'eau benoiste, et n'avoit parlé depuis deux jours, commencea, avecq sa faible voix, de crier le plus hault qu'elle peut : « Ha! ha! ha! je ne suis pas encore morte! » Et, en les menassant de la main, disoit : « Meschant, villain, je ne suis pas morte! » Le mary et la chamberiere, oians sa voix, se leverent; mais elle estoit si despite contre eulx, que la collere consuma l'humidité du caterre qui la gardoit de parler, en sorte qu'elle leur dist toutes les injures dont elle se povoit adviser. Et, depuis ceste heure-là, commencea de guerir : qui ne fut, sans souvent reprocher à son mary le peu d'amour qu'il lui portoit.

« Vous voiez, mes dames, l'ypocrysie des hommes : comme pour ung peu de consolation ilz oblient le

regret de leurs femmes ! — Que sçavez-vous, dist Hircan, s'il avoit oy dire que ce fut le meilleur remede que sa femme povoit avoir ? Car, puis que par son bon traictement il ne la povoit guerir, il vouloit essaier si le contraire lui seroit meilleur : ce que très bien il experimenta. Et m'esbahys comme vous, qui estes femmes, avez declairé la condition de vostre sexe, qui plus amende par despit que par doulceur. — Sans point de faulte, dist Longarine, cela me feroit bien, non seullement saillir du lict, mais d'un sepulcre tel que celluy-là. — Et quel tort luy faisoit-il, dist Saffredent, puisqu'il la pensoit morte, de se consoler ? Car l'on sçaict bien que le lien du mariage ne peut durer sinon autant que la vie ; et puis après, on est deslié. — Oui, deslié, dist Oisille, du serment et de l'obligation ; mais ung bon coeur n'est jamais deslié de l'amour. Et estoit bien tost oblié son deuil, de ne povoir actendre que sa femme eust poussé le dernier soupir. — Mais ce que je trouve le plus estrange, dist Nomerfide, c'est que, voiant la mort et la croix devant ses oeilz, il ne perdoit la volunté d'offenser Dieu. — Voyla une belle raison ! dist Symontault ; vous ne vous esbahiriez doncques pas de veoir faire une follye, mais que on soit loing de l'eglise et du cymetiere ? — Mocquez-vous tant de moy que vous vouldrez, dist Nomerfide ; si est-ce que la meditation de la mort rafroidyt bien fort ung cueur, quelque jeune qu'il soit. — Je serois de vostre oppinion, dist Dagoucin, si je n'avois oy dire le contraire à une princesse. — C'est doncques à dire, dist Parlamente, quelle en racompta quelque histoire. Parquoy, s'il est ainsi, je vous donne ma place pour la dire. » Dagoucin commencea ainsy :

## SOIXANTE DOUZIESME NOUVELLE

En exerçant le dernier œuvre de misericorde et ensevelissant ung corps mort, ung religieux exerça les oeuvres de la chair avec une religieuse et l'engrossa.

En une des meilleures villes de France, après Paris, avoit ung hospital richement fondé, assavoir d'une prieure et quinze ou seize religieuses, et, en ung autre corps de maison devant, y avoit ung prieur et sept ou huict religieux, lesquelz tous les jours disoient le service, et les religieuses, seullement leurs patenostres et heures de Nostre Dame, pour ce qu'elles estoient occupées au service des mallades. Ung jour, vint à mourir ung pauvre homme, où toutes les religieuses s'assemblerent. Et, après luy avoir faict tous les remedes pour sa santé, envoierent querir ung de leurs religieux pour le confesser. Puis, voiant qu'il s'affoiblissoit, luy baillerent l'unction, et peu à peu perdit la parolle. Mais, pour ce qu'il demoura longuement à passer, faisant semblant d'oyr, chascune se mirent à luy dire les meilleures parolles qu'elles peurent, dont à la longue elles se fascherent; car, voyans la nuict venue et qu'il faisoit tard, s'en allerent coucher l'une après l'autre; et ne demoura, pour ensepvelir le corps, que une des plus jeunes avecq ung religieux, qu'elle craignoit plus que le prieur ny aultre, pour la grande austérité dont il usoit tant en parolles que en vie. Et, quand ilz eurent bien cryé leurs heures à l'oreille du pauvre homme, congneurent qu'il estoit trespassé. Parquoy tous deux l'ensevelirent. Et, en exerçant ceste

derniere oeuvre de misericorde, commencea le religieux à parler de la misere de la vie et de la bienheureuseté de la mort: en ces propos passerent la minuict. La pauvre fille ententivement escoutoit ces devotz propos, et, le regardant les larmes aux oeilz : où il print si grant plaisir, que, parlant de la vie advenir, commencea à l'embrasser, comme s'il eut eu envye de la porter entre ses bras en paradis. La pauvre fille, escoutant ces propos, et l'estimant le plus devost de la compaignie, ne l'osa refuser. Quoy voiant, ce meschant moyne, en parlant tousjours de Dieu, paracheva avecq elle l'oeuvre que soubdain le diable leur mit au cueur, car paravant n'en avoit jamais été question; l'asseurant que ung peché secret n'estoit point imputé devant Dieu, et que deux personnes non liez ne peuvent offencer en tel cas, quand il n'en vient point de scandalle; et que, pour l'eviter, elle se gardast bien de le confesser à aultre que à luy. Ainsy se departirent d'ensemble, elle la premiere, qui, en passant par une chappelle de Nostre Dame, voulut faire son oraison, comme elle avoit de coustume. Et quand elle commencea à dire : « Vierge Marie! » il luy souvint qu'elle avoit perdu ce tiltre de virginité, sans force ny amour, mais par une sotte craincte; dont elle se print tant à pleurer, qu'il sembloit que le cueur luy deust fandre. Le religieux, qui de loing ouyt ces souspirs, se doubta de sa conversion, par laquelle il povoit perdre son plaisir; dont, pour l'empescher, la vint trouver prosternée devant ceste ymaige, la reprint aigrement, et luy dist que, si elle faisoit conscience, qu'elle se confessast à luy et qu'elle n'y retournast plus, si elle ne vouloit, car l'un et l'autre sans peché estoit en sa liberté.

La sotte religieuse, cuydant satisfaire envers Dieu, s'alla confesser à luy, mais, pour penitence, il luy jura qu'elle ne pechoit point de l'aimer, et que l'eaue benoiste povoit effacer ung tel peccadille. Elle, croyant plus en luy que en Dieu, retourna au bout de quelque temps à luy obeir; en sorte qu'elle devint grosse, dont elle print ung si grand regret, qu'elle suplia la prieure de faire chasser hors de son monastere ce religieux, sçachant qu'il estoit si fin, qu'il ne fauldroit point à la seduire. L'abesse et le prieur, qui s'accordoient fort bien ensemble, se mocquerent d'elle, disans qu'elle estoit assez grande pour se defendre d'un homme, et que celluy dont elle parloit estoit trop homme de bien. A la fin, à force d'importunité, pressée du remords de la conscience, leur demanda congé d'aller à Romme, car elle pensoit, en confessant son peché aux piedz du pape, recouvrer sa virginité. Ce que très voluntiers le prieur et la prieure luy accordèrent, car ilz aymoient mieulx qu'elle fut pelerine contre sa reigle, que renfermée et devenir si scrupuleuse comme elle estoit, craignans que son desespoir luy feit renoncer à la vie que l'on mene là dedans; lui baillant de l'argent pour faire son voiage. Mais Dieu voulut que, elle estant à Lyon, ung soir, après vespres, sur le pupiltre de l'eglise de Sainct Jehan, où madame la duchesse d'Alençon, qui depuis fut royne de Navarre, alloit secretement faire quelque neuvaine avecq trois ou quatre de ses femmes, estant à genoulx devant le crucifix, ouyt monter en hault quelque personne, et, à la lueur de la lampe, congneut que c'estoit une religieuse. Et, afin d'entendre ses devotions, se retira la duchesse au coing de l'autel. Et la religieuse, qui pensoit estre seulle, se

agenouilla; et, en frappant sa coulpe, se print à pleurer tant, que c'estoit pitié de l'oyr, ne criant sinon que : « Helas! mon Dieu, ayez pitié de ceste pauvre pecheresse! » La duchesse, pour entendre que c'estoit, s'approcha d'elle, en luy disant : « M'amye, qu'avez-vous, et d'où estes-vous? Qui vous amene en ce lieu cy? » La pauvre religieuse, qui ne la congnoissoit point, luy dist : « Helas! m'amye, mon malheur est tel, que je n'ay recours que à Dieu, lequel je suplie me donner moien de parler à madame la duchesse d'Alençon, car, à elle seule, je conterai mon affaire, estant asseurée que, s'il y a ordre, elle le trouvera. — M'amye, ce luy dist la duchesse, vous povez parler à moy comme à elle, car je suis de ses grandes amyes. — Pardonnez-moy, dist la religieuse, car jamais aultre qu'elle ne saura mon secret. » Alors la duchesse luy dist qu'elle povoit parler franchement et qu'elle avait trouvé ce qu'elle demandoit. La pauvre femme se gecta à ses piedz, et, après avoir pleuré, luy racompta ce que vous avez ouy de sa pauvreté. La duchesse la reconforta si bien, que, sans lui oster la repentance continuelle de son peché, luy mist hors de l'entendement le voiage de Romme, et la renvoya en son prieuré, avecq des lettres à l'evesque du lieu, pour donner ordre de faire chasser ce religieux scandaleux.

« Je tiens ce compte de la duchesse mesme, par lequel vous povez veoir, mes dames, que la recepte de Nomerfide ne sert pas à toutes personnes. Car ceulx-ci, touchans et ensevelissans le mort, ne furent moins tachez de leur lubricité. — Voila une intention, dist Hircan, de laquelle je croy que homme jamais ne usa :

de parler de la mort et faire les oeuvres de la vie. — Ce n'est point oeuvre de vie, dist Oisille, de pecher; car on sçait bien que peché engendre la mort. — Croyez, dist Saffredent, que ces pauvres gens ne pensoient point à toute ceste theologie. Mais, comme les filles de Lot enyvroient leur pere, pensans conserver nature humaine; aussy, ces pauvres gens vouloient reparer ce que la mort avoit gasté en ce corps, pour en refaire ung tout nouveau; parquoy, je n'y voy nul mal, que les larmes de la pauvre religieuse, qui tousjours pleuroit et tousjours retournoit à la cause de son pleur. — J'en ai veu assez de telles, dist Hircan, qui pleurent leurs pechés et rient leur plaisir tout ensemble. — Je me doubte, dist Parlamente, pour qui vous le dictes, dont le rire a assez duré, et seroit temps que les larmes commenceassent. — Taisez-vous, dist Hircan; encores n'est pas finée la tragédie qui a commencé par rire. — Pour changer mon propos, dist Parlamente, il me semble que Dagoucin est sailly dehors de nostre deliberation, qui estoit de ne dire compte que pour rire, car le sien est trop piteux. — Vous avez dict, dist Dagoucin, que vous ne racompterez que de folyes, et il me semble que je n'y ai point failly; mais, pour en oyr ung plus plaisant, je donne ma voix à Nomerfide, esperant qu'elle rabillera ma faulte. — Aussy ay-je ung compte tout prest, respondit-elle, digne de suyvre le vostre, car je parle de religieux et de mort. Or, escoutez le bien, s'il vous plaist.

FIN DE LA HUICTIESME ET DERNIÈRE JOURNÉE
ET DU TOME SECOND.

# APPENDICE

Nouvelles que Claude Gruget, dans l'édition de 1559, a substituées aux nouvelles XI, XLIV et XLVI des manuscrits.

## PROPOS FACÉTIEUX D'UN CORDELIER EN SES SERMONS

Près la ville de Bleré en Touraine, y a un village nommé Sainct Martin le Beau, où fut appelé un cordelier du couvent de Tours, pour prescher les avents, et le caresme ensuyvant. Ce cordelier, plus enlangagé que docte, n'ayant quelquesfois de quoy parler pour achever son heure, s'amusoit à faire des comptes qui satisfaisoient aucunement à ces bonnes gens de village. Un jour de jeudi absolut, preschant de l'aigneau pascal, quant ce vint à parler de le manger de nuict, et qu'il veit, à sa predication, de belles jeunes dames d'Amboise, qui estoient là freschement arrivées pour y faire leurs Pasques, et y sejourner quelques jours après, il se voulut mettre sur le beau bout. Et demanda à toute l'assistence des femmes, si elles ne sçavoient que c'estoit de manger de la chair crue de nuict : « Je le vous veux apprendre, mes dames ! » ce dist-il. Les jeunes hommes d'Amboise là presens, qui ne faisoient que d'y arriver avec leurs femmes, sœurs et niepces, et qui ne cognoissoient l'humeur du pelerin, commencerent à s'en scandaliser. Mais, après qu'ils l'eurent escouté da-

vantage, ils convertirent le scandale en risée, mesmement quand il dist que, pour manger l'aigneau, il falloit avoir les reins ceints, des pieds en ses souliers, et une main à son baston. Le cordelier les voyant rire, et se doutant pourquoy, se reprint incontinent : « Eh bien! dit-il, des souliers en ses pieds et un baston en sa main : blanc chapeau, et chapeau blanc, est-ce pas tout un? » Si ce fut lors à rire, je croy que vous n'en doubtez point. Les dames mesmes ne s'en peurent garder, auxquelles il s'attacha d'autres propos recreatifs. Et, se sentant près de son heure, ne voulant pas que ces dames s'en allassent mal contentes de luy, il leur dist : « Or ça, mes belles dames, mais que vous soyez tantost à cacqueter parmy les commeres, vous demanderez : Mais qui est ce maistre frere, qui parle si hardiment? C'est quelque bon compaignon? Je vous diray, mes dames, je vous diray, ne vous en estonnez pas, non, si je parle hardiment; car je suis d'Anjou, à vostre commandement. » Et, en disant ces mots, mit fin à sa predication, par laquelle il laissa ses auditeurs plus prompts à rire de ses sots propos, qu'à pleurer en la memoire de la passion de Nostre Seigneur, dont la commemoration se faisoit en ces jours-là. Ses autres sermons, durant les festes, furent quasi de pareille efficace. Et comme vous sçavez, que tels freres n'oublient pas à se faire quester, pour avoir leurs oeufs de Pasques, en quoy faisant on leur donne, non seulement des oeufs, mais plusieurs autres choses, comme du linge, de la filace, des andouilles, des jambons, des eschinées, et autres menues chosettes. Quand ce vint le mardy d'après Pasques, en faisant ses recommendations, dont telles gens ne sont point chiches, il dist :

« Mes dames, je suis tenu à vous rendre graces de la liberalité dont vous avez usé envers nostre pauvre convent, mais si faut-il que je vous die, que vous n'avez pas consideré les necessitez que nous avons ; car la plus part de ce que nous avez donné, ce sont andouilles, et nous n'en avons point de faulte, Dieu mercy : nostre convent en est tout farcy. Qu'en ferons-nous donc de tant? Sçavez vous quoy? mes dames, je suis d'avis que vous mestiez vos jambons parmy nos andouilles, vous ferez belle aumosne! » Puis, en continuant son sermon, il feit venir le scandale à propos, et en discourant assez brusquement par dessus, avec quelques exemples, il se meit en grande admiration, disant : « Eh dea, messieurs et mesdames de Sainct-Martin, je m'estonne fort de vous, qui vous scandalisez pour moins que rien, et sans propos, et tenez vos comptes de moy partout, en disant : « C'est un grand cas! mais qui l'eust cuydé, que le beau pere eust engrossy la fille de son hostesse? » Vrayement, dist-il, voilà bien de quoy s'esbahir qu'un moyne ait engrossy une fille! Mais venez ça, belles dames : ne devriez-vous pas bien vous estonner davantage, si la fille avait engrossi le moyne? »

Voilà, mes dames, les belles viandes, de quoy ce gentil pasteur nourrissoit le troupeau de Dieu. Encores estoit-il si effronté, que, après son peché, il en tenoit ses comptes en pleine chaire, où ne se doit tenir propos qui ne soit totalement à l'érudition de son prochain, et à l'honneur de Dieu premierement. — Vrayment, dist Saffredent, voilà un maistre moyne. J'aimerois quasi autant frere Anjibaut, sur le dos duquel on met-

toit tous les propos facetieux qui se peuvent rencontrer en bonne compagnie. — Si ne trouvai-je point de risées en telles derisions, dit Oisille, principalement en tel endroict. — Vous ne dictes pas, ma dame, dist Nomerfide, qu'en ce temps-là, encore qu'il n'y ait pas fort longtemps, les bonnes gens de village, voire la plus part de ceux des bonnes villes, qui se pensent bien plus habiles que les autres, avoient tels predicateurs en plus grande reverence, que ceux qui les preschoient purement et simplement le sainct Evangile. — En quelque sorte que ce fust, dist lors Hircan, si n'avoit-il pas tort de demander des jambons pour des andouilles; car il y a plus à manger. Voire, et, si quelque devotieuse creature l'eust entendu par amphibologie, comme je croirois bien que lui-mesme l'entendit, luy ny ses compagnons ne s'en feussent point mal trouvez, non plus que la jeune garse qui en eut plein son sac. — Mais voyez-vous quel effronté c'estoit, dist Oisille, qui renversoit le sens du texte à son plaisir, pensant avoir affaire à bestes comme luy, et, en ce faisant, chercher impudemment à suborner les pauvres femmelettes, à fin de leur apprendre à manger de la chair cruë de nuict? — Voire, mais vous ne dictes pas, dist Simontault, qu'il voyoit devant luy ces jeunes tripieres d'Amboise, dans le baquet desquelles il eust volontiers lavé son... Nommeray-je? Non, mais vous m'entendez bien : et leur en faire gouster, non pas roty, ains tout groulant et fretillant pour leur donner plus de plaisir. — Tout beau, tout beau, seigneur Simontault, dist Parlamente; vous vous obliez : avez-vous mis en reserve vostre accoustumée modestie, pour ne vous en plus servir qu'au besoing? — Non,

ma dame, non, dist-il; mais le moyne peu honneste m'a ainsi faict esgarer. Parquoy, à fin que nous rentrions en noz premieres erres, je prie Nomerfide, qui est cause de mon esgarement, donner sa voix à quelqu'un, qui face oublier à la compaignie nostre commune faulte. — Puis que me faictes participer à vostre coulpe, dist Nomerfide, je m'adresseray à tel qui reparera nostre imperfection presente. Ce sera Dagoucin, qui est si sage, que, pour mourir, ne vouldroit dire une follie. »

---

## DE DEUX AMANS QUI ONT SUBTILLEMENT JOUY DE LEURS AMOURS, ET DE L'HEUREUSE ISSUE D'ICELLES

En la ville de Paris, y avoit deux citoyens de mediocre estat, l'un politic, et l'autre marchand de draps de soye; lesquels de toute ancienneté se portoient fort bonne affection, et se hantoient familièrement. Au moyen de quoy, le fils du politic, nommé Jaques, jeune homme, assez mettable en bonne compaignie, frequentoit souvent, soubz la faveur de son pere, au logis du marchand; mais c'estoit à cause d'une belle fille qu'il aymoit, nommée Françoise. Et feit Jaques si bien ses menées envers Françoise, qu'il congneut qu'elle n'estoit moins aymante qu'aymée. Mais, sur ces entrefaictes, se dressa le camp de Provence contre la descente de Charles d'Autriche, et fut force à Jacques de suyvre le camp, pour l'estat auquel il estoit appellé. Durant lequel camp, et dès le commencement, son pere alla de vie à trespas : dont la nouvelle luy apporta double ennuy, l'un, pour la perte de son pere, l'autre, pour

l'incommodité de reveoir si souvent sa bien aymée, comme il esperoit à son retour. Toutefois, avecques le temps, l'un fut oublié, et l'autre s'augmenta; car, comme la mort est chose naturelle, principalement au pere plustost qu'aux enfans, aussi la tristesse s'en escoule peu à peu. Mais l'amour, au lieu de nous apporter mort, nous rapporte vie, en nous communiquant la propagation des enfans, qui nous rendent immortels; et cela est une des principales causes d'augmenter noz desirs. Jaques donc, estant de retour à Paris, n'avoit aucun autre soing ny pensement que de se remettre au train de la frequentation vulgaire du marchand, pour, sous ombre de pure amitié, faire trafic de sa plus chere marchandise. D'autre part, Françoise, pendant son absence, avoit esté fort sollicitée d'ailleurs, tant à cause de sa beauté que de son esprit, et aussi qu'elle estoit, long temps y avoit, mariable, combien que le pere ne s'en mist pas fort en son devoir, fust ou pour son avarice, ou par trop grand desir de la bien colloquer, comme fille unique. Ce qui ne faisoit rien à l'honneur de la fille : pour ce que les personnes de maintenant se scandalisent beaucoup plustost que l'occasion ne leur en est donnée, et principalement quand c'est en quelque point qui touche la pudicité de belle fille ou femme. Cela fut cause que le pere ne feit point le sourd ny l'aveugle au vulgaire caquet et ne voulut ressembler beaucoup d'autres, qui, au lieu de censurer les vices, semblent y provoquer leurs femmes et enfans; car il la tenoit de si court, que ceux mesmes qui n'y tendoient que sous voile de mariage n'avoient point ce moyen de la voir que bien peu : encore estoit-ce toujours avecques sa mere. Il

ne fault pas demander si cela fut fort aigre à supporter à Jaques, ne pouvant resoudre en son entendement, que telle austerité se gardast sans quelque grande occasion, tellement qu'il vacillait fort entre amour et jalousie. Si est-ce qu'il se resolut d'en avoir la raison, à quelque peril que ce fust; mais premièrement, pour congnoistre si elle estoit encore de mesmes affection que auparavant, il alla tant et vint, qu'un matin à l'église, oyant la messe près d'elle, il apparceut à sa contenance qu'elle n'estoit moins aise de le veoir que luy elle : aussi, luy, cognoissant la mere n'estre si severe que le pere, print quelques fois, comme inopinement, la hardiesse, en les voyant aller de leur logis jusques à l'eglise, de les acoster avecques une familiere et vulgaire reverence, et sans se trop avantager : le tout expressement, et à fin de mieux parvenir à ses attentes. Bref, en approchant le bout de l'an de son pere, il se delibera, au changement du deuil, de se mettre sur le bon bout, et faire honneur à ses ancestres. Et en tint propos à sa mere, qu'il le trouva bon, desirant fort de le veoir bien marié, pource qu'elle n'avoit pour tous enfans que luy et une fille ja mariée bien et honnestement. Et, de faict, comme damoiselle d'honneur qu'elle estoit, luy poussoit encor le cueur à la vertu par infinité d'exemples d'autres jeunes gens de son aage, qui s'avançoient d'eux-mesmes, au moins qui se monstroient dignes du lieu d'où ils estoient descenduz. Ne restoit plus que d'adviser où ils se fourniroient. Mais la mère dist : « Je suis d'advis, Jaques, d'aller chez le compere sire Pierre (c'estoit le pere de Françoise); il est de noz amis : il ne nous voudroit pas tromper. » Sa mere le chatouilloit bien

où il se demangeoit; neantmoins il tint bon, disant : « Nous en prendrons là où nous trouverons nostre meilleur et à meilleur marché. Toutesfois (dit-il), à cause de la congnoissance de feu mon pere, je suis bien content que nous y allions premier qu'ailleurs. » Ainsi fut prins le complot, pour un matin, que la mere et le fils allerent veoir le sire Pierre, qui les recueillit fort bien, comme vous sçavez que les marchans ne manquent point de telles drogues. Si feirent desployer grandes quantitez de draps de soye de toutes sortes, et choisyrent ce qui leur en falloit. Mais ils ne peurent tomber d'accord : ce que Jaques faisoit à propos, pource qu'il ne voyoit point la mere de s'amie; et fallut à la fin qu'ils s'en allassent, sans rien faire, voir ailleurs quel il y faisoit. Mais Jaques n'y trouvoit rien si beau que chez s'amie : où ils retournerent quelque temps après. Lors s'y trouva la dame, qui leur feit le meilleur recueil du monde. Et, après les menées qui se font en telles boutiques, la femme du sire Pierre, tenant encor plus roide que son mary, Jaques luy dist : « Et dea, madame, vous estes bien rigoureuse! Voila, que c'est : Nous avons perdu nostre pere, on ne nous congnoist plus. » Et feit semblant de plorer et de s'essuyer les yeux, pour la souvenance paternelle; mais c'estoit à fin de faire sa menée. La bonne femme, vefve, mere de Jaques, y allant à la bonne foy, dist aussi : « Depuis sa mort, nous ne nous sommes plus frequentez, que si jamais ne nous fussions veuz. Voilà le compte que l'on tient des pauvres femmes vefves! » Alors se raconterent-elles de nouvelles caresses, se promettans de se revisiter plus souvent que jamais. Et, comme ils estoient en ces termes, vindrent d'autres

marchans, que le maistre mena luy-mesmes en son arriere boutique. Et le jeune homme, voyant son apoint, dist à sa mere : « Mais, ma demoiselle, j'ay veu que ma dame venoit bien souvent. les festes, visiter les saincts lieux qui sont en noz quartiers, et principalement les religions. Si quelques fois elle daignoit, en passant, prendre son vin, elle nous feroit plaisir et honneur. » La marchande, qui n'y pensoit en nul mal, luy respondit, qu'il y avoit plus de quinze jours qu'elle avoit deliberé d'y faire un voyage, et que, si le prochain dimanche en suyvant il faisoit beau, elle pourroit bien y aller, qui ne seroit sans passer par le logis de la damoiselle, et la revisiter. Cette conclusion prinse, aussi fut celle du marché des draps de soye, car il ne falloit pas pour quelque peu d'argent laisser fuyr si belle occasion. Le complot prins, et la marchandise emportée, Jaques, congnoissant ne pouvoir bien luy seul faire une telle entreprinse, fut contrainct se declarer à un sien fidele amy. Si se conseillerent si bien ensemble qu'il ne restoit que l'execution. Parquoy, le dimanche venu, la marchande et sa fille ne faillirent, au retour de leurs devotions, de passer par le logis de la damoiselle vefve, où elles la trouverent avec une sienne voisine, devisans en une gallerie de jardin, et la fille de la vefve, qui se promenoit par les allées du jardin avecques Jaques et Olivier. Luy, aussi tost qu'il veid s'amie, se forma, en sorte qu'il ne changea nullement de contenance. Si alla en ce bon visaige recevoir la mere et la fille, et, comme c'est l'ordinaire que les vieux cherchent les vieux, ces trois dames s'assemblerent sur un banc qui leur faisoit tourner le dos vers le jardin : dans lequel, peu à peu, les deux amans

entrerent, se promenans jusques au lieu où estoient les deux autres. Et ainsi, de compaignie, s'entre-caresserent quelque peu, puis se remirent au promenoir : où le jeune homme compta si bien son piteux cas à Françoise, qu'elle ne pouvoit accorder et si n'osoit refuser ce que son amy demandoit, tellement qu'il congneut qu'elle estoit bien fort aux alteres. Mais il fault entendre que, pendant qu'ils tenoient ces propos, ils passoient et repassoient souvent au long de l'abry où estoient assises les bonnes femmes, à fin de leur oster tout soupçon : parlans, toutesfois, de propos vulgaires et familiers, et quelque fois un peu rageans folastrement parmy le jardin. Et y furent ces bonnes femmes si accoustumées, par l'espace d'une demie heure, qu'à la fin Jaques feit le signe à Olivier, qui joua son personnage envers l'autre fille qu'il tenoit, en sorte qu'elle ne s'apparceut point que les deux amans entrerent dans un preau couvert de cerisaye, et bien cloz de hayes, de rosiers et de groseilliers fort haults; là où ils feirent semblant d'aller abattre des amendes à un coing du preau, mais ce fut pour abbatre prunes. Aussi, Jaques, au lieu de bailler la cotte verte à s'amye, luy bailla la cotte rouge, en sorte que la couleur luy en vint au visaige pour s'estre trouvée surprise un peu plus tost qu'elle ne pensoit. Si eurent-ils si habilement cueilly leurs prunes, pour ce qu'elles estoient meures, que Olivier mesme ne le pouvoit croire, n'eust esté qu'il veid la fille tirant la veuë contre bas, et monstrant visaige honteux : qui luy donna marque de la verité, pource qu'auparavant elle alloit la teste levée, sans crainte qu'on veist en l'oeil la veine, qui doit être rouge, avoir pris couleur azurée : de quoy Jaques

s'apercevant, la remeit en son naturel, par remonstrances à ce necessaires. Toutesfois, en faisant encor deux ou trois tours de jardin, ce ne fut point sans larmes et soupirs, et sans dire maintesfois : « Helas! estoit-ce pour cela que vous m'aymiez? Si je l'eusse pensé! Mon Dieu, que feray-je? Me voila perdue pour toute ma vie! En quelle estime m'aurez-vous doresnavant? Je me tiens asseurée que vous ne tiendrez plus compte de moy, au moins si vous estes du nombre de ceux qui n'ayment que pour leur plaisir. Helas! que ne suis-je plus tost morte, que de tumber en ceste faulte? » Ce n'estoit pas sans verser force larmes qu'elle tenoit ce propos. Mais Jaques la reconforta si bien, avec tant de promesses et sermens, qu'avant qu'ils eussent parfourny trois autres tours de jardin, et qu'il eust faict le signe à son compaignon, ils rentrerent encores au preau par ung autre chemin, où elle ne sceut si bien faire, qu'elle ne receust plus de plaisir à la seconde cotte verte qu'à la premiere : voire et si s'en trouva si bien dès l'heure, qu'il prindent deliberation pour adviser comment ils se pourroient reveoir plus souvent et plus à leur aise, en attendant le bon loisir du pere. A quoy leur ayda grandement une jeune femme, voisine du sire Pierre, qui estoit aucunement parente du jeune homme et bien amye de Françoise. En quoy ils ont continué sans scandale (à ce que je puis entendre) jusques à la consommation du mariage, qui s'est trouvé bien riche pour une fille de marchand, car elle estoit seule. Vray est que Jaques a attendu le meilleur du temporel jusques au decès du pere, qui estoit si serrant, qu'il luy sembloit que ce qu'il tenoit en une main l'autre luy desrobboit.

Voilà, mes dames, une amitié bien commencée. bien continuée, et mieux finie; car, encores que ce soit le commun d'entre vous hommes de desdaigner une fille ou femme, depuis qu'elle vous a esté liberale de ce que vous cherchez le plus en elle, si est-ce que ce jeune homme, estant poulsé de bonne et sincere amour, et ayant cogneu en s'amie ce que tout mary desire en la fille qu'il espouse, et aussi la congnoissant de bonne lignée et saige, au reste de la faulte que luy-mesme avoit commise, ne voulut point adulterer ny estre cause ailleurs d'un mauvais mariage : en quoy je trouve grandement louable. — Si est-ce, dist Oisille, qu'ils sont tous deux dignes de blasme, voire le tiers aussi, qui se faisoit ministre ou du moins adherant à un tel violement. — M'appelez-vous cela *violement*, dist Saffredent, quand les deux parties en sont bien d'accord? Est-il meilleur mariage que cestuy-là qui se fait ainsi d'amourettes? C'est pourquoy on dict, en proverbe, que les mariages se font au ciel. Mais cela ne s'entend pas des mariages forcez, ny qui se font à prix d'argent, et qui sont tenuz pour très approuvez, depuis que le pere et la mere y ont donné consentement. — Vous en direz ce que vous vouldrez, répliqua Oisille, si fault-il que nous recongnoissions l'obéissance paternelle, et, par desfault d'icelle, avoir recours aux autres parents. Autrement, s'il estoit permis à tous et à toutes de se marier à volunté, quants mariages cornuz trouveroit l'on? Est-il à presupposer qu'un jeune homme et une fille de douze ou quinze ans sçachent ce que leur est propre? Qui regarderoit bien le contennement de tous les mariages, on trouveroit qu'il y en a pour le moins autant de ceux qui se sont faits par amou-

rettes dont les yssues en sont mauvaises, que de ceux qui ont esté faicts forcement; pour ce que les jeunes gens, qui ne sçavent ce qui leur est propre, se prennent au premier qu'ils trouvent, sans consideration : puis, peu à peu ils descouvrent leurs erreurs, qui les faict entrer en de plus grandes; là où, au contraire, la plus part de ceux qui se font forcement, procedent du discours de ceux qui ont plus veu et ont plus de jugement que ceux à qui plus il touche : en sorte que, quand ils viennent à sentir le bien qu'ils ne congnoissoient, ils le savourent et embrassent beaucoup plus avidement et de plus grande affection. — Voire, mais vous ne dictes pas, ma dame, dist Hircan, que la fille estoit en hault aage, nubile, congnoissant l'iniquité du pere, qui laissoit moisir son pucellage, de peur de demoisir ses escuz. Et ne sçavez-vous pas que nature est coquine? Elle aymoit, elle estoit aymée, elle trouvoit son bien prest, et si se pouvoit souvenir du proverbe que : « Tel refuse, qui après muse. » Toutes ces choses, avecques la prompte execution du poursuivant, ne luy donnerent pas loisir de se rebeller. Aussi, avez-vous oy qu'incontinent après on congneut bien à sa face, qu'il y avoit en elle quelque mutation notable. C'estoit, peut-estre, l'ennuy du peu de loisir qu'elle avoit eu pour juger si telle chose estoit bonne ou mauvaise; car elle ne se feit pas grandement tirer l'aureille pour en faire le second essay. — Or, de ma part, dist Longarine, je n'y trouverois point d'excuse, si ce n'estoit l'approbation de la foy du jeune homme, qui, se gouvernant en homme de bien, ne l'a point abandonnée, ains l'a bien voulue telle qu'il l'avoit faicte. En quoy il me semble grandement louable,

veu la corruption depravée de la jeunesse du temps present. Non pas que, pour cela, je vueille excuser la première faulte qui l'accuse tacitement, d'un rapt pour le regard de la fille, et de subornation en l'endroit de la mere. — Et point, point, dist Dagoucin; il n'y a rapt ny subornation : tout s'est fait de pur consentement, tant du costé des deux meres, pour ne l'avoir empesché, bien qu'elles ayent esté deceues, que du costé de la fille, qui s'en est bien trouvée : aussi, ne s'en est-elle jamais plaincte. — Tout cela n'est procedé, dist Parlamente, que de la grande bonté et simplicité de la marchande, qui, sous tiltre de bonne foy, mena, sans y penser, sa fille à la boucherie. — Mais aux nopces, dist Simontault : tellement que ceste simplicité ne fut moins profitable à la fille, que dommageable à celle qui se laissoit aisement tromper par son mary. — Puis que vous en sçavez le compte, dist Nomerfide, je vous donne ma voix, pour nous le reciter. — Et je n'y ferai faulte, dist Simontault, mais que vous promettiez de ne plorer point? Ceux qui disent, mes dames, que vostre malice passe celle des hommes, auroient bien à faire de mettre un tel exemple en avant, que celui que maintenant je vous voys racompter, où je pretens non seulement vous déclarer la grande malice d'un mary, mais aussi la très grande simplicité et bonté de sa femme. »

## D'UN CORDELIER QUI FAICT GRAND CRIME ENVERS LES MARYS DE BATTRE LEURS FEMMES

En la ville d'Angoulesme, où se tenoit souvent le comte Charles, pere du Roy François, y avoit ung cordelier, nommé de Valles, homme sçavant et fort grand prescheur, en sorte que les advents il prescha en la ville devant le Comte : dont sa reputation augmenta encores davantage. Si advint que, durant les advents, un jeune estourdy de la ville, ayant espousé une assez belle jeune femme, ne laissoit pour cela de courir par tout, autant et plus dissolument que les non mariez. De quoy la jeune femme, advertie, ne se pouvoit taire, tellement que bien souvent elle en recevoit ses gages, plus tost et d'autre façon qu'elle n'eust voulu, et toutesfois, elle ne laissoit, pour cela, de continuer en ses lamentations, et quelques fois jusques à injures; parquoy le jeune homme s'irrita, en sorte qu'il la battit à sang et marque : dont elle se print à crier plus que devant. Et pareillement ses voisines, qui sçavoient l'occasion, ne se pouvoient taire, ains crioient publiquement par les rues, disans : « Et fy, fy de telz marys! au diable, au diable! » De bonne encontre, le cordelier de Valles passoit lors par là, qui en entendit le bruit et l'occasion. Il se delibera d'en toucher un mot le lendemain à sa predication, comme il n'y faillyt pas; car, faisant venir à propos le mariage et l'amitié que nous y devons garder, il le collauda grandement, blasmant les infracteurs d'iceluy, et faisant comparaison de l'amour

conjugale à l'amour paternelle. Et si dist, entre autres choses, qu'il y avoit plus de danger et plus griefve punition à ung mary de battre sa femme, que de battre son pere ou sa mere : « Car, dist-il, si vous battez vostre pere ou vostre mere, on vous envoyra pour penitence à Rome; mais, si vous battez vostre femme, elle et toutes ses voisines vous envoyront à tous les diables, c'est à dire en enfer. Or, regardez quelle difference il y a entre ces deux penitences; car, de Rome, on en revient ordinairement; mais d'enfer, oh! on n'en revient point : *nulla est redemptio.* » Depuis cette predication, il fut adverty que les femmes faisoient leur Achilles de ce qu'il avoit dict, et que les marys ne pouvoient plus chevir d'elles : à quoy il s'advisa de mettre ordre, comme à l'inconvenient des femmes. Et, pour ce faire, en l'un de ses sermons, il accompara les femmes aux diables, disant que ce sont les deux plus grands ennemys de l'homme, et qui le tentent sans cesse, et desquels il ne se peut despestrer, et par especial de la femme : « Car, dist-il, quant aux diables, en leur monstrant la croix, ils s'enfuyent; et les femmes, tout au rebours, c'est cela qui les apprivoise, qui les faict aller et courir, et qui faict qu'elles donnent à leurs marys infinités de passions. Mais sçavez-vous que vous y ferez, bonnes gens? Quand vous verrez que vos femmes vous tourmenteront ainsi sans cesse, comme elles ont accoustumé, desmanchez la croix, et du manche chassez-les au loing : vous n'aurez point faict trois ou quatre fois ceste experience vivement, que vous ne vous en trouviez bien; et verrez que, tout ainsi que l'on chasse le diable en la vertu de la croix, aussi chasserez-vous et ferez taire voz femmes en la vertu du man-

che de ladicte croix, pourveu qu'elle n'y soit plus attachée. »

« Voila une partie des predications de ce venerable de Valles, de la vie duquel je ne vous feray d'autre recit, et pour cause ; mais bien vous diray-je, quelque bonne mine qu'il feist (car je l'ay congneu), qu'il tenoit beaucoup plus le party des femmes que celuy des hommes. — Si est-ce, ma dame, dist Parlamente, qu'il ne le monstra pas à ce dernier sermon, donnant instruction aux hommes de les mal traicter. — Or, vous n'entendez pas sa ruze, dist Hircan ; aussi, n'estes-vous pas exercitée à la guerre, pour user des stratagemes y requis, entre lesquels cestuy-cy est un des plus grands, sçavoir est mettre sedition civile dans le camp de son ennemy : pource que lors il est trop plus aisé à vaincre. Aussi, ce maistre moyne cognoissoit bien, que la haine et courroux d'entre le mary et la femme sont le plus souvent cause de faire lascher la bride à l'honnesteté des femmes, laquelle honnesteté, s'esmancipant de la garde de la vertu, se trouve plus tost entre les mains des loups, qu'elle ne pense estre egarée. — Quelque chose qu'il en soit, dist Parlamente, je ne pourrois aymer celuy qui auroit mis divorce entre mon mary et moy, mesmement jusques à venir à coups, car, au battre, fault l'amour. Et toutesfois, à ce que j'en ay ouy dire, ils font si bien les chatemites, quand ils veulent avoir quelque avantaige sur quelqu'une, et sont de si attrayante maniere en leur propos, que je croirois bien qu'il y auroit plus de danger de les escouter en secret, que de recevoir publiquement des coups d'un mary, qui, au reste de cela, seroit bon. — A la verité,

dist Dagoucin, ils ont tellement descouvert leurs menées de toutes parts, que ce n'est point sans cause, que l'on les doit craindre, combien qu'à mon opinion la personne qui n'est point soupsonneuse est digne de louange.... »

FIN.

# NOTES ET VARIANTES

Nota. — Le texte est pris sur le manuscrit $7572^{1}$ A. C'est ce manuscrit qui est désigné par *le texte*.

Les variantes sont tirées des manuscrits $7576^{2}$ et $7576^{5-5}$ de la Bibliothèque nationale. Nous les indiquons par les lettres A et B.

Les mots en *italiques* qui commencent chaque note donnent le texte de notre édition.

Les nombres qui sont au commencement de chacune des notes indiquent : les premiers, les pages ; les seconds, les lignes ; donc, 18-8, 18-10, signifient : Page 18, ligne 8 ; page 18, ligne 10, et ainsi de suite.

## TOME PREMIER.

18-8. *Tarbes*. Le texte porte fautivement : *Therbes*. Nous avons corrigé d'après A.

18-10. *Gave Bearnois*. Le texte porte par erreur : Gave Viarnois. Nous avons corrigé d'après A.

22-25. *De son voiage*. Le texte donne avec une lacune : *En luy donnant des..... en son voiage*, etc. Nous avons rectifié et complété la phrase d'après A.

24-2. *De vins et force vivres*. A porte : Des meilleurs chevaux qui fussent en Lavedan, de bonnes Cappes de Bear.

24-9. *Mais luy, qui estoit vray hypocrite*. Cette phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1558, ni dans les suivantes. Les éditeurs n'admettaient pas qu'il y eût des abbés hypocrites, ou ne voulaient pas qu'on le dit.

24-26. *Ne veullent passer par le guey.* C'est à tort que M. Le Roux de Lincy, qui a imprimé *veullent passer par le gave*, a dit avoir pris cette leçon dans le manuscrit 7576². Ce manuscrit porte : *Ne veulent passer par le guave*, et ce dernier mot est corrigé en *gué*. C'est, du reste, le vrai sens de la phrase.

28-17. *Les cent nouvelles de Bocace, nouvellement traduictes d'ytalien en françois.* Il s'agit de la traduction publiée en 1545, par Antoine Le Maçon, « conseiller du roy et trésorier de l'extraordinaire de ses guerres », et dédiée à la reine de Navarre elle-même.

29-20. *Qu'ils auront ce present ici plus agréable.* C'est la leçon de A. Le texte passe ce membre de phrase et porte : *Estant asseurée que si quelcun trouve*, etc.

31-2. *En la première journée*, etc. Cette espèce d'explication et les sommaires qui précèdent chaque nouvelle, sont empruntés au manuscrit B. Ce manuscrit est de la main d'Adrien de Thou, maître des requêtes, mort le 25 octobre 1570. (Voir le Glossaire.)

31-21. *Un procureur nommé Sainct Aignan.* L'aventure qui fait le sujet de cette nouvelle est historique : le nom même du mari est exact, à une lettre près. M. Le Roux de Lincy a découvert, aux Archives nationales, la lettre de rémission, datée de juillet 1526, accordée par François Ier à Michel de Sainct Aignen, seigneur du dict lieu, qui y raconte les choses autrement que la reine de Navarre, pour atténuer son crime, et celui de sa malheureuse femme, et obtenir sa grâce, qu'il méritait si peu.

35-22. *Et, en demandant qu'est ce, luy dist.* Ce passage est obscur. le verbe *dist* n'ayant pas de sujet ; mais il est évident que ce sont les « gens en embusche » qui répondent à Saint-Aignan. La leçon que voici de l'édition de 1558, sans être tout à fait claire est moins obscure : « *Et, en demandant qu'esse? luy fust dist.* »

38-20. *Il nous fault faire de telles ymaiges de cire.* Il s'agit de cette superstitieuse et criminelle pratique de l'*envoûtement*, dont l'histoire nous fournit plusieurs exemples et que nous retrouvons jusqu'en plein dix-septième siècle dans les procès dits de la *Chambre ardente*.

40-3. *Aux galleres de Sainct Blancart.* Le texte porte : *Sainct Blanchet.* Nous avons suivi A, dont la leçon est bonne. En effet, il s'agit de Bernard d'Ormesan, baron de *Saint Blancart*, amiral des mers du Levant, conservateur des ports et tour d'Aigues-Mortes, général des galères du Roi.

42-.. *Deuxiesme nouvelle.* Les événements de cette nouvelle qui paraissent véritables, ont dû se passer après le mois d'août 1530, époque où Marguerite accoucha d'un fils, nommé Jean, qui ne vécut que deux mois.

45-1. *Qui veid premier le corps de sa femme mort devant sa maison, qu'il n'en avoit sceu les nouvelles.* Cette phrase obscure signifie que le gentilhomme trouva sa femme morte avant d'avoir rien appris de ce qui s'était passé. *Premier que* se disait pour *avant que.*

46-14. *Et sur toutes à une*, c'est-à-dire à Ennasuite, que Saffredent aimait secrètement.

48-3. *Pour ce que l'homme croit voluntiers ce qu'il veut.* Le texte porte : *ce qu'il veoyt.* Nous avons suivi B.

51-7. *Qu'il est tans.* Ces mots manquent dans le texte. Nous les donnons d'après B.

52-5. *Jouèrent la vengeance.* « Allusion au mystère de *la Vengeance*, qui vient après ceux de *la Passion* et de *la Résurrection*, dit M. Le Roux de Lincy, et qui contient la représentation des malheurs qui ont frappé les auteurs de la mort de Jésus-Christ, Ponce-Pilate entre autres, et se termine par la prise de Jérusalem et la destruction de cette ville. »

53-1. *Voyant une teste de cerf qui estoit eslevée en la maison du gentil homme.* Il y avait autrefois dans tous les châteaux une galerie ornée de bois de cerfs et d'autres trophées de chasse : mais à Naples, et c'est à quoi le passage fait allusion, il est d'usage de placer à l'entrée des maisons un bois de cerf ou une corne pour crever le *mauvais œil.* On entend par là l'influence du regard des *jettatore* ou jeteurs de sorts.

53-5. *Io porto le corna; ciascun lo vede: ma tal le porta che no lo crede*, c'est-à-dire : Je porte les cornes, chacun le voit; mais tel les porte qui ne le croit pas.

55-.. *Quatriesme nouvelle.* C'est de cette nouvelle que Brantôme, dans les *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, dit, en parlant de l'amiral Bonnivet : « Il y a un conte, dans les *Nouvelles de la reyne de Navarre*, qui parle d'un seigneur favori d'un roi, qui, l'ayant convié en une de ses maisons, et toute sa court, avait faict une trappelle en sa chambre qui alloit en la ruelle du lict d'une grande princesse pour coucher avec elle, comme il fist et y coucha; mais, comme dit le conte, il n'en tira que des esgratignures. Toutesfois, c'est assavoir. Ce conte est de luy, mais je ne nommeray point la princesse. » La princesse, que Brantôme ne nomme pas là, tout en la nommant ailleurs, est la reine de Navarre elle-même, a

qui la tradition a toujours attribué cette curieuse aventure.

56-29. *Et si bien nattée.* Il s'agit de tapis de paille nattée.

59-22. *La dame d'honneur, la voyant ainsi courroucée.* Brantôme fait connaître cette dame d'honneur qui était de si bon conseil : « Ce fut celle-là, dit-il (*Dames galantes*, discours IV), en parlant de Mme de Chastillon, qui bailla ce beau conseil à cette dame et grande princesse, qui est écrit dans les *Cent nouvelles* (*sic*) de la dite Reyne et d'un gentilhomme, qui avoit coulé la nuict dans son lict par une trappelle dans la ruelle et en vouloit jouir; mais il n'y gagna que de belles esgratignures dans son beau visaige : et elle, s'en voulant plaindre à son frère, elle lui fit cette belle remonstrance qu'on verra dans cette nouvelle, etc.... Et, si vous voulez sçavoir de qui la nouvelle s'entend, c'estoit de la reyne mesme de Navarre et de l'amiral de Bonnivet, ainsi que je le tiens de ma feue grand'mère; dont pourtant me semble que la dite reyne n'en devoit celer son nom, puisque l'autre ne peut rien gagner sur sa chasteté. »

62-2. *Encore quelles le fuyent le plus qu'elles peuvent.* Variante en marge de A. Le texte porte : *Qu'ils la fuient le plus qu'ilz peuvent.*

67-13. *Et puis la veulent oster à nos femmes.* Les éditions de 1558 et de 1560 ajoutent cette phrase : *Le mary disoit : Ils n'osent toucher l'argent la main nue, et veullent bien manier les cuisses des femmes, qui sont plus dangereuses.*

67-20. *Furent recoux et délivrés.* Ces mots manquent dans le texte. Nous les donnons d'après l'édition de 1560.

77-21. *N'avaient rien parly ensemble.* Il y a évidemment ici un non-sens, dû au copiste du manuscrit. Il faut sans doute lire : N'avaient rien qu'ils n'eussent party (partagé) ensemble.

79-29. *Sans que ma femme en sceut rien.* Le texte porte : *Ne serois-je pas bien cocu moi-mesme?* Nous suivons la leçon de B.

83-13. *Vous voulez tomber en une faulse opinion; comme si nous devions aymer les femmes sans être aymés! — Hircan, dist Dagoucin.* Ces membres de phrase sont passés dans le texte, qui porte, comme l'édition de 1558 : *Dagoucin, dist Hircan, je vous veulx dire que si nostre amour*, etc. Nous rectifions d'après A.

83-27. *La chose publique de Platon*, c'est-à-dire la République de Platon.

84-30. *Vous puissent induire à y adjouter foy.* C'est la leçon en marge du manuscrit A. Le texte porte : *Vous y puissiez adjouter foy.*

85-.. *Neuviesme nouvelle.* Dans les *Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaulx* de Jean de Nostre-Dame (Lyon, 1572, in-12), il y a une aventure qui se rapporte à celle-ci : c'est l'histoire d'un troubadour du XII^e^ siècle, nommé Geffroi Rudel de Blaye, qui devint amoureux de la comtesse de Tripoli, sans la connaître, s'embarqua pour aller la voir, et mourut sous les yeux de sa dame.

108-24. *De vous compter par le menu.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Je ne sçaurois entreprendre les propos*, etc.

109-20. *Quand Floride se vid seule après* Le texte porte : *Quant Floride seulle ouyts*, etc. Nous avons pris la leçon de A.

110-2. *Amadour arresta à Barcelonne.* C'est la leçon de A. Le texte porte après le mot logis : *Qui fut cause qu'il n'arresta à Barselonne.*

110-17. *Faisoient la guerre l'un contre l'autre.* C'est la leçon de B. Le texte et A portent : *Faisoient la guerre guerroyable.*

110-20. *Et envoya un grand nombre de fustes et autres vaisseaux*, etc. Cette phrase manque dans le texte. Nous la donnons d'après A.

113-17. *Et l'amour qu'elle portoit au filz de l'infant Fortuné.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Et l'amour qu'elle luy portoyt.* M. Le Roux de Lincy dit que ce fils de l'*infant Fortuné* doit être Alphonse d'Aragon, comte de Ribagorce, duc de Ségorbe, seul héritier mâle de la maison de Castille, proposé, en 1506, comme mari à Jeanne la Folle. Son père, Henri d'Aragon, duc de Ségorbe, devait son nom d'*infant de la Fortune* à ce qu'il était né après la mort de son père.

128-24. *En voulonté de n'en bouger.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *En voulonté de s'en venger.*

135-8. *Après qu'ils eurent ouy la leçon de madame Oisille.* Il s'agit sans doute de la lecture de la Bible.

137-.. *Onziesme nouvelle.* Cette nouvelle, qui se trouve dans tous les manuscrits, est la dix-neuvième dans l'édition de 1558. Gruget la supprima dans son édition de 1559 et la remplaça par une autre nouvelle, intitulée : *Propos facétieux d'un cordelier en ses sermons*, que nous donnons à la fin, en appendice, avec deux autres. Il est possible, d'ailleurs, que la reine de Navarre soit aussi bien l'auteur de celle-ci que de l'autre.

139-8. *Qui ne pense pas si legierement.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Qui ne s'en paie pas*, etc. ; ce qui est évidemment fautif.

140-.. *Douziesme nouvelle.* Il s'agit dans cette nouvelle de l'assassinat d'Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, duc

d'Urbin, créé premier duc de Toscane, en 1531, par Charles-Quint, qui lui fit épouser, en 1535, sa fille naturelle Marguerite d'Autriche. Son assassin fut son cousin, Lorenzino de Médicis, qui le tua le 6 janvier 1537, dans le palais Médicis, où il l'avait attiré sous prétexte d'un rendez-vous d'amour.

145-7. *Le gentil homme, que la mauvaise conscience rendoit crainctif.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le gentil homme, la mauvaise conscience duquel le rendoit*, etc.

147-25. *Belle dame sans mercy.* C'est le titre d'un poème d'Alain Chartier, poète de cour, mort en 1458. On connaît la légende du baiser que lui donna, pendant qu'il dormait, Charlotte de Savoie, première femme du dauphin Louis, plus tard Louis XI.

149-3. *Par l'honneur et par la vertu.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *A l'honneur et à la vertu.*

164-31. *Ne la condamnez sans l'ouyr.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Ne la condamnez point sans voir.*

166-26. *Une des plus belles et braves dames qui fust point en la ville.* M. Le Roux de Lincy pense avec raison que ce pourrait bien être la fameuse *sennora Clerice* dont a parlé Brantôme (*Capitaines françois*, vie de Bonnivet). « Ce fut luy seul, dit-il, qui conseilla au roi François de passer les monts et de suivre M. de Bourbon, ayant laissé Marseille, non tant pour le bien et le service de son maistre que pour aller recevoir une grande dame de Milan et des plus belles, qu'il avoit faicte pour maistresse quelques années de devant, et en avoit tiré plaisir et en vouloit retaster. On dit que c'est la *sennora Clerice*, pour lors estimée des plus belles dames de l'Italie : voylà qui le menoit. J'ay ouy dire ce conte à une grande dame de ce temps-là, et qu'il en avoit fait cas au Roy de cette dame et luy en avoit faict venir l'envye de la voir et coucher avec elle; et voyla la principale cause de ce passage du Roy, qui n'est à tous cogneue. »

166-31. *Luy voulut soubdain mettre la paille au devant et l'arrester.* Cette expression vient sans doute de ce qu'on arrête un cheval en lui présentant du fourrage.

169-27. *Le pavement et le dessus de mesmes*, le plancher et le plafond.

189-10. *Car je sçay bien que vous n'y oseriez toucher.* Les religieux mendiants faisoient vœu de ne jamais toucher ni or ni argent.

200-.. *Dix-septiesme nouvelle.* Il s'agit évidemment du comte Guillaume de Furstemberg, fils aîné de Wolfang, qui, d'abord au service de François Ier, fut gagné par le cardinal de Granville

et entraîné dans le parti de Charles-Quint. Il mourut en 1549. Brantôme a parlé de lui dans dans le XXX[e] discours des *Capitaines estrangers*. M. le Roux de Lincy pense que l'aventure véritable qui fait le sujet de cette XVII[e] nouvelle, a dû se passer dans la forêt d'Argilly en juillet 1521, pendant le séjour de François I[er] à Dijon.

206-17. *Par ainsi qu'il*, c'est-à-dire : *de telle sorte que*.

210-18. *De Frigidis et maleficiatis*. C'est un titre de chapitre des Décretales du pape Boniface VIII, prononçant des peines ecclésiastiques contre ceux qui, par des conjurations ou autrement, essayaient de *nouer l'éguillette* des nouveaux mariés! c'est-à-dire de les rendre impropres à l'acte du mariage. Il n'y a pas bien longtemps que nombre de gens croyaient encore à ces maléfices comme aux *sorts*.

211-2. *Puisqu'elle lui avait baillé camp*, c'est-à-dire puisqu'elle avait accepté la bataille.

218-30. *L'habit de cendres*. L'habit de l'ordre de Saint-François est de couleur gris cendré.

225-.. *Vingtiesme nouvelle*. Le sujet de cette nouvelle est tiré de Morlini. Il avait déjà été imité par l'Arioste. C'est le *Joconde* de La Fontaine.

226-7. *Parachever son service*, signifie ici : Achever de dire ses Heures.

226-27. *Prou vous face!* Nous dirions maintenant : Grand bien vous fasse!

227-9. *Payez de leur loyer*, de ce qu'ils méritent.

228-13. *Sur la tissure de Simontault*, sur le texte fourni par Simontault.

228-24. *Le rapport du cerf à vue d'œil*. Expression de vénerie qui équivaut à celle-ci : *De visu*.

233-.. *Vingt et uniesme nouvelle*. M. le Roux de Lincy croit que la Rolandine dont il s'agit, était Anne de Rohan, fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne, dont le père était Jean II, vicomte de Rohan, gendre de François I[er], duc de Bretagne. Quant au bâtard, il pense que ce doit être Jean, bâtard d'Angoulême, légitimé par lettres de Charles VII, datées de juin 1458; mais nous devons dire que ce Jean n'aurait plus guère eu l'âge d'un amoureux à l'époque où se seraient passés les événements, c'est-à-dire vers 1505. Enfin, toujours suivant M. le Roux de Lincy, la dame, « mère d'un jeune prince », était Louise de Savoie, veuve du comte d'Angoulême, qui vint à la cour de Louis XII, vers 1504, avec son fils François et sa fille Marguerite.

242-30. *Puis de l'un puis de l'autre*, tantôt d'une livrée, tantôt de l'autre.

249-22. *Je ne dois plorer. Mais.* Ces mots manquaient dans le texte. Nous les donnons d'après l'édition de 1558.

257-.. *Vingt-deuxiesme nouvelle.* Le prieur de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs était alors Etienne Gentil, mort le 6 novembre 1536 (*V. Gallia Christiana*, t. VII, p. 539).

257-12. *Réformation de religion*, réforme d'ordre religieux ou de couvent.

268-22. *Au chancelier du Roy, pour lors légat en France.* C'était Antoine Duprat, cardinal-légat, chancelier de France, mort en 1535.

270-7. *Laissons le moutier là où il est*, expression proverbiale qui équivaut à : Restons-en là.

273-27. *Après que les tables furent levées.* On enlevait les tables après le repas, les convives restant dans la salle.

281-9. *Sinite eos*, laissez-les. Allusion à ces paroles du Christ dans l'Évangile : *Sinite parvulos venire ad me.*

282-.. *Vingt-quatriesme nouvelle.* Il s'agit sans doute de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, qui s'intitulaient *roi et reine de Castille.*

295-.. *Vingt-cinquiesme nouvelle.* On croit généralement que la reine de Navarre a eu en vue l'aventure de François I^er^ avec *la belle Ferronnière*, femme d'un avocat de Paris, nommé Féron. Il paraît, d'ailleurs, que l'affaire tourna mal et que le mari se vengea en communiquant à sa femme, qui la passa au roi, une maladie dont ce dernier finit par mourir au bout de huit ou neuf ans.

298-27. *Ce prince avait une seur.* Cette sœur serait Marguerite elle-même.

304-2. *Le nomma par alliance son père.* A cette époque ces pactes étaient assez communs. Clément Marot avait une *sœur par alliance*, qui était la reine de Navarre.

311-6. *Reluire soubz le vele.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Retenue*, et M. le Roux de Lincy a suivi ce dernier.

318-32. *L'orgueil et la malice.* C'est la correction de A. Le texte porte : *L'origmal et la malice.*

319-15. *Vostre plaisir gist à deshonorer les femmes.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Vostre plaisir à honorer.*

321-.. *Vingt-septiesme nouvelle.* La princesse dont il s'agit était certainement la reine de Navarre elle-même. En effet, Simontault dit qu'il connaît bien le secrétaire, et, racontant à son tour une mésaventure du même secrétaire, ajoute que ce

secrétaire se nommait Jehan, et qu'il faisait partie de la maison de la reine de Navarre.

320-5. *De cest esguillon d'amour de vin.* Allusion plaisante à un livre du temps, intitulé : *L'aiguillon de l'amour divin.*

329-23. *Le maistre qu'il servait*, c'est-à-dire le diable.

330-6. *Aussi bien sont*, etc. Ces deux vers se trouvent dans le *Roman de la Rose*, dont Jehan de Meung a été le continuateur.

332-.. *Trentiesme nouvelle.* L'étrange aventure qui fait le sujet de cette nouvelle n'est pas inventée. La tradition populaire la place même dans diverses localités. Voici ce que Millin dit au sujet d'une de ces traditions dans ses *Antiquités nationales* (tome III, art. XXVIII, p. 6) : « On trouvait au milieu de la nef (il s'agit de l'église collégiale d'Ecouis), dans la croisée, une plaque de marbre blanc sur laquelle on lisait cette épitaphe :

Ci-git l'enfant, ci-git le père,
Ci-git la sœur, ci-git le frère,
Ci-git la femme et le mari,
Et ne sont que deux corps ici.

La tradition est qu'un fils de madame d'Ecouis avait eu de sa mère, sans la connaître et sans en être reconnu, une fille nommée Cécile. Il épousa ensuite, en Lorraine, cette même Cécile, qui était auprès de la duchesse de Bar. Ainsi, Cécile était fille et sœur de son mari. Ils furent enterrés dans le même tombeau, à Ecouis.

332-8. *Au temps du roy Loys douziesme.* C'est la leçon du manuscrit A. Le texte porte : Du roy Loys XI^e^.

334-3. *Que celle qui ordinairement court.* Ces mots manquent dans le texte. Nous les donnons d'après A.

335-20. *Et lui compta sa fortune.* Son aventure, sa grossesse.

337-28. *Faire bonne chère.* Se caresser.

339-11. *Et les hommes au couvent des hommes.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Les femmes au couvent des hommes et les hommes au couvent des femmes.*

---

## TOME SECOND

1-.. Prologue. — Dans le texte, ce Prologue est placé entre le Sommaire de la quatrième journée et la trente et unième nouvelle.

3-.. *Trente et uniesme nouvelle.* Le sujet de cette nouvelle n'est

pas plus neuf que les débordements des cordeliers. Il avait déjà été traité dans les *Cent nouvelles nouvelles*.

9-15. *Le malheur doncques*, etc. Cette longue phrase était altérée dans le texte. Nous rétablissons d'après A.

12-16. *Une mort n'étoit suffisante pour la punir*. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Et, pour ce que le crime me semble si grand de ma femme, que une telle mort n'estoyt suffisante pour le punir*, etc.

18-30. *La fille, aagée de près de trante ans*. C'est la leçon de A. Le texte porte : *XIII ans*.

20-28. *C'est pour en gausser*. Le texte porte : *engroisser*; A. *engresser*; les éditions aussi donnent l'une ou l'autre de ces leçons, qui n'ont guère de sens. Nous avons cru devoir adopter le changement fait par le bibl. Jacob, bien que ce changement soit loin d'être absolument satisfaisant.

21-25. *Et que faulte d'entendre ung propos est souvent cause de beaucoup de mal*. C'est la leçon de A et de l'édition de 1558. Le texte porte : *Et que souvent ung propos est cause de beaucoup de mal*.

22-20. *Il appeloit cordeliers*. Sans doute que le boucher appelait ainsi ses pourceaux parce qu'ils étaient gros et gras.

25-27. *Platon, qui estoit trop curieux*, c'est-à-dire : Curieux des secrets de la nature.

30-19. *Le paige, ayant juré à son maistre de mener saigement cest affaire*. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le paige ayant monstré à son maistre le moien de mener ceste affaire*.

37-.. *Trente-sixiesme nouvelle*. Cette nouvelle, qui est tirée de la XLVII[e] des *Cent nouvelles nouvelles*, paraît fondée sur des faits qui se seraient passés à Grenoble, dit M. Le Roux de Lincy, et le mari qui fit ainsi mourir sa femme serait Geoffroy Corlès, président au parlement de cette ville.

37-22. *Et Nicolas entré en la chambre*. Il s'agit évidemment d'un tribunal appelé *Camera* au moyen âge.

41-32. *Qu'il n'ait passé par l'eschelle de l'amour de ce monde*. Cette philosophie paraît être tirée du livre de Castiglione, intitulé *Il Cortegiano*.

44-.. *Trente-septiesme nouvelle*. Elle paraît tirée du *Livre du Chevalier de la Tour Landry, pour l'enseignement de ses filles*.

47-20. *Et celle qu'il aymeroit au grand lict*. Ce passage démontre qu'il y avait autrefois dans les chambres à coucher des seigneurs un grand lict d'honneur pour les maîtres et un petit lit ou *couchette*. Ce dernier était habituellement destiné à la servante.

50-.. *Trente-huictiesme nouvelle.* M. Le Roux de Lincy dit qu'une histoire toute pareille est racontée dans le *Messagier de Paris.*

57-26. *Mais craignant, le gentil homme, sa vie*, c'est-à-dire *pour sa vie.*

69-.. *Quarante et uniesme nouvelle.* Il s'agit du traité de Cambrai, conclu en 1529 par Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie.

70-28. *Au refus qu'elle avoit faict.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Qu'elle avoit peur de faillir au refuz qu'elle avoit faict.*

71-7. *Receurent toutes ensemble*, sous-entendu, le *corpus Domini.*

71-27. *Celluy qui aveugle les cordeliers*, le mauvais esprit, le démon.

74-.. *Quarante-deuxiesme nouvelle.* Il s'agit certainement de François d'Angoulême, plus tard François Ier, qui fut élevé en Touraine.

75-9. *Avec sa seur.* C'est Marguerite d'Angoulême, plus tard reine de Navarre.

84-13. *Et lui a fait le prince beaucoup de grans biens.* Cette phrase manquait dans le texte. Nous l'avons prise dans A.

88-. *Quarante-troisiesme nouvelle.* Dans le deuxième discours de ses *Dames galantes.* Brantôme donne l'analyse détaillée de cette nouvelle et nomme le gentilhomme dont il s'agit. « Et, à ce que j'ay ouy dire à ma mère, dit-il, qui estoit à la royne de Navarre et qui en scavoit quelques secrets de ses nouvelles, c'estoit feu mon oncle de la Chastaigneraye, qui estoit brusq, prompt et un peu volage. » C'est le même la Chastaigneraie qui fut tué dans le célèbre duel avec Jarnac. Quant à la *damoiselle*, Brantôme dit que c'était une *grande dame*, mais ne dit pas son nom.

88-9. *Une damoiselle nommée Jambicque.* Quelques manuscrits, notamment A, la nomment *Camelle* ; toutes les anciennes éditions, *Camille.*

88-22. *Combien que le contraire estoyt en son cueur.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *combien qu'elle estoyt contraire en son cueur.*

91-2. *Aller à la viande.* c'est-à-dire à table pour manger.

95-10. *N'obliez que vous estes femme*, etc. Cette phrase, évidemment altérée, qui manque dans toutes les anciennes éditions, doit se traduire ainsi : « Oubliez que vous êtes femme pour nous faire connaître ce que certaines gens, qu'on estime véridiques, racontent des folies de votre sexe. »

96-.. *Quarante-quatriesme nouvelle.* Cette nouvelle, qui se trouve

dans tous les manuscrits, manque dans toutes les anciennes éditions. Claude Gruget l'a remplacée dans l'édition de 1559, par une nouvelle toute différente, que nous donnons à la fin, dans un appendice, où elle est la seconde.

97-26. *En la saincteté des inicques.* Ce sont les moines que la reine de Navarre appelle *inicques*.

100-.. *Quarante-cinquiesme nouvelle.* La Fontaine a imité et souvent traduit cette nouvelle dans son conte de la *Servante justifiée*.

100-9. *Feu monsieur d'Orléans.* C'est Charles de France, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier, mort de pleurésie le 9 septembre 1545.

100-28. *Et un jour qu'ils parloient de donner les Innocens.* C'était une ancienne et naïve habitude qui consistait pour les jeunes gens à chercher à surprendre les femmes au lit le matin des Innocents et, quand ils y réussissaient, à leur donner le fouet avec la main pour les corriger de leur paresse.

106-.. *Quarante-sixiesme nouvelle.* Cette nouvelle, qui est dans tous les manuscrits, manque dans l'édition de 1558. Quant à Claude Gruget, il la remplace par une autre nouvelle, que nous donnons dans un appendice, où elle est la troisième et la dernière.

111-.. *Quarante-septiesme nouvelle.* Le *Curieux impertinent* du *Don Quichotte* de Cervantès, a de l'analogie avec cette nouvelle, qui lui est antérieure.

111-21. *A le faire coucher avecq sa femme et luy.* C'était alors un honneur faire à son hôte. Du reste, les lits étaient assez larges pour qu'on pût y coucher trois ou quatre au besoin.

119-29. *Aussy avons nous de l'escouter.* Il faut probablement entendre : Aussi, avons-nous *juré* de l'écouter.

121-22. *La parolle et la gravité de mesme.* C'est la leçon de l'édition de 1558. Le texte porte : *La parole et la craincte de sorte*, etc., et A : *La parole et la gravité de sorte.*

133-26. *Il est escript qu'il n'y a rien nouveau soubz le soleil.* C'est le dicton de l'Ecclésiaste : *Nil sub sole novi.*

137-7. *La seur du premier duc de Mantoue.* C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le duc d'Urbin, nommé le Parfaict, lequel épousa la seur du premier duc de Navarre.*

139-24. *Qui sur sa foy*, c'est-à-dire : A cause de sa foi, qu'elle avait donnée à son mari.

143-.. *Cinquante-deuxiesme nouvelle.* Dans les éditions, qui offrent des variantes assez importantes, le nom du gentilhomme est imprimé de la Tilleriere. C'est également ainsi qu'il est

écrit dans A., et cette orthographe a été suivie par l'édition de 1558.

143-22. *Dans une rue où chascun alloit faire ses necessitez.* Autrefois, il y avait dans chaque ville une ou plusieurs rues affectées à cet usage.

146-16. *Comme nous faisons de pantoufles pour faire oblier notre petitesse.* Ce passage indique qu'on se servait de pantoufles ou mules a talon élevé.

146-29. *Par tel si*, c'est-à-dire : *De telle manière.* Cette expression n'était plus guère alors en usage.

148-2. *Les autres pour l'anneau*, c'est-à-dire : Pour le mariage.

155-1. *Qu'ilz ne les peuvent cueillir.* Allusion à la fable d'Esope : *Le Renard et les Raisins.*

158-23. *Vallez mieulx escuz que ne valliez grands blancs quand vous fustes mariez.* Cette phrase signifie : Que ceux à qui l'on s'adresse valent mieux depuis qu'ils sont mariez. Les grands-blancs, valant dix deniers tournois, furent en usage depuis Philippe IV jusqu'à Louis XII. Le peuple dit encore aujourd'hui *six blancs* pour *deux sous et demi.*

162-11. *Par ainsy que*, pourvu que.

163-25. *Virgile dict à Dante.* C'est dans l'Enfer de la *Divina Commedia.*

163-28. *Je vous diray cequi advint.* Tout le colloque des conteurs qui précède, a été remplacé dans les éditions de 1558 et 1559 par un autre où les opinions hardies de la reine de Navarre sont tout à fait atténuées.

167-11. *Oyr la messe à Sainct François.* Il s'agit de l'église du couvent des Cordeliers de Padoue.

169-21. *Qu'il ne soit vrai*, c'est-à-dire : Pour prouver qu'il en est ainsi.

170-17. *La Belle Dame sans mercy*, poème d'Alain Chartier, déjà cité à propos de la XII[e] nouvelle.

172-.. *Cinquante-septiesme nouvelle.* L'histoire, fait remarquer M. Le Roux de Lincy, n'a pas fait mention de cette ambassade. Il s'agit sans doute d'une mission secrète.

172-27. *Il estoit si bien en ordre*, c'est-à-dire si bien paré.

174-27. *Car la vieille chanson dit*, etc. Dans le texte ce passage manque jusqu'à : « *le cœur lui batoit* » inclusivement. Nous le donnons d'après A.

177-.. *Cinquante-huictiesme nouvelle.* M. Le Roux de Lincy croit que la reine de Navarre veut parler d'elle-même. Cela peut être; pourtant, il serait un peu singulier qu'elle ait pu dire n'avoir pas *épargné* son mari plus que son serviteur.

177-15. *Qu'elle nommait son cousin.* Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces parentés d'alliance, si communes alors. (Voir dans les œuvres de Clément Marot une épigramme où le poète appelle la reine de Navarre sa *sœur d'alliance.*)

178-8. *A Madame Marguerite, fille du Roy, et à la duchesse de Montpensier.* La première était Marguerite de France, fille de François Ier, mariée en 1559 à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie et morte en 1574. Quant à la seconde, c'était Jacqueline de Longwick, mariée en 1538 à Jean II de Bourbon, duc de Montpensier.

183-8. *De jouer au cent*, c'est-à-dire au piquet, dont les parties sont de *cent* points.

186-4. *Du criminel*, c'est-à-dire de ce que les Anglais appellent *criminal conversation.*

193-8. *Car incontinant l'Eglise*, c'est-à-dire : La cour d'Eglise, l'officialité de l'évêque.

193-23. *Mais les dames.* Il est très probable que Marguerite faisait partie de ce tribunal féminin avec sa belle-sœur. Ce devait être pendant que François Ier faisait sa première et glorieuse expédition d'Italie, qui se termina par la victoire de Marignan (août et septembre 1525).

202-7. *Quand elle fut asseurée de son baston*, c'est-à-dire quand elle eut fait tous ses préparatifs de voyage. L'expression est une allusion aux pèlerinages, pour lesquels un bâton est la principale chose.

208-.. *Soixante-deuxiesme nouvelle.* Il est probable que c'est d'elle-même que Marguerite entend parler.

209-27. *A son advantaige*, c'est-à-dire dans des conditions favorables pour lui.

212-.. *Soixante-troisiesme nouvelle.* Cette nouvelle manque dans l'édition de 1558, et a été imprimée pour la première fois par Claude Gruget dans son édition de 1559.

212-9. *Un gentil homme qui pour lors avoit été faict prévost de Paris par le Roy.* C'est Jean de la Barre, dont il est question dans sa 1re nouvelle. Voir ce nom au Glossaire.

213-17. *A l'apetit d'aultruy*, c'est-à-dire en désirant une autre femme que la sienne.

215-25. *Avec ses doigts tout nudz.* Le texte, comme certains autres manuscrits, porte : *Avec les dents trois nuictz.* Nous avons pris la leçon de A., qui nous paraît meilleure.

219-17. *Laisse le gris* : L'habit gris, la robe de S. François,

220-26. *N'aiant rien laissé en sa boueste qui peut servir à sa beaulté* : S'étant parée de tout ce qu'elle possédait.

224-6. *Ung sepulcre faict de pierre.* Le sépulcre de l'église Saint-Jean de Lyon a été détruit, en 1562, par les huguenots.

224-7. *Comme le vif* : Comme des personnages vivants.

225-7. *De la sottise d'une femme.* Dans l'édition de 1558, ce dernier passage et l'épilogue entier ont été supprimés. Claude Gruget a retabli l'épilogue dans son édition de 1559, mais sans conserver le prétendu miracle.

227-.. *Soixante-sixiesme nouvelle.* Cette nouvelle ne se trouve pas dans l'édition de 1558, et a été imprimée pour la première fois dans l'édition Gruget de 1559.

231-10. *Pour habituer le pays de chrestiens*, c'est-à-dire pour répandre le christianisme dans le pays.

231-26. *Ce dont ils avoient necessité.* L'histoire racontée par la reine de Navarre se trouve avec d'autres détails dans les Recueils d'épisodes maritimes. L'abandon de ces deux malheureux rappelle surtout celui d'Alexandre Selkirk, qui passa quatre ans dans l'île de Juan-Fernandez au commencement du XVIII[e] siècle, et fut le prototype de *Robinson Crusoé* et de tous les *Robinsons*.

233-3. *Ung des navires de ceste armée.* Il s'agit de l'expédition envoyée par François I[er] au Canada.

237-2. *Pouldre de duc.* Les éditions portent *poudre de Dun*, ce qui n'offre pas un sens plus clair. Il s'agit probablement d'une préparation aphrodisiaque, où il entrait des *cantharides*, comme il est dit quelques lignes plus bas.

237-9. *Ce qu'il luy en faisoit de mestier*, c'est-à-dire : ce dont elle avait besoin.

240-.. *Soixante-neufviesme nouvelle.* Cette nouvelle est imitée de la XVII[e] des *Cent Nouvelles nouvelles*.

244-.. *Soixante-dixiesme nouvelle.* « La reine de Navarre, dit M. Le Roux de Lincy, s'est contentée de mettre en prose un ancien fabliau, connu sous le nom de la *Châtelaine de Vergy*. On le trouve dans le tome IV du Recueil de Barbasan, et dans les Fabliaux de Legrand d'Aussy, tome III, p. 38, édition in-8. Du reste, à peine Marguerite a-t-elle déguisé cet emprunt, puisqu'elle dit, avant de commencer son récit (par la bouche de Parlamente), que « cette histoire a été écrite en si *viel langaige*, que nul de la compaignie, excepté elle et madame Oisille, ne la comprendrait. »

245-2. *Qui debvait estre priée et refuser*, c'est-à-dire : *et qui devait refuser*.

259-25. *Tenoit sa court.* Sa cour plénière, fête accompagnée de joûtes, de tournois et de danses.

292-27. *Entre les mains de celluy duquel l'amour vain nous avoit ravie.* Le véritable sens est celui-ci : « Entre les mains de Dieu, à qui un amour vain avait ravi cette âme. »

264-9. *Comme celle du mauvays riche en enfer.* Allusion à la parabole du Christ dans l'Evangile, où il dit que le mauvais riche demande une goutte d'eau pour étancher sa soif à Lazare, qu'il aperçoit dans le Ciel.

274-4. *En leur chambre des comptes, sur le bureau de l'herbe verte.* Allusion à la Cour des comptes et jeu de mots.

278-.. *Soixante-douziesme nouvelle.* Cette nouvelle, qui manque dans l'édition de 1558, se trouve dans celle de 1559.

282-28. *S'il vous plaist.* Le manuscrit s'arrête là. L'édition de 1559 se termine par cette note de l'éditeur Claude Gruget : *Cy finent les Comptes et Nouvelles de la feue Royne de Navarre, qui est ce que l'on en peut recouvrer.*

285-10. *Et simplement le sainct Evangile.* Ce passage est une double allusion aux ministres de la Réforme, dont la parole était simple et sévère, et aux prédicateurs comme Menot et Maillard, qui mêlaient toute espèce de grossièretés et d'obscénités à leurs sermons.

287-25. *Contre la descente de Charles d'Autriche.* Ce Charles d'Autriche est Charles-Quint, qui entra en Provence dans l'été de 1536 et fut obligé de se retirer honteusement devant la disette et les maladies.

290-15. *Voir ailleurs quel il y faisoit*, c'est-à-dire : voir ailleurs si la marchandise était meilleure et moins chère.

292-13. *Rageant folastrement parmy le jardin*, c'est-à-dire : faisant rage, courant follement dans le jardin.

292-23. *Luy bailla la cotte rouge. Bailler la cotte verte* à une fille, c'est la jeter sur l'herbe ; lui *bailler la cotte rouge*, c'est lui prendre sa virginité.

292-32. *Couleur azurée.* On s'imaginait autrefois reconnaître une fille vierge par la couleur rouge de la petite veine de l'œil, et celle qui ne l'était plus par la couleur azurée de cette même veine.

294-9. *Au reste de sa faulte* : Après la suite de la faute.

296-13. *Mais aux nopces*, c'est-à-dire : plutôt aux noces !

297-13. *Elle en recevoit ses gages.* C'est une expression proverbiale qui signifie être battu.

298-12. *Faisoient leur Achilles*, c'est-à-dire : se faisoient fort.

298-13. *Ne pouvoient plus chevir d'elles.* Ne pouvaient plus en venir à bout.

299-31. *Au reste de cela.* A l'exception de cela.

# GLOSSAIRE

## A

Accointoit, fréquentait, cultivait.

Accoustrer, préparer.

Adirée, perdue.

Adoncques que, alors que.

Adultérer, faire comme un adultère.

Advanturiers. Il s'agit des soldats des anciennes bandes qui se mettaient à la solde de quiconque pouvait les payer, et qui étaient capables de tous les excès et de tous les crimes.

Aigremont (*la comtesse d'*). Françoise de Luxembourg, comtesse de Gavre, mariée à Jean IV, comte d'Egmont. Le célèbre comte d'Egmont à qui le duc d'Albe fit trancher la tête en 1568, était leur fils.

Albe (*le duc d'*). Frédéric de Tolède, marquis de Coria, dit le *vieux duc d'Albe*, mort en 1527.

Albret (*sire d'*), frère du roi Jean de Navarre.

Albret (*Catherine et Madeleine d'*), belles-sœurs de Marguerite : la première, abbesse de Montvilliers, près du Havre; la seconde, de la Trinité, près Caen.

Albret (*Catherine d'*), *royne de Navarre*. C'est Catherine de Foix, sœur de Gaston Phœbus, mariée le 14 juin 1484 à Jean d'Albret, roi de Navarre, morte en 1517. C'était la mère du second mari de Marguerite.

Alençon (*Marguerite d'Angoulême, duchesse d'*). C'est Marguerite elle-même, plus tard reine de Navarre.

Alençon (*Charles, duc d'*), premier mari de Marguerite, mort en 1525, après Pavie.

Alteres, inquiétudes d'esprit.

Amadour, personnage de la nouvelle X^e^.

Amboise (*Charles d'*), grand-maître de Chaumont. Voir ce dernier mot.

Amboise (*cardinal d'*). C'est Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, ministre de Louis XII.

Amboise (*d'*). Ce légat du Saint-Siège, neveu du cardinal d'Amboise dont il s'agit, est probablement Louis, quatrième fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont. Il était évêque d'Alby.

Amende, améliore.

Angelisez, qui sont devenus anges.

Angoulême (*Charles d'Orléans, comte d'*), fils de Jean, comte d'Angoulême, et de Marguerite de Rohan. Il naquit en 1458 et mourut en 1496. Il était marié à Louise de Savoie et fut le père de François Ier et de Marguerite.

Angoulême (*Marguerite d'*). Voir Marguerite.

Anne de bretagne, reine de France.

Annebaut (*le maréchal d'*), tué à Pavie.

Apollo, disciple de saint Paul, dont celui-ci parle plusieurs fois dans ses épitres.

Apostée, préméditée, prévue.

Argilly (*château d'*). C'est l'ancien château des ducs de Bourgogne, détruit pendant les guerres de religion au xvie siècle. C'est maintenant un bourg de la Côte-d'Or.

Arraiement, arrangement, ornement. parade.

Assavoir-mon, c'est à savoir.

Assemblée. rendez-vous.

Assegnation, rendez-vous, tête-à-tête.

Astillon. M. Le Roux de Lincy croit qu'il s'agit de Jacques de Chastiilon, chambellan de Charles VIII et de Louis XII, capitaine des cent gentilshommes du Roi, tué au siège de Ravenne, en 1512.

Assus (*si vous lui mettez*), c'est-à-dire *sur le compte*.

Accunement, suffisamment.

Audos (*château d'*) en Bigorre, où mourut Marguerite.

Avannes (*monsieur d'*). C'est Gabriel d'Albret, seigneur d'Avesnes et de Lesparre. quatrième fils d'Alain, sire d'Albret, surnommé le Grand et frère de Jean d'Albret, roi de Navarre. Il mourut vers 1504, sans avoir été marié.

Avanturade, personnage de la nouvelle xe.

Aveuglit, aveugle.

Aysée de sa personne, alerte, agile, habile.

## B

Bandoullier, bandit ou plutôt contrebandier. Le texte porte *bandelier* : nous avons corrigé d'après B.

Barre (*le prevost de Paris, nommé la*). C'est Jean de la Barre, prévôt et gouverneur de Paris, nommé prévôt en 1522, mort en 1533.

Béda (*Noël*), syndic de la Faculté de théologie. Ce fut l'accusateur du *Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite. Il fut arrêté pour cette audace et mourut en prison.

Belhoste (*le prince de*). On ne connaît pas de personnage de ce nom.

Belle (*la*) dame sans merci, poème d'Alain Chartier.

Bernage, *sieur de Sivray, près Amboise*. Il était valet d'écurie de Charles VIII en 1495, et recevait en cette qualité 300 livres par an.

Benoiste (*eau*), eau bénite.

Blancard (*sainct*). Voir les *notes*, p. 302 (40-3).

Bonne chere, de *buona ciera*, bon visage, bon accueil.

Bonnivet (*seigneur de*). C'est Guillaume Gouffier, connu sous le nom de l'*amiral de Bonnivet*, créé amiral de France par François I^er^. Il fut tué à la bataille de Pavie Voir les *notes*, p. 303 (55-..).

Bornet, *habitant de la comté d'Alletz*, nouvelle VIII^e^.

Borde, métairie.

Bourbon (*Antoine de*). Voyez *Vendosme*.

Brenigue. On pense que c'est le nom estropié de la grand'-mère en question, qui devait s'appeler *Bénigne*.

Brimbaudier ? L'édition de 1558 donne *Bruribaudier* et celle de 1559 *Borribaudier*.

Brinon (*Jehan*), conseiller du roy et premier président de la cour seant à Rouen, chancelier d'Alençon et de Berry.

Boueste, *boîte*. Il s'agit ici d'une boîte de parfums.

Bruict, renommée, réputation.

Brunette, étoffe de soie que les seigneurs portaient au moyen âge.

Bureau, espèce de bure.

## C

Cabinet, meuble comme celui que nous appelons secrétaire.

Camalercite, caméléon. Au XV^e^ siècle, le caméléon, petit lézard qui vit de mouches, était, comme la salamandre et nombre d'autres animaux, l'objet des erreurs populaires les plus absurdes.

Cambrai (*ville de*).

Canada, colonie française fondée sous François I^er^. Voir *Robertval*.

Canettes, burettes.

Canonicque de sainct jehan. C'est l'épître catholique de saint Jean qui fait partie des livres canoniques de l'Ecriture-Sainte.

Cathaloigne (*vice-roi de*) pour Catalogne. C'est Henri d'Aragon, dit l'*Infant Fortuné*. Voir les *notes*, p. 305 (113-17).

Cathelan, catalan.

Cardonne (*duc de*), probablement le fils de Remon Folch V, en faveur de qui le comté de Cardonne fut érigé en duché par Ferdinand et Isabelle.

Carrelles, à six lieues de Mayenne (Mayenne).

Castille (*le connétable de*).

Castille (*reine de*).

Catherine de navarre. Voyez *Navarre*.

Cauderès, Cauterets, lieu de bains.

Cautelle, ruse, finesse,

Caver, creuser.

César (*Commentaires de*).

Challoyt, important.

Chamarre, simarre, houppelande, robe de chambre.

Chapperon (*une femme de chambre à*). Le chaperon des femmes était une bande de velours qu'elles portaient sur leurs bonnets comme marque

de bourgeoisie et même de noblesse.

CHARLES VIII, roi de France.

CHARLES D'AUTRICHE, Charles-Quint.

CHARLES, *italien*. M. Le Roux de Lincy croit qu'il s'agit de Charles de Sainct-Sevrin, écuyer d'écurie de François Ier en 1522, qui était originaire des San Severino de Naples.

CHARTIER (*Alain*), poète du XVe siècle. Voir les *notes*, p. 306 (147-25).

CHASTILLON (*madame de*), dame d'honneur de la reine de Navarre.

CHAUMONT (*grand maistre de*). Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise, gouverneur de Milan en 1506, mort en 1511.

CHERIOTS (*le seigneur de*) ?

CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (*livre des*). On réunissait autrefois dans les recueils manuscrits, sous le titre générique de *Romans des Chevaliers de la Table-Ronde*, les romans suivants, imprimés séparément au commencement du XVIe siècle : l'*Histoire de saint Gréal*, la *Vie et les prophéties de Merlin*, et les *Merveilleux faits et gestes du noble et puissant chevalier Lancelot du Lac*. Il s'agit d'un de ces romans.

CHERVES, bourg près de Cognac (Charente).

CIRCÉ (*la magicienne*).

CLAIRE (*religieuses de Sainte-*), à Ferrare.

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII, mariée à François Ier.

CLERICE (*la sennora*), dame de Milan.

CHOSE PUBLIQUE DE PLATON, la *République* de Platon, ouvrage philosophico-social.

COLIMANT (*docteur en théologie nommé*). Ce nom, qui ne se trouve que dans les manuscrits, doit être altéré. On ne sait de qui il s'agit.

COLLATION, léger repas pour attendre le souper.

COLLAUDA, vanta, loua.

COLLOQUER, établir, marier.

COMMUN (*le*), le bas peuple.

CONTEMNÉE, de *contempta*, mepriſée, dédaignée.

CONTENXEMENT, état, situation.

CONVOYER, accompagner.

COQUIN, gueux, mendiant.

CORDELIERS. Voir les *notes*, p. 310 (22-20).

COULON (*le port de*), près Niort.

COULPE, faute.

COUREIL, verrou. On dit encore *courail* pour verrou chez les paysans de plusieurs provinces, notamment en Vendée.

CREMONE (*Jean Pittré, seigneur de*), personnage principal de la nouvelle Le.

CRESMEAU, probablement le petit bonnet qu'on mettait à un nouveau-né, pour le porter au *chrême*, au baptême.

CREU DE JALOUSIE, plein, rempli.

CRUDELITÉS cruautés, de *crudelitas*.

Cuyder, de *cogitare*, penser.

## D

Dagoucin, *jeune gentilhomme*, un des conteurs. On pense que Marguerite a caché sous ce nom un gentilhomme épris pour elle d'une passion malheureuse.

Damoiselle, la femme d'un gentilhomme de petite noblesse.

Dante, auteur de la *Divina Commedia*.

Dauphin (*le*), Henri II.

Dauphine (*la*), Catherine de Médicis, femme d'Henri II.

Debte, reconnaissance.

Dédiée, destinée, consacrée.

Deffaire, détruire. suicider.

Define, finisse, meure.

Demourant, le restant, les restes.

Departement, départ.

Departir, séparer.

Departyt, sépara.

Depite, pleine de dépit. dépitée.

Desavancées, déchues de leur rang.

Deservy, mérité.

Desesperance, désespoir.

Desfouyrent, ouvrirent.

Desrober, enlever, disparaître.

Despeché, délivré.

Despendoit, dépensait.

Despendu, dépensé.

Despris, mépris.

Difformité, perversité.

Doublet, fausse pierrerie, doublée de mastic coloré, imitant les diverses pierreries.

Doubte, doute. Ce mot était alors du féminin.

Doubté, redouté, craint.

Dumesnil, fils du lieutenant d'Alençon. Voir les *notes*, p. 302 (31-21).

Duprat (*chancelier*), fut nommé à cette charge par François I^er^.

Durassier. D'après le bibl. Jacob, Jacques de Genouillac, dit Galliot, qui s'appelait le *seigneur d'Acier*, grand-maître de l'artillerie, mort gouverneur de Languedoc en 1546.

## E

Elisor, gentilhomme du roi de Castille, personnage de la nouvelle XXIV^e^.

Emperiere, impératrice. C'est le vieux mot du moyen âge.

Enclosture, enclos, enceinte.

Enlangagé, beau parleur, disert.

Ennasuite ou *Emarsuite*, nom d'une des dames qui font partie des conteurs de l'*Heptaméron*. Ce pourrait bien être Anne de Vivonne, mère de Brantôme, fille d'André de Vivonne et de Louise de Daillon, mariée à treize ans à François, baron de Bourdeille, qui fut toute sa vie l'un des officiers domestiques de la maison de François I^er^. Elle était *dame du corps* de Marguerite dès 1529. Voici ce que dit Brantôme à cet égard dans ses *Dames galantes* : « A ce que j'ay ouy dire à ma mère, qui estoit à la

royne de Navarre et qui en sçavoit quelques secrets de ses nouvelles et qu'elle en estoit l'une des devisantes. »

Ennemy (*l'*), le démon.

Enseigne, médaille ou autre joyau que les gentilshommes attachaient à leurs chapeaux.

Eschinées, languettes de chair découpées sur l'échine ou le dos d'un porc et qu'on accommodait aux pois.

Escoffion, coiffe de nuit. Ce mot est encore employé dans certaines provinces.

Espies, espions.

Esprivoya (*s'*), s'apprivoisa, s'émancipa.

Estrangea (*s'en*), s'en éloigna, se fit comme étrangère pour lui.

Estranges, etrangers, éloignés.

Exercitée, exercée.

## F

Facteur, auteur, créateur, de *factor*.

Faict a la main, instruit, dressé.

Fantasticque, fantasque, bizarre.

Feindit, feignit.

Feru, épris, amoureux.

Finée, finie.

Flandres (*princesse de*), héroïne de la nouvelle III^e^.

Fleuranges, surnommé le *jeune aventurier*, compagnon d'enfance de François I^er^.

Floride, fille du comte d'Arande, personnage de la nouvelle X^e^.

Folles, amoureuses du premier venu.

Folles, filles publiques. On les appelait autrefois des femmes *folles de leur corps*.

Follye, amour.

Fontaines (*Raymond de*), abbé de Saint-Savin. (V. *Savin*).

Fontevrault, abbaye de saint Benoît, près de Saumur, fondée en 1100, par Robert d'Arbrissel, le même qui couchait entre deux religieuses pour *mortifier sa chair*.

Forma, se grima.

Fortune, destinée, aventures, choses arrivées.

Fortune, malechance.

Franchise, asile, retraite, lieu de sûreté.

Françoise, personnage de la nouvelle XLII^e^.

Frigidis et maleficiatis (*la Décrétale de*). Voir les *notes*, p. 307 (210-18).

Frise, drap de Frise, grosse étoffe.

Fruition, jouissance, possession. On dit aujourd'hui, en termes de droit : *usufruit*.

Fustes, flûtes, de *fustis*, bois rond. Ce mot signifie ici petits bâtiments légers.

## G

Gallery, sorcier de profession.

Galletas, galetas, grenier. On prétend que ce mot est un

souvenir rapporté de Galata par les croisés, qui y avaient trouvé des logis misérables.

Garce, jeune fille de basse condition.

Gardien. On appelait *père gardien* le supérieur d'un couvent de Cordeliers.

Geburon, un des conteurs. On ignore qui la reine de Navarre a voulu désigner par ce nom. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il parle comme un homme qui approche de la vieillesse.

Gentille femme, noble, fille de gentilhomme.

Genoillon (*à*), à genoux.

Gif, abbaye de Bénédictines, fondée au xiᵉ siècle, dans la vallée de Chevreuse.

Giy, *près de Montargis* (*l'abbaye de*). On appelle maintenant cet endroit Gy-les-Nonains.

Gloire, orgueil, vanité.

Gonzague (*Eléonore-Hippolyte de*), femme du duc d'Urbin.

Gorgiase, la plus magnifiquement vêtue.

Gorgiasetés, pompes, vanités.

Goujate, gouge, fille de service, fille de peine.

Gouttes. On disait alors : *les gouttes* au lieu de : *la goutte*.

Grand gouverneur, gouverneur ou vice-roi de la Catalogne.

Grignaux (*seigneur de*). C'est Jean de Talleyrand, chevalier, seigneur de Grignols et Fouquerolles, prince de Chalais, vicomte de Fronsac, maire et capitaine de Bordeaux, chambellan de Charles VIII, premier maître d'hôtel et chevalier d'honneur des deux femmes de Louis XII, Anne de Bretagne et Marie d'Angleterre. Il passe pour avoir été le dernier *roi des Ribauds*, c'est-à-dire chargé de la discipline des *filles de joie suivant la cour*. D'après Brantôme, c'est lui qui, par ses conseils peu gazés, empêcha François Iᵉʳ, alors simple duc d'Angoulême, de pousser plus loin l'aventure avec Marie d'Angleterre, aventure qui aurait pu lui faire perdre sa couronne future en donnant un successeur direct à Louis XII.

Grip, Gript, à quelques lieues de Niort.

Guelfes et gibelins (*factions des*), partis italiens contraires.

Guide, de l'italien *guida*, était encore féminin du temps de Marguerite. La phrase : « *Comme de la croix et de la guide de son chemin* » fait allusion aux croix plantées au bord des chemins.

Guillaume, comte de Furstemberg. Voir les *notes* de la nouvelle xviiᵉ, p. 306 (200-..).

## H

Ha (*Bernard du*), marchand de Bayonne, personnage de la nouvelle xxviiiᵉ.

Halleret, cuirasse, corselet.

Hauts bois, bois de haute futaie.

Heroet (*Marie*). Il y avait un Antoine Heroet, poète, valet de

chambre et secrétaire de la reine de Navarre. C'est peut-être le *sage et honneste gentilhomme*, frère de la pauvre religieuse.

Hircan, nom d'un des conteurs. On pense que Marguerite a eu en vue Charles, duc d'Alençon, son premier mari, avec qui elle fit assez mauvais ménage.

Housé, botté. On appelait *houseaux* de grosses bottes de voyage.

## I

Importable, de l'italien *importabile*, insupportable.

Ire, colère, mécontentement.

Italiens (*les*). Ce nom indique ici ceux qui, comme eux, sont sujets au vice contre nature.

## J

Jambique, une des dames qui font partie des conteurs (?).

Jasserie (*château de la*), près Saragosse en Espagne.

Jehan, secrétaire de la reine de Navarre, un des personnages de la nouvelle XL^e^.

Jehan de paris (Jean Perréal, dit Jean de Paris), né à Lyon, peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François I^er^.

Jeudy absolut, jeudi saint.

Jossebin (*le comte de*). Il s'agit de Jean II, vicomte de Rohan, comte de Jossebin, qui joua un rôle important sous le règne du dernier duc de Bretagne, François II. Le château de Jossebin, fondé au XI^e^ siècle et reconstruit au XVI^e^ par Alain de Rohan, se trouvait à trois lieues de Ploermel.

## L

Lasseté, lassitude.

Laurent (*sainct*). Il fut brûlé sur un gril : de là l'allusion du supplice du gentilhomme avec celui du saint.

Léans (*de*), de céans, d'ici.

Livre de vie, l'Évangile.

Longarine, une des dames faisant partie des conteurs. Cette jeune veuve pourrait bien être M^me^ de Châtillon qui donna de si bons conseils à sa maîtresse quand elle eut repoussé la tentative audacieuse de l'amiral Bonnivet. (Voir nouvelle IV^e^ et les *notes*, p. 303 (55-..) Elle s'appelait Blanche de Tournon, était sœur du cardinal de Tournon, ministre de François I^er^, et fille de Jean de Tournon et de Jeanne de Polignac. Veuve en premières noces de Raimond d'Agant, comte de Sault en Provence, elle épousa en secondes noces, le 11 juillet 1505, Jacques de Coligny, seigneur de Chatillon-sur-Loing, chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, qui mourut à Ferrare le 25 mai 1522, des blessures reçues deux jours auparavant à la bataille de Pavie. Suivant Brantôme, elle aurait contracté un troisième mariage secret, celui-ci avec le cardinal

du Bellay. Il dit aussi qu'elle était une des trois veuves auxquelles le duc d'Albanie joua un tour plaisant lors du voyage du pape Clément VII à Marseille.

Lorette, dame de la reine d'Espagne, personnage de la nouvelle x^e^.

Loue (*la dame de*) et son mari, personnages de la nouvelle xxviii^e^.

Louise de savoie, mère de François I^er^ et de la reine de Navarre. (Voir *Oisille*).

Lyon (*Antoine du*), conseiller au Parlement de Paris.

## M

Mais que, pourvu que.

Malheurté, mauvais pas, rencontre, faute.

Mante, couverture.

Mantoue (*marquis de*). C'est François de Gonzague, marquis de Mantoue, né en 1466, mort en 1519, qui tourna ses armes contre la France et fut général des troupes de l'empereur Maximilien.

Marguerite de france, fille de Francois I^er^.

Marguerite (*madame*). C'est la reine de Navarre elle-même, auteur de l'*Heptaméron* (Voir la préface).

Marguerite d'autriche, tante de Charles-Quint.

Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint.

Marie de luxembourg. Voyez Vendosme (*madame de*).

Marie-Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare. Il ne faut pas la confondre avec l'autre Madeleine, dite la *Femme pécheresse*, qui eut un si grand attachement pour le Christ.

Marine, de l'italien *marina*, la mer.

Martin-le-beau, Martin-le-Bel, à deux lieues d'Amboise.

Maureau (*cheval*), noir.

Mauvays garsons. On donnait ce nom à une bande de voleurs qui désolaient Paris et ses environs sous François I^er^.

Mécaniques (*pauvres gens et*), artisans.

Mehun (*Jean de*), ou plutôt de Meung. C'est le continuateur du célèbre *Roman de la Rose*, regardé au moyen âge comme le *doctrinal de l'amour*, et commencé par Guillaume de Lorris, dit Clopinel, au commencement du xiii^e^ siècle.

Mensonge. On faisait ce mot du féminin en le dérivant de l'italien *mensogna*.

Mescheoir, mésavenir, arriver malheur.

Mesconguede (*avoit*), n'avait pas reconnue.

Mesconguede (*faisant la*), la naïve.

Mestier, besoin.

Metail, métal. Cette phrase veut dire qu'elle se connaissait dans la question.

Moïen, intermédiaire.

Montferrat. Lire *Montserrat*. (Voir *Nostre-Dame*).

Monteson (*le cappitaine*), un des compagnons de Bayard.

Montmorency (*le seigneur de*). Guillaume, seigneur de Montmorency et d'Ecouen, qui commença la branche des ducs de Montmorency, mort dans un âge avancé en 1531.

Mothe (*une fille nommée La*), personnage de la nouvelle II^e^.

Muable, changeant, inconstant.

Mutation, humeur changeante.

## N

Nageres (*duc de*), personnage de la nouvelle X^e^.

Navarre (*la reine de*). C'est Marguerite elle-même. (Voir la préface).

Navarre (*la princesse de*), personnage de la nouvelle XLVI^e^. C'est Jeanne d'Albret, fille de Marguerite.

Navigage, navigation.

Neaufle, maître des requêtes du duc d'Alençon.

Neufchastel (*madame de*). On croit qu'il s'agit de la veuve de Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui était mort en 1506, et dont le second fils, Louis II, héritier du duché de Longueville et de la principauté de Neufchâtel, mourut le 19 juin 1537. Elle s'appelait Jeanne de Hochbery et mourut en 1543.

Nicolas, clerc du président de Grenoble, principal personnage de la nouvelle XXXVI^e^.

Nomerfide, une des dames faisant partie des conteurs. Ce doit être naturellement une des familières de Marguerite; mais on ne sait laquelle.

Nostre-Dame de montferrat, ou plutôt de *Montserrat*. C'était un pèlerinage alors célèbre en Catalogne, à huit lieues de Barcelone.

Nostre-Dame de la pitié. On appelait ainsi la Vierge représentée tenant sur ses genoux le corps du Christ.

Notte, tache, infamie.

Nouer, de l'italien *nuotare*, nager.

Nulluy, nul, aucun.

## O

Observance. On donnait le nom d'*observance* à la règle de Saint-François, reformée par le pape à la fin du XV^e^ siècle et dont le couvent avait été fondé à Ferrare, par le duc Hercule d'Est, premier du nom.

Occasion, motif, intention. « Pour si peu d'*occasion* », c'est à-dire de chance, d'espoir de réussite.

Odoz en bigorre. C'est l'antique château où mourut la reine de Navarre et qui était, paraît-il, son séjour favori. Il existe encore, à une lieue et demie de Tarbes.

Oisille, une des dames faisant partie des conteuses. Dans le manuscrit 7576^3^, ce nom est toujours écrit *Osille*. Nous pencherions vers cette dernière orthographe. En effet, nous croyons, comme M. Le Roux de Lincy, que la reine de Na-

varre a voulu designer par ce nom sa mère *Loyse* de Savoie, et *Oisille* serait mieux qu'*Oisille* l'anagramme de son nom. Il est vrai qu'à en juger par le passe-temps que la dame donne le conseil de prendre dans le prologue, on ne penserait guère qu'il s'agit de Louise de Savoie, qui était de la complexion de la duchesse de Longueville et n'aimait pas plus qu'elle les *plaisirs innocents*; mais, après tout, elle était italienne, et les italiennes mêlent assez volontiers le sacré et le profane.

Olivet (*couvent de saint Benoît, nommé le mont*), près de La Fère.

Olivier (*François*), chancelier de France, nommé par lettres de François Ier du 18 avril 1545, ce qui indique que la nouvelle XXIIIe a été écrite postérieurement à cette date.

Oly, Olite, ville de la Navarre espagnole, ancienne résidence des rois de Navarre.

Ord, sale, dégoûtant.

Ordinaire, repas à heure fixe.

Ordre (*bien en*), bien posée, bien ordonnée. « Nul *ordre* », nul moyen, nul espoir de réussir. « Il n'y a *ordre* », remède.

Or frisé, galon d'or, drap d'or.

Oppinion, soupçon, jalousie. « Mauvaise *oppinion* », espoir de triompher de sa résistance. « *Oppinion* », pensée, opinion.

Orléans (*monseigneur d'*), C'est Charles d'Orléans, troisième fils de François Ier.

Orrez, entendrez, d'oyr, ouir.

## P

Palamos (*comtesse de*), personnage de la nouvelle Xe. C'est le nom donné par A et par le texte.

Parlamente, une des dames faisant partie des conteurs. C'est certainement Marguerite elle-même.

Parler, parlementer.

Partement, départ.

Party, partagé.

Passions, tourments, peines, dans le sens du latin *passio*.

Pauline, dame de la maison de la marquise de Mantoue, personnage de la nouvelle XIXe.

Pauvreté, faiblesse, infortune, grossesse.

Peneux, penaud.

Piteux, enclin à la pitié. « *Piteuses* », trop sensibles.

Poline, personnage de la nouvelle Xe.

Pluvier, oiseau. On croyait autrefois qu'il vivait du vent.

Politic, au service du gouvernement.

Poupines, poupées.

Pourchas, poursuite, recherche.

Presse (*importune*), fâcheuse.

Prétexte, prétention.

Preuve, prouve. On a dit *treuve* et *preuve* jusqu'en plein XVIIe siècle.

Prothonotaire. Les *prothonotaires* apostoliques, dit Le

Roux de Lincy, avaient été institués au nombre de douze, dans les premiers siècles de l'Église, par le pape Clément Ier, pour écrire les vies des saints, et les autres actes apostoliques. Baronius, dans ses *Annales ecclésiastiques*, les a cités plusieurs fois. Peu à peu, le nombre des prothonotaires s'accrut et leur autorité s'affaiblit. Dès le XVe siècle, cette dignité était devenue un titre honorifique qu'on accordait toujours aux docteurs en théologie de noble famille ou qui jouissaient d'une certaine importance.

Pupiltre, tribune, jubé, au haut duquel on lisait autrefois l'évangile aux fêtes solennelles.

## Q

Quicter, tenir quitte.

Quoy qu'il oit, quoi qu'il en soit.

## R

Racueil, *recueil*, accueil.

Ramentevant, remettant en mémoire, rappelant.

Ramentu, remis en mémoire.

Reciné, de *recœnare*, goûté, fait collation.

Reconfort, consolation.

Recouvert, recouvré.

Recoux, secourus.

Regard, égard.

Régente (*madame la*). C'est Louise de Savoie, régente pendant la captivité de François Ier, son fils.

Religions. Ce mot signifie ici couvents, comme dans la nouvelle XLIVe.

Reseul (*lict de*), probablement courte-pointe en réseau ou filet.

Retirée, habituée.

Retraict, cabinet d'aisance.

Revestiaire, sacristie.

Riant (*seigneur de*). Il était écuyer d'écurie dans la maison de François Ier en 1522, à 200 livres de gages par an.

Rien (*son*), son néant.

Rivolte ou *Rivoli*, ville d'Italie, prise en 1509 par les Français, sous le commandement direct de Louis XII.

Robbe (*meilleure*), fille de plaisir, de l'italien *roba*, richesse, butin.

Robertet. C'est Florimond Robertet, trésorier de France et secrétaire des finances sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Il mourut en 1522.

Robertval (*cappitaine*). Il s'agit de Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, gentilhomme picard, célèbre navigateur, qui accompagna Jacques Cartier dans son voyage au Canada, dont il prit possession au nom du roi de France, en 1535.

Rohan (*Anne de*), nom véritable de *Rolandine* (Voir ce dernier nom).

Rohan (*Jean, vicomte de*), père de Rolandine, personnage de la nouvelle XLe.

Roi de grenade. Il s'agit sans

doute du dernier roi de Grenade. Mohamet-Boabdil, chassé de ses Etats par Ferdinand et Isabelle en 1493; ce qui mit fin à la domination des Maures en Espagne. Ferdinand et Isabelle n'avaient pas eu de fils. Celui dont parle la nouvelle doit être leur gendre, Philippe d'Autriche, dit le Beau, mari de Jeanne la Folle et père de Charles-Quint. Il mourut en 1506, à vingt-sept ans.

Rolandine, fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne, principal personnage de la nouvelle XXI^e. (V. *Rohan*).

Roncex (*madame de*), dame de la maison de M^me^ de la Trémoille, personnage de la nouvelle XI^e.

Rovère (*François-Marie de la*). Voyez *Urbin*.

## S

Saffredent, un des conteurs. On pense que ce pourrait bien être l'amiral Bonnivet.

Saillans, sortant.

Saillir, sortir, s'élancer dehors.

Saincte-Claire. Le couvent de ce nom à Ferrare était sous la règle de Saint-François, comme l'Observance.

Saint-Florentin, église du château d'Amboise.

Saint-Martin des champs (*prieur de l'abbaye*), à Paris, personnage de la nouvelle XXII^e. Voir les *notes*, p. 308 (257-..)

Saint-Martin le beau (*village de*), en Touraine.

Saudras, tabourin et couturier, personnage de la nouvelle VIII^e.

Sarot, sarreau, aujourd'hui petite blouse d'enfant.

Savin (*abbaye de Saint-*), dans les Pyrénées.

Savoie (*Louise de*), fille de Philippe, alors comte de Bresse, depuis duc de Savoie. Elle épousa le duc Charles d'Angoulême en 1488. C'était la mère de François I^er^ et de Marguerite. On pense que sa fille lui a attribué un rôle parmi les conteurs de l'*Heptaméron* (Voir *Oisille*).

Sedan (*madame de*). Il s'agit de Catherine de Croï, mariée à Robert de la Mark, duc de Bouillon, seigneur de Sedan et de Fleurange.

Sees (*l'evesque de*), Jacques de Silly, évêque de Séez, mort le 24 avril 1536.

Semblance, ressemblance.

Serché, fouillé, cherché.

Serrance (*Notre-Dame de*), lieu de pèlerinage.

Simontault ou Symontault, un des conteurs. Peut-être est-ce le second mari de Marguerite. Henri d'Albret, roi de Navarre, que Parlamente accuse d'infidélité envers sa femme, pour une simple chambrière.

Sivray (*seigneurie de*), près d'Amboise.

Soulle, rassasiée.

Suspection, suspicion. A donne, du reste, suspicion.

## T

Tabourin, tambourineur.

Taffares, Taffalla, ville de la Navarre espagnole, à six lieues de Pampelune.

Tireliere ou Tilleriere (*le seigneur de la*), gentilhomme d'Alençon, personnage de la nouvelle LII[e].

Tect a pourceaulx, petite écurie pour les porcs.

Territoires (*choses*), terrestres.

Thou (Adrien de), seigneur d'Hierville, chanoine de Notre-Dame de Paris. C'était le quatrième fils d'Augustin de Thou, président du Parlement, et l'oncle de Jacques-Auguste de Thou, l'historien. Conseiller clerc au Parlement, il fut reçu maître des requêtes le 21 novembre 1567. Il mourut le 25 octobre 1570. On lui doit le beau manuscrit n° 7576[55] de l'*Heptaméron*, où il a fait précéder chaque nouvelle d'un sommaire qui a été reproduit depuis par les éditions.

Togas, gentilhomme, personnage de la nouvelle LIV[e].

Toilles, filets de chasse.

Tollette, Tolède en Espagne.

Touret de nez, demi-masque de velours qui venait d'Italie et qui était en usage en France dès la fin du XV[e] siècle.

Tournon (*Blanche de*). Voir *Longarine*.

Transmué, métamorphosé.

Travail du chemin, fatigue de la marche.

Trémoille (*madame de la*). Il s'agit probablement d'Anne de Laval, fille de Guy XV, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente. Elle avait épousé, en 1521, François, seigneur de la Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont.

Trimoille (*seigneur de la*). C'est Louis II de la Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, etc., gouverneur et lieutenant-général de Bourgogne, né en 1460, mort à la bataille de Pavie. Le *Panégyrique du chevalier sans reproche*, par Bouchet (Poitiers, 1527), est l'histoire de sa vie.

## U

Ung, un.

Urbin (*le duc d'*). C'est François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, né en 1492, mort empoisonné en 1538, neveu du pape Jules II, qui le nomma préfet de Rome. Il était marié à Eléonore-Hippolyte de Gonzague, fille de François II, duc de Mantoue, laquelle avait épousé en premières noces Antoine, seigneur de Montalto. Le fils dont il s'agit est probablement l'aîné de ses deux fils, c'est-à-dire François, mort jeune.

V

Valles (*un cordelier nommé de*). Il y a plusieurs auteurs du nom de Valles : on ne sait duquel il s'agit. Voir p. 297.

Valnebon. Le bibl. Jacob croit qu'il s'agit de Germain de Bonneval (*Valnebon* est l'anagramme de ce dernier nom), conseiller et chambellan du roi, mort à Pavie.

Vendosme (*monsieur de*). C'est Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, qui épousa Jeanne d'Albret, en 1548, et fut père d'Henri IV.

Vendosme (*madame de*). C'est Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, veuve en secondes noces de François de Bourbon, comte de Vendôme. Elle avait fondé en 1518 un couvent de Bénédictines qu'on appelait le *Calvaire*. C'est ce couvent que la reine de Navarre appelle le *Mont d'Olivet*. (Voir ce nom.)

Vele, voile.

Verger (*au*). C'est le nom modifié de la dame *de Vergy*, par égard pour la famille de Vergy, qui comptait plusieurs membres à la cour. Voir les *notes*, p. 315 (240..)

Vergier (*au*). C'est Vergy dans la Côte-d'Or.

Viduité, veuvage.

Virgile (*Livre des paroles de*) à Dante, la *Divina Commedia*.

Vitupérable, blâmable.

Vivonne (*Anne de*). Voir *Ennasuite*.

Voise (*que je*), que j'aille.

Voulsissiez, voulussiez.

# TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

PROLOGUE. . . . . 1

(Dans les manuscrits ce prologue est placé après le sommaire général de la IV[e] journée.)

## QUATRIÈME JOURNÉE

*De la patience des dames et de la prudence des hommes* . . . . . 3

TRENTE-UNIÈME NOUVELLE. — Cruautés d'un cordelier amoureux, incendie du monastère avec les moines . . . . . 3

TRENTE-DEUXIÈME NOUVELLE. — Comment un gentilhomme français réconcilia un gentilhomme allemand avec sa femme . . . . . 10

TRENTE-TROISIÈME NOUVELLE. — Curieuse aventure d'un curé hypocrite et de sa sœur . . . . . 17

TRENTE-QUATRIÈME NOUVELLE. — Singulier quiproquo de deux cordeliers indiscrets, au sujet de deux pourceaux . . 22

TRENTE-CINQUIÈME NOUVELLE. — Par une astucieuse prudence, un mari garde sa place auprès de sa femme, et la fait servir par un cordelier tout autrement qu'elle ne le désirait. . . . . 28

Trente-sixième Nouvelle. — Comment une salade peut venger un mari des fautes de sa femme et conserver l'honneur du mari. . . . . 37

Trente-septième Nouvelle. — Comment un feu de paille corrigea un mari de la passion qu'il avait pour les chambrières . . . . . 44

Trente-huitième Nouvelle. — Un mari rappelé à ses devoirs par la grande bonté de sa femme pour lui et pour sa maîtresse. . . . . 50

Trente-neuvième Nouvelle. — Comment le seigneur de Grignaulx découvrit quel était l'esprit qui hantait sa maison et l'en délivra. . . . . 54

Quarantième Nouvelle. — Pourquoi un frère tua le mari secret de sa sœur et renferma cette dernière dans un château isolé. . . . . 57

## CINQUIÈME JOURNÉE

*De la vertu des filles et des femmes ayant eu leur honneur en plus grande recommandation que leur plaisir; de celles qui ont fait le contraire; et de la simplicité de quelques autres.* 67

Prologue. . . . . 67

Quarante-unième Nouvelle. — Étrange pénitence ordonnée à une jeune damoiselle par un cordelier qui fut fouetté pour sa peine . . . . . 69

Quarante-deuxième Nouvelle. — Comment la fille d'un sommelier résista à un prince et en reçut de grands biens en récompense de sa vertu . . . . . 74

Quarante-troisième Nouvelle. — Comment la demoiselle Jambicque, hypocrite amoureuse, fut reconnue par son amant et se vengea de lui. . . . . 83

Quarante-quatrième Nouvelle. — Pourquoi la franchise d'un cordelier lui vaut deux pourceaux pour un. . . . . 96

Quarante-cinquième Nouvelle. — Comment un mari baillait les innocents à la chambrière, et pourquoi il les bailla singulièrement à sa femme . . . . . 100

Quarante-sixième Nouvelle. — Pourquoi le cordelier De Vale reçut un coup de pied par le ventre ; se réfugia chez une dame dévote ; et comment il en châtia la fille . . . . . 106

Quarante-septième Nouvelle. — Comment un gentilhomme prit idée de se venger de son ami, qui le soupçonnait de le tromper avec sa femme, et fit cocu son ami. . . . . 111

Quarante-huitième Nouvelle. — Comment furent punis deux cordeliers, dont l'un avait pris la place d'un jeune marié la nuit des noces . . . . . 117

Quarante-neuvième Nouvelle. — Comment des gentilshommes ayant eu chacun, à l'insu des autres, les faveurs d'une dame, maîtresse du roi, découvrirent la supercherie, et essayèrent en vain de se venger . . . . . 121

Cinquantième Nouvelle. — Comment une dame, en accordant ce qu'elle avait longtemps refusé, fut cause de la mort de son amant et se tua elle-même . . . . . 129

## SIXIÈME JOURNÉE

*Des tromperies qui se sont faites d'homme à femme, de femme à homme ou de femme à femme, par avarice, vengeance ou malice. . .* 135

Prologue. . . . . 135

Cinquante-unième Nouvelle. — Pourquoi et comment le duc d'Urbin fit pendre une demoiselle qui servait l'amour de son fils. . . . . 137

Cinquante-deuxième Nouvelle. — Un valet d'apothicaire trompe un avocat en lui faisant prendre et cacher en son sein un estronc gelé. . . . . 143

Cinquante-troisième Nouvelle. — Aventures de madame de Neufchastel, du prince de Belhoste, et du seigneur des Cheriotz . . . . . 147

Cinquante-quatrième Nouvelle. — Comment une dame allant être trompée par sa chambrière et son mari, s'en aperçut à leurs ombres et l'évita en riant . . . . . 159

Cinquante-cinquième Nouvelle. — Comment un cheval et un chat furent vendus ensemble, par respect pour les dernières prescriptions d'un défunt . . . . . 160

Cinquante-sixième Nouvelle. — Pourquoi et comment la fille d'une dame dévote devint l'épouse d'un cordelier. . . 164

Cinquante-septième Nouvelle. — Comment le gant d'une dame bien aimée resta en la possession d'un milord d'Angleterre et en fut vénéré . . . . . 172

Cinquante-huitième Nouvelle. — Comment une dame de la cour, en un rendez-vous préparé, mystifia un gentilhomme infidèle et vaniteux . . . . . 177

Cinquante-neuvième Nouvelle. — Comment cette même dame, en trompant les amours de son mari, trouva la satisfaction de ses désirs : être à la cour, parée de riches toilettes, et entourée de serviteurs . . . . . 182

Soixantième Nouvelle. — Pourquoi un Parisien fut bigame et dut reprendre sa première femme qu'il croyait morte depuis quinze ans. . . . . 190

## SEPTIÈME JOURNÉE

*De ceux qui ont fait le contraire de ce qu'ils devaient ou voulaient* . . . . . 197

Prologue. . . . . 197

Soixante-unième Nouvelle. — Aventures d'une femme extrêmement amoureuse d'un chanoine d'Autun . . . . . 199

Soixante-deuxième Nouvelle. — Comment une damoiselle ternit sa réputation et se dévoila, en racomptant ce qu'elle disait être l'aventure d'une autre. . . . . 208

Soixante-troisième Nouvelle. — Un gentilhomme marié refuse ingénieusement au roi son concours à une partie amoureuse et en est prisé davantage par sa femme. . . . 212

Soixante-quatrième Nouvelle. — Comment une damoiselle désespera l'amour d'un gentilhomme qui se fit religieux et fut désespérée elle-même . . . . . 217

Soixante-cinquième Nouvelle. — Un miracle à Saint-Jean de Lyon . . . . . 224

Soixante-sixième Nouvelle. — Plaisante aventure de M. de Vendome et de la princesse de Navarre, qu'une vieille chambrière avait pris pour un protonotaire et sa maîtresse. . . . . 227

Soixante-septième Nouvelle — Un mari et sa femme dans une île déserte . . . . . 231

Soixante-huitième Nouvelle. — Les conseils d'un apothicaire mis en pratique sur lui-même et à son insu, par sa femme qu'il négligeait . . . . . 236

Soixante-neuvième Nouvelle. — Comment en belutant un mari fut guéri de sa passion pour les chambrières . . . . 240

Soixante-dixième Nouvelle. — Comment la duchesse de Bourgogne, amoureuse d'un jeune et vertueux gentilhomme, commit des perfidies et fut tuée par son mari, après avoir causé la mort de la dame du Verger et le trépas du gentilhomme. . . . . 244

## HUITIÈME JOURNÉE

*Des plus grandes et plus véritables folies dont chacun se peut aviser* . . . . . 273

Prologue. . . . . 273

Soixante-onzième Nouvelle. — Comment une mourante revint à la vie en voyant son mari caresser la chambrière. 275

Soixante-douzième Nouvelle. — Comment, en veillant un mort, un moine et une religieuse firent un vivant. . . . . 278

## APPENDICE

Propos facétieux d'un cordelier en ses sermons. . . . . 283

De deux amants qui ont subtilement jouy de leurs amours et de l'heureuse issue d'icelles . . . . . 287

D'un cordelier qui fait grand crime envers les maris de battre leurs femmes . . . . . 297

Notes et Variantes . . . . . 301

Glossaire. . . . . 317

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND

64633. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

d'Angoulême

Heptaméron

PQ
1631
.H3
P5
vol.2
cop.2